Digitized by Google

14
14 F
19

BIBLIOTECA NAZIONALE
6
39 M H
44
VITTORIO EMANUELE

V. 08 1764.

14-14, F, 19

Digitized by Google

XIV

CONTINUATION
DES ESSAIS
DE MORALE.

TOME NEUVIE'ME.

CONTENANT DIVERS TRAITE'S sur differens sujets.

Ouvrage posthume de Mr Nicole.

COMMISSIONE GOVERNATIVA PER LE BIB...
BIBLIOTH. C. VRBIS ET PROVINCIAE

Philippi Monn

A PARIS,

Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprim. & Lib. ord. du Roy, ruë S. Jacquë, à S. Prosper & aux trois Vertus, vis-à-vis la porte du cloistre des Maturins.

M. DCC.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

BIBLIOTECA M.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

AVERTISSEMENT.

LE nom ſeul de l'Autheur des Eſſais de Morale ſuffit pour rendre recommandable l'ouvrage poſthume que l'on donne préſentement au public, & qu'il auroit luy-même fait paroiſtre de ſon vivant, ſi les infirmités de la derniere année de ſa vie ne l'avoient empêché d'executer ſon deſſein.

Toutes les perſonnes accoûtumées à la lecture des Eſſais de Morale & des autres livres de Monſieur Nicole, reconnoiſtront aiſément ſon eſprit & ſon caractere dans celuy-cy. On y trouvera dans chaque Traité ſon ordre & ſa methode qui porte la lumiere dans l'eſprit de ſes lecteurs, & qui les convainc par la ſeule liaiſon & le ſeul enchaiſnement de ſes principes. On y verra ſa profondeur pour remonter juſqu'aux premiers principes des verités qu'il expoſe, & pour développer toutes les conſequences des

maximes qu'il établit ; ſa ſageſſe & ſa circonſpection pour ne rien avancer de douteux & de nouveau dans la Morale. Enfin, l'on y remarquera par tout, l'attachement inviolable de l'Autheur à la doctrine des ſaints Peres, & la pieté tendre & ſincere qui regnent dans tous ſes ouvrages, & qu'il inſpire à ſes lecteurs.

Peut-eſtre que les perſonnes engagées dans le monde jugeront d'abord ſur le titre de quelques-uns des Traités, qu'ils ne ſont propres que pour les Religieuſes & pour les ames parfaites : mais ſi elles veulent bien examiner avant que de porter ce jugement, elles s'aſſureront par elles-mêmes, que les Traités qui paroiſſent le plus particulierement deſtinés aux perſonnes ſeparées du monde, comme celuy de la Maîtreſſe des Novices, renferment des verités qui conviennent à toute ſorte d'états, & que l'Autheur en donnant les idées de la plus haute perfection, explique très-ſolidement les devoirs

les plus indiſpenſables du Chriſtianiſme.

On a ajoûté aux divers Traités de Monſieur Nicole un écrit ſur les Spectacles, quoiqu'il ne ſoit pas de la même main : mais il meritoit de trouver place dans ce recueil, par la maniere ſolide & lumineuſe dont ce ſujet eſt traité : & il a eſté déja ſi utile à pluſieurs perſonnes, que l'on ne ſçauroit trop contribuer à le mettre entre les mains de tout le monde. Si la modeſtie de l'Autheur n'a pû ſouffrir qu'on le nommaſt icy, ſon zele & ſon amour pour la verité l'ont fait conſentir que l'on répandiſt un écrit que toutes les perſonnes éclairées ont trouvé ſi capable de convaincre l'eſprit, & de toucher le cœur de ceux qui le liront avec attention.

On peut dire qu'en joignant cet ouvrage avec le Traité ſur la comedie, qui eſt dans le 3. tome des Eſſais de Morale, la matiere eſt épuiſée, & que l'on a dans deux écrits très-courts tout

ce qu'il y a de plus fort pour faire connoiſtre le danger des ſpectacles, & combien ils ſont contraires à l'eſprit de la Religion.

L'Ecrit qui a pour titre *Conſiderations pour une ame abbatuë*, que l'on trouvera dans ce recueil, eſt encore d'un autre Autheur que Mr Nicole. Il eſtoit digne de voir le jour, & il n'avoit pas aſſez d'étenduë pour pouvoir eſtre donné ſeparément.

Dieu a répandu tant de benedictions ſur les ouvrages de Monſieur Nicole, que ceux qu'il a chargés de l'execution de ſes volontés croiroient meriter de juſtes reproches, s'ils privoient le public de differens écrits qu'ils ont entre les mains, & qui n'ont point encore eſté imprimés. Ils apporteront donc tous leurs ſoins pour les mettre inceſſamment au jour, & ils aſſurent par avance que le public les trouvera dignes de la reputation de leur illuſtre Ami.

TABLE

DES TRAITÉS CONTENUS dans ce Livre.

DE l'employ d'une Maîtreſſe des Novices.

I. PART. *Maximes chreſtiennes, & propres à ſervir de conſolation aux perſonnes qui ſont engagées dans cet employ, & qui le regardent comme eſtant au-deſſus de leurs forces.* p. 1

II. PART. *Contenant des avis ſur les difficultés particulieres de la conduite des Novices.* 27

Sur les marques generales de vocation. ibid.

Des marques éloignées de vocation.

Deux qualités eſſencielles à une Religieuſe, qui forment une ſolide vocation. 28

Des devoirs eſſenciels à tous les Chreſtiens.

Du précepte de l'amour de Dieu. 34

Premiere condition eſſencielle pour obſerver le précepte de l'amour de Dieu. 37

Seconde condition eſſencielle pour obſerver le précepte de l'amour de Dieu. 41

Que l'amour de Dieu renferme l'obeïſſance à toutes les volontés de Dieu. 45

Que l'obligation d'aimer Dieu comprend l'obligation de n'aimer point le monde. 47

Que le précepte de l'amour de Dieu oblige à tendre à ſe défaire de toute attache. 49

Regle de la temperance, fondée ſur l'obligation d'aimer Dieu. 51
Comment l'amour de Dieu produit l'obligation à la priere, au recueillement, à la mortification, & à la penitence. 52
Autres obligations communes à tous les Chrétiens. 57
Qu'il eſt plus facile de ſe ſauver & de pratiquer les vertus chreſtiennes dans la Religion que dans le monde. 61
La modeſtie. 62
La pureté. 63
La vigilance. 64
Le dégagement d'intereſt. ibid.
De l'exemption de paſſion. 65
La Religion utile pour éviter l'intemperance. 66
La médiſance. ibid.
Les paroles inutiles. 67
Pour connoiſtre ce que Dieu veut en chaque action. 68
Pour ſe guerir de ſes maladies ſpirituelles. 70
Pour pratiquer la penitence neceſſaire pour racheter les pechés. 72
Pour la priere. 73
Qu'il eſt plus facile de ſe priver des creatures, que de ſe moderer dans leur uſage. 74
D'où vient qu'il y a tant de Religieuſes imparfaites. 77
Sur les principaux ſignes de vocation marqués

par ſaint Benoiſt. 81
Sur les marques les plus aſſeurées d'une bonne vocation. 84
Sur l'attrait interieur. 86
Sur le chois des lectures. 90
Sur le peu de profit des bonnes lectures. 96
Sur les continuelles rechutes dans les fautes ordinaires. 97
Sur le peu de ferveur des plus éclairées. 99
Sur les défauts qui ſe rencontrent en celles qui ont de la ferveur & de la docilité. 101
Sur le principe interieur des actions. 105
Sur les Communions. 106
Sur la vigilance continuelle des Maîtreſſes. 110
Sur la conduite qu'elles doivent garder dans les corrections ou reprehenſions. 112
Comment on peut inſpirer aux filles des ſentimens d'amour & de crainte de Dieu. 114
Des moyens de leur inſpirer une pieté ſolide. 116
Des moyens de les conduire à la perfection. 118
DE L'OBEÏSSANCE. 119
DE L'USAGE DU TEMPS. 160
DE LA CONDUITE *que l'on doit garder dans les diviſions de ſentimens qui arrivent entre les perſonnes de pieté.* 186
DES SUPERIEURES. 206
DE LA PREPARATION A LA MORT. 231
COMMENT *on doit ſuivre la volonté de Dieu à l'égard des penſées & des mouvemens dont l'eſprit*

eſt agité. 250

QUE LES *differentes diſpoſitions font juger differemment des mêmes objets.* 259

QU'IL Y A *beaucoup à craindre dans les conteſtations pour ceux même qui ont raiſon.* 272

DES ATTRAITS. 305

DE LA MANIERE *de profiter des nouvelles, & principalement de celles qui regardent les affaires de l'Egliſe.* 319

RESOLUTIONS de quelques difficultés propoſés par une perſonne de pieté.

Sur les tentations. 344

Sur les imaginations. 350

Sur les agitations de l'eſprit dans la priere. 352

Comment profiter de l'Oraiſon. 354

Sur les Communions, comment en uſer. 360

Sur la Confeſſion, comment en uſer. 359

Sur la preſence de Dieu 364

Sur la calomnie. 365

Sur l'humilité. 366

Sur la Meſſe, &c. 367

Sur les Feſtes. 368

Sur les fautes. 369

CONSIDERATIONS *pour une ame abbatuë par une crainte exceſſive.* 372

PENSÉES SUR LES SPECTACLES. 385

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû les Traités ſuivans : De l'employ d'une Maîtreſſe des Novices : De l'obeïſſance : De l'uſage du temps : De la conduite que l'on doit garder dans les diviſions de ſentimens qui arrivent entre les perſonnes de pieté : Des Superieures : De la préparation à la mort : Comment on doit ſuivre la volonté de Dieu à l'égard des penſées & des mouvemens dont l'eſprit eſt agité : Que les differentes diſpoſitions font juger differemment des mêmes objets : Qu'il y a beaucoup à craindre dans les conteſtations pour ceux même qui ont raiſon : Des attraits : De la maniere de profiter des nouvelles, & principalement de celles qui regardent les affaires de l'Egliſe : Reſolutions de quelques difficultés propoſées par une perſonne de pieté : Conſiderations pour une ame abbatuë par une crainte exceſſive : Penſées ſur les ſpectacles. En Sorbonne le 8. Aouſt 1699.

PIROT.

CONTINUATION DES ESSAIS DE MORALE.

DE L'EMPLOY D'UNE MAITRESSE DES NOVICES.

PREMIERE PARTIE.

MAXIMES CHRESTIENNES, & propres à ſervir de conſolation aux perſonnes qui ſont engagées dans cet employ, & qui le regardent comme eſtant au-deſſus de leurs forces.

I.

C'Eſt une maxime fondée ſur les plus certains principes de la Religion chreſtienne, Que nous ne ſommes pas ſeulement e nous-mêmes incapables des gran- es places & des grands emplois, mais

que nous ſommes generalement incapables de toute place, de tout employ, & de tout miniſtere. Il n'y en a point dont nous nous puiſſions acquitter comme il faut, ſans quelque lumiere & ſans quelque bonne volonté. Or nous ne trouvons dans nous-mêmes ni la lumiere, ni la bonne volonté.

Qu'on choiſiſſe les plus vils & les plus rabaiſſés de tous les emplois : ils ont au moins beſoin d'une grande humilité pour s'y ſouſtenir. Or c'eſt s'attribuer un grand talent & une grande vertu que de s'attribuer une grande humilité. C'eſt un grand orgueil que de ſe croire humble.

Il en eſt de même des emplois où il y a beaucoup à ſouffrir. Les grandes ſouffrances demandent une grande patience, & une grande patience eſt un très-grand & très-precieux talent. On doit accepter les ſouffrances quand Dieu nous les envoye ; mais il y auroit de la preſomption & non de l'humilité, ſelon ſaint Chryſoſtome, à les deſirer & à s'y porter.

Il n'y a donc point en effet de place plus ſeure & plus conforme à noſtre foibleſſe, que de n'en choiſir aucune par

nous-mêmes. Toutes celles que nous choiſirions de noſtre propre mouvement, ſeroient clairement au-deſſus de nous, puiſque nous nous en jugerions capables, & que c'eſt une incapacité effective que de s'en croire capable. Ainſi la derniere place qu'il nous eſt recommandé de choiſir, eſt de n'en choiſir aucune par nous-mêmes.

Rien ne nous convient proprement que le neant & l'aveu d'une incapacité generale pour toutes choſes, qui doit faire le fonds de la diſpoſition de toute ame qui eſt veritablement humble, c'eſt-à-dire, qui connoiſt ſa foibleſſe telle qu'elle eſt.

II.

Mais ce ſeroit abuſer de ces principes de l'humilité chreſtienne que de conclure qu'eſtant incapables par nous-mêmes de tout miniſtere, Dieu ne ſçauroit nous en rendre capables en nous y appliquant par ſon chois & par ſa vocation ; car ce ſeroit conclure que ſi nous ſommes foibles, Dieu l'eſt auſſi ; aulieu qu'il eſt eſſenciel à la veritable humilité d'eſtre fortement perſuadée que ſi nous ne pouvons rien par nous-

mêmes, Dieu peut tout par quelque inſtrument qu'il luy plaiſe d'employer.

Il eſt auſſi peu permis de douter de la force de Dieu, que de préſumer de celle de l'homme. C'eſt pourquoy Jeremie s'eſtant excuſé ſur ſa jeuneſſe & ſur ce qu'il ne ſavoit pas parler, d'accepter le miniſtere de prophete auquel il eſtoit appellé, Dieu l'en reprit par ces paroles: (a) *N'alleguez point que vous eſtes jeune; car il faut que vous ailliez partout où il me plaira de vous envoyer, & que vous annonciez tout ce que je vous ordonneray.* Et c'eſt ce qui faiſoit dire à ſaint Paul, (b) qu'*il pouvoit tout en celuy qui le fortifioit.*

(a) Noli dicere: puer ſum; quoniam ad omnia, quæ mittam te, ibis, & univerſa quæcumque mandavero tibi, loquêris. *Jerem.* 1. 7.

(b) Omnia poſſum in eo qui me confortat. *Phil.* 4. 13.

III.

On doit donc regarder comme des tentations également dangereuſes toutes les penſées qui iroient ou à nous donner de la préſomption de nos talens, de nos lumieres, de noſtre vertu, de noſtre prudence, pour faire que nous nous jugions capables de certains emplois; ou qui nous feroient croire au contraire que quelques marques que nous ayons que Dieu nous a mis dans une certaine place & un certain miniſtere, il ne ſçau-

oit nous y ſouſtenir & nous y faire ope-
er noſtre ſalut.

Tout ce qu'il eſt permis à une Reli-
ieuſe de conclure de ſes incapacités,
ſt que par elle-même elle ne doit deſirer
ı rechercher aucun employ, & qu'elle
ıe doit cacher à ſes Superieurs aucun
les défauts qui les pourroient empêcher
le la choiſir, ou les obliger de la dé-
:harger de ce fardeau. Elle doit eſtre
›ien-aiſe que ſes fautes leur ſoient con-
ıuës, & elle doit prendre pour favora-
›le tout ce que l'on peut faire pour
'exclure de quelque place, & croire
ıue ce ſont des moyens dont Dieu ſe
ert pour l'en delivrer. Mais ce ſeroit
›orter trop loin la défiance & la crainte
ıue de ne pas ſuppoſer, au cas que
Dieu l'y laiſſe ou l'y faſſe choiſir, qu'il
›eut ſe ſervir de cet état pour la faire
ıvancer dans la voie de ſon ſalut.

IV.

C'eſt une verité certaine & par la
oy & par la raiſon, que rien n'eſt ſi
›uiſſant pour noſtre ſalut que la pro-
ection & le ſecours de Dieu, & que
ıous ſommes plus aſſeurés au milieu
les plus grands dangers, quand Dieu

nous y protege, que dans les états les plus ſeurs & les plus tranquilles, quand il ne nous protege pas. Nous avons toûjours aſſez de corruption en nous-mêmes pour nous perdre & pour nous faire mourir en tout état : & Dieu a toûjours aſſez de force & de puiſſance pour nous ſouſtenir contre toutes ſortes d'ennemis & dans toutes ſortes de dangers & de tentations. C'eſt ce ſentiment de foy & de verité qui faiſoit dire à David, & qui doit faire dire à tous les Chreſtiens : (a) *Le Seigneur eſt ma lumiere & mon ſalut : qui eſt-ce que je craindray?* (b) *Le Seigneur eſt le protecteur de ma vie : qui eſt-ce que j'ay ſujet d'apprehender ?* (c) *Quand des armées entieres d'ennemis viendroient à m'environner, mon cœur n'en tremblera point.* Toutes ces diſpoſitions ſont eſſencielles à une ame chreſtienne, & il eſt neceſſaire qu'elle les ait dans quelque degré.

(a) Dominus illuminatio mea & ſalus mea ; quem timebo ? *Pſ.* 26. 1.

(b) Dominus protector vitæ meæ : à quo trepidabo ? *Là même.*

(c) Si conſiſtant adverſum me caſtra, non timebit cor meum. *v.* 3.

V.

Mais comme la foibleſſe de nôſtre eſprit eſt telle, qu'encore qu'on ſoit perſuadé en general de ces verités & qu'on les croye par la foy, lors neanmoins que les idées de nos incapacités

& de nos foibleſſes viennent à nous frapper un peu vivement, on ne laiſſe pas de ſe trouver quelquefois l'ame toute couverte de penſées de défiance & de découragement: il eſt bon de ſe fortifier contre cette tentation par diverſes verités ſolides qui en peuvent diminuer l'impreſſion.

Pour rendre ce que je diray plus ſenſible, prenons l'exemple d'une jeune Religieuſe qui auroit eſté choiſie dans un monaſtere reglé pour l'employ de Maîtreſſe des Novices par les perſonnes qui ont droit de faire ce chois ſelon l'ordre de l'Egliſe.

Il faut d'abord ſuppoſer que cette perſonne n'ait recherché cet employ ni directement, ni indirectement, ni par des ſollicitations ouvertes, ni par des adreſſes ſecrettes, ni par des deſirs interieurs. Car on n'auroit alors aucune autre conſolation à donner à une perſonne qui auroit fait quelque pas pour obtenir cette charge, que de luy conſeiller de reconnoiſtre devant Dieu la faute qu'elle auroit faite, & d'employer tous les moyens qui ſeroient en ſon pouvoir pour s'en faire décharger, juſqu'à avouer ſon ambition à ceux qui

l'auroient choiſie. Mais ſuppoſant qu'il n'y a rien eu que de pur & de reglé dans ſa vocation à ce miniſtere, on luy pourroit dire d'abord qu'elle peut trouver dans ſa crainte même un grand ſujet de conſolation & d'aſſeurance : car ce n'eſt pas un petit bien que de ſentir le poids & le danger de ce miniſtere ; & bien loin que cette crainte, quand elle n'eſt pas exceſſive, doive eſtre priſe pour une marque qu'elle n'y eſt pas appellée, on peut dire que c'eſt une des grandes marques d'une vocation legitime, parce que c'eſt une des principales diſpoſitions pour ſe bien acquitter de ce miniſtere & pour y operer ſon ſalut en contribuant à celuy des autres. Ainſi ce n'eſt pas m'éloigner de mon deſſein d'augmenter encore cette crainte en luy repreſentant l'extrême conſequence de cette charge.

V I.

Dieu ayant attaché l'éternité des biens & des maux des ames à l'uſage qu'elles font de cette vie, il a en quelque ſorte attaché le bon ou le mauvais uſage de cette vie à l'égard des Novices, à ce petit eſpace de temps durant

lequel elles ſe préparent à embraſſer l'état de la vie Religieuſe; puiſque tou:e la ſuite de leurs actions répond d'or-linaire à ce temps de préparation, & qu'il eſt auſſi rare qu'une Religieuſe qui a paſſé, comme il faut, le temps de on noviciat, ſe démente dans la ſuite, qu'il eſt rare qu'une autre qui ſeroit nal entrée dans cette profeſſion ſi ſainte, épare bien ſincerement dans la ſuite es défauts de ce temps de préparation. l y a un cours ordinaire & un ordre :ommun dans la grace. Or cet ordre ſt que l'on continue comme l'on a :ommencé, & que de mauvais com-nencemens ſont d'ordinaire ſuivis d'une ie molle & relâchée.

VII.

Rien n'eſt donc plus conſiderable dans n monaſtere que la charge de regler & de former des Novices. Rien n'a lus de liaiſon avec le ſort éternel de es ames. Souvent ce qui decide de leur :eption ou de leur excluſion, decide e leur éternité. Or rien n'a plus de a:t à cette deciſion que la bonne ou mauvaiſe conduite de celle qui les o uverne en qualité de Maîtreſſe des

Novices. Comme elle les peut ſouſtenir par ſa lumiere & par ſa charité, elle les peut auſſi renverſer par ſon imprudence.

Les Novices peuvent eſtre regardées comme des perſonnes qui marchent dans un chemin étroit & gliſſant tout entouré de précipices. Si on les heurte mal à propos, on les fait ſouvent gliſſer & tomber dans les abyſmes qui les environnent : & au contraire en les ſoûtenant dans ces mauvais pas, on les en peut préſerver.

Il faut qu'une charitable Maîtreſſe des Novices en mene les unes par la main, & qu'elle releve les autres. Il faut qu'il n'y ait rien en elle qui leur ſoit une occaſion de chute.

Enfin il faut qu'il n'y ait rien en elle que d'édifiant & de capable d'affermir les ames dans la voie de leur vocation.

VIII.

Elle ne les peut ſervir que par la parole, ſous laquelle on doit comprendre les actions qui eſtant expoſées aux yeux ſont des eſpeces de paroles, puiſqu'elles forment des impreſſions &

excitent des penſées & des mouvemens. C'eſt par la parole priſe dans cette étenduë qu'elle doit tâcher de remedier à leurs plaies interieures. Mais combien l'application de ce remede eſt-elle dangereuſe ? En parlant aux ames, on parle à des perſonnes qu'on ne voit point, & qu'on ne connoiſt point, les penſées & les mouvemens des ames nous eſtant inconnus. Ce qu'on en connoiſt par leur propre témoignage, n'eſt preſque rien, parce qu'elles ne ſe connoiſſent pas elles-mêmes, & que ſouvent elles mettent leur adreſſe à ſe déguiſer à elles-mêmes & aux autres. On applique donc à l'aveugle les remedes de la parole. Ainſi cette parole dans la bouche de celle qui inſtruit & qui reprend, eſt comme une épée qu'on remueroit dans un lieu tenebreux au hazard de bleſſer ceux qui y ſont. On ne ſçait ſi le remede qu'on leur preſente, convient à la qualité ou à la grandeur du mal. On agit ſouvent au hazard, & tout ce que peut faire une Maîtreſſe, quelque habile qu'elle ſoit, eſt de recommander beaucoup à Dieu le ſuccès de ſes paroles.

IX.

Il n'y a donc que trop de ſujet de crainte pour une perſonne qui ſe trouve en cette place : & bien loin de blâmer ces ſentimens, on croiroit au contraire les devoir exciter s'ils n'eſtoient pas aſſez vifs ; parce qu'ils ſont utiles pour humilier l'ame, pour la rendre plus vigilante & plus appliquée à tous ſes devoirs. On peut même dire que cette crainte eſt un preſervatif contre la principale tentation de cet état ſur laquelle il eſt important d'eſtre en garde, parce qu'on ne l'évite qu'en veillant continuellement pour s'en garantir.

Cette tentation eſt que quelque terrible que ſoit cet employ eſtant conſideré par les yeux de la foy ; quand on le regarde neanmoins par les yeux de la nature, il y a bien des choſes qui contentent l'amour-propre. Le chois qu'on fait d'une Religieuſe pour l'y appliquer, luy peut plaire ; parce que c'eſt une marque de la conſideration que l'on a pour elle, & de l'eſtime que l'on fait de ſon eſprit & de ſa vertu.

Toutes les fonctions de ce miniſtere

ont quelque choſe de dangereux, parce que ce ſont toutes fonctions où il faut parler ſoit en inſtruiſant, ſoit en reprenant. Or il y a une élevation ſecrette attachée à la parole. C'eſt pourquoy ſaint Auguſtin craignoit pour luy-même ce danger dans l'obligation où il eſtoit de parler & d'enſeigner, & il portoit envie au bonheur de ceux qui ne ſont chargés dans l'Egliſe que d'écouter les verités qu'on leur prêche. Saint Benoiſt a eu même tant de crainte de l'élevation ſecrette qui naiſt de la parole, qu'encore qu'il ſemble que celuy qui lit dans un refectoir, ait très-peu de part à ce qu'il lit, puiſque ce ſont les paroles d'un autre qu'il ne fait que prononcer, il a cru neanmoins qu'en entrant dans cet office il s'y falloit préparer par une priere particuliere, où l'on demandaſt à Dieu qu'il éloignaſt de nous l'eſprit de vanité qui s'y peut gliſſer. Il peut donc fort bien arriver qu'après avoir accepté cette charge avec repugnance, on s'y accoûtume peu à peu, & qu'on vienne même à s'y plaire.

..... & auferat ſpiritum elationis.

Or rien n'eſt plus capable d'empêcher ce mauvais effet que les vûës de

foy qui nous découvrent & nous font ſentir les dangers de cet employ. Et c'eſt pourquoy bien loin de les éloigner de ſon eſprit, il faut quelquefois s'y appliquer à deſſein, afin d'operer ſon ſalut avec crainte & tremblement.

X.

Cependant comme il peut y avoir auſſi du danger dans ces ſentimens de crainte, s'ils eſtoient trop violents, & que l'excès en pourroit porter les ames au trouble, au découragement & à la défiance, il eſt neceſſaire de ſe fortifier contre cette tentation par les raiſons que la verité peut fournir ſur ce ſujet. Car ſi la verité nous fait craindre, la verité a auſſi la force de nous raſſeurer & de nous fortifier contre les excès de crainte que l'imagination pourroit cauſer.

Et premierement il eſt clair qu'il ne faut jamais ſe laiſſer aller à certaines craintes vagues & confuſes, dont nous ne ſçaurions marquer le fondement. Car il n'y a perſonne qui ne puiſſe eſtre agité & inquieté de ces ſortes de craintes, s'il s'y laiſſe aller, quelque aſſeurance qu'il puiſſe avoir d'ailleurs de

ſa vocation, & quelque ſujet qu'il ait d'eſperer le ſecours de Dieu dans l'exercice de ſon miniſtere. Ces ſortes de traintes ſont donc de manifeſtes tentations, & elles portent ſur le front le caractere de fauſſeté. Comme elles pourroient porter les plus ſaints au découragement & au trouble, elles n'y doivent porter perſonne. Car eſtant certain qu'il y a des perſonnes que Dieu veut dans cet employ, toute crainte qui iroit à en éloigner tout le monde, ne doit émouvoir perſonne : & la volonté de Dieu eſt claire à noſtre égard, quand nous ſentons des troubles de cette nature. Il veut que nous n'adherions point à ces craintes vagues, que nous n'y ayons aucun égard, & que nous les regardions comme de pures tentations, puiſque quand nous ſerions obligés de ſortir de cet état, ce ne devroit pas eſtre par ces ſortes de raiſons.

XI.

Mais ſi les craintes qui nous troublent & nous découragent, ſont fondées ſur des défauts particuliers que nous connoiſſions en nous, ſur l'experience de certaines foibleſſes, ſur le peu

de ſuccès de noſtre travail, & ſur des raiſons ſemblables : il eſt bon de conſiderer ſur cela que le ſuccès de ce miniſtere n'eſt pas toûjours proportionné à la grandeur des talens naturels. Il y en a qui n'y ont aucun ſuccès avec des qualités très-eminentes : & Dieu donne ſouvent un ſuccès très-heureux à des perſonnes très-peu éclairées & très-peu habiles, lorſqu'elles recompenſent ces défauts par beaucoup de bonté & d'humilité. Le progrès des ames ſous la conduite d'une Maîtreſſe des Novices dépend principalement de la grace & de la benediction de Dieu, & Dieu l'attache bien plus ordinairement à la vertu interieure & à l'humilité ſincere de cette Maîtreſſe, qu'à ces qualités humaines, qui font ſouvent des effets contraires à ceux qu'il ſembleroit qu'on auroit lieu d'en attendre. Je dis même que ce ſuccès ne dépend pas entierement des fautes de conduite où elle peut tomber. Car Dieu peut reparer ces fautes dans elle-même par la ſincere humilité qu'elle en conçoit, & en reparer auſſi les mauvais effets dans celles qu'elle conduit. La vertu veritable jette d'ordinaire un certain éclat qui

fait une impreſſion ſecrette ſur les cœurs & qui les emporte malgré les nuages que les fautes & les défauts y peuvent apporter. Si donc la Maîtreſſe des Novices en eſt plus humble par les fautes qu'elle connoiſt en elle, elle en devient auſſi plus capable de gagner le cœur de ſes Novices : & comme elle ne s'en doit pas décourager à l'égard de Dieu, elle ne s'en doit pas auſſi décourager à l'égard de celles qu'elle conduit. Dieu qui veut operer le ſalut des ames, en les ſoumettant à d'autres qui ont des lumieres & une vertu bornées, n'abandonne pas ſon ouvrage pour les défauts de celles qu'il emploie à ce miniſtere, & ſouvent il ſe ſert de ces défauts mêmes pour ſanctifier & celles qui conduiſent, & celles qui ſont conduites.

XII.

Quand une Religieuſe eſt vraiment ſincere, & qu'elle a une intention veritable de travailler à ſe corriger de ſes défauts, c'eſt un commencement de grace pour elle que de ſe trouver dans un état qui la preſſe & qui la ſollicite de s'en corriger : & l'on peut dire que l'obligation particuliere que Dieu luy

impoſe de s'appliquer à ſe perfectionner pour ſervir les autres, luy doit eſtre un fondement legitime d'eſperer que Dieu luy accordera ce qu'elle luy demande, ſelon cette maxime de ſaint Auguſtin : *L'obligation de faire charité à d'autres, eſt ſouvent un merite pour en obtenir pour ſoy-même.* Aulieu donc de ſe troubler de ſes défauts, elle doit concevoir plus d'eſperance que Dieu l'en corrigera, non ſeulement pour elle-même, mais pour les ames qui luy ſont commiſes ; puiſque les prieres qu'elle fera pour en obtenir la delivrance, ſeront fondées ſur l'intereſt des ames dont Dieu luy aura donné la charge. Et comme elle exerce ce miniſtere par l'ordre de Dieu, elle a droit d'eſperer que Dieu luy accordera ce qui eſt neceſſaire pour l'exercer comme il faut, non ſelon ſa propre ſatisfaction, mais ſelon ſa volonté ſainte ; ce qui ſuffit.

Sæpè officium impertiendi meritum eſt accipiendi.

XIII.

Si elle eſt auſſi attentive qu'elle doit l'eſtre au bien de ſon ame, elle trouvera dans ſon employ même une infinité de moyens de ſe perfectionner & de ſe corriger de ſes propres défauts,

en travaillant à corriger ceux des autres. Car quelque differens que puiſſent eſtre les défauts de ces ames, de ceux qu'elle peut reconnoiſtre en ſoy, ils luy en peuvent neanmoins ſervir d'images, & elle peut s'appliquer à elle-même tout ce qu'elle leur peut dire. Les défauts de ces Novices naiſſent d'ordinaire de l'imperfection de leur lumiere, & de ce qu'elles ne voyent qu'imparfaitement le bien, & qu'elles regardent au contraire comme importantes les bagatelles qui les occupent. Or les défauts des perſonnes plus avancées n'ont pas d'autre ſource que celle-là. Nous ne connoiſſons point aſſez le néant & la vanité de tous les attachemens humains, & nous ne ſommes point aſſez penetrés de la grandeur de tout ce qui regarde Dieu & noſtre ſalut. C'eſt ce qui fait que nous deſirons foiblement le bien, que nous nous éloignons foiblement du mal, & que nous n'avons pas l'ardeur neceſſaire pour accomplir parfaitement toutes les volontés de Dieu ſur nous.

XIV.

Une Novice imparfaite eſt d'ordi-

naire trop dépendante du jugement de ſa Maîtreſſe. Elle ſonge plus à la contenter qu'à contenter Dieu : & il nous arrive ſouvent de même d'eſtre attachés aux jugemens des hommes, de nous occuper de leurs penſées aulieu de ſonger uniquement à ſatisfaire Dieu de qui nous dépendons uniquement & en ce monde & en l'autre ; les hommes ne pouvant rien ſur nous qu'autant que Dieu leur permet d'exercer ſur nous l'authorité qu'il leur donne, & n'eſtant à noſtre égard que miniſtres de ſa puiſſance dont nous ne devons rien apprehender d'injuſte. Ainſi toutes les inſtructions qu'elle donnera à ſes Novices, doivent eſtre accompagnées d'un aveu interieur de ſon propre aveuglement & de ſes propres tenebres. Elle doit reconnoiſtre qu'elle eſt une aveugle qui conduit d'autres aveugles ; qu'elle ne les ſçauroit reprendre d'aucun défaut, dont elle ne ſoit elle-même ou coupable ou capable : & ſi cette reconnoiſſance eſt ſincere, toutes les inſtructions qu'elle leur donnera & les fautes dont elle les reprendra, luy donneront moyen de diverſifier ſes mouvemens interieurs d'humilité & de penitence. Nous ayons

toûjours ou les mêmes défauts ou de fort ſemblables, ce qui nous donne un ſujet legitime d'en demander pardon à Dieu. Et quand Dieu nous en auroit entierement preſervés, cette preſervation même eſt une grace qui nous convainc que nous eſtions par nous-mêmes capables des mêmes défauts & des mêmes pechés.

XV.

Les Novices imparfaites ſont ſujettes à s'occuper du ſoin de diminuer, d'excuſer, de diſſimuler leurs fautes: & en agiſſant ainſi, aulieu de les diminuer, elles les augmentent aux yeux de Dieu, & ſouvent à ceux des perſonnes dont elles dépendent. Qui eſt-ce qui eſt exemt entierement de cette foibleſſe, & qui ne regarde dans ces fautes que l'offenſe de Dieu, & n'apprehende point l'humiliation qui luy en revient, qui l'accepte au contraire de bon cœur, & par un amour de la juſtice, & qui pour reparer ſes fautes à l'égard de Dieu, eſt bien-aiſe d'en porter devant les hommes la confuſion qu'elles meritent?

Les enfans découvrent clairement

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

l'averſion qu'ils en ont ; mais ſouvent la raiſon plus avancée ne ſert qu'à nous fournir plus d'adreſſe pour nous ſouſtraire à l'humiliation qui pourroit guerir & reparer nos fautes & nos défauts.

XVI.

Les gens du monde deviennent d'ordinaire ménagers quand ils ſe voyent chargés d'enfans ; & la neceſſité de pourvoir à leur ſubſiſtance & à leur établiſſement les rend tout autrement attentifs à leurs affaires. Il faut qu'une Maîtreſſe des Novices entre ſpirituellement dans cet eſprit, & que Dieu luy faiſant l'honneur de l'aſſocier au ſoin de ſes enfans & de l'en rendre mere, elle ſe prive pour leur bien de toutes les vaines ſatisfactions & des ſens & de l'eſprit, qu'elle les regarde comme n'eſtant plus pour elle, & qu'elle ménage pour ſes Novices par une ſainte avidité tout ce qu'elle pourra ramaſſer de bonnes œuvres, qu'elle theſaurize pour elles, & que leurs beſoins luy ſoient une occaſion de s'enrichir.

XVII.

Cette diſpoſition vraiment digne d'u-

ne mere, aulieu de luy permettre de perdre le temps en de vaines lamentations, la portera à une activité genereuſe pour s'enrichir de toutes les vertus qu'elle pourra recueillir dans ſon chemin; & ſi elle y eſt bien attentive elle en trouvera des occaſions à tout moment.

Toutes les fautes des perſonnes qui luy ſont commiſes la feront entrer dans un eſprit de penitence & d'un ſaint gemiſſement par lequel elle ſe croira obligée de ſatisfaire à Dieu pour elles. Leurs beſoins luy inſpireront un eſprit de priere, pour demander à Dieu pour elles ce qu'elles ne luy demandent pas aſſez, & pour ſuppléer par l'ardeur des ſiennes à la tiedeur & à l'imperfection des leurs. Les retardemens de leur gueriſon luy donneront lieu de pratiquer la patience, ſans laquelle il ne ſçauroit y avoir de vertu parfaite. Elle exercera la charité & la compaſſion dans leurs maux ſpirituels & corporels; & enfin elle ſera perſuadée qu'elle eſt obligée d'avoir toutes les vertus qu'elle leur ſouhaitera; & le beſoin qu'elles en auront luy ſera un puiſſant aiguillon pour les pratiquer elle-même, afin de leur en donner l'exemple.

XVIII.

La conduite qu'elle doit tenir ſur ſes Novices, luy peut auſſi ſervir de modelle de celle dont elle doit uſer à l'égard d'elle-même. Elle ne ſe doit jamais laſſer de les porter à la vertu, & de tâcher de les faire avancer dans la pieté; mais ſans s'impatienter du peu de progrès qu'il luy ſemble qu'elles y font parce qu'elle ne ſçait dans le fond s'il ne leur eſt point utile d'eſtre imparfaites pour quelque temps, afin d'être plus humbles & de n'avoir rien en elles qui leur puiſſe donner de la complaiſance.

Elle doit avoir les mêmes penſées ſur elle-même. Elle doit travailler avec ardeur & fidelité à ſa perfection, mais ſans s'impatienter des retardemens de Dieu. Et quoiqu'elle doive croire que ce ſont ſes negligences qui arreſtent les graces de Dieu, elle doit neanmoins reconnoiſtre en même-temps que c'eſt peut-eſtre par un conſeil de miſericorde que Dieu la laiſſe dans un état qui l'humilie, & qu'il ne luy accorde pas des vertus dont elle pourroit abuſer. Ainſi ces foibleſſes mêmes qui luy cauſent

ſent de la crainte, luy pourront ſervir de conſolation, par le bien que Dieu en tire pour la preſerver d'une maladie plus dangereuſe.

XIX.

Il n'y a donc rien dans ſon état qui la doive porter dans un excès de crainte & de découragement. S'il eſt beaucoup au-deſſus de ſes forces, il n'eſt pas au-deſſus de celles de Dieu, qu'une legitime vocation luy donne droit d'eſperer. S'il a des dangers, il a auſſi des ſecours particuliers : s'il a d'extrêmes difficultés, il a des avantages conſiderables pour la pratique de la vertu. Et dans cette compenſation d'avantages & de deſavantages, elle a toute ſorte de raiſon de s'en remettre à Dieu avec confiance. Il eſt vray que dans l'état où elle eſt, elle a beaucoup plus beſoin de nourriture qu'une autre; parce qu'elle doit en avoir & pour elle-même & pour les ames qui luy ſont commiſes, & qu'à l'exemple des nourrices, elle doit en quelque ſorte manger pour elle & pour celles qu'elle doit nourrir : mais elle doit eſperer auſſi que Dieu qui aime ces ames, aura égard à leur

beſoin, & qu'il luy donnera ce qu'elle leur doit diſtribuer. Il eſt leur paſteur comme il eſt le ſien, & en l'obligeant par l'employoù il l'a miſe,de les nourrir de ſa verité, il s'eſt engagé à l'en nourrir elle-même. Elle peut donc dire avec le Pſalmiſte : *Le Seigneur eſt mon paſteur, & rien ne me manquera ; il m'a établie dans des pâturages abondans :* & en ſe repoſant ſur ſon ſein, appliquer tout ſon eſprit à s'acquitter de ſon employ avec le plus de fidelité qu'elle pourra.

Dominus regit me,& nihil mihi deerit ; in loco paſcuæ ibi me collocavit. *Pſ.* 22.1.

SECONDE PARTIE,

CONTENANT DES AVIS ſur les difficultés particulieres de la conduite des Novices.

APrès avoir marqué juſqu'icy les vûës qui me ſont venuës dans l'eſprit ſur les difficultés generales de l'employ de Maîtreſſe des Novices, j'ay cru que pour ſatisfaire plus pleinement les perſonnes qui ont deſiré de moy ce petit traité, je devois encore m'en propoſer de particulieres, qui compriſſent plus en détail ce qu'il y a d'embarraſſant dans la conduite des Novices. Et pour les faire mieux entendre, je les reduiray à certaines difficultés préciſes.

I. DIFFICULTE'.

Sur les marques generales de vocation.

On trouve dans la plûpart des filles qui entrent au Noviciat une très-grande ignorance : & quoique preſque toutes faſſent paroiſtre un deſir ardent d'eſtre Religieuſes, elles ne ſavent pas

trop pourquoy elles le desirent, ni ce que c'est que la vie Religieuse.

Souvent, ce qui est encore pis, elles en ont une idée si basse, qu'elle ne leur découvre aucun des devoirs essenciels de cet état. Elles sortent presque toutes du monde sans instruction, & quoiqu'elles se flattent d'y avoir mené une vie innocente, cette vie innocente se reduit presque à une exemption de crimes grossiers, quoique leur vie se soit passée dans l'inutilité, dans la paresse, dans l'amour du plaisir, dans l'oubli de Dieu, & dans les embarras domestiques, sans avoir encore pensé à travailler serieusement à leur salut. Il est clair qu'une Maîtresse des Novices doit s'appliquer à remarquer dans ces personnes les signes qu'elles peuvent avoir de vocation. Mais quelles marques en peut on trouver dans des filles ainsi disposées?

RE'PONSE.

Des marques éloignées de vocation.

Deux qualités essencielles à une Religieuse, qui forment une solide vocation.

On ne sçauroit certainement trouver,

dans tout ce qu'on vient de dire, des marques ſuffiſantes & prochaines de vocation à la vie Religieuſe. On y en peut neanmoins remarquer d'éloignées; c'eſt-à-dire, qu'il paroiſt dans ces perſonnes lors même qu'elles ne ſont que dans cet état, des traces d'un regard favorable de Dieu ſur elles, qui donne lieu d'eſperer que Dieu leur pourra donner une veritable vocation par les exercices qu'on fait pratiquer aux Poſtulantes & aux Novices.

On doit compter pour quelque choſe que Dieu leur ait fait concevoir le deſſein de renoncer au mariage & à la vie du ſiecle, & qu'il leur ait procuré l'entrée d'un monaſtere reglé. Il n'eſt pas toûjours neceſſaire que cette entrée ſoit precedée par une vocation parfaite: il ſuffit que les filles y arrivent par degrès dans le monaſtere même; pourvû que dans le temps de leur foibleſſe & de leur imperfection, elles ne nuiſent point aux autres. Si ces perſonnes n'ont encore que des idées baſſes & confuſes de la vie Religieuſe, elles y connoiſſent neanmoins déja la ſeparation de la vie du monde, la ſuite des exercices qu'elles y voyent pratiquer, la

lecture perpetuelle, & l'on ne doit pas deſeſperer que Dieu ne les porte plus avant par les inſtructions qu'on leur donnera.

Il faut donc éviter deux choſes à l'égard des filles qui ne ſont encore que dans cette diſpoſition imparfaite: L'une de mépriſer trop ces préparations éloignées à la grace de la vocation, & d'exiger qu'elles ayent d'abord toute la lumiere qui leur eſt neceſſaire pour eſtre reçûës à la profeſſion Religieuſe: L'autre de ſe contenter trop facilement de ces diſpoſitions imparfaites, & de les admettre à l'engagement des vœux, lorſque Dieu ne leur a pas encore donné les diſpoſitions eſſencielles pour les faire ſans temerité.

Il faut donc qu'une Maîtreſſe des Novices regarde ces ſortes de perſonnes, lorſqu'elles ne ſont encore que dans ce degré, comme une matiere informe ſur laquelle Dieu luy ordonne de travailler pour leur ouvrir les yeux ſur ce qu'elles ne voyent point aſſez; pour leur faire deſirer ce qu'elles ne deſirent pas aſſez; & enfin pour leur faire pratiquer les exercices qui leur pourront attirer la grace d'une parfaite vocation.

Mais pour cela il eſt neceſſaire qu'elle ait elle-même l'idée qu'elle doit avoir de la vie Religieuſe, afin de les en inſtruire, & de pouvoir diſcerner dans la ſuite ſi elles ont obtenu de Dieu les qualités qui y ſont eſſencielles, en quoy doit conſiſter la principale partie de ſon miniſtere.

Il faut donc ſavoir qu'une vraie Religieuſe n'eſt autre choſe qu'une vraie Chreſtienne, qui dans la reſolution d'operer ſon ſalut par l'accompliſſement des devoirs eſſenciels du chriſtianiſme, choiſit la pratique des conſeils evangeliques& des vœux communs à toutes les Religieuſes, & les obſervances particulieres de la regle qu'elle embraſſe, comme des moyens plus faciles & plus ſeurs pour garder les préceptes qui ſont neceſſaires à tous les Chreſtiens pour eſtre ſauvés.

Car il ne s'y faut pas tromper, la prétention d'une vraie Religieuſe n'eſt que d'eſtre une vraie Chreſtienne, une vraie fille de Dieu, un vrai membre de JESUS-CHRIST. Elle ne deſire que d'avoir place dans le corps de JESUS-CHRIST, & par ce corps place dans le ciel où perſonne n'entrera qui ne

ſoit membre de JESUS-CHRIST. La perfection où elle tend conſiſte dans l'accompliſſement des préceptes communs à tous les Chreſtiens, & qui ſont eſſenciels au ſalut. Car la perfection où elle tend, n'eſt que la perfection de la charité, qui n'eſt jamais de conſeil, comme ſaint Thomas l'enſeigne. Il n'y a rien de plus parfait que d'aimer Dieu de tout ſon cœur, & de n'aimer point le monde. Or ce ſont-là des devoirs communs à tous les fidelles. Les exercices particuliers aux Religieuſes ne tendent qu'à obſerver plus facilement ces devoirs eſſenciels : & s'ils en rendoient la pratique plus difficile, ce ſeroit une imprudence de s'y engager.

Il s'enſuit de là qu'afin qu'on puiſſe juger qu'une fille qui témoigne quelque deſir de la vie Religieuſe, y eſt veritablement appellée, il faut qu'elle ait deux diſpoſitions : L'une qu'elle ait un deſir veritable & effectif de mener une vie chreſtienne, par la pratique de tous les commandemens de Dieu neceſſaires au ſalut : L'autre que connoiſſant la facilité que donne la vie Religieuſe par la pratique des conſeils evangeliques pour obſerver ces devoirs eſ-

ſenciels, elle deſire ſincerement de s'y engager par les vœux. Car, ſans cette perſuaſion, il n'y auroit pas lieu de croire que l'engagement qu'elle contracteroit dans ſa profeſſion euſt beaucoup de fermeté.

Il faut donc premierement qu'une Maîtreſſe des Novices les inſtruiſe exactement des devoirs eſſenciels du Chriſtianiſme ; qu'elle s'aſſeure, autant qu'elle peut, ſi elles les obſervent, & ſi elles ſont bien affermies dans la reſolution de les obſerver toute leur vie, quoy qu'il leur en puiſſe couſter. Secondement, qu'elle leur faſſe connoiſtre comment les vœux de Religion & les exercices de la vie Religieuſe contribuent à obſerver avec plus de facilité les préceptes neceſſaires. Et comme c'eſt-là ſon principal employ, & les deux principales marques de la vocation à l'état Religieux ; je ne croy pas inutile d'expliquer ces deux points avec plus d'étenduë que les autres.

Premier Point.

Des devoirs eſſenciels à tous les Chreſtiens.

§. I.

Du précepte de l'amour de Dieu.

IL ſuffit pour faire comprendre le premier de ces deux points, de repreſenter en abregé ce qui eſt renfermé dans le premier & le principal des commandemens, qui eſt celuy d'aimer Dieu. Car le précepte de l'amour de Dieu comprenant celuy de l'amour du prochain, & l'amour de Dieu & du prochain comprenant toute la loy & tous les commandemens neceſſaires au ſalut, l'intelligence du précepte de l'amour de Dieu & des ſuites qui en dépendent, peut donner une ſolide connoiſſance de tous les devoirs eſſenciels de la vie chreſtienne.

Et pour cela il eſt bon de ſuppoſer une doctrine expreſſément enſeignée par ſaint Thomas. C'eſt que non ſeulement le précepte de l'amour de Dieu eſt le plus indiſpenſable de tous les

préceptes, mais que la perfection eſſencielle du Chreſtien conſiſte à l'accomplir. Car l'amour de Dieu, dit ſaint « Thomas, ne nous eſt point commandé « ſelon une certaine meſure, & juſqu'à « un certain degré au-delà duquel le reſte « ne ſoit que de conſeil; mais il nous eſt « commandé dans toute ſon étenduë, « comme il eſt marqué par les paroles du « précepte même: *Vous aimerez le Seigneur voſtre Dieu de tout voſtre cœur.* « Les conſeils ne ſervent donc que d'inſtrument pour l'accomplir | parfaitement entant qu'ils oſtent les empêchemens, comme le mariage, l'occupation « des affaires ſeculieres, & autres choſes « ſemblables qui peuvent nuire à la perfection de l'amour de Dieu. «

C'eſt ce qui fait dire à un autre * Saint, « Que la meſure d'aimer Dieu, eſt de « l'aimer ſans meſure. « * *S. Bernard.*

Mais il n'eſt point neceſſaire, dit ſaint « Auguſtin, de demander aux hommes « quelle eſt leur opinion ſur ce ſujet. Il « vaut mieux écouter les oracles de Dieu, « & ſoumettre nos foibles raiſonnemens « à la majeſté des arreſts divins. Voyons « quelle eſt la maniere de vie que noſtre « Seigneur nous a preſcrite dans l'Evan- «

» gile. Ecoutons quelle fin, mon Sau-
» veur, vous nous avez ordonné d'a-
» voir dans la poſſeſſion de tous les
» biens : & il n'y a point de doute que ce
» ne ſoit le but où vous nous comman-
» dez de tendre avec une ſouveraine affe-
» ction. *Vous aimerez*, dit-il, *le Seigneur*
» *voſtre Dieu.* Dites-moy encore je vous
» prie, mon Sauveur, combien je le dois
» aimer, car je crains d'eſtre plus ou
» moins embraſé de l'amour de mon
» Dieu que je ne dois. *Vous l'aimerez*, me
» dit-il, *de tout voſtre cœur.* Ce n'eſt pas
» aſſez : *De toute voſtre ame.* Ce n'eſt
» pas encore aſſez : *De tout voſtre eſprit.*
» Que voulez-vous davantage ? Pour
» moy je voudrois peut-eſtre quelque
» choſe de plus, ſi je croyois qu'il y puſt
» avoir rien au-delà

Neanmoins comme cette doctrine de l'étenduë de l'amour de Dieu pourroit effrayer les ames & leur perſuader qu'elles ne peuvent eſperer le ſalut, parce qu'elles ne ſçauroient accomplir ce commandement dans toute ſon étenduë, il faut ſavoir que ces mêmes Saints qui nous la propoſent, reconnoiſſent qu'on n'eſt pas criminel ni exclus de la grace pour ne poſſeder pas l'amour

de Dieu dans cette haute perfection, mais qu'ils exigent ſeulement comme neceſſaires au ſalut deux conditions qu'ils regardent comme eſſencielles.

§. II.

Premiere condition eſſencielle pour obſerver le précepte de l'amour de Dieu.

La premiere eſt d'avoir le cœur veritablement embraſé de quelques flammes de cet amour, parce que nous ne « ſçaurions eſtre vrais hommes, comme « dit excellemment le ſaint Evêque de « Geneve, ſans avoir inclination d'aimer « Dieu plus que nous-mêmes, ni vrais « Chreſtiens ſans pratiquer cette incli- « nation. Et cet amour, ainſi qu'a dit le « même autheur, ſuffiſant à un chacun « & neceſſaire à tous pour eſtre ſauvés, « ne conſiſte pas ſeulement à aimer Dieu « plus que noſtre propre vie, mais auſſi « à l'aimer generalement, abſolument, « & ſans exception quelconque, plus que « tout ce que nous affectionnons, ou « pouvons affectionner : enſorte que l'a- « mour de Dieu prévale ſur tous nos « amours, & regne ſur toutes nos paſſions. « Cette derniere parole nous donne une

inſtruction très-importante pour connoiſtre ſi nous ſommes veritablement dans cet amour de Dieu neceſſaire pour le ſalut. Car comme nous voyons que dans le cœur des enfans du ſiecle, il y a d'ordinaire une paſſion dominante ſur toutes les autres, qui fait que nous eſtimons les uns avares, les autres ambitieux, les autres vains, les autres voluptueux, les autres vindicatifs, ſelon que l'amour des richeſſes, ou de la grandeur, ou de la gloire, ou de la volupté, ou de la vengeance domine dans leur eſprit: (ce que nous jugeons par leurs actions, par leurs deſſeins, par leurs occupations, & par toute la conduite de leur vie que chacun d'eux rapporte à ſa fin particuliere, & à cette affection principale qui s'eſt renduë la maiſtreſſe de ſon cœur:) ainſi à plus forte raiſon, nous ne devons point penſer qu'un homme ſoit à Dieu & qu'il ſatisfaſſe à cette obligation, hors laquelle il n'y a point de ſalut, d'aimer Dieu plus que luy-même, ſi la premiere & la plus forte de toutes ſes affections n'eſt de ſervir Dieu: & nous n'avons pas ſujet de le croire, ſi le principal de ſa vie, de ſes emplois & de ſes préten-

tions ne tend à Dieu ; puiſque l'amour que nous luy devons porter n'eſt point ſeulement un amour de parole & de penſée, mais d'effet & d'action. Et nous ne pouvons pas nous imaginer que cela ſoit ſans nous vouloir tromper nous-mêmes, ſi nous voyons au contraire que la vie, les actions, & les deſſeins de cette perſonne n'ont pour objet que le monde & la vanité du ſiecle, & que les choſes de Dieu ne ſont que la moindre & la plus negligée de ſes occupations. Cette importante verité eſt le fondement de ce que les Peres nous enſeignent, que les maximes de l'Evangile qui paroiſſent les plus rudes & les plus ſeveres, comme de quitter tout ſon bien pour ſuivre JESUS-CHRIST ; d'abandonner pere, mere, freres, ſœurs, femme & enfans ; de donner ſon manteau à celuy qui nous veut prendre noſtre robe ; de tendre la jouë à celuy qui nous aura donné un ſoufflet, & d'aller deux lieuës avec celuy qui nous aura voulu contraindre de marcher avec luy une lieuë, ſont de neceſſité & de commandement abſolu en les conſiderant dans la préparation du cœur, ce qui n'eſt pas ſi peu de choſe que l'on s'imagine,

puiſque cela nous oblige à avoir toûjours dans le fond du cœur cette veritable & ſincere diſpoſition de perdre toutes les choſes qui nous ſont les plus cheres, & de ſouffrir les plus grandes indignités, plutoſt que de perdre JESUS-CHRIST, & par conſequent plutoſt que de commettre le moindre peché mortel, puiſqu'il n'y en a point qui ne nous le faſſe perdre, & qui ne le tuë, pour ainſi dire, dans noſtre ame.

Voilà à quoy tous les Chreſtiens generalement ſont obligés par ce commandement éternel & immuable dont Dieu même ne peut pas diſpenſer les hommes, qui eſt le commandement de ſon amour.

Ce n'eſt donc pas un conſeil de bienſeance, mais le plus étroit, & le plus indiſpenſable de tous les commandemens : D'aimer Dieu plus que toutes choſes, & de telle ſorte que cet amour regne ſur toutes nos paſſions & ſoit veritablement l'affection dominante de noſtre cœur, comme l'amour des grandeurs du monde ou des richeſſes periſſables eſt l'affection dominante dans le cœur d'un ambitieux ou d'un avare. Et c'eſt-là la premiere choſe qui eſt

abſolument neceſſaire pour eſtre en état de communier, ſelon la doctrine de tous les Peres, puiſque ſans cela nous ne ſçaurions eſtre vrais Chreſtiens ni vrais diſciples de JESUS-CHRIST, ni par conſequent dignes de manger le pain des Chreſtiens & de participer à ce feſtin & à cette Paſque que JESUS-CHRIST ne celebre qu'avec ſes diſciples, ſelon la remarque de ſaint Chryſoſtome: *Cum diſcipulis meis facio Paſcha.*

§. III.

Seconde condition eſſencielle pour obſerver le précepte de l'amour de Dieu.

La ſeconde condition regarde l'obligation que nous avons de travailler ſans relâche à l'accroiſſement de cet amour, parce que ce commandement d'aimer Dieu, comme nous avons montré par la doctrine des Saints, n'eſt point renfermé dans de certaines bornes au-delà deſquelles il ne ſoit plus qu'un conſeil, mais il embraſſe cet amour divin dans toute ſon étenduë & toute ſa perfection.

Il n'eſt pas neanmoins neceſſaire afin

d'eſtre en l'état que les Peres demandent pour communier dignement, que nous poſſedions cet amour dans toute la perfection qui nous eſt commandée ; mais il ſuffit qu'eſtant déja enracinés & fondés dans la charité, comme dit ſaint Paul, nous nous efforçions de nous avancer de plus en plus dans cette même charité par nos prieres, par nos bonnes œuvres & par le reglement de noſtre vie, les uns avec plus d'ardeur, & les autres plus lentement, chacun ſelon ſes forces, comme des voyageurs dont les uns courent & les autres marchent dans la même voie, mais qui s'avancent tous vers leur patrie.

Car il n'eſt point permis à un Chrétien, quelque avancement qu'il ait fait dans la vertu & la pieté, de vouloir s'arreſter & ne point paſſer outre, comme ſi tout ce qui luy reſte à acquerir de l'amour de Dieu n'eſtoit plus que de conſeil. C'eſt reculer que de ne point avancer dans le chemin du ſalut, ſelon la parole de ſaint Bernard, qui eſt dans la bouche de tout le monde. Saint Auguſtin avant ſaint Bernard avoit donné à tous les Chreſtiens cette inſtruction

importante : *Qu'aucun des Chreſtiens*, dit-il, *quelque avancement qu'il ait fait dans la pieté, ne diſe : C'eſt aſſez. Car s'il le dit, il s'arreſte & demeure en chemin avant la fin de ſa courſe ; & ainſi il ne perſeverera pas juſqu'à la fin.*

Et c'eſt pourquoy le même ſaint Auguſtin nous enſeigne, Que toute la vie d'un Chreſtien n'eſt autre choſe qu'un ſaint deſir, c'eſt-à-dire qu'un continuel mouvement du cœur, qui le porte, comme dit ſaint Paul, à oublier tout ce qui eſt derriere luy, pour s'avancer toûjours de plus en plus, & faire de nouveaux progrès dans le ſervice de ſon Dieu.

Ce ſaint Docteur a jugé cette diſpoſition ſi neceſſaire à tous les Chrétiens, qu'il a declaré que ſelon les paroles de JESUS-CHRIST, nul ne devoit prétendre eſtre raſſaſié dans le ciel de la plenitude de la juſtice, ſi en ce monde il n'avoit eu une faim & une ſoif divine pour elle qui le portaſt à courir & à s'avancer ſans ceſſe vers la perfection. Dieu, dit-il, donnera aux « fidelles la ſouveraine perfection pour « recompenſe ; mais il ne la donnera « qu'à ceux qui auront travaillé pour «

» meriter cette recompenſe durant cette
» vie. Car nul en ſortant de la terre n'ar-
» rivera dans le ciel pour y eſtre raſſaſié
» d'une éternelle juſtice, s'il n'a une faim
» & une ſoif divine pour elle, qui le faſſe
» ſans ceſſe courir vers elle tant qu'il eſt
» en ce monde. C'eſt pourquoy il eſt
» écrit : *Heureux ceux qui ont faim & ſoif*
» *de la juſtice, parce qu'ils ſeront raſſaſiés.*
» Et ainſi tant que nous ſommes icy éloi-
» gnés du Seigneur, marchant par la foy
» & non par la claire viſion, ſelon la
» parole de l'Ecriture, Que *le juſte vit de*
» *la foy*, la juſtice que nous poſſedons
» dans le pelerinage de cette vie, conſiſte
» proprement à tendre toûjours par la re-
» ctitude & la perfection de noſtre courſe,
» vers cette perfection ſouveraine & cette
« plenitude de la juſtice en laquelle la cha-
» rité ſera parfaite & accomplie par la
» claire vûë de la beauté de Dieu. Et
» nous y tendons de la ſorte en châtiant
» noſtre corps, & en le tenant dans la
» ſoumiſſion & dans la ſervitude ; en
» donnant l'aumône avec joie & du fond
» du cœur, ſoit que nous faſſions du bien
» aux autres, ou que nous leur pardon-
» nions le mal qu'ils nous ont fait ; &
» faiſant toutes ces choſes en ſuivant les

regles de la doctrine de la verité, ſur « laquelle la foy veritable, l'eſperance ferme, & la charité pure & ſincere ſont « établies. C'eſt-là maintenant noſtre « juſtice par laquelle nous courons avec « une faim & une ſoif divine vers la perfection & la plenitude de la juſtice du « ciel pour en eſtre un jour entierement « raſſaſiés. «

Voilà donc deux conditions eſſencielles par leſquelles chacun peut juger s'il accomplit le grand précepte de l'amour de Dieu d'une maniere ſuffiſante pour le ſalut, & pour avoir droit de croire qu'il mene une vie vraiment chreſtienne.

La premiere que l'amour de Dieu tienne effectivement la premiere place dans ſon cœur & regne ſur toutes les autres paſſions.

La ſeconde d'avoir un deſir ſincere & effectif de s'avancer de plus en plus dans cet amour.

§. IV.

Que l'amour de Dieu renferme l'obeïſſance à toutes les volontés de Dieu.

Mais il faut bien prendre garde que

cet amour de Dieu dont on parle, n'eſt pas une certaine affection tendre que quelques perſonnes reſſentent pour l'humanité de JESUS-CHRIST, ou pour Dieu conſideré ſeulement dans quelques-uns de ſes attributs, comme dans ſa miſericorde, quoique cette tendreſſe même puiſſe eſtre bonne. C'eſt un amour réel & effectif qui ſoumet l'ame à Dieu pour luy obeïr, parce qu'elle voit qu'il eſt juſte de luy eſtre ſoumiſe, & que c'eſt un horrible dereglement de luy reſiſter & de violer ſes lois.

L'amour de Dieu enferme donc neceſſairement celuy de toutes ſes volontés, & de tous ſes commandemens comme droits, juſtes, & ſaints, parce que c'eſt un amour de ſa juſtice, de ſa ſainteté, de ſa verité.

Ainſi l'obſervation des commandemens eſt tellement neceſſaire pour arriver à la poſſeſſion de Dieu, qu'elle en eſt inſeparable, ſelon qu'il eſt dit: *Seigneur, vous eſtes mon partage: j'ay promis d'obſerver voſtre loy.* Ce ſont deux choſes inſeparables, de prendre Dieu pour ſon partage, & d'obſerver ſes commandemens. Et c'eſt pourquoy JESUS-CHRIST declare nettement, que ſi quel-

Portio mea, Domine, dixi, cuſtodire legem tuam. *Pſ.* 118. 57.

Si quis diligit me ſermo-

qu'un l'aime, il gardera ſes commandemens; & que celuy qui ne l'aime point ne les gardera pas. Et c'eſt par la même raiſon qu'il eſt dit encore, que la charité eſt la plenitude de la loy, parce qu'elle ne manque jamais de l'accomplir.

nem meum ſervabit. *S. Jean*, 14. 23.

Or quoique tous les devoirs de la vie chreſtienne puiſſent eſtre par là rapportés au commandement de l'amour de Dieu, puiſqu'ils ſont commandés, neanmoins comme il y en a qui en naiſſent plus directement & d'une maniere plus claire, il eſt bon d'expliquer de quelle ſorte ce commandement les produit.

§. V.

Que l'obligation d'aimer Dieu comprend l'obligation de n'aimer point le monde.

Il eſt clair premierement que ſi l'on doit aimer Dieu de toute l'étenduë de ſon cœur, on ne peut donner aucune partie de ſon amour au monde & aux creatures, parce que cette part qu'on leur en feroit, diminueroit d'autant la plenitude de l'amour de Dieu. Et par conſequent c'eſt une ſuite manifeſte de ce précepte, que la défenſe que ſaint

Nolite diligere mundum, neque ea quæ in in mundo ſunt. 1. *Ep. de S. Jean*, 2. 15.

1. *Ep. de S Pierre*, 2. 11.

Jean nous fait d'aimer le monde ; & ce que ſaint Pierre nous preſcrit lorſqu'il exhorte tous les Chreſtiens à s'abſtenir de tous les deſirs charnels, ce qui comprend tout amour des creatures. *Je vous exhorte, mes freres*, dit cet Apôtre, *à vous abſtenir comme étrangers & voyageurs* en ce monde, *des paſſions charnelles qui font la guerre à l'ame.* C'eſt donc une verité certaine, que tout amour des creatures pour elles-mêmes, tout amour qui s'arreſte dans la creature, & qui ne remonte pas à Dieu, eſt mauvais & corrompū, qu'il ternit la pureté de l'ame en affoibliſſant ſon amour pour Dieu qui eſt la pureté à laquelle elle eſt appellée.

Je dis que tout amour de la creature eſt mauvais : mais je ne dis pas qu'il ſoit toûjours mortel & criminel : car, comme nous avons dit, il ſuffit pour ne pas violer criminellement le précepte de l'amour de Dieu, que l'on luy conſerve toûjours le premier rang dans noſtre cœur ; qu'il y regne ſur tous les autres amours, c'eſt à dire qu'il n'y ait rien que nous préferions à Dieu. Mais Dieu ne nous impute pas à crime quand par la foibleſſe de la

nature

nature nous joignons à cet amour quelques attaches à des creatures, pourvû que nous ſoyons preſts de les abandonner & d'y renoncer s'il s'agiſſoit ou de s'en priver, ou de ſe ſeparer de Dieu.

§. VI.

Que le précepte de l'amour de Dieu oblige à tendre à ſe défaire de toute attache.

Mais comme l'on a établi auſſi qu'il eſt neceſſaire de tendre toûjours à l'augmentation de l'amour de Dieu, il s'enſuit que quelque petites que ſoient ces attaches, & quoiqu'elles ne nous faſſent pas perdre la charité par elles-mêmes, on eſt neanmoins obligé de travailler à s'en défaire, à les affoiblir, à s'en dépouiller. Toute attache à la creature appartient au vieil homme. Or c'eſt une des obligations de noſtre Batême de tendre à nous en dépouiller, pour nous reveſtir du nouveau.

Si la préference des creatures à Dieu eſt la mort de l'ame, l'amour des creatures pour elles-mêmes, quoique ſans préference, eſt la voie de la mort. Car en aimant les creatures pour elles-mê-

mes, on ſe diſpoſe à les préferer à Dieu. Non ſeulement c'eſt une diſpoſition & un acheminement à la mort, mais c'eſt une mort commencée. Car l'amour des creatures diminuant toûjours celuy de Dieu, nous prive d'une partie de noſtre vraie vie, qui conſiſte toute dans l'amour de Dieu. L'ame qui s'arreſte aux creatures retarde le cours du voyage par lequel elle tend à Dieu, & en voulant jouir d'elles, elle ſe prive à proportion de la jouiſſance de Dieu. Nous nous engageons dans noſtre Batême à travailler toute noſtre vie à mourir à cet amour & à mortifier toutes les mauvaiſes inclinations qui nous y portent. C'eſt ce qui eſt marqué & ſignifié par l'enſeveliſſement ſous les eaux, qui ſignifie l'enſeveliſſement du vieil homme. Nous le promettons à Dieu par cette ſainte ceremonie, & la renonciation au demon, à ſes œuvres, & à ſes pompes, n'eſt que l'explication de cette promeſſe; car le demon ne regne ſur nous que par l'amour des creatures. Ainſi on ne renonce au demon, qu'en renonçant à cet amour.

§. VII.

Regle de la temperance, fondée ſur l'obligation d'aimer Dieu.

Le renoncement à l'amour des creatures eſtant donc un des engagemens de noſtre Batême, il s'enſuit que nous nous y obligeons à n'uſer d'aucune que par neceſſité, & que nous y promettons d'obſerver cette regle de la temperance chreſtienne de n'en deſirer aucune pour elle-même, & de garder dans l'uſage que nous en faiſons une telle moderation, qu'il ne s'y meſle rien de la paſſion qui porte à en jouir. Et de là on doit conclure, que quoique toutes les recherches des plaiſirs non neceſſaires ne ſoient pas des pechés mortels, elles ſont neanmoins contraires aux engagemens de noſtre Batême, parce que la jouiſſance de ces plaiſirs appartient à cette vie d'Adam à laquelle nous avons fait profeſſion de mourir. C'eſt cette vie d'Adam à laquelle JESUS-CHRIST nous a obligés de mourir en mourant luy-même ſur la croix, & en ſe dépouillant de la vie mortelle qu'il tenoit d'Adam, & qui figuroit le

vieil homme, ſelon ſaint Paul. Ainſi ceux qui paſſent leur vie dans les plaiſirs ou de l'eſprit ou du corps, la paſſent dans un violement continuel de leur Batême : & l'on ne peut pas douter que cette ſorte de vie ne ſoit eſſenciellement contraire au premier engagement que nous avons contracté en faiſant profeſſion du Chriſtianiſme.

§. VIII.

Comment l'amour de Dieu produit l'obligation à la priere, au recueillement, à la mortification, & à la penitence.

Ces deux obligations communes & eſſencielles de la vie chreſtienne, l'une de ne pouvoir aimer aucune creature pour elle-même ſans peché, l'autre de travailler à affoiblir toutes les attaches que nous y aurions, de peur qu'elles ne viennent à éteindre la charité, nous découvrent encore les fondemens de l'obligation de prier, de ſe recueillir, de ſe mortifier, & de faire continuellement penitence. Il ne faut pour cela que ſuppoſer une verité que la foy & l'experience nous apprennent. C'eſt que l'homme eſtant obligé d'aimer Dieu &

de tâcher de croiſtre dans ſon amour, il eſt obligé en même-temps de reconnoiſtre qu'il a dans le fond du cœur une pente contraire à cet amour, qui le porte à aimer les creatures, à s'y attacher, & à en jouir. Cette pente eſt un effet de la corruption originelle qui domine dans ceux qui ne ſont pas encore juſtifiés, & qui reſte, quoiqu'elle ne domine pas, dans ceux qui le ſont. C'eſt cette pente qu'on appelle la concupiſcence qui ſollicite au mal les plus juſtes, qui excite en eux de mauvais deſirs, qu'ils ſont continuellement obligés de reprimer. Cette reſiſtance à la concupiſcence eſt donc un devoir eſſenciel du Chriſtianiſme, qui n'eſt point attaché à une condition particuliere, mais qui oblige generalement tous les Chreſtiens ſans exception. Or quiconque eſt obligé à un devoir, eſt obligé aux moyens neceſſaires pour l'accomplir : & par conſequent c'eſt une obligation generale pour tous les Chreſtiens, que de pratiquer les moyens neceſſaires pour reſiſter à la concupiſcence, tant generaux que particuliers. Or ces moyens ſe reduiſent principalement à ces quatre que j'ay marqués :

La priere, le recueillement, la mortification, & la penitence. La neceſſité de la priere eſt fondée ſur l'impuiſſance où eſt l'homme de vaincre ſes paſſions ſans le ſecours de la grace. Car ce ſeroit une grande erreur de croire qu'on peut trouver en ſoy la force de ſurmonter la concupiſcence & de l'aſſujettir à la raiſon.

S'il eſt dit de l'intemperance de la langue qui n'eſt qu'une petite partie de cette concupiſcence, qu'*aucun homme ne la ſçauroit domter :* on le peut dire de toutes les autres paſſions. Or cette grace ne s'obtient que par la priere. Et la priere devient par là un moyen neceſſaire & indiſpenſable à tout le monde. Dieu ne donne rien qu'à ceux qui le prient, & qui le prient comme il faut. Ainſi, comme nous avons un beſoin continuel de reprimer la concupiſcence qui nous ſollicite à tous momens, nous avons auſſi un beſoin perpetuel de la priere pour obtenir cette grace. Il ne faut donc point s'imaginer que les filles ſeculieres ſoient moins obligées à prier que les filles qui vivent dans les monaſteres. Elles ne ſont pas moins tentées, & le ſont même beaucoup davan-

Linguam autem nullus hominum domare poteſt. *Jac.* 3.8.

rage. La priere donc ne leur eſt pas moins neceſſaire, & par conſequent auſſi elles n'ont pas moins beſoin de tout ce qui eſt neceſſaire pour rendre leurs prieres efficaces. Ainſi elles ſont obligées de prier avec attention, avec ferveur, & avec perſeverance ; & comme on ne ſçauroit rien faire de tout cela ſans mener une vie recueillie, il en faut conclure que les gens du monde pour ſe ſauver ont beſoin d'éviter la diſſipation, & que s'ils ne ſont pas obligés à la même ſuite d'exercices que les Religieux, ils ſont obligés à d'autres qui y ſuppléent, & qui laiſſent leur eſprit en eſtat de prier avec efficace.

Que s'ils ſont obligés de prier & de mener une vie recueillie, pour obtenir les graces de Dieu, ils ne le ſont pas moins de mener une vie de mortification.

La priere eſt impuiſſante pour obtenir la grace, ſans ce ſecours, & elle n'eſt pas même ſincere. Car la vraie priere eſt un ſaint deſir des biens de Dieu & de la delivrance du peché. Or on ne ſçauroit deſirer ſincerement la delivrance du peché, ſans travailler efficacement à l'éteindre en nous par la

mortification. On ne ſçauroit ſe reveſtir de l'homme nouveau, qu'à proportion qu'on ſe dépouille du vieil homme.

C'eſt par la même raiſon que la penitence continuelle eſt encore un devoir commun à tous les Chreſtiens, comme le Concile de Trente l'enſeigne. Car cette penitence continuelle a pour but de reparer les pechés que l'on commet tous les jours, d'empêcher que l'ame n'en devienne ſi chargée qu'elle n'en ſoit ſubmergée, comme un vaiſſeau peut eſtre ſubmergé par l'amas des gouttes d'eau qui entrent par des fentes imperceptibles, ſelon la comparaiſon des Peres.

Elle a pour but d'empêcher l'affoibliſſement de la charité cauſé par les pechés legers, qui tend manifeſtement à l'éteindre entierement dans l'ame, ou du moins à empêcher qu'elle n'y regne, ce que l'on a fait voir cy-deſſus eſtre neceſſaire au ſalut. Car ſitoſt que la cupidité devient dominante dans l'ame, Dieu ceſſe d'y regner, & l'ame devient eſclave du monde, & perd le droit qu'elle avoit au ciel.

Il faut donc que des Novices ſoient perſuadées qu'en quelque état qu'elles ſoient, dans le monde ou hors du

monde,& quelque genre de vie qu'elles embraſſent, elles ſeront obligées de paſſer leur vie dans la priere, dans le recueillement, dans la mortification, dans la penitence; que la qualité de chreſtienne enferme tout cela. Elles n'ont point à deliberer ſur ce point. La ſeule choſe qui eſt remiſe à leur chois, eſt quelles voies & quels moyens elles prendront pour pratiquer ces devoirs, & par quel genre de vie il leur ſera plus facile de mener une vie de priere, une vie recueillie, une vie de mortification & de penitence.

Voilà en quoy conſiſte uniquement le chois qu'elles ont à faire.

§. IX.

Autres obligations communes à tous les Chreſtiens.

Il eſt neceſſaire auſſi qu'elles ſçachent qu'il n'y a aucune difference entre les obligations des perſonnes Religieuſes, & celles des perſonnes du monde, à l'égard des vertus chreſtiennes. Une fille du monde n'eſt pas moins obligée à la modeſtie qu'une Religieuſe, c'eſt-à-dire qu'il ne luy eſt pas plus permis

qu'à une Religieuſe de cauſer du ſcandale à ſes freres par l'immodeſtie des habits.

Il ne luy eſt pas plus permis d'eſtre intemperante dans le manger, c'eſt-à-dire de paſſer les bornes de la neceſſité.

Elle n'eſt pas moins obligée à l'humilité interieure & à s'abbaiſſer interieurement au-deſſous de tous les autres : car c'eſt à tous les Chreſtiens qu'il eſt dit : Qu'il faut que chacun regarde les autres comme eſtant au-deſſus de ſoy. L'ambition du ſiecle, le deſir d'eſtre préferée aux autres ne luy ſont pas moins interdits. Elle n'eſt pas moins obligée à éviter les paroles inutiles, & encore plus les paroles legeres, vaines, & inconſiderées. Elle n'eſt pas moins obligée à ne point dire & à ne point écouter volontairement aucune médiſance. Elle n'eſt pas moins obligée à une exacte honneſteté, & par conſequent à éviter toutes les approches de l'impureté & tous les regards, diſcours, converſations, lectures, qui peuvent donner quelque atteinte à la pureté.

Elle n'eſt pas moins obligée d'aimer

le prochain, & par conſequent d'éviter tout ce qui peut nuire à ſon ame, à ſon corps, à ſes biens, & à ſa reputation.

Elle n'eſt pas moins obligée à éviter l'inutilité, la pareſſe, la vie molle; parce que tout cela eſt contraire à la penitence & à la mortification dans laquelle elle doit vivre.

Elle n'eſt pas moins obligée de renoncer en tout à ſa volonté pour ſuivre celle de Dieu. Car ſi JESUS-CHRIST a dit qu'il n'eſt pas venu pour faire ſa volonté, mais celle de ſon Pere, il ne ſera jamais permis à aucun Chreſtien d'avoir pour motif dans aucune de ſes actions de faire ſa volonté, puiſque cette action, telle qu'elle ſoit, eſt dûë à Dieu, & doit eſtre faite par conſequent dans la vûë d'accomplir ſa volonté.

Enfin elle n'eſt pas moins obligée d'obſerver toutes les loix de Dieu & de l'Egliſe, qui ſont impoſées à tous les Chreſtiens, & d'éviter tous les pechés dont ſaint Paul dit, que ceux qui les commettent, ne poſſederont point le royaume de Dieu.

Il faut qu'une fille chreſtienne enfer-

me tout cela dans la volonté qu'elle a d'eſtre à Dieu, de luy obeïr, & de ſe ſauver. Et ſi elle n'a une volonté ferme de vivre dans l'accompliſſement de tous ces devoirs, non ſeulement elle n'a point de vocation à la vie Religieuſe, mais elle ne remplit point les devoirs de la vie chreſtienne. Elle n'eſt pas dans une diſpoſition ſuffiſante pour communier, ni pour eſperer le ſalut après ſa mort. C'eſt donc dans l'examen de ces diſpoſitions communes & neceſſaires à tous les Chreſtiens, que doit conſiſter la principale application d'une Maîtreſſe des Novices. Et ſi elle y prend bien garde, elle trouvera par experience que preſque toûjours la vocation des filles n'eſt défectueuſe que parce qu'elles manquent des diſpoſitions neceſſaires à la vie chreſtienne, & que ce qui les empêche d'embraſſer comme il faut les exercices de la Religion, c'eſt qu'elles ont dans le cœur un éloignement de la vie chreſtienne, & qu'elles tendent dans le fond à une vie libertine.

SECOND POINT.

Qu'il eſt plus facile de ſe ſauver & de pratiquer les vertus chreſtiennes dans la Religion que dans le monde.

QUand donc on aura bien établi dans l'eſprit des filles ces principes communs de la Religion chreſtienne, & qu'on leur aura fait bien concevoir ce qui eſt neceſſaire pour ſe ſauver, il ne ſemble pas qu'il puiſſe y avoir de difficulté pour leur perſuader le ſecond point, qui fait le fondement de la vocation particuliere à la Religion. C'eſt qu'il eſt infiniment plus facile de ſe ſauver en Religion que dans le monde, & que les vœux & les pratiques de la vie Religieuſe ne ſont que des facilités que l'Eſprit de Dieu a ſuggerées aux Inſtituteurs des Religions, pour accomplir plus facilement les devoirs eſſenciels au Chriſtianiſme.

Il eſt bon de le faire voir en détail, & de commencer même par des exemples groſſiers & ſenſibles, pour conduire peu à peu l'eſprit à l'intelligence de la facilité que la Religion donne

à l'égard des devoirs plus ſpirituels.

§. I.

La modeſtie.

Rien, par exemple, n'eſt plus difficile aux filles & aux femmes du monde, que de demeurer dans une exacte modeſtie à l'égard de leurs habits. La loy de la coûtume les tyranniſe & les entraiſne malgré elles, & cette fauſſe maxime: Qu'il eſt permis d'eſtre comme les autres, les engage à pratiquer ſans ſcrupule des modes ſcandaleuſes, qui les rendent reſponſables de tous les crimes qu'elles font commettre, & même, ſelon ſaint Jean Chryſoſtome, de tous ceux qu'elles s'expoſent à faire commettre. Le peu de femmes qui ayent la force d'éviter dans la jeuneſſe la tyrannie de ces mauvaiſes coûtumes fait voir la force de cette tentation. Cependant cette tentation eſt preſque abſolument retranchée par la vie Religieuſe. Les habits y eſtant reglés, perſonne n'y eſt tenté d'immodeſtie dans les habits. Ainſi voilà déja une maladie mortelle, par laquelle une infinité d'ames periſſent, abſolument bannie des

monaſteres. C'eſt une peſte qui n'y entre point.

§. II.

La pureté.

La pureté eſt une certaine vertu delicate, dont on ne doit même parler qu'avec une extrême retenuë. C'eſt pourquoy je laiſſe à la prudence des Maîtreſſes des Novices à voir ce qu'elles en doivent dire, & juſqu'où elles doivent ouvrir les yeux à leurs Novices, pour leur faire comprendre les dangers où elles ſeroient de la perdre dans la monde. Je me contente de dire en general ſur ce point, que l'état d'une Religieuſe retranche preſque tout ce qui la met en hazard dans le monde: la vûë des jeunes gens, leurs diſcours libres, les méchantes hiſtoires, les converſations dereglées & licencieuſes, les mauvais exemples, les ſpectacles, les comedies, les mauvaiſes lectures, l'oiſiveté, l'intemperance. De ſorte qu'il eſt auſſi aiſé de la conſerver dans les monaſteres, qu'il eſt facile de la perdre dans le monde.

§. III.

La vigilance.

Ce n'eſt point une peine dans une Religion que ſe lever à une heure reglée. Il eſt très-rare qu'on y manque : & cependant la plûpart des filles qui ſont dans le monde, & qui veulent même y mener une vie reglée, ne ſçauroient en venir à bout. Leur conduite n'eſt qu'inconſtance & bizarrerie. Quand on ſe preſcrit à ſoy-même des regles, on s'en diſpenſe facilement, & il eſt rare qu'on ait aſſez de force pour vaincre la pareſſe, lorſqu'on n'eſt point aidé par la coûtume & la regle d'un monaſtere.

§. IV.

Le dégagement d'intereſt.

A quels dangers n'expoſe point ceux qui vivent dans le monde, la neceſſité de ſubſiſter & de conſerver ſon bien pour ſoy & pour ſes enfans? La plûpart des gens du monde ſont tellement occupés de ce ſoin, qu'ils ne ſongent qu'à cela. Il y en a peu que ces ſoins n'engagent à des injuſtices, & au moins

à des ſollicitudes dangereuſes. Ce qui fait dire à l'Apoſtre : *Que la cupidité eſt la ſource de tous les maux.* Or cette ſource de tous les maux eſt preſque tarie dans l'ame d'une Religieuſe. D'autres prennent pour elle le ſoin du temporel. Elle ne s'en occupe point, parce qu'elle s'en occuperoit inutilement, & que ſes ſoins & ſes penſées n'y pourroient de rien ſervir. Il faut dire la verité, le vœu de pauvreté que les Religieuſes font, ne les prive d'aucun bien réel, & n'eſt pour elles qu'une exemption de ſoins & de travaux inutiles & dangereux.

Radix omnium malorum eſt cupiditas. 1. *Tim.* 6. 10.

§. V.

De l'exemption de paſſion.

Quelles miſeres & quels dangers ne ſont point attachés au ſoin que les femmes ſont obligées d'avoir de l'établiſſement de leurs enfans ? C'eſt comme une nouvelle concupiſcence dont elles ſe reveſtent & qu'elles ajoûtent à celle qu'elles tirent de leur origine. Elles doublent & triplent leurs paſſions, leurs agitations, leurs inquietudes, leurs tentations, en faiſant dépendre leur repos, leur joie, leur honneur, du re-

pos, de la joie, & de l'honneur de leurs enfans. L'état Religieux retranche tous ces objets de paſſion : & s'il ne nous delivre pas de la concupiſcence originelle, il la reſſerre neanmoins dans un bien petit nombre d'objets.

§. VI.

La Religion utile pour éviter l'intemperance.

L'intemperance dans le manger, qui eſt une ſource de beaucoup de pechés, eſt très-difficile à reprimer dans le monde, où l'on n'a point de regle ni pour l'heure, ni pour le nombre des repas, où l'on mange quand on veut & ce que l'on veut, où la civilité eſt d'exciter & de favoriſer la concupiſcence. Mais elle eſt très-facile à vaincre dans une Religion, où l'on ne mange qu'à ſes heures reglées, & de ce que l'on y ſert ſelon l'ordre du monaſtere ; où la lecture qui accompagne le repas, fait que l'ame s'applique beaucoup moins à cette action.

§. VII.

La médiſance.

Les perſonnes du monde ſont expo-

ſées par leur état à entendre une infinité de médiſances. La curioſité porte à les écouter, la malignité à les croire, la legereté à les répandre & à les communiquer à d'autres. Ainſi, ſelon ſaint Bernard, une ſeule médiſance fait ſouvent perir un grand nombre de perſonnes; ceux qui les diſent, ceux qui les écoutent avec plaiſir, & ceux qui les publient.

Il eſt rare au contraire que les médiſances penetrent les monaſteres, à moins que les grilles n'y ſoient fort frequentées, ce qui ne doit pas eſtre dans les maiſons bien reglées.

§. VIII.

Les paroles inutiles.

JESUS-CHRIST en menaçant tous les hommes qu'ils rendront compte au jugement de Dieu de la moindre parole inutile, fait voir que la défenſe qu'il en fait, eſt commune à tous les Chreſtiens, & que perſonne n'en eſt diſpenſé. Cependant on ne voit preſque point comment on le peut obſerver dans le monde, tout y eſtant rempli d'entretiens frivoles: & l'on conçoit au con-

traire facilement qu'une Religieuſe exacte au ſilence, & qui ne parle que quand la regle luy ordonne de parler, peut aiſément éviter l'inutilité dans ſes paroles.

§. IX.

Pour connoiſtre ce que Dieu veut en chaque action.

Que les gens du monde faſſent tout ce qu'ils voudront, il ne leur ſera jamais permis de mener une vie de phantaiſie. Tout le monde eſt obligé de ſe conduire par la raiſon, & nulle action n'eſt exemte de peché quand elle a la concupiſcence pour principe, & non l'amour de Dieu & ſa loy. JESUS-CHRIST *n'a point cherché* dans le monde *à ſatisfaire ſa volonté.* Il ne peut donc eſtre permis à perſonne de faire une action dans le ſeul motif de ſe ſatisfaire. Qu'on ſoit ou dans le monde ou dans un monaſtere, on eſt obligé de conſulter Dieu ſeul ſur toutes ſes actions, & de n'avoir en vûë que de ſuivre ſes volontés.

Chriſtus in vita non ſibi placuit. *Rom.* 15. 3.

La vie chreſtienne eſt donc aiſée ou difficile à proportion qu'il eſt aiſé ou difficile de connoiſtre ce que Dieu

demande de nous en chaque rencontre. Ainſi, pour connoiſtre l'avantage de la vie des monaſteres ſur celle du monde, il ſuffit de conſiderer que la vie des monaſteres eſt une vie où Dieu manifeſte ſa volonté d'une maniere claire & intelligible qui ne laiſſe aucune incertitude. Il parle, par exemple, par la cloche qui nous appelle à tous les exercices Religieux, & qui doit eſtre regardée comme une voix de Dieu, puiſqu'elle nous fait entendre que Dieu nous commande d'aller à l'Office, au refectoir, & aux autres obſervances de la vie Religieuſe. Il parle par la Regle & par les Conſtitutions; car tout ce qu'elles nous preſcrivent, nous eſt une marque de la volonté de Dieu ſur nous. Il parle par nos Superieurs dont nous devons reſpecter les ordres comme nous eſtant donnés de Dieu par leur miniſtere.

Mais il s'en faut bien qu'il n'en ſoit de même des gens du monde. Les ſignes qui leur marquent la volonté de Dieu, ſont obſcurs, incertains, & peu intelligibles. Le bruit des creatures étouffe la voix de Dieu.

On n'entend ſouvent que celle des

paſſions. Et la vie qu'on mene dans le monde, n'eſt communément qu'une ſuite d'actions faites par paſſion & par phantaiſie.

§. X.

Pour ſe guerir de ſes maladies ſpirituelles.

L'eſpace de la vie que Dieu donne à chacun dans le monde, & qui fait le temps de ſon pelerinage & de ces jours de ſalut, qui ne ſe recouvrent jamais quand on les a laiſſé écouler inutilement, doit eſtre employé à nous guerir de la maladie de la concupiſcence, dont nous ſommes tous infectés; c'eſt-à-dire de l'amour des plaiſis ſenſuels, de la curioſité, & de l'orgueil. Voilà ce qui doit eſtre l'occupation principale, &, pour le dire ainſi, la vocation de tous les hommes.

Ainſi le monde n'eſt qu'un grand hoſpital rempli de ces malades; & chacun doit avoir en vûë d'y choiſir un lieu, un employ, & une vocation qui ſoit favorable, pour guerir de cette maladie. C'eſt ce qui doit regler le choix des vocations; c'eſt ce qu'on y doit

chercher ; c'eſt ce qui doit faire préférer les unes aux autres.

Or il y a cette difference remarquable entre la vie du monde & la vie Religieuſe, que dans le monde la concupiſcence qui fait noſtre maladie y eſt continuellement excitée, nourrie, irritée, fortifiée par les objets, par les diſcours, par les mauvais exemples, par les mauvaiſes coûtumes qui y ſont établies & qui frappent nos ſens ; ce qui forme une ſeconde concupiſcence auſſi difficile à vaincre que la premiere : au lieu que toute la vie Religieuſe eſtant deſtinée à affoiblir la concupiſcence, à bannir les mauvais diſcours & les mauvais exemples, & à fournir des ſecours à l'ame dans ce combat, il eſt beaucoup plus facile de la ſurmonter. On a deux ennemis à vaincre dans le monde ; le dehors, & le dedans : on n'en a qu'un dans les monaſteres, qui eſt l'ennemi interieur, & l'on eſt puiſſamment aſſiſté contre cet ennemi par la regle du dehors.

§. XI.

Pour pratiquer la penitence neceſſaire pour racheter les pechés.

Il faut deux choſes, ſelon ſaint Auguſtin, pour vivre d'une maniere chreſtienne : éviter abſolument les pechés mortels, qu'*un veritable Chreſtien ne commet point*, dit un grand Saint : & racheter les pechés veniels & ordinaires par de bonnes œuvres & par une penitence continuelle.

Quæ non committit veræ fidei & ſpei Chriſtianus. *Aug.*

Or il eſt clair qu'il eſt infiniment plus difficile d'éviter dans le monde les pechés mortels que dans la Religion, & qu'à l'égard des pechés veniels, il eſt beaucoup plus facile dans une Religion d'en empêcher la multiplication, que dans le monde. Car cette penitence continuelle qui en eſt le remede, eſt ordonnée dans les Religions ; on s'en fait une neceſſité ; on ne s'en peut diſpenſer. Il n'y a qu'à conſentir de bon cœur à la Regle qui nous preſcrit ce remede : & au contraire bien loin qu'on y ſoit porté dans le monde, on n'y voit rien qui ne nous en éloigne, & qui ne nous en rende la pratique difficile.

§. XII.

Pour la priere.

On a prouvé cy-deſſus que la priere eſt un devoir general & indiſpenſable, qui ne regarde pas moins les gens du monde que les perſonnes Religieuſes; puiſqu'ils n'ont pas moins beſoin de la grace pour vaincre les tentations & operer leur ſalut, & qu'ils ne la peuvent obtenir que par la priere. On doit donc juger de la difficulté de ſe ſauver dans les divers emplois de la vie, par la difficulté qu'il y a d'y prier ; & par là il eſt aiſé de comprendre combien la vie Religieuſe y peut eſtre favorable, puiſque tout nous rappelle à la priere ; que la priere fait la principale partie de l'occupation des perſonnes Religieuſes ; qu'on tâche d'y éviter tous les empêchemens de la priere en y vuidant l'eſprit des choſes du monde pour l'y remplir des verités de Dieu. Et l'on peut concevoir au contraire les difficultés qu'il y a de ſe ſauver dans le monde par la violence qu'il s'y faut faire pour y mener une vie recueillie, & pour y conſerver l'attention à

Dieu parmi le tracas & le tumulte des affaires ſeculieres qui ne donnent aucun repos à l'ame, & la pouſſent continuellement au dehors.

§. XIII.

Qu'il eſt plus facile de ſe priver des creatures, que de ſe moderer dans leur uſage.

La concluſion qu'on doit tirer de ces verités eſt, que ce qu'on appelle les vœux de Religion & tous les autres qu'on peut faire pour s'obliger à renoncer abſolument à la jouiſſance de certains plaiſirs & à la poſſeſſion de certaines creatures, ne ſont que des facilités que le Saint-Eſprit a inſpirées aux Chreſtiens pour obſerver plus aiſément les obligations communes. Ils ſont obligés à n'aimer aucune creature pour elle-même. Or la voïe la plus courte & la plus facile pour ne les pas aimer, eſt de s'en priver abſolument, & d'y renoncer pour toûjours. Il eſt difficile de ne pas aimer un objet dont on jouit avec plaiſir. Le plaiſir cole, pour ainſi parler, & attache l'ame aux biens ſenſibles; & il eſt bien difficile qu'on ne paſſe

de cette attache juſqu'à l'amour. Ainſi, la vie des perſonnes qui renoncent abſolument au monde & à la jouiſſance des creatures, eſt plus difficile comme vie humaine, mais plus facile comme vie chreſtienne. Il eſt plus facile de jouir des creatures que de s'en priver; mais il eſt plus difficile de jouir des creatures ſans les aimer, que de s'en priver afin de ne les aimer pas.

Si donc ceux qui demeurent dans le monde ſe veulent ſauver (ce qu'ils ne peuvent faire qu'en vivant chreſtiennement) non ſeulement leur vie ne deviendra pas plus commode que celle des Religieux les plus reformés, mais elle deviendra en quelque ſorte plus penible, plus incommode, & plus difficile. Ils ſont obligés à la même fin, qui eſt de n'aimer point les creatures, & de reſiſter au torrent de la concupiſcence qui nous porte à les aimer. Ils ne peuvent pas pratiquer le moyen le plus naturel & le plus facile d'éviter cet amour, qui eſt de ſe priver abſolument de leur uſage. Il faut donc qu'ils pratiquent d'autres moyens pour s'en garantir : & tous ces autres moyens ſont plus difficiles, & demandent de

plus grands efforts & une plus grande mortification interieure. Plus ils ſont expoſés au torrent du monde, plus ils doivent ſe roidir pour n'en eſtre point entraiſnés : car s'ils ceſſent un peu de faire des efforts au contraire, ils en ſeront emportés. En jouiſſant des creatures ils les aimeront ; en les aimant ils s'y attacheront ; en s'y attachant ils viendront à les préferer à Dieu ; & en les préferant à Dieu, ils violeront criminellement les promeſſes de leur Batême & le grand commandement. Tout amour des creatures y donne quelque atteinte, comme nous l'avons prouvé ; & il eſt violé d'une maniere criminelle par toute préference de la creature à Dieu.

Je n'ay pas craint de m'étendre ſur ces deux points, dont l'un regarde les principaux devoirs de la vie chreſtienne, & l'autre fait voir les facilités que la vie Religieuſe donne pour les obſerver, & au contraire les difficultés qu'y apporte la vie du monde ; parce que ce ſont les deux principales lumieres qu'une Novice doit avoir, & que ces lumieres jointes à une reſolution ſincere & effective de pratiquer ces de-

voirs & d'embraſſer ces moyens, forment l'eſſenciel de la vocation à la vie Religieuſe ; & par conſequent ſont ce qu'une Maîtreſſe des Novices doit particulierement reconnoiſtre en elles.

TROISIE'ME POINT.

I. DIFFICULTÉ.

D'où vient qu'il y a tant de Religieuſes imparfaites.

MAis l'éclairciſſement de ces deux points jette naturellement dans l'eſprit une difficulté importante qu'il eſt encore bon de propoſer & d'éclaircir ; parce qu'elle peut beaucoup ſervir à l'inſtruction des Novices.

C'eſt que l'experience fait voir que nonobſtant ces facilités, on trouve beaucoup de Religieuſes auſſi imparfaites que les perſonnes du monde ; qu'on en voit qui ne ſont occupées que de bagatelles, qui conçoivent pour des ſujets de neant des paſſions vives & violentes, & en qui il paroiſt ſouvent plus d'oppoſition au bien que dans celles de leur ſexe qui ont vécu dans le tumulte du monde.

Il ſemble même que les exercices de la vie Religieuſe n'ayent ſervi qu'à

les rendre moins humbles, à leur donner plus de confiance en elles-mêmes, à les endurcir & à les rendre plus incapables d'un veritable retour à Dieu. Toutes les verités ſont émouſſées à leur égard & n'ont plus d'effet ſur elles. Elles ne ſe les appliquent jamais à elles-mêmes, & elles ne s'en ſervent que pour condamner les autres.

On ne ſçauroit nier qu'il ne ſe trouve des Religieuſes dans ces miſerables diſpoſitions, & Dieu le permet ainſi, afin que celles qu'il en preſerve, ayent toûjours ſujet de craindre & de s'humilier. Mais la cauſe de ce dereglement n'eſt pas difficile à découvrir. Ce n'eſt pas la vie Religieuſe qui le produit, c'eſt l'abus de la vie Religieuſe : car eſtant auſſi avantageuſe au ſalut comme nous l'avons montré, c'eſt une grace ſinguliere que Dieu fait aux ames quand il les y appelle & qu'il leur en ouvre les portes. Or c'eſt une ſuite des graces ſingulieres, d'obliger à une reconnoiſſance ſinguliere, & à une fidelité ſinguliere. Dieu ne fait point de dons à ſes creatures, qu'il ne leur en demande l'uſure, parce que c'eſt un devoir de juſtice, de faire un bon uſage des gra-

tes de Dieu. Tout don eſt un talent qu'il faut faire profiter ; & JESUS-CHRIST nous avertit expreſſément dans l'Evangile, qu'au lieu que le ſerviteur qui ne connoiſt point la volonté de ſon maître recevra de moindres châtimens, celuy qui la connoiſſant ne la fait pas, *ſera beaucoup plus puni.* Et il eſt dit auſſi, *qu'on demandera beaucoup à celuy à qui il aura eſté beaucoup donné* : ſur quoy ſaint Gregoire établit cette regle generale, Que le compte que nous devons à Dieu croiſt à proportion des dons que nous recevons de luy.

Vapulabit multis. *Luc.* 12. 47.

Multum quæretur ab eo. *v.* 48.

Il eſt donc certain qu'une Religieuſe eſtant réellement plus redevable à Dieu que celles à qui il n'a pas fait les mêmes graces, elle ſe doit croire obligée à une fidelité & à une reconnoiſſance particuliere ; & par conſequent ſi elle vient à ſe negliger & à ne faire pas d'uſage des moyens que Dieu luy a donnés de s'avancer dans la vertu, elle abuſe des graces de Dieu, elle enfouit ſes talens, elle tombe dans l'ingratitude. Ainſi les pechés qu'elle commet par ſa negligence, reçoivent un grand ſurcroiſt de ce défaut de reconnoiſſance. En participant aux Sacremens, elle n'en

profite point. Bien loin qu'elle repare ſes fautes, elle les multiplie : & c'eſt ce qui la conduit peu à peu à la dureté du cœur & aux chutes mortelles exterieures & interieures. Il faut donc imprimer fortement dans l'eſprit des Novices, que ſi elles venoient à ſe negliger dans la ſuite & à ne plus travailler à leur ſanctification, tous les exercices de la vie Religieuſe ne leur ſerviroient de rien ; non par la nature de ces exerces, mais par leur mauvaiſe diſpoſition. Les verités même qu'elles apprennent aulieu de les humilier, ne ſerviroient qu'à les enfler.

Enfin il faut qu'elles ſoient perſuadées, que quoiqu'il y ait des ſortes de vies plus favorables les unes que les autres pour ſe ſauver, & que la vie Religieuſe ſoit de ce nombre, il n'y en a point où l'on ne doive operer ſon ſalut avec crainte & tremblement, comme l'Apoſtre le recommande aux Philippiens ; & qu'ainſi bien loin de s'élever de ſe voir Religieuſe, il en faut au contraire prendre ſujet de s'en humilier davantage dans la crainte du compte que Dieu demandera du peu d'uſage qu'on aura fait de cette grace.

ux Phil. 2.

II. Difficulté.

Sur les principaux ſignes de vocation marqués par ſaint Benoiſt.

Si l'on examine ce que ſaint Benoiſt preſcrit, & les marques principales pour juger de la vocation d'une Novice, il eſt difficile de les trouver dans les ſujets ordinaires. Il veut qu'on cherche vraiment Dieu ; qu'on ſoit affectionné à l'Office divin, aux humiliations, aux opprobres, à l'obeïſſance. On ſe trouve embarraſſé à diſcerner ſi elles ont quelque choſe de ces qualités, & juſqu'où il faut qu'elles en ayent, afin qu'on puiſſe juger favorablement de leur vocation.

Réponse.

Ces marques de la vocation Religieuſe que ſaint Benoiſt donne ſont très-bonnes ; mais on en pourroit facilement abuſer en les pouſſant trop loin. Car comme le Chreſtien dans cette vie eſt compoſé de deux hommes, du vieil qu'il doit travailler à détruire, & du nouveau qu'il doit tâcher de fortifier ; de la chair qui excite de mauvais deſirs, de l'eſprit qui reprime ces deſirs corrom-

pus par de ſaints deſirs ; enfin d'un mauvais amour qui naiſt du vieil homme & de la chair, & du bon qui naiſt de l'Eſprit de Dieu : ce n'eſt pas une marque qu'une Novice ne cherche pas vraiment Dieu, lorſqu'elle ſent dans cette recherche quelque oppoſition ſelon la chair & ſelon le vieil homme, & ſelon le mauvais amour qui vit en elle lorſque ſon cœur ſent encore du partage & du combat, pourvû que dans les choſes eſſencielles l'amour de Dieu & l'Eſprit de Dieu ſoit victorieux en elle. Il ne faut pas auſſi pretendre qu'elle doive eſtre ſans repugnance, ſans dégouſt, ſans peine à l'égard de l'Office, de l'obeïſſance, & des humiliations ; car ce ſeroit pretendre qu'elle fuſt ſans concupiſcence & ſans amour-propre, & que le vieil homme fuſt éteint en elle. Il ſuffit qu'elle combatte par l'eſprit ces repugnances & qu'elle les ſurmonte ; qu'elle aime l'Office, non d'un amour ſenſible, mais d'un amour de la volonté qui domine le dégouſt & les repugnances de la chair ; qu'elle ſoit convaincuë de l'excellence & de l'avantage de ce devoir, & qu'elle s'y rende ponctuelle.

Il n'eſt point neceſſaire non plus qu'elle aime les humiliations d'un amour ſenſible : il ſuffit qu'elle les approuve par l'eſprit & qu'elle s'y rende par la volonté : qu'elle aime la juſtice qui condamne les orgueilleux à l'humiliation, & qu'ainſi dans la connoiſſance du beſoin qu'elle en a, elle les accepte comme un remede ſalutaire à ſon orgueil.

Il en eſt de même de l'obeïſſance. On ne doit pas exiger d'elle qu'elle n'y trouve point de peine. Ce ſeroit exiger qu'elle n'euſt plus d'amour-propre. Il ſuffit qu'elle s'y rende, & qu'eſtant convaincuë qu'elle doit ſuivre la volonté de Dieu, elle ſoit perſuadée que l'obeïſſance eſt un excellent moyen de la connoiſtre, & qu'elle s'y ſoumette en préferant la voie de l'obeïſſance à celle de ſa propre volonté. Ce n'eſt donc point par les ſentimens & les repugnances de la chair qu'il faut juger du fond des ames, mais par la victoire ou de l'eſprit ou de la chair. Si la chair ſurmonte & qu'il ne reſte qu'une ſurface d'actions exterieures de pieté où le cœur n'ait point de part, qui ne ſoient que des effets d'une pure crainte

ou de vûës humaines, on peut dire que cette perſonne n'a point de vocation. Mais ſi nonobſtant les repugnances & les dégouſts, ſoit pour l'Office, ſoit pour l'obeïſſance, ſoit pour les humiliations, l'eſprit ſurmonte, & qu'une fille ſatisfaſſe à ces devoirs dans la vûë de Dieu & par conſcience, on doit croire qu'elle aime l'Office, l'obeïſſance, & les humiliations; parce que la volonté qui ſurmonte ces repugnances eſt un eſpece d'amour non ſenſible, mais ſpirituel, & qu'elle ne fait ces actions que parce qu'elle les veut faire, c'eſt-à-dire parce qu'elle les aime.

III. Difficulté.

Sur les marques les plus aſſeurées d'une bonne vocation.

Par quelles marques ſe peut-on aſſeurer ſuffiſamment de la vocation d'une fille à la Religion?

Réponse.

On l'a déja dit. C'eſt par tout ce qui peut aſſeurer qu'elle a un deſir ferme & effectif de ſe ſauver par la pratique des devoirs du Chriſtianiſme expliqués dans

le premier point, & par le chois des exercices de la vie Religieuſe, comme un moyen de les accomplir, ce qui eſt expliqué dans le ſecond.

Les marques que l'on voit en elle d'une crainte ſerieuſe des dangers & de la corruption du ſiecle, ſont encore un ſigne d'une vocation ſolide: mais le défaut de cette derniere marque n'eſt pas conſiderable dans celles qui ne connoiſſent point du tout le monde. Il ſuffit qu'elles aiment la vie chreſtienne & la vie Religieuſe.

On doit auſſi beaucoup conſiderer dans une Novice l'exemption de certains défauts dangereux aux Maiſons Religieuſes, & qui s'augmentent dans les Profeſſes, comme l'eſprit d'intrigue & de cabale; l'artifice & la diſſimulation; le deſir ardent de réuſſir dans ſes paſſions; le naturel violent, aigre, vindicatif, envieux. N'avoir rien de tout cela eſt une grande marque d'un eſprit propre à une ſocieté Religieuſe. Car les qualités eſtimables pour une Religieuſe ſont, la ſimplicité, l'ouverture, la douceur, l'obeïſſance, la ſincerité, & en un mot, la raiſon, c'eſt-à-dire ce qu'on appelle l'eſprit bien fait, ca-

pable de ſe conduire par raiſon ; l'exemption de phantaiſies & de caprices. Un grand attrait à l'oraiſon & de grandes conſolations dans la priere, ſont quelquefois ſuſpectes d'imagination. Ce ſont pourtant de bonnes marques, quand on peut s'aſſeurer qu'elles ſont de Dieu.

IV. Difficulté.

Sur l'attrait interieur.

La plûpart de ceux qui ont traité de la vocation Religieuſe, outre la perſuaſion de l'utilité de la Religion pour faire ſon ſalut, exigent de plus un certain attrait qui porte l'ame à embraſſer ce genre de vie & à ſe conſacrer à Dieu en cette maniere, & font même conſiſter le principal de la vocation dans cet attrait de Dieu.

Réponse.

Il ne faut pas entendre par cet attrait un attrait ſenſible & qui excite de certains mouvemens ſenſibles. Car un attrait de cette ſorte ne ſeroit ſouvent qu'un effet d'imagination, & ces mouvemens ſenſibles pourroient bien-toſt

s'évanouir quand cette imagination ſeroit changée.

Il faut donc entendre par cet attrait une action de la volonté ſuperieure attirée & déterminée par des raiſons ſolides & ſpirituelles, c'eſt-à-dire une préference actuelle de la vie Religieuſe à la vie ſeculiere : & par conſequent il eſt toûjours enfermé dans ce chois effectif de la vie Religieuſe par rapport au ſalut. Car quiconque la choiſit, la préfere, puiſque nous parlons icy d'un chois effectif qui détermine la volonté & qui ſe rend victorieux des repugnances des ſens. On ne reſiſte aux attraits des ſens que par un attrait ſpirituel plus fort & plus efficace. Il eſt vray qu'il faut que ce chois ne ſoit pas fondé ſur des raiſons d'intereſt humain, mais ſur le deſir de ſon ſalut. Et ce deſir du ſalut n'eſt point une raiſon humaine ; c'eſt au contraire la propre action de la charité qui tend à poſſeder Dieu, en quoy conſiſte le ſalut. Et quoique ce deſir de ſon ſalut ſoit meſlé de la crainte de ſe perdre, cette crainte même eſtant très-utile pour la conſervation de la vocation Religieuſe, elle en fait partie, & c'eſt

pourquoy elle eſt ſi fort recommandée par ſaint Benoiſt.

On dira peut-eſtre que cette préference de la vie Religieuſe pouvant ſubſiſter avec de grandes repugnances à ce genre de vie, ne peut pas paſſer pour un attrait. Je réponds qu'une reſiſtance victorieuſe des repugnances des ſens, eſt un attrait victorieux des attraits ſenſibles, & que quand cette préference eſt ſtable & permanente, elle doit paſſer pour un attrait ſpirituel très-réel & une vocation très-ſolide; puiſque les repugnances diminuent par l'accoûtumance, & qu'au contraire ce chois effectif & ſpirituel, quoique deſtitué d'attraits ſenſibles, ſe fortifie par le temps.

Que ſi neanmoins ces repugnances eſtoient ſi fortes qu'elles ébranlaſſent la reſolution de choiſir effectivement la vie Religieuſe, on pourroit, à la verité, douter de la vocation à la vie Religieuſe, parce qu'on pourroit douter ſi le chois qu'on en fait eſt ferme & permanent. C'eſt pourquoy alors il ſeroit meilleur de differer l'engagement, juſqu'à ce que la volonté fuſt affermie, ou par la ceſſation de ces re-

pugnances, ou par une accoûtumance ſtable à les mépriſer & à les vaincre.

Si l'on y prend même bien garde, on trouvera que preſque toutes les repugnances de la vie Religieuſe ſont des repugnances à la vie chreſtienne, & que le manque d'attrait pour la Religion eſt fondé ſur ce qu'on manque d'attrait pour la vie chreſtienne & reglée, & qu'on a un grand penchant au dereglement. Or comme nonobſtant la repugnance à la vie chreſtienne, il faut vivre chreſtiennement, & que c'eſt une choſe bonne & ſainte & neceſſaire de vaincre cette repugnance par une volonté forte & conſtante, en ſe diſant à ſoy-même : *Mon ame ne ſera-t-elle pas enfin ſoumiſe à Dieu ?* & que quand on le fait, il ne faut pas dire qu'on n'a point d'attrait à la vie chreſtienne à cauſe de ces repugnances ; mais il faut dire que l'on ſurmonte ces repugnances qui naiſſent du défaut d'attraits ſenſibles par un attrait ſpirituel, fort & victorieux.

Nonne Deo ſubjecta erit anima mea ? *Pſ.* 61. 1.

De même quand on ſurmonte les repugnances à la vie Religieuſe par une forte volonté de la Religion, il ne faut pas dire que l'on n'a point d'attrait à

la vie Religieuſe, parce qu'on n'y a pas d'attrait ſenſible ; mais il faut dire qu'on y a un attrait ſpirituel aſſez fort pour ſouſtenir l'ame dans les exercices de la vie Religieuſe au défaut même d'attraits ſenſibles : ce qui eſt une vocation plus ferme & moins expoſée aux bizarreries & aux changemens de l'imagination.

Il y auroit quelque conſideration particuliere à faire ſur l'engagement à la chaſteté & ſur la nature des repugnances que certaines filles y pourroient avoir, mais ce n'eſt pas de celles dont je parle icy.

V. Difficulté.

Sur le chois des lectures.

On peut eſtre embarraſſé ſur le chois des lectures qu'on leur doit faire faire. Leur ignorance eſt extrême, & l'on voudroit les en tirer ; mais par une inſtruction ſolide & dégagée de toutes les penſées creuſes que l'on ne trouve que trop ſouvent dans certains livres de devotion.

Réponse.

Je croy qu'il faut pour cela diſtin-

guer les livres qui tendent à les faire Chreſtiennes, de ceux où l'on ſe propoſe de les inſtruire de la vie Religieuſe.

Les premiers doivent preceder, & ſont particulierement neceſſaires pendant qu'elles font leur renouvellement.

On peut ſe ſervir pour cela d'un livre intitulé : *Inſtruction ſur les diſpoſitions qu'on doit apporter aux Sacremens de Penitence & d'Euchariſtie*, qui eſt dedié à Madame de Longueville. * On y pourroit ajoûter pluſieurs chapitres du *Memorial* du P. Louis de Grenade, de ſa *Guide des pecheurs*, du livre *de la connoiſſance & de l'amour de Dieu* du P. S. Jure, dans la ſeconde partie du troiſiéme livre, où il traite des vertus & des vices. Celles qui ont quelque ſolidité d'eſprit pourroient beaucoup eſtre aidées par le livre appellé, *la Tradition de l'Egliſe ſur la Penitence & l'Euchariſtie.* Mais il ne faut commencer que par la ſeconde partie de la Preface page 149. où il eſt parlé des diſpoſitions pour communier.

* Chez Guil Deſprez, à Paris.

Il faut faire état qu'il y a peu de livres où l'on puiſſe tout trouver. Il

faudroit donc que les Novices fuſſent fidelles à ne lire des livres que ce qu'on leur marqueroit. Par exemple le livre de *l'Introduction à la vie devote*, excepté ce qui y eſt dit de la Comedie & des perſonnes mariées, peut eſtre fort utile, & principalement le troiſiéme livre qui traite du chois des vertus.

Feu Monſieur l'Evêque d'Alet faiſoit grand état des *Entretiens* du même Autheur, & il les avoit toûjours ſur luy. En effet ce livre eſt très-bon & très-ſpirituel dans le fonds. Il faut eſſayer de retirer les filles d'une certaine delicateſſe à l'égard des livres où l'on trouve de mauvais mots, & il leur faut apprendre à s'attacher au ſolide.

On peut neanmoins y aller peu à peu, & ne prétendre pas vaincre tout d'un coup cette delicateſſe qui eſt ſouvent plus grande dans les petits eſprits que dans ceux qui ont plus de lumiere.

Rodriguez eſt un fort bon livre. *La Religieuſe parfaite & imparfaite* eſt un livre qui doit eſtre entre les mains des Novices. Tout y eſt bon, & ſurtout le traité *des Occupations interieu-*

res, qui eſt dans le même livre. Il eſt admirable pour apprendre aux Novices l'eſprit avec lequel elles doivent pratiquer tous leurs exercices. *La continuation des Eſſais de morale* ſur les Epiſtres & Evangiles eſt beaucoup plus proportionnée aux eſprits ordinaires que les volumes precedens, excepté celuy des quatre fins de l'homme.

La vie de ſaint Bernard; le petit livre *des Meditations* de ſainte Thereſe ſur la Communion & ſur le *Pater*, & preſque tout *le Chemin de la perfection.*

C'eſt un avis general & important de ne laiſſer jamais embarraſſer l'eſprit des filles dans certains livres de ceux qu'on appelle les contemplatifs. Car, ſans parler de ceux qui ſont condamnés par le Pape ou par les Evêques, & dont on ne doit jamais permettre la lecture; ces ſortes de livres ſont fort propres à démonter la teſte des filles, & ſont capables de leur donner inclination pour les voies extraordinaires, qui eſt un grand écueil & une grande ſource d'illuſions.

Il y a une bonne contemplation, & Dieu la donne quand il veut aux

ames ; mais les methodes pour y parvenir ſont très-dangereuſes. Aulieu de la vraie contemplation reconnuë par les Peres, on y ſubſtituë une fauſſe contemplation qui n'eſt rien moins que ce que les Peres ont entendu par ce mot. Quand on trouveroit même dans ces livres l'idée de la vraie contemplation, cette idée ne fait qu'exciter dans les filles un deſir d'éprouver ces états extraordinaires.

Il n'y a rien de plus ſage que la Regle de ſaint Benoiſt : elle a fait une infinité de Saints : elle eſt autoriſée par les Conciles de l'Egliſe. Les rafinemens de ſpiritualité doivent eſtre ſuſpects à celles à qui Dieu a fait la grace de faire profeſſion de cette Regle ſi ſainte.

Pour la priere, je ne ſçay s'il y faudroit d'autre methode que ce qui en eſt dit dans le livre de *l'Introduction*, dans celuy des *Occupations interieures*. On y pourroit ajoûter le troiſiéme & le quatriéme livre du traité *de l'Oraiſon*. Mais ſi ces livres n'aident pas ſuffiſamment les filles à paſſer ſans dégouſt le temps qui leur eſt preſcrit pour l'oraiſon qu'on appelle mentale, il

faut leur permettre de ſe ſoulager en prenant un Pſeautier en François, en y liſant quelque Pſeaume, en diſant pluſieurs fois chaque verſet, en s'y arreſtant autant que l'eſprit y trouvera de gouſt. Enſuite il faut paſſer à un autre juſqu'à la fin de l'oraiſon. On en peut faire de même en prenant le livre des *Reflexions chreſtiennes ſur le nouveau Teſtament*, en tâchant de découvrir comment les inſtructions qu'on y marque ſont contenuës dans le texte, en s'arreſtant un peu ſur chacune, & demandant à Dieu qu'il nous mette ces verités dans le cœur. Si tout cela ne ſuffit pas, on peut dire ſon chapelet ou quelque autre oraiſon vocale, pourvû qu'on le faſſe lentement & avec reflexion.

Ceux qui peuvent s'occuper de leurs fautes & de leurs miſeres, les expoſer à Dieu, luy en demander pardon, pratiquent l'oraiſon ordinaire de tous les anciens Religieux de ſaint Bernard. Il eſt auſſi utile de s'occuper une partie de ce temps de l'oraiſon à examiner ſa conſcience, à l'expoſer à Dieu, à luy demander ſa lumiere, à le prier qu'il ne permette pas que nous nous endor-

Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte. Pſ. 12. 4.

mions d'un ſommeil de mort. Il eſt bon auſſi de repaſſer en ce temps-là les miſericordes de Dieu ſur nous, noſtre vocation à la Religion, & ſes autres graces, afin de l'en remercier, & de luy demander qu'il nous les conſerve.

Enfin il faut bien inſtruire les Novices qu'il ne s'agit point dans l'oraiſon de trouver des penſées qui viennent de nous, mais de ſe nourrir des verités de Dieu. Les penſées que l'on trouve de ſoy-même, peuvent cauſer de la vanité, & ſouvent ſont peu ſolides. Mais l'on eſt bien plus aſſeuré quand on tire les verités d'un livre bien autoriſé, & que les repaſſant dans ſon eſprit on ſe les applique, & on demande à Dieu qu'il nous les grave dans le cœur.

VI. Difficulté.

Sur le peu de profit des bonnes lectures.

On voit quantité d'ames qui ont une eſtime particuliere des bons livres, mais qui ne tirent pas de ces livres une conviction & l'onction neceſſaire pour s'en remplir & pour pratiquer ce qu'ils contiennent.

Re'ponse.

RE'PONSE.

C'eſt peut-eſtre que ces perſonnes liſent ces livres avec précipitation, avec curioſité, avec malignité, pour condamner les autres, & non pour ſe condamner elles-mêmes : peut-eſtre qu'elles ne s'y arreſtent pas aſſez. Il ne ſuffit pas de les lire, il les faut lire avec attention, il les faut lire ſouvent. Un livre qui n'eſt lû qu'une fois & à la haſte, fait peu d'impreſſion. Il faut prier Dieu avant que de commencer la lecture. Il faut ouvrir le cœur à Dieu en liſant. Il faut le prier & le remercier après avoir lû. Il n'y a rien de plus beau ſur le ſujet de la maniere de lire les livres de pieté, que ce qu'on en voit dans le traité de *la Priere continuelle**, liv. 2. ch. 9. tome 2. des traités de pieté. Il n'y a qu'à le faire lire à ces perſonnes.

* Chez Guill. Deſprez.

VII. DIFFICULTE'.

Sur les continuelles rechutes dans les fautes ordinaires.

On en trouve qui ont peu de vigilance ſur elles-mêmes, qui font toû-

jours les mêmes fautes, en qui les paſſions ne diminuent preſque pas, qui demeurent également peu ſoumiſes, peu recueillies, peu ſilencieuſes.

RE'PONSE.

Il ne faut pas ſe laſſer envers celles qui font toûjours les mêmes fautes, de leur impoſer les mêmes penitences, & de les augmenter même à proportion de leur negligence. C'eſtoit-là la methode ancienne d'éprouver les Novices. Les fautes eſtoient taxées à certaines penitences, comme on le voit dans la Regle de ſaint Colomban. L'inflexibilité de ces penitences en chaſſoit pluſieurs du monaſtere, & l'on jugeoit par là qu'ils n'avoient pas de vocation. Mais auſſi ceux qui avoient la force de les ſouffrir, eſtoient eſtimés avoir une legitime vocation. C'eſt ce que l'on pratiquoit à l'égard des fautes, & qu'il ſeroit encore utile de pratiquer. Mais ſi cette coûtume n'eſt pas établie & ne ſe peut établir, il eſt certain qu'on ne doit pas faire dépendre le jugement de la vocation, des fautes legeres, principalement s'il y a de la foibleſſe de l'âge, & ſi les Novices ne ſe

revoltent point contre les penitences qu'on leur impoſe. Car il y en a qui faiſant toûjours des fautes & ne s'en corrigeant point, ne laiſſent pas d'en profiter, en les reparant par l'humiliation, & en devenant plus humbles à leurs propres yeux.

VIII DIFFICULTE'.

Sur le peu de ferveur des plus éclairées.

On en trouve d'autres, comme de jeunes Profeſſes ou d'anciennes Novices, inſtruites de leurs devoirs, aimant les verités de leur état les plus dures, qui cependant n'en ſont pas plus touchées, qui ſont auſſi pleines d'elles-mêmes, auſſi peu attentives à Dieu, auſſi diſſipées, auſſi inutiles que ſi elles n'avoient point de lumieres. Ces ſortes de perſonnes embarraſſent: elles ſavent tout ce qu'on leur peut dire, & la connoiſſance des verités ne les rend pas plus parfaites.

RE'PONSE.

On peut dire à ces perſonnes, que de toutes les verités que nous ſavons, Dieu ne nous tiendra compte, que de

celles que nous aurons pratiquées. Toutes les autres, bien loin d'augmenter nos richeſſes, ſont des preuves de noſtre pauvreté. Une verité non pratiquée eſt un arreſt de condamnation contre nous. Cette verité nous accuſe, elle depoſe contre nous, elle nous juge, elle nous condamne, & bien loin de diminuer noſtre fardeau, c'eſt un poids qui l'augmente terriblement; car elle nous achemine à l'endurciſſement & à l'inſenſibilité. Cependant comme il y a d'ordinaire de certains nuages de paſſions qui couvrent l'ame lorſqu'elle peche contre ces verités, & que ce n'eſt pas toûjours contre ces lumieres connuës que l'on fait des fautes, mais contre ces lumieres couvertes & obſcurcies par les nuages des paſſions; il ne faut pas ſe laſſer de les mettre devant les yeux de ces perſonnes, de les exhorter à former la reſolution de les pratiquer avec plus de fidelité, en attendant en patience que Dieu leur en accorde la grace, & de leur faire connoiſtre l'obligation qu'elles ont de gemir & de s'humilier du peu d'uſage qu'elles font de ces connoiſſances.

IX. DIFFICULTE'.

Sur les défauts qui ſe rencontrent en celles qui ont de la ferveur & de la docilité.

Les filles ont de la bonne volonté, montrent de la ferveur & de la docilité; mais du reſte ont des paſſions vives & des défauts conſiderables. Elles ne ſavent ce que c'eſt que le recueillement & l'obeïſſance, & n'ont point de facilité de vivre dans la pratique de ces devoirs.

RE'PONSE.

C'eſt par la fidelité avec laquelle elles s'acquittent des devoirs eſſenciels de la vie chreſtienne, & les marques que l'on a qu'elles ſont fortement perſuadées des avantages de la vie Religieuſe, que l'on doit diſcerner quel égard on doit avoir à leurs paſſions vives & à leurs autres défauts. Car ſi quelque vives que ſoient leurs paſſions, le deſir de ſe ſauver les leur fait ſurmonter dans les choſes eſſencielles, ſi elles font des efforts pour ſe vaincre dans les autres choſes, ſi elles connoiſſent leurs dé-

fauts, ſi elles en gemiſſent, ſi elles s'en humilient, & ſi elles pratiquent ce qu'on leur preſcrit, ou pour reparer leurs fautes, ou pour les éviter ; ſi le cœur & l'eſprit ſont d'accord en elles, il y faut avoir un peu d'égard. Mais ſi ce ſont des fautes fortifiées par de fauſſes lumieres qui les empêchent d'en eſtre convaincuës, ſi elles s'élevent au-deſſus des corrections, ces fautes ſont beaucoup plus conſiderables, & il faut y avoir tout un autre égard.

Il faut encore bien diſtinguer entre les fautes qui ſont des effets d'une vie dereglée, ou qui marquent une preſomption interieure & un eſprit roide & inflexible, & les fautes de foibleſſe & de précipitation qui tiennent de l'enfance. Car il y a des filles, & ſur-tout celles qui ont eu peu de commerce avec le monde, dont l'enfance dure plus longtemps. Le monde apprend à ſe compoſer & à cacher ſes défauts. Il applanit certaines rudeſſes & certaines inégalités dans l'humeur ; mais bien loin de corriger le fond du mal, il le fortifie & l'augmente. J'aimerois mieux les défauts de foibleſſe qui découvrent le fond du cœur, & qui humilient, qu'une

adreſſe à éviter les défauts exterieurs, qui laiſſe vivre dans le cœur l'eſtime de ſon propre jugement, qui ne manquera pas à ſe produire au-dehors lorſqu'on ſera plus en ſeureté & plus autoriſé.

Enfin il y a des fautes qui doivent exclure de la vie Religieuſe, parce qu'elles ſont incompatibles avec cet état; & d'autres au contraire qui marquent ſeulement qu'on en a beſoin. Tout monaſtere eſt un hôpital de malades, & l'on peut même dire que c'eſt un hôpital de malades incurables. On y empêche l'accroiſſement des défauts, mais on ne les guerit jamais pleinement: car quelque ſoin & quelque fidelité qu'on ait pour travailler à ſe guerir, il faut faire état qu'on fera toûjours des fautes. C'eſt une condition inſeparable de cette vie; & ſaint Auguſtin a fait un livre exprès, pour montrer que la conduite de Dieu à l'égard des plus parfaits, eſt de les faire vivre en cette vie dans un beſoin continuel de la remiſſion de leurs pechés. Ainſi la perfection des plus excellens Chreſtiens & des plus excellentes Religieuſes, n'eſt pas de ne point faire de

fautes, mais de les reparer continuellement par la penitence, par les bonnes œuvres, & ſur-tout par l'humiliation qui doit naiſtre des fautes mêmes. On peut dire même que ces fautes ſont un des moyens de leur ſanctification, & même le principal des remedes que Dieu employe pour les preſerver du plus grand & du plus dangereux de tous les vices qui eſt l'orgueil. Je ne croy donc point que dans les examens des Novices on doive avoir beaucoup égard aux petites fautes, pourvû qu'elles faſſent paroiſtre un deſir ſincere de s'en corriger, & qu'elles ne s'élevent point ni interieurement ni exterieurement au-deſſus des corrections. On doit auſſi avoir peu d'égard aux lumieres & au recueillement que les filles diſent qu'elles éprouvent dans l'oraiſon. Il y a des imaginations naturellement diſtraites & vagabondes, qui ne ſont pas des marques que le cœur ne ſoit pas à Dieu, lorſqu'elles ne viennent point de paſſions dereglées & dangereuſes, mais de temperament. Et il y a des filles froides, ſages & recueillies à l'exterieur, qui ſont très-déraiſonnables

& très-attachées à leur jugement dans le fond.

X. Difficulté.

Sur le principe interieur des actions.

On trouve ſouvent des filles qui ſont aſſez bien leurs devoirs exterieurs, mais qui n'ont point les principes interieurs avec leſquels on les doit faire.

Réponse.

Il faut montrer à ces filles qu'elles ne doivent pas ſe fier à cette obſervation litterale de leurs devoirs, & qu'elles les doivent pratiquer avec eſprit, & attendre cependant en patience qu'elles en donnent plus de marques. Car il ſe peut faire auſſi que quoiqu'elles s'expliquent mal ſur les principes de ces devoirs, elles en ayent neanmoins une vûë confuſe & non développée, qui les attire & leur ſert de regle & de motif. Sainte Thereſe diſoit que ce ſont deux dons differens, que d'éprouver les dons ſurnaturels & de s'en pouvoir expliquer. Et il en eſt preſque de même des actions ordinaires de vertu : ce ſont des dons differens de les faire,

& de connoiſtre le motif par lequel on les fait.

XI. Difficulté.

Sur les Communions.

Pour la frequentation des Sacremens on y eſt fort embarraſſé. On en voit qui ne ſavent pas même ſe confeſſer. Si après qu'on leur a fait voir des fautes de murmure ou contre la charité, on leur demande comment elles s'en confeſſeront, elles s'expliquent d'une maniere qui ne fait nullement connoiſtre leurs fautes, & n'en donnent point l'idée veritable qu'on en doit donner. Il reſulte de là que le Confeſſeur les connoiſt peu; ce qui le porte ſouvent à dire qu'il ne prend point ſur luy de les faire communier, parce qu'il ne les voit pas agir, & qu'il ne connoiſt pas le fond de leur ame.

Réponse.

Il faut extrêmement diſtinguer les premieres communions qu'une fille fait quand elle eſt entrée dans le monaſtere, de celles qu'elle fait dans la ſuite. Il faut qu'une Maîtreſſe des Novices laiſſe

abſolument les premieres au jugement du Confeſſeur.

Pour communier, il faut eſtre vraiment convertie, eſtre guerie des habitudes & des attaches criminelles, eſtre jugée digne de la reconciliation. Tout cela dépend du diſcernement du Confeſſeur, & la Maîtreſſe des Novices ne s'en doit point charger, à moins que la Novice par une confiance particuliere ne luy découvre tout l'état de ſa conſcience & toutes les fautes de ſa vie paſſée; ce qui luy donneroit lieu de juger ſi elle eſt vraiment guerie, & ſi elle ne retombe plus dans aucune habitude criminelle, & d'en avertir le Confeſſeur avec la diſcretion neceſſaire.

Mais quand on ſuppoſe des filles exemtes des pechés groſſiers & mortels, & qui ne commettent que les fautes qu'on leur voit faire, il faut d'abord pratiquer beaucoup de patience avec elles. Si elles ne ſavent pas ſe confeſſer, il faut les inſtruire ſur ce point. Il faut tâcher de leur donner la veritable idée de leurs fautes, & leur apprendre comment & en quels termes elles s'en doivent confeſſer. Et ainſi il eſt très-bon

d'entrer dans ce détail, & d'attirer par ſa douceur une confiance qui leur faſſe ouvrir pleinement leur cœur.

Il ſemble, à parler en general, qu'il ſeroit bon qu'on puſt rendre les communions moins frequentes au commencement & avant l'inſtruction, & plus frequentes dans la ſuite ſelon le profit qu'elles en feroient; mais c'eſt du Confeſſeur & de la Superieure qu'il faut apprendre quel égard on doit avoir aux préventions de celles qui trouveroient à redire à cette conduite; car on en doit juger par le degré de cette prévention & par ce qu'on en peut craindre.

Quand la Maîtreſſe des Novices expoſe ſincerement au Confeſſeur ce qu'elle connoiſt de ſes Novices, elle ne répond point des diſcours temeraires que l'on peut faire ſur leurs communions. Il ne faut ni craindre trop ces diſcours, ni les trop mépriſer: mais la Maîtreſſe des Novices ne doit pas prendre ſur ſoy de diſcerner l'égard qu'on y doit avoir. Elle s'en doit rapporter au Confeſſeur & à l'Abbeſſe.

Il n'y a point de regle generale pour les Sacremens de Penitence &

d'Euchariſtie, ſinon qu'il faut eſtre vraiment converti à Dieu pour recevoir & l'abſolution & l'Euchariſtie. Mais la queſtion eſt qui ſont celles qu'on doit juger vraiment converties. Il dépend de la prudence du Confeſſeur & de la Maîtreſſe des Novices de rendre les communions plus rares, ou plus frequentes, & en cela ils doivent avoir égard aux diſpoſitions des ames, & même aux préventions du lieu où l'on eſt. C'eſt ce qui ne ſe peut bien regler que par ceux qui les connoiſſent telles qu'elles ſont. Il n'y a guere de monaſteres où pour certaines fautes plus marquées ou plus volontaires la Maîtreſſe des Novices ne prenne l'autorité de défendre la communion à des Novices. Mais en ce cas elle doit avoir ſoin de leur rendre ce retranchement utile, en les convainquant qu'il leur eſt plus avantageux de s'en abſtenir pour témoigner à Dieu le regret qu'elles en ont, que de communier avec negligence, & que c'eſt communier avec negligence que de ne s'y pas preparer en veillant ſur ſoy-même pour éviter les fautes plus conſiderables.

XII. Difficulté.

Sur la vigilance continuelle des Maîtresses.

Enfin quelle sorte de vigilance doit-on avoir sur elles ? Quels défauts doit-on regarder comme essenciels ? Quelles fautes doit-on laisser passer sans rien dire ?

Réponse.

Il faut avoir une vigilance beaucoup plus fondée sur l'esperance du secours & des lumieres de Dieu, que sur sa propre prudence & son propre esprit, estant bien persuadé que *si Dieu ne garde la ville, c'est en vain que veille celuy qui est chargé de la garder.* Ainsi ce doit estre une vigilance qui nous tienne toûjours devant Dieu dans une conviction de nos tenebres & du besoin que nous avons de ses lumieres.

Nisi Dominus custodierit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam. *Ps.* 126.

Il faut regarder comme essenciels tous les défauts incompatibles avec l'observation des devoirs de la vie chrestienne & des exercices Religieux, tous les défauts accompagnés d'orgueil & d'opiniâtreté, de mépris des regles & des remedes.

On peut ſouvent diſſimuler les fautes de foibleſſe, celles qui naiſſent de l'âge & du temperament, celles qui n'ont pas de racine & qui ſont ſans ſuite.

On en peut auſſi laiſſer ſans correction de plus conſiderables, pour ne la rendre pas ſi frequente, pour épargner la foibleſſe de celles qui s'en abbattent trop; pour leur témoigner que ce n'eſt point par une impreſſion d'impatience, mais par une veritable charité qu'on les reprend. On peut differer la correction de quelques-unes, parce qu'elles ſont plus importantes, & qu'on veut parler avec plus d'étenduë à celles qui en ſont coupables. Souvent une correction qu'on fait attendre, fait plus d'effet qu'une correction promte, dont on ſe croit quitte ſitoſt qu'elle eſt faite. Il faut leur faire enviſager leurs fautes comme des maladies de leur ame qui ont beſoin de remedes, & de remedes pris de bon cœur: & ainſi il les faut animer à en faire penitence, & leur en impoſer de telles qu'elles ſoient convaincuës que c'eſt leur bien qu'on cherche, & qu'il leur eſt utile de s'y ſoumettre en eſprit de penitence pour ſatisfaire à Dieu.

XIII. Difficulté.

Sur la conduite qu'elles doivent garder dans les corrections ou reprehenſions.

On ne ſçait comment on doit agir dans les reprehenſions. Les frequentes accoûtument à entendre dire ; les fortes ne conviennent pas à toutes ; les ſimples avis ſont inutiles.

Réponse.

On ne doit pas s'étonner de trouver de la difficulté dans la correction, puiſque ſaint Auguſtin y en trouvoit bien, quelque lumiere & quelque autorité qu'il euſt, & qu'il ſe plaint en écrivant à ſaint Paulin, des tenebres qu'il y éprouvoit, & luy demande conſeil ſur ce point. Mais comme c'eſt un devoir neceſſaire, il faut ſouffrir ces tenebres, & faire du mieux qu'on peut. Il n'y a point d'action où l'on doive eſtre plus dépendante de Dieu, & éviter davantage la précipitation de l'eſprit humain, que la correction.

Il ne faut, ſi l'on peut, reprendre aucune faute qu'après y avoir penſé, après avoir recommandé à Dieu cette

action, & prié pour celle que l'on reprend. Il faut, comme dit l'Apoſtre, reprendre dans un eſprit de douceur interieure, fondée ſur la vûë de ſes propres foibleſſes, qui ſont ſouvent beaucoup plus grandes devant Dieu que celles qu'on ſe trouve obligée de reprendre dans les autres. Le diſcernement de la proportion de nos paroles avec la force de celuy à qui l'on parle dépend de la lumiere que Dieu donne, & il faut obtenir cette lumiere, par une humilité interieure & par une ſincere charité.

Il ne faut pas toûjours croire que la correction ne profite pas, ou ſoit faite mal à propos quand la perſonne qu'on reprend témoigne quelque chagrin. Car, comme ſaint Auguſtin le remarque en écrivant à ſaint Paulin, il arrive aſſez ſouvent que l'orgueil qui eſt dans le cœur, reſiſte d'abord au remede de la correction & fait quelque effort pour la repouſſer, & qu'enſuite le chagrin qu'il répand dans l'eſprit eſtant diſſipé, l'ame ſe rend à la verité avec d'autant plus de ſincerité qu'elle eſt touchée de confuſion d'y avoir reſiſté au commencement. On peut

voir ſur le ſujet de la correction cette lettre de ſaint Auguſtin à ſaint Paulin,* & ce qui en eſt dit ſur ce ſujet dans le ſecond tome des Eſſais de Morale ſur l'Evangile du Mardy de la troiſiéme ſemaine de Carême.

** Autrefois la 250. maintenant la 95.*

XIV. Difficulté.

Comment on peut inſpirer aux filles des ſentimens d'amour & de crainte de Dieu.

On trouve d'ordinaire dans les filles peu de ſentiment d'amour & de crainte de Dieu. C'eſt à Dieu à le donner; mais je voudrois leur inſpirer quelque choſe de ces diſpoſitions.

Réponse.

Quand on voit une ame qui aime ſes devoirs & qui craint le peché, qui eſt exacte à ce qu'on luy preſcrit, qui gouſte la parole de Dieu, & qui s'y plaiſt, on doit préſumer qu'elle aime Dieu, parce que le veritable amour de Dieu eſt l'amour de ſa juſtice, de ſa ſainteté, de ſa verité, de ſa loy, quoiqu'il ne ſoit point accompagné

d'un certain attendriſſement dans l'oraiſon. Cependant il eſt bon de recueillir dans les livres de pieté, & particulierement dans ſaint Auguſtin & dans ſaint Bernard, des paſſages affectifs qui donnent une grande idée de la grandeur, de la juſtice, de la ſainteté de Dieu, du bonheur qu'il y a de le ſervir & d'eſtre à luy. On doit leur bien repreſenter qu'il faut neceſſairement eſtre à Dieu ou au demon; qu'il n'y a point de milieu; que l'aſſujettiſſement au demon eſt l'extremité de la miſere, de l'aviliſſement, de la baſſeſſe, de la corruption de la creature; & qu'au contraire il n'y a rien de plus grand, de plus glorieux, de plus heureux que l'aſſujettiſſement à un Dieu tout-puiſſant, qui ne demande qu'à nous combler de bien, & à nous rendre purs & ſans tache devant ſes yeux.

Le ſouverain bonheur, la ſouveraine juſtice, la ſainteté, l'incorruption ſont inſeparables de la ſoumiſſion à Dieu. Au contraire la ſouveraine miſere, la ſouveraine infamie, la ſouveraine injuſtice ſont inſeparables de l'aſſujettiſſement au demon. Les hommes ne ſont au monde que pour faire chois de ces

deux partis ſi differens, pour acquerir l'un & pour éviter l'autre.

XV. Difficulté.

Des moyens de leur inſpirer une pieté ſolide.

Comment leur peut-on inſpirer une pieté ſolide, un amour des humiliations, du ſilence, d'un recueillement continuel ?

Réponse.

L'exemple eſt la plus efficace leçon qu'on leur en puiſſe donner. Il faut donc que toutes ces vertus ſoient marquées dans tout l'exterieur d'une Maîtreſſe des Novices ; que cet exterieur ne ſoit qu'une image & un rejailliſſement de ſon cœur. Il faut qu'il n'y ait que la raiſon & la pieté qui parle en elle, & jamais la paſſion.

Elle doit avoir ſoin neanmoins de les inſtruire des principes ſolides des vertus, en tâchant de leur en inſpirer l'amour en les leur propoſant d'une maniere qui leur en découvre la beauté & la juſtice.

Les humiliations ne ſont aimables ;

que par la haine qu'on doit avoir pour l'orgueil dont les humiliations ſont le remede. On eſt donc diſpoſé aux humiliations à proportion qu'on a d'averſion pour l'orgueil, & que l'on comprend mieux la juſtice qu'il y a que les orgueilleux ſoient humiliés. Il ne faut pas neanmoins prétendre que cet amour des humiliations devienne ſenſible. C'eſt aſſez qu'on les approuve & qu'on les accepte par la volonté ſuperieure, comme juſtes & utiles à ſon ame, en diſant avec ſincerité : *Il m'eſt bon, Seigneur, que vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne vos ordonnances.* Il m'eſt bon que vous m'ayez humilié afin de m'apprendre les regles de voſtre juſtice.

Bonum mihi quia humiliaſti me, ut diſcam juſtificationes tuas. *Pſ.* 118. 71.

Il faut éviter dans la pratique du recueillement que les filles ne ſe bandent la teſte. Il ſuffit qu'elles s'abſtiennent de parler dans le temps du ſilence, & que de temps en temps elles appliquent leur eſprit à quelque bonne penſée. Mais on doit éviter plutoſt que de conſeiller de les appliquer à une continuelle preſence de Dieu. Car cela pourroit nuire à leur teſte, dont il faut épargner la foibleſſe.

XVI. Difficulté.

Des moyens de les conduire à la perfection.

Que peut-on faire pour les élever à la perfection, à laquelle elles doivent tendre ?

Réponse.

Eſtre parfait ſelon qu'on le peut eſtre dans cette vie, c'eſt faire parfaitement toutes ſes actions & dans les diſpoſitions qu'elles demandent, & reparer parfaitement les fautes d'infirmité. Ainſi élever les ames à la perfection, c'eſt leur inſpirer le deſir de faire parfaitement tout ce qu'elles font, leur apprendre comment elles le doivent faire, & par quel eſprit, & comment elles doivent reparer leurs fautes par une penitence & une humiliation ſincere. Voilà la perfection de cette vie. On a répondu par avance dans la premiere Partie aux difficultés & aux craintes exceſſives qui peuvent naiſtre dans l'eſprit d'une Maîtreſſe des Novices, par la perſuaſion où elle ſeroit de ſes propres foibleſſes & de ſon peu de lumiere.

DE
L'OBEISSANCE.

I.

LA conduite ordinaire de Dieu pour faire avancer les ames & pour les affermir dans leur voie, n'eſt pas de leur donner des vertus ſans peine, ſans combat, ſans tentation : c'eſt au contraire de les rendre plus fermes par leur ébranlement même, & de les fortifier par l'experience de leur foibleſſe. Ainſi l'on ne doit jamais s'étonner quand on reſſent quelques approches du peché, & que l'on éprouve quelques effets de l'infirmité humaine. On doit plutoſt s'étonner & rendre graces à Dieu d'avoir eſté preſervé de chutes, & d'avoir eſté ſouſtenu dans les pas gliſſans que l'on a paſſés. Car la force chreſtienne eſt en cela differente de la force humaine, que celle-cy donne ordinairement une confiance en ſoy même, aulieu que la force

chreſtienne conſiſte principalement à ſe défier beaucoup de ſoy-même, & à eſtre bien convaincu de ſa foibleſſe. De ſorte que l'on doit dire que l'on peut, à proportion que l'on eſt bien perſuadé qu'on ne peut rien.

II.

Ainſi s'agiſſant dans ce traité des conſeils & des préceptes; de ce qu'on en doit penſer, & de quelle ſorte on en doit parler; il eſt certain d'abord qu'on en doit penſer & dire ce qui eſt veritable, & qu'on en doit juger ce que Dieu en juge. Or Dieu juge que la pratique des conſeils n'eſt pas abſolument neceſſaire : qu'il eſt permis, par exemple, de ſe marier à une fille qui n'eſt point engagée à ne le point faire. C'eſt donc ainſi qu'on en doit parler : mais quand il s'agit de préferer un de ces états à l'autre; il faut de même conformer ſon jugement à celuy de Dieu : & comme il préfere tout ce qu'il conſeille poſitivement, à ce qu'il ne fait que permettre, il faut de même le préferer par nos ſentimens & par nos paroles. Or il préfere la virginité au mariage, & l'état d'aſſujettiſſement

ſement & de dépendance à celuy d'indépendance & de liberté. Ce doit donc eſtre la regle de nos ſentimens & de nos paroles.

III.

On peut donc tolerer & même approuver les perſonnes, qui eſtant convaincuës de leur foibleſſe, avouent franchement qu'elles n'ont pas aſſez de force pour ſe reduire à un aſſujettiſſement continuel, pourvû qu'elles reconnoiſſent que celles qui le peuvent ſont heureuſes, qu'elles eſtiment cette grace, & qu'elles faſſent ſcrupule d'affoiblir cette diſpoſition dans ceux à qui Dieu la donne. Mais de ſe faire un merite & une vertu de ce qu'on n'a pas le courage d'embraſſer cette dépendance, c'eſt aſſeurément un égarement d'eſprit très-deraiſonnable, & un aveuglement très-dangereux.

IV.

Que diroit-on d'une perſonne qui vivant dans une maiſon de vierges, feroit ſes entretiens ordinaires des avantages du mariage, & dont tous les diſcours tendroient à le perſuader à

celles qui ſont engagées dans un autre genre de vie? On diroit que ce ſeroit une imprudence ſignalée, & l'on auroit droit de faire paſſer ces diſcours pour ſcandaleux; parce que ſi cette perſonne a droit de ſe marier, elle ne l'a pas d'en faire naiſtre le deſir à celles qui y ont renoncé. Or ce ne ſeroit pas une action moins dereglée, que de faire eſtimer l'indépendance & la vie de liberté parmy les perſonnes à qui Dieu a fait la grace de ſuivre un autre état. C'eſt leur vouloir oſter leur couronne, leur ſeureté, & le merite de leurs actions, & s'efforcer de leur faire perdre la grace que Dieu leur a faite.

V.

Il eſt certain que les moindres actions faites par obeïſſance en s'attachant à la volonté d'autruy, & en ſe dépouillant de la ſienne, peuvent eſtre d'un grand prix & d'un grand merite devant Dieu. Au contraire la propre volonté diminuë toûjours, & fait même quelquefois condamner entierement les œuvres les plus excellentes d'elles-mêmes, comme Dieu declare aux Juifs

qu'il rejette leurs jeûnes à cauſe du meſlange qu'il y voyoit de leur propre volonté. Quiconque a donc reçû de Dieu l'amour de la dépendance, a reçû celuy de rehauſſer le merite de ſes moindres actions, & de faire que ce qui de ſoy n'eſtoit que du plomb, du cuivre, ou de la bronze, ſoit conſideré de Dieu comme de l'argent ou de l'or. Il eſt donc clair qu'une perſonne qui tend par ſes diſcours à mettre les ames ſous la conduite de leur propre volonté, tend effectivement à changer l'or & l'argent en plomb & en cuivre, & peut-eſtre en bouë & en fumier.

VI.

On peut comprendre par là qu'un peu de vanité jointe à une profeſſion publique de pieté, nous peut aiſément porter à un état pire que celuy des gens du monde. Car ils ſe contentent d'ordinaire qu'on tolere leurs défauts, & ils ne prétendent pas les faire imiter. Cela ne ſuffit pas aux devotes : elles prétendent les ſanctifier, & faire paſſer leur conduite relâchée pour une perfection éminente. C'eſt pourquoy en même-temps que pour ſuivre Dieu on

fait profeſſion d'une vie devote, il faut luy demander avec beaucoup d'ardeur, qu'il nous préſerve de cette illuſion que la vanité produit en nous, de faire paſſer le degré de vertu & de regularité où nous ſommes, pour plus excellent que tout autre auquel il auroit élevé d'autres perſonnes.

VII.

La pluſpart des gens ſe chargent par la converſation qu'ils ont avec des perſonnes qui vivent au hazard, & qui n'ont aucun ſoin d'examiner leurs penſées, de quantité de fauſſes maximes, formées ſur les inclinations de la cupidité, & établies temerairement par les diſcours des hommes, qui repetent ſans diſcernement ce qu'ils ont ouï dire à d'autres : mais quand ces perſonnes n'ont point encore levé l'étendart de la devotion, elles ſont timides & incertaines dans ces maximes, & capables par conſequent d'écouter tout ce qu'on allegue contre : mais quand elles ont joint à ces maximes qu'elles trouvent dans leur eſprit, la profeſſion publique d'une vie reglée & devote, elles perdent cette défiance,

& elles ſe font un point-d'honneur de les ſouſtenir ; parce qu'autrement il faudroit beaucoup rabattre de l'idée qu'elles ont formée d'elles-mêmes ſur les diſcours & les louanges temeraires qu'on leur a données.

VIII.

Mais ſi la devotion mal reglée produit ce mauvais effet, il faut au contraire que la veritable & qui cherche Dieu ſincerement, conſiſte à purifier de plus en plus ſon cœur de toutes les mauvaiſes maximes que l'on tire des diſcours des hommes, & à s'accoûtumer à regler tous ſes ſentimens par les verités de l'Evangile. Or ſi l'on entre un peu dans cet eſprit, on reconnoiſtra aiſément les avantages incomparables de la vie d'obeïſſance, & on concevra du dégouſt & de l'averſion pour cette vie d'indépendance qui nous en prive. Ces petits diſcours qui naiſſent du fond de l'orgueil humain, Qu'il eſt bon de ſe conſerver la liberté, de ne s'aſſujettir pas au caprice d'autruy, nous paroiſtront fades & inſipides. Caprice pour caprice, il vaut beaucoup mieux eſtre aſſujetti

à ceux d'autruy qu'aux ſiens propres. Les caprices d'autruy ne feront aucun mal, & il eſt rare même qu'ils ne faſſent du bien, parce qu'ils ceſſent d'eſtre des caprices dans les inferieurs qui les ſuivent par obeïſſance, quoiqu'ils le puiſſent eſtre dans les Superieurs. C'eſt un caprice à un Superieur d'ordonner ſans raiſon à des inferieurs des choſes même indifferentes: mais ce n'eſt point un caprice à un inferieur de ſoumettre ſa volonté à celle de ſon Superieur dans les choſes indifferentes qui pourroient avoir eſté ordonnées mal à propos. L'obeïſſance rend raiſonnable l'execution de ces commandemens qu'on peut appeller déraiſonnables, & elle diſpenſe même de cette recherche incommode & dangereuſe: Si le commandement eſt raiſonnable ou non, qui nous expoſeroit à nous rendre juges de la conduite des Superieurs, & ſouvent à les mépriſer. Il ſuffit de ſavoir que ce qu'ils commandent n'eſt point contre Dieu, & cela paroiſt tout d'un coup: mais de ſavoir s'il eſtoit à propos ou non de faire ce commandement, ſi on ne pouvoit ordonner rien de meilleur, ce ſont des

recherches dangereuſes & inutiles, dont l'obeïſſance nous diſpenſe.

IX.

Les Chreſtiens ſont des *enfans de lumiere*. Ils doivent marcher dans la lumiere ; mais l'avantage de l'obeïſſance eſt de nous fournir une lumiere toûjours préſente. Une perſonne qui eſt ſous ſa propre conduite, eſt obligée de diſcerner non ſeulement ſi ſes actions ſont bonnes ou mauvaiſes en general, mais ſi ce ſont celles preciſément que Dieu demande d'elle, ſi ce n'eſt point la cupidité qui l'y pouſſe par de faux prétextes. Filii lucis. *Epheſ.* 5. 8. 1. *Theſſ.* 5. 5.

Mais une perſonne qui s'eſt fait une regle de ſuivre dans toutes ſes actions ce qui luy eſt preſcrit par ſon Superieur, trouve tout d'un coup cette lumiere qui la doit conduire. Elle n'a beſoin pour cela que de la regle même de l'obeïſſance qui préfere le jugement d'une perſonne deſintereſſée à ſon propre diſcernement, qui luy doit toûjours eſtre ſuſpect d'intereſt & de paſſion, qui aime mieux ne ſe charger point ſoy-même de ſa conduite en ſe remettant à celle d'au-

truy, que d'eſtre obligée de diſcerner par ſa propre lumiere, ce qui luy eſt convenable & ce que Dieu veut d'elle. Ces regles ſont en même-temps des regles de prudence & de bon-ſens, qui ſervent de lumiere à une perſonne qui a embraſſé la voie de l'obeïſſance. Ainſi cette voie eſt une voie de lumiere, une voie éclairée par la ſplendeur de la verité, & dont on peut dire comme le Sage le dit de la voie des juſtes, qu'*elle eſt comme une lumiere brillante qui s'avance & qui croiſt juſqu'au jour parfait.*

Juſtorum ſemita quaſi lux ſplendès, procedit & creſcit uſque ad perfectum diem. *Prov.* 4. 18.

X.

Ce que le Sage ajoûte eſt capable de donner de la terreur à tous ceux qui marchent ſous leur propre conduite; car il ſemble qu'il la marque par des qualités toutes contraires. *La voie*, dit-il, *des impies eſt tenebreuſe, ils ne ſavent où ils tombent.* Ces paroles ne conviennent-elles pas parfaitement à ceux qui ſe conduiſent par leur propre lumiere, & qui ſuivent leur propre volonté? Car aulieu de la lumiere de la raiſon & de la foy, ils n'ont ſouvent pour regle que leur caprice, leurs

Là même v. 19.

intereſts, leurs paſſions, qui ſont de veritables tenebres. Ainſi il eſt vray de dire qu'ils ne ſavent où ils tombent; car ne diſcernant pas leurs chutes, ils ne ſavent pas même s'ils ſont tombés, & encore moins ſi leur chute eſt dangereuſe. Souvent ce qui ne leur paroiſt rien, eſt un engagement qui les entraiſne dans le précipice. C'eſt quelquefois une chute dont ils n'auront pas lieu de ſe relever. C'eſt ſouvent une plaie où la gangrenne ſe mettra, & qui ſera cauſe de leur mort. Ainſi il n'eſt rien de plus vray que ce que dit le Sage: qu'*ils ne ſavent où ils tombent.*

Neſciunt ubi corruunt. *Prov.* 4. 9.

XI.

La vie humaine eſt toute pleine de fauſſes voies qui nous détournent de noſtre chemin, & qui nous engagent en des égaremens dangereux, & la cupidité qui vit toûjours en nous, eſt un conſeiller infidelle, qui nous ſollicite continuellement d'entrer dans ces voies, & qui nous les fait paroiſtre agreables. Que peut-il donc y avoir de plus favorable pour le ſalut, que de trouver un ami fidelle qui nous prenne comme par la main, & qui nous faſſe choiſir

entre ces divers chemins celuy qui nous eſt propre ? Et que peut-il y avoir au contraire de plus inſenſé que le diſcours d'une perſonne qui nous diroit que nous ſommes bien ſimples d'accepter ce ſecours, & de nous laiſſer ainſi mener par la main par ce guide fidelle qui nous delivreroit par là de tant d'égaremens dangereux.

XII.

Qui ne ſeroit ravi en marchant dans un païs inconnu, que quelqu'un luy appriſt à diſcerner des diamans couverts de terre, dont le chemin ſeroit ſemé, pour luy donner par là moyen non ſeulement de ſouſtenir les frais du voyage, de reparer les pertes & les dommages qui y arrivent, mais auſſi de s'enrichir, ſans avoir d'autre peine que de ſe baiſſer pour ramaſſer ces diamans ? C'eſt ce que fait l'obeïſſance. Elle fournit à tout moment des occaſions de bonnes œuvres, & même dans les occaſions les plus communes, qui ne paroiſſent que de la terre à ceux qui n'ont pas appris à les diſcerner. Les frais de ce voyage ſont grands : on y fait de grandes pertes, & on y reçoit de grands

dommages par les chutes continuelles qu'on y fait ; on s'y bleſſe, on y reçoit des plaies dont il faut guerir. La nourriture y eſt chere. Qui a trouvé le ſecret de l'obeïſſance, a trouvé le ſecret de fournir à tout cela. Elle nous ſert de medicament & de nourriture. C'eſt une monnoie toûjours preſte pour ſatisfaire à toutes nos dettes, & Dieu à qui nous devons tout, ne refuſe jamais de l'accepter en payement.

XIII.

Nous ne ſommes pas toûjours en état d'offrir à Dieu des mortifications corporelles, & ſi l'on veut les pouſſer trop loin par des auſterités indiſcrettes, on en tarit la ſource, en épuiſant ſes forces, & en ruinant ſa ſanté. La liberalité qui nous porte à offrir à Dieu les biens qu'il nous a donnés, & à nous faire des amis des richeſſes d'iniquité, a auſſi des bornes. Elle s'épuiſe par ſon action même : mais l'obeïſſance n'a point de bornes. C'eſt une ſource inépuiſable de benedictions. C'eſt une moiſſon toûjours preſte, & qui ne nous peut jamais manquer. Qui n'obeït pas en agiſſant, obeït en n'agiſſant pas, lorſ-

que l'impuiſſance nous y reduit. Qui ne peut obeïr à ce que les hommes deſirent de nous, obeït à Dieu, qui ne veut pas alors que nous leur obeïſſions. Car c'eſt à Dieu que nous devons obeïr en obeïſſant aux hommes, & ainſi c'eſt un égal merite & d'obeïr aux hommes quand Dieu le veut, & de ne leur pas obeïr quand il ne le veut pas.

XIV.

C'eſt un ſentiment qui vient ſouvent aux perſonnes qui ſont touchées de reconnoiſſance envers Dieu, que d'avoir une ſecrette douleur de n'avoir rien à luy offrir. Il leur ſemble permis d'envier la condition des riches, qui eſtant dans l'abondance des biens du monde, ſont en état d'en faire des préſens à Dieu: mais s'ils ſont vraiment ſpirituels, l'obeïſſance leur découvrira des treſors, qu'ils n'épuiſeront jamais.

Quelque pauvres qu'ils ſoient, ils ont toujours leur volonté, & ils la peuvent offrir à Dieu en y renonçant. C'eſt un préſent que Dieu eſtime plus que toutes les choſes du monde, la volonté de l'homme eſtant infiniment plus noble que tous les biens ſenſibles. Ce re-

ſor qui ne manque jamais aux plus pauvres, trouve en Dieu un juge équitable qui le ſçait eſtimer ſon juſte prix. Que perſonne ne ſe plaigne donc de ſa pauvreté à l'égard de Dieu : mais qu'il ſe plaigne de ſoy-même de ce qu'il ne veut pas s'enrichir, en donnant ſa volonté à Dieu par l'obeïſſance.

XV.

En pratiquant l'obeïſſance, on pratique les principales & les plus excellentes vertus. On pratique la juſtice, parceque l'homme s'eſtant perdu par l'amour de ſa volonté, il eſt juſte qu'il repare ſon peché en renonçant à ſa volonté. Le mauvais uſage de noſtre liberté a cauſé noſtre chute & noſtre malheur. Il eſt donc juſte de nous en relever en renonçant à cette liberté dont nous avons mal uſé. Les hommes ſont dans la neceſſité de ſe reduire à une ſorte d'eſclavage. Ils ſe ſont fait eſclaves du peché en obeïſſant à ſes deſirs, & ils ne ſçauroient ſortir de cet eſclavage, qu'en ſe rendant eſclaves de la juſtice, & en s'aſſujettiſſant à Dieu qui leur commande ou par luy-même ou par les hommes : mais n'eſtant pas facile de

diſcerner toûjours la voie de Dieu, c'eſt avoir trouvé un ſecret admirable de pratiquer cette ſervitude neceſſaire que de faire enſorte que l'ordre d'un homme devienne l'ordre de Dieu, & c'eſt ce que fait la voie de l'obeïſſance.

XVI.

On pratique l'humilité, parce qu'en obeïſſant on ſe ſoumet, & à l'homme qui nous commande, & à Dieu qui nous commande par l'homme. On reconnoiſt ſes propres tenebres, & on évite le peché de confiance en ſa propre lumiere, en avouant qu'on eſt aveugle. C'eſt une ſuite neceſſaire de l'aveuglement que de ſe laiſſer conduire ; mais il n'y a point de plus grand moyen d'éviter de tomber dans ce malheur que de le prévenir en cette maniere.

XVII.

On pratique la mortification, car le principal objet de l'attache de l'homme eſt ſa propre volonté. Ainſi celuy qui s'en détache par l'obeïſſance, pratique la mortification la plus ſpirituelle & la plus interieure, & travaille à déraciner de ſon cœur les fibres les plus profon-

des & les plus cachées de l'amour-propre.

XVIII.

Il pratique la prudence en fortifiant ſon ame par l'endroit qui pouvoit plus facilement donner entrée à ſon ennémi: car rien ne donne plus d'ouverture au tentateur pour ſe gliſſer dans les ames, que l'amour de la propre volonté ; ce qui fait dire à des Saints, que l'enfer ſeroit détruit ſi la propre volonté ſeſtoit aneantie. Travailler donc à la détruire, c'eſt travailler à détruire en ſoy toutes les impreſſions du demon & à y aneantir tous ſes deſſeins.

XIX.

On y pourroit auſſi aiſément trouver toutes les autres vertus, & même la temperance. Car ces vertus ne ſont autre choſe que l'amour de la loy, qui nous le commande, & cet amour produit neceſſairement l'obeïſſance à cette loy. Pourquoy me priveray-je des plaiſirs non neceſſaires ? Parce que je veux eſtre ſoumis à la loy qui me les défend, & que cette loy quand elle eſt obſcure, doit eſtre fortifiée & éclaircie par l'ordre que nous nous faiſons preſcrire par quelque perſonne ſage. Tous les

Religieux d'un monaſtere ſont temperans tout d'un coup, par le reglement qu'ils trouvent établi dans leur maiſon, qui leur défend de manger qu'à certaines heures & une certaine quantité. Ainſi c'eſt l'obeïſſance qui les rend temperans, & ils le peuvent encore devenir davantage en s'aſſujettiſſant à l'avis de leur Superieur dans les choſes que la Regle n'a pas déterminées. Et ſi les perſonnes qui vivent dans le monde avoient un veritable deſir de devenir temperans, ils trouveroient facilement des gens qui leur donneroient pour cela les mêmes ſecours que les Religieux trouvent dans leur monaſtere par l'obeïſſance.

XX.

La ſageſſe qui nous apprend de quelle maniere il ſe faut conduire en chaque action, eſt un don très-rare, & que Dieu communique immédiatement à peu de perſonnes, parcequ'il leur ſeroit en quelque ſorte dangereux. Car renfermant une lumiere qui nous découvre ce qu'il faut faire en chaque rencontre, l'ame qui l'a reçûë s'en apperçoit; & s'en appercevant, il eſt rare

qu'elle ne s'en éleve, & qu'en s'en élevant elle ne tombe dans une veritable folie par la préſomption. Dieu donc, pour préſerver le commun du monde de ce danger, ne communique ce don de ſageſſe & de diſcernement qu'à peu de perſonnes, dont il veut que les autres l'empruntent, en ſe ſoumettant à leur conduite. Ainſi ils poſſedent effectivement ce qu'il y a de plus réel dans la ſageſſe qui eſt la bonne conduite. Mais ils le poſſedent ſeurement, parce qu'ils le pratiquent avec humilité & avec dépendance. Qu'importe donc d'avoir la ſageſſe en ſoy ou en autruy, pourvû qu'elle nous conduiſe également bien? Il eſt même plus ſeur de ne la poſſeder qu'en autruy, parce qu'on la poſſede plus humblement, & avec moins de danger de s'en élever. Ainſi l'ordre de Dieu dans la conduite des hommes par rapport au ſalut, eſt de communiquer le don de ſageſſe à peu de perſonnes immediatement, & de n'en rendre les autres participans qu'à proportion qu'ils obeïſſent. Et au contraire le renverſement de cet ordre & une des grandes ſources du déreglement du monde, eſt que chacun prétend eſtre

aſſez ſage pour ſe conduire luy-même ſans le ſecours de l'obeïſſance.

XXI.

L'obeïſſance eſt donc proprement la ſageſſe de ceux qui n'en ont point, & cette ſorte de ſageſſe a l'avantage d'eſtre & plus commune & plus ſeure. Je dis que cette ſeconde ſageſſe eſt plus commune, parce que Dieu la donne à plus de perſonnes, & qu'elle eſt plus ſeure, parce qu'elle eſt moins ſujette à la vanité. Ainſi quand nous demandons à Dieu la ſageſſe, comme l'Apoſtre ſaint
Jac. 1. 5. Jacque nous y exhorte, nous devons nous contenter qu'il nous la donne en l'une ou en l'autre maniere; & nous ne devons pas prétendre qu'il nous faſſe toûjours participans de ſes lumieres. C'eſt bien aſſez pour nous, qu'il nous faſſe connoiſtre noſtre chemin par le moyen d'un guide fidelle.

XXII.

Mais ſi cette ſageſſe eſt ſi rare, dira-t-on, comment diſcerneray-je celuy à qui je dois obeïr, puiſqu'il ne faut ſans doute obeïr qu'à une perſonne ſage? Il eſt vray que c'eſt proprement

à la ſageſſe que l'on doit obeïr : mais s'il eſt rare qu'on ſoit ſage pour ſoy-même, il n'eſt pas fort rare qu'on le ſoit pour les autres, & c'eſt même un des grands avantages de l'obeïſſance, de rendre ſage en obeïſſant, ce qui n'auroit pas eſté ordonné fort ſagement. Pour entendre cela, il faut ſavoir que la pluſpart des commandemens des Superieurs ne regardent pas les choſes eſſenciellement bonnes & mauvaiſes, & qui ſont preſcrites par les lois éternelles & invariables, mais regardent des choſes d'elles-mêmes indifferentes & non commandées. Dans le premier genre de choſes, il eſt vray que ce qui ne ſeroit pas permis par la loy de Dieu, ne le deviendroit pas par le commandement du Superieur : mais dans le ſecond genre de choſes qui ne ſont pas eſſenciellement bonnes & mauvaiſes, il peut très-facilement arriver qu'on obeïra très-ſagement à un commandement qui aura eſté fait ſans diſcernement & ſans ſageſſe, parce que le Superieur n'aura point eu raiſon de faire ce commandement, & l'inferieur en aura une très-legitime d'y obeïr. Il ne faut point faire de commandement ſans

raiſon. Ainſi le Superieur peche quand il en fait de cette nature : mais l'inferieur qui doit toûjours mettre la préſomption du coſté de ſon Superieur, eſt obligé d'obeïr, lors même qu'il ne voit pas la raiſon du commandement. Il arrive donc très-ſouvent que l'obeïſſance des inferieurs eſt très-raiſonnable & très-agreable à Dieu, quoiqu'il y ait peu de ſageſſe dans la conduite du Superieur.

XXIII.

C'eſt ce qui fait voir que c'eſt une vaine excuſe de s'exemter de ſe ſoumettre à l'obeïſſance, parce qu'on trouve peu de perſonnes qui ayent un don éminent de conduite & qu'on remarque dans la pluſpart des Superieurs beaucoup de défauts. L'obeïſſance eſt ſi neceſſaire aux hommes, qu'il n'eſt pas neceſſaire de dons ſi éminens dans les Superieurs pour la rendre utile aux inferieurs. Saint Benoiſt & tous les Fondateurs des Ordres Religieux qui ont obligé tous les particuliers de rendre une obeïſſance entiere à leurs Superieurs, n'ont pas ſuppoſé que ces Superieurs ſoient des anges, & n'ont pas crû non plus que cette obeïſſance ſeroit inutile ſi elle n'eſtoit

renduë à des anges. Ces penſées ſont au contraire des prétextes que l'amour-propre prend pour ſe retirer de la voie d'obeïſſance, & rentrer ſous la conduite de ſa propre volonté. Qui ne veut obeïr qu'aux anges, ne veut point obeïr aux hommes. Il eſt rare qu'un Superieur n'ait plus de lumiere que nous pour noſtre propre conduite, parce qu'il a moins de paſſion, qu'il eſt exemt à noſtre égard de l'amour-propre qui nous aveugle, & que l'humble ſoumiſſion avec laquelle nous embraſſons ſes ordres, repare ordinairement ce qu'il peut y avoir de défectueux de la part du Superieur. On fait une infinité de fautes manque de ſoumiſſion, & il eſt très-rare qu'on en faſſe par trop de ſoumiſſion.

XXIV.

Ainſi l'obeïſſance eſt une ſageſſe à la portée de tout le monde; car on trouve toûjours à obeïr, pourvû qu'on le deſire ſincerement. Qui n'a pas un ſuperieur, peut trouver un directeur: qui n'a point de directeur peut trouver un ami; & le deſir ſincere de ſuivre conſeil produit preſque infailliblement

dans les autres l'inclination de nous le donner. On fuit de ſe meſler des défauts des autres, parce qu'on reconnoiſt en eux un defir ſecret de ſe ſuivre eux-mêmes, & de vivre à leur phantaiſie : mais on ſe ſent au contraire porté à aſſiſter ceux en qui l'on remarque un deſir ſincere d'eſtre éclairés. Quand les hommes ne le feroient pas, Dieu le feroit par luy-même, puiſqu'il nous aſſeure ſi ſouvent que qui cherche la ſageſſe la trouvera. D'où l'on peut tirer cette regle generale, Que les hommes ne s'égarent que par leur faute, & qu'ils ne manquent jamais de guides fidelles lorſqu'ils les deſirent ſincerement, parce que Dieu leur en fournit, ou il leur ſert luy-même de guide.

XXV.

Que prétend une ame abuſée, qui, par l'amour d'une fauſſe liberté, aime à mener une vie de phantaiſie, plutoſt que de s'aſſujettir à la conduite d'autruy ? Elle prétend regner ſur elle-même, & n'eſtre dominée de perſonne. Cependant elle l'eſt malgré qu'elle en ait. Ce qui luy plaiſt la domine ; ſes penſées & ſes phantaiſies la dominent,

parce qu'elle s'y plaiſt. Et comme ſes penſées ont leur ſource dans ſes paſſions que le demon remuë, il ſe trouve qu'elle eſt effectivement dominée par le demon. Ainſi elle n'évite pas l'aſſujettiſſement : mais aulieu de l'aſſujettiſſement à l'empire & à la conduite de Dieu, elle tombe ſous la conduite & l'empire du demon. Toute cette prétenduë liberté ſe termine donc en effet au plus miſerable de tous les eſclavages, qui eſt de préferer ſa propre conduite à celle d'un Superieur, & de préferer preſque toûjours le demon à Dieu.

XXVI.

On eſt attiré à ce libertinage par une fauſſe idée, que c'eſt une choſe bien dure que d'eſtre aſſujetti à la volonté d'un autre : mais ſi l'on avoit dans ſes actions les vûës qu'un Chreſtien y devroit avoir, ſi l'on craignoit ce que l'on y doit craindre, on trouveroit qu'il n'y a rien au monde de plus doux que la vie de dépendance & d'aſſujettiſſement. Comme chaque démarche de la vie a rapport à l'éternité, on doit craindre que ce ne ſoit un faux pas dans lequel nous ne trouvions point d'appuy

ſolide qui nous ſouſtienne, & par lequel nous ſoyons jettés dans l'erreur en nous imaginant de ſuivre la verité. Or c'eſt ce que nous avons beaucoup à craindre en nous gouvernant par noſtre propre lumiere, & ce que nous avons peu à craindre en ſuivant celle d'autruy. Car nous nous appuyons toûjours alors ſur une lumiere ſolide ſi nous ſuivons cette maxime déja établie : Que dans les choſes qui ne ſont pas eſſenciellement mauvaiſes, il eſt meilleur de ſuivre la volonté d'un Superieur que la ſienne propre. On doit craindre de faire des actions qui aulieu de récompenſes ne nous attirent que des chaſtimens. Or on doit raiſonnablement eſtre exemt de cette crainte dans la voie d'obeïſſance qui releve les moindres de nos actions & les rend d'un grand merite ; & c'eſt ce que l'on ne trouve preſque jamais dans la voie de la propre volonté qui dégrade toûjours & avilit nos plus grandes actions, & les prive de merite.

XXVII.

C'eſt un état où l'on aſpire à la Cour, que d'eſtre continuellement employé par le Roy : & la derniere miſere eſt d'eſtre

d'eſtre obligé de faire ſa cour à des inferieurs, & ſouvent à des gens de nulle conſideration, & qui n'ont point de moyen de récompenſer nos ſervices. C'eſt pourtant ce qui arrive dans cette prétenduë liberté où les paſſions diſpoſent de nous & nous font agir. On n'y eſt proprement aſſujetti qu'à des eſclaves, c'eſt-à-dire aux paſſions qui nous dominent. Au contraire cette vie que nous appellons d'aſſujettiſſement & d'obeïſſance, eſt une vie d'honneur. Dieu s'y applique à nous. Il nous y envoye ſes ordres. Il nous rend participans de ſes volontés. Il nous récompenſe de nos ſervices. Il y a un commerce continuel entre le Roy & nous. On y croiſt continuellement en faveur & en conſideration auprès de luy. La difference qu'il y a, c'eſt que les Rois de la terre en donnant leurs ordres à leurs ſerviteurs, y regardent leur propre utilité & le beſoin de leurs affaires; aulieu que Dieu qui n'a beſoin de rien, en commandant aux ſiens, ne ſonge qu'à eux. Il ne tend qu'à leur ſanctification: & l'execution de ſes commandemens ne merite pas ſeulement de nouvelles récompenſes, mais elle eſt elle-même

une grande récompenſe qui rend l'ame plus ſaine, plus riche, & plus parfaite.

XXVIII.

Si nous pouvions voir des yeux du corps la difference qu'il y a entre ces œuvres humaines qui ne ſont que des productions de noſtre propre volonté, & ces œuvres produites par l'aſſujettiſſement à Dieu dans la perſonne de ceux qui tiennent ſa place, nous ſerions ſurpris de l'énormité de l'aveuglement des hommes, qui peuvent préferer les œuvres de leur propre volonté, à celles qui ſont des effets de l'attachement à la volonté de Dieu. Il n'y a point d'exemples d'un pareil aveuglement dans les choſes temporelles. Préferer de la bouë & de l'ordure à de l'or, du fumier à des diamans d'une beauté incomparable, eſt peu de choſe en comparaiſon. Mais le mal des hommes eſt que cette difference ne paroiſt point aux ſens. Dieu veut qu'elle ne ſe connoiſſe que par la foy, & que les hommes operent leur ſalut en préferant ces œuvres de foy à ces œuvres purement humaines ; & c'eſt ce qui leur donne la hardieſſe de faire ce chois ſi deraiſonna-

ble, & les empêche d'en avoir de la honte après l'avoir fait.

XXIX.

C'eſt une grande miſere, dit-on encore, de n'oſer faire la moindre choſe ſans la permiſſion d'un Superieur, qui conçoit des ſoupçons de mille actions innocentes, & qui s'oppoſe à beaucoup de choſes utiles en ſoy par des défiances mal fondées. Je veux que cela ſoit vray en quelques rencontres, & que le Superieur s'oppoſe à des choſes legitimes & utiles qu'on auroit droit de deſirer. Je veux qu'il s'y oppoſe ſur des ſoupçons injuſtes & temeraires. Mais quel mal fait-il en cela à l'inferieur ? Si c'eſt pour Dieu qu'il vouloit faire cette choſe & afin de luy plaire, que luy importe d'en eſtre privé, puiſqu'il plaira davantage à Dieu en ſe privant par obeïſſance de ce qu'il deſiroit, qu'en ſuivant ſon inclination & ſa volonté. Mais ſi c'eſtoit pour luy-même & pour ſe ſatisfaire ſimplement qu'il deſiroit cette choſe, l'oppoſition du Superieur ne le prive donc que d'une vaine & trompeuſe ſatisfaction, qui luy auroit eſté d'autant plus nuiſible, qu'il auroit crû

faire pour Dieu ce qu'il ne faiſoit en effet que pour luy-même.

XXX.

J'ay dit qu'il y a toûjours plus de bien à ſe priver par obeïſſance de faire une choſe quoique bonne & legitime en ſoy, qu'à ſuivre ſon inclination; parce qu'en faiſant ce qu'on deſire, on ne peut avoir qu'un bien particulier en vûë, qui eſt celuy qu'on ſe propoſe: mais en ſe privant de ce que l'on deſire, parce que le Superieur s'y oppoſe, on coopere au bien general de la ſocieté où l'on eſt. Il eſt certain qu'une ſocieté où chacun fait ce qu'il veut, tombe dans une infinité de dereglemens; que peu à peu tout s'y met en deſordre; que chacun y vivant à ſa phantaiſie, il n'y a ni concert, ni union; & qu'une telle ſocieté eſt ſur le point de ſe diviſer & de perir. On évite tous ces maux en ſe conduiſant par un même eſprit, ce qui ne ſe peut faire que par l'aſſujettiſſement à une ſeule perſonne dans les choſes grandes & petites. Ainſi en s'aſſujettiſſant à cette pratique on contribuë à conſerver dans cette ſocieté, l'ordre, la paix, l'union; & en s'en diſpenſant on y introduit au

contraire le deſordre, la confuſion, la deſunion. Or il n'y a point de bien particulier qui puiſſe récompenſer ces grands inconveniens : & les petits inconveniens qui peuvent arriver de la phantaiſie d'un Superieur, qui privera ſans raiſon un inferieur d'une choſe legitime, ſont toûjours abondamment récompenſés par le bien de l'ordre & de l'union que l'on conſerve en ſouffrant cette privation.

XXXI.

Mais enfin, dira-t-on, la nature ne s'accommode point de ce joug que l'on s'impoſe de regler toutes ſes actions par la volonté d'autruy, que Dieu ne nous a point impoſé. Elle ne s'en accommode point, à la verité, quand on s'entretient de penſées de libertinage, & quand on ne penſe point aux biens que cette pratique nous acquiert & aux inconveniens que l'on évite. Mais ſi l'on s'occupe & ſe nourrit de ces penſées, non ſeulement ce joug nous deviendra ſupportable, mais nous y trouverons noſtre joie & noſtre repos. Qui ne fait rien par ſoy-même, ne répond de rien. On n'a point droit de le rendre reſponſable des évene-

mens. Il les reçoit tous de la main de Dieu, parce qu'il n'y a point cooperé. Or il n'y a rien de plus conſolant dans les differentes traverſes de cette vie, que de ne ſe les eſtre point attirées. Au contraire rien n'eſt plus capable d'affoiblir que la penſée que l'on s'eſt cauſé par ſa vanité & par ſon indiſcretion les maux que l'on ſouffre. Il y a tant de maux dans le monde, & tant de mauvais ſuccès, que l'experience nous convainc à tout moment, que le plus ſeur eſt de n'eſtre principe de rien.

XXXII.

On n'aime ni à commander aux autres, ni à ſe conduire ſoy-même que parce qu'on s'en croit capable. Il ne faut donc, pour aimer que les autres nous conduiſent, qu'eſtre bien convaincus de nos tenebres & de la foibleſſe de nos lumieres. Quand on eſt bien perſuadé de ſon imprudence & de ſa temerité, on eſt toûjours bien-aiſe de n'eſtre point chargé des évenemens. Or quand l'ame eſt bien penetrée de ces ſentimens, bien loin que ce luy ſoit une peine d'eſtre ſoumiſe à la volonté d'autruy, elle ne trouve ſa paix &

ſon repos qu'en cette ſoumiſſion. L'aſſujettiſſement ne luy eſt plus un joug, mais un ſoulagement.

XXXIII.

Ce que l'on ſuppoſe de plus, que l'on n'eſt pas obligé de ſe ſoumettre à la volonté d'autruy, a beſoin de diſtinction. Car il eſt bien vray qu'il n'y a pas de regle generale qui oblige chaque Chreſtien à l'obeïſſance d'un autre. Qui connoiſt la volonté de Dieu par ſoy-même & par ſa propre lumiere, n'eſt pas obligé de l'apprendre d'un autre : & après avoir appris les principes generaux de la morale chreſtienne, de l'inſtruction de l'Egliſe & de l'Evangile, il peut, s'il a aſſez de lumiere, en faire de luy-même l'application ſelon les rencontres particulieres. Mais ce qui eſt certain, eſt qu'il n'eſt permis à aucun Chreſtien de vivre par phantaiſie, de ſe rechercher ſoy-même, & de n'avoir pas pour but de ſuivre la volonté de Dieu dans chaque action. Si JESUS-CHRIST n'a jamais fait ſa volonté dans ce monde, s'il n'a jamais recherché ſa propre ſatisfaction, peut-il eſtre permis à un Chreſtien de re-

chercher la ſienne & de faire ſa propre volonté ? Il faut donc qu'un Chreſtien ait pour but de découvrir & d'executer dans chaque action ce que Dieu veut de luy. C'eſt un devoir commun & à ceux qui font profeſſion d'obeïſſance & à ceux qui ne s'y ſont point engagés. La difference conſiſte en ce que les perſonnes engagées à l'obeïſſance prennent l'ordre de leur Superieur pour marque de ce que Dieu demande d'eux dans chaque action. Les autres au contraire ſe reſervent le droit de l'examiner par eux-mêmes ; mais ce droit & cette obligation d'examiner la volonté de Dieu eſt accompagnée de mille peines & de mille difficultés. Il faut qu'ils s'inſtruiſent exactement de tous leurs devoirs, qu'ils ſoient continuellement en garde contre leurs paſſions qui obſcurciſſent leur eſprit & affoibliſſent leur volonté ; & après même qu'ils ont pris un parti, ils ſont encore troublés par la crainte de s'eſtre trompés, & d'avoir ſuivi leur inclination plutoſt que la verité & la volonté de Dieu. Qui comparera de bonne foy les difficultés de ces deux voies, ne ſçauroit s'empêcher d'avouer que celle de ſe regler dans ſes actions

par la volonté d'autruy eſt incomparablement la plus facile, la plus douce, la plus ſeure, & la plus propre à mettre en repos une ame qui cherche ſincerement à obeïr à Dieu.

XXXIV.

Je ſçay bien que la pluſpart du monde n'éprouve point ces peines, & qu'ils ne trouvent aucune difficulté à vivre à leur phantaiſie : mais c'eſt que peu de gens ont un deſir effectif de ſuivre Dieu. Ils croyent qu'il leur eſt permis en s'abſtenant de certaines actions défenduës par des lois generales, & en pratiquant d'autres qui ſont clairement preſcrites, de faire à l'égard de tout le reſte ce qui leur plaiſt : mais ils ne prennent pas garde que ces autres actions qu'ils croyent remiſes à leur chois, ſont des actions raiſonnables, & que par conſequent elles doivent eſtre conduites par la raiſon & par la fin de la raiſon. Or jamais la volonté de l'homme ne peut eſtre la fin de ſes actions. Il faut toûjours qu'il les rapporte à leur fin naturelle qui eſt Dieu; & par conſequent il ne peut jamais eſtre permis à l'homme de ſe recher-

cher ſoy-même. Il faut toûjours qu'il ait quelque raiſon tirée de ſa fin derniere qui le détermine dans toutes ſes actions. Jamais il ne luy ſera permis de dire : Je fais cela, parce que cela me plaiſt; ſon plaiſir ne devant jamais eſtre ſa fin.

XXXV.

Il faut encore conſiderer qu'il y a certains genres de vie où il y a beaucoup plus d'inconveniens à agir par ſoy-même, que dans d'autres ; parce que dans ceux-là les actions de chaque particulier doivent eſtre conformes avec celles de tout un corps, dont toutes les parties doivent s'accorder. Qui marche tout ſeul peut plus facilement ſe regler ſoy-même : mais qui fait partie d'une ceremonie, doit eſtre dans la place qui luy eſt marquée par celuy qui eſt chargé de la regler, & prendre de luy l'ordre de ſes mouvemens : autrement tout tombera dans le deſordre & dans la confuſion. Qu'une fille vive ſeule dans ſa chambre, ſans liaiſon & ſans rapport, elle peut ſe preſcrire ſes exercices indépendemment des autres ; & ſi elle y fait des

fautes, ce ſont des fautes ſans conſequence, & qui ne dereglent perſonne qu'elle : mais ſi-toſt qu'on vient à faire partie d'une ſocieté, on contracte l'obligation d'agir ſelon les utilités de la ſocieté & de concert avec toutes les parties, parce qu'autrement il eſt difficile que cette ſocieté ſe maintienne, & qu'elle arrive à la fin pour laquelle elle eſt aſſemblée. Il faut donc du concert & de la regle, & un chois d'actions par rapport à l'utilité du corps : & par conſequent il faut une perſonne qui regle ces actions par rapport à cette fin. Autrement ſi on s'en remet à chacun, comme chacun aura differentes penſées & differentes inclinations, il n'y aura nul accord & nulle uniformité, & on tombera par neceſſité dans le deſordre qu'on veut éviter par la vie de ſocieté. Ainſi cette ſorte de vie enferme neceſſairement l'aſſujettiſſement à un Superieur qui regle tout ce qui regarde les actions de ſocieté. On peut s'exemter, ſi l'on veut, de tous ces aſſujettiſſemens en ſe retirant de la vie de ſocieté pour choiſir un autre genre de vie : mais tant qu'on y demeure, il y

faut vivre par rapport à la fin de la ſocieté.

XXXVI.

On dira que cette neceſſité de vivre ſelon la fin de la ſocieté, n'enferme point qu'on vive dans une entiere dépendance d'un Superieur, ni qu'on ait rapport avec luy pour toutes choſes; que c'eſt une condition geſnante de demander une infinité de petites permiſſions; qu'il faut donc reſerver cet aſſujettiſſement pour les choſes eſſencielles. Premierement il n'eſt pas queſtion ſi l'on peut former une ſocieté avec ces libertés & avec cet aſſujettiſſement borné : mais il eſt queſtion d'abord de decider ſi c'eſt une bonne choſe & plus parfaite que l'aſſujettiſſement ſoit ſans bornes & s'étende à tout. Car dès lors qu'on ſera perſuadé que cet aſſujettiſſement entier eſt bon, & qu'il eſt même plus parfait, il s'enſuit que toute perſonne qui y entre eſt obligée d'y vivre pendant qu'elle y eſt à la maniere des autres, & de ne rien faire pour détourner celles avec qui elle vit de cet aſſujettiſſe-

ment, parce que ce ſeroit les détourner d'une bonne choſe & même plus parfaite. Ainſi c'eſt une faute conſiderable d'en témoigner du dégouſt, de la repreſenter comme inſupportable ou comme inutile ; c'eſt une faute conſiderable de s'en diſpenſer ſoy-même dans les choſes qui peuvent eſtre marquées. La voie de ſe delivrer de cet aſſujettiſſement eſt de ſortir de cette ſocieté, mais non pas d'y demeurer en ne le gardant pas ; parce que c'eſt une eſpece de ſcandale, qui cauſe toûjours quelque trouble & excite des diſcours. Il faut toûjours avoir dans l'eſprit cette regle de ſaint Auguſtin : *Toute partie eſt dereglée quand elle ne s'accorde pas avec ſon tout.* Il eſt donc permis à ces perſonnes ſi amoureuſes de leur liberté, qu'elles ne peuvent pas ſouffrir même un aſſujettiſſement paſſager, de ſe retirer : mais il ne leur eſt pas permis de rien faire contre la regle du lieu où elles vivent, pendant qu'elles y ſont.

Turpis eſt pars, univerſo ſuo non conſentiens.

XXXVII.

Cette ſuppoſition que j'ay faite, Que

l'aſſujettiſſement entier & ſans exception eſt bon & même plus parfait, n'eſt point une ſuppoſition en l'air. C'eſt une maxime certaine, & qu'on ne peut pas revoquer en doute. Car c'eſt le fondement de tous les Ordres Religieux anciens, & même de la pluſpart des nouveaux, de ſaint Baſile, de ſaint Benoiſt, c'eſt-à-dire des Religieux d'orient & d'occident. Tous ceux qui ont embraſſé leurs Regles ſe ſont aſſujettis à une obeïſſance ſans bornes, qui comprenoit l'exterieur & l'interieur ſans exception des grandes & des petites choſes. Ainſi c'eſt une maxime décidée par le conſentement de tous les Saints, que cet aſſujettiſſement eſt plus parfait, puiſqu'on n'y trouve pas même d'exemple d'un aſſujettiſſement qui ſoit limité & dans lequel on ſe ſoit reſervé la liberté de certaines actions ſans la participation du Superieur. Il eſt donc clair que l'on ne ſçauroit ſans temerité & ſans erreur décrier cette ſorte d'obeïſſance, quoiqu'elle ne ſoit que de conſeil pour ceux qui n'en ont pas fait vœu. Il ſuffit qu'elle ſoit de conſeil pour n'en détourner perſonne, &

pour eſtre obligé, non de la ſuivre, mais de l'approuver. Car ce n'eſt pas un conſeil que d'approuver les conſeils : c'eſt un precepte qui nous eſt preſcrit expreſſément par le Sage dans ces paroles : *N'empêchez point de bien faire celuy qui le peut. Faites bien vous-même, ſi vous le pouvez.*

Noli prohibere benefacere eum qui poteſt : ſi vales, & ipſe benefac. *Prov.* 3. 27.

DE L'USAGE du temps.

I.

UNe perſonne qui veut faire un bon uſage du temps, c'eſt-à-dire, de ce qu'il y a de plus precieux, doit prendre pour premiere regle de ſa conduite, de ne vivre pas au hazard, & de ne ſe laiſſer pas emporter ſans reflexion par les objets qui ſe préſentent à ſes ſens, & qui frappent ſon imagination; mais de vivre de deſſein & par raiſon, en pratiquant ce que David preſcrivoit à Salomon, de ſe conduire en toutes choſes par la lumiere de la verité, & de ne rien faire ſans intelligence.

Ut intelligas univerſa quæ agis. 3. des Rois. 2. 3.

II.

Cette lumiere pour eſtre veritable, nous doit découvrir la fin où nous devons tendre, & les obſtacles qui nous en peuvent détourner. La fin eſt certaine, puiſque nous devons tous tendre

à eſtre éternellement heureux dans le ciel par un parfait aſſujettiſſement, qui eſt renfermé dans le parfait amour de Dieu. Et il n'eſt pas moins certain qu'il n'y a que deux voies qui y conduiſent, l'innocence, & la penitence veritable & effective.

L'une & l'autre nous met en cette vie dans la poſſeſſion de la grace inſeparable de l'amour de Dieu ſur toutes choſes, qui établit le regne de Dieu dans le cœur.

Il eſt donc d'une extrême importance de ſe bien aſſeurer d'abord ſi l'on eſt dans l'une ou dans l'autre de ces deux voies ; & c'eſt ce qui ſe fait par un examen ſerieux de la vie paſſée, qui nous puiſſe donner une juſte confiance, ou que nous avons conſervé noſtre innocence, ou que nous l'avons reparée d'une maniere vraie & ſolide.

III.

Mais quoiqu'il doive y avoir quelque difference entre les innocens & les penitens, & que Dieu demande des derniers une humiliation d'eſprit qui dure toute leur vie, il n'y en a point en ce qui eſt du ſoin de ne pas perdre la grace.

Leur deſſein commun eſt de conſerver cette grace & cette vie divine, de ne pas (*a*) *crucifier de nouveau* JESUS-CHRIST *en eux-mêmes*, de porter *leurs lampes* (*b*) *allumées* juſqu'à l'arrivée de l'Epoux, de ne pas (*c*) bannir le ſaint Eſprit de leur cœur; & en un mot de ne mourir pas par le peché. Mais pour reüſſir dans ce deſſein, ils ſe doivent inſtruire en quoy conſiſte cette vie de l'ame, afin de la fortifier, de l'augmenter, & d'éviter ce qui luy peut nuire.

(a) *Aux Hebr. 6. 6.*
(b) *Matth. 25. 10.*
(c) *1. Aux Theſſ. 5. 19.*

IV.

Pour ce qui regarde la vie de l'ame il eſt bien certain qu'elle conſiſte dans l'amour de Dieu, dans le deſir ſincere d'eſtre à luy aux dépens de toutes choſes; enſorte que cet amour regne dans noſtre cœur, qu'il nous faſſe préferer Dieu à toutes les creatures, que le gros de noſtre vie y ſoit rapporté, & qu'il faſſe noſtre paſſion principale & dominante. Qui a plus de cet amour, a plus de vie, & qui n'en a point du tout n'eſt point vivant.

Cet amour ne conſiſte point dans une ſenſibilité qui tire des larmes des yeux & des mouvemens de tendreſſe du

cœur. Il n'eſt pas neceſſaire auſſi que l'image de l'humanité de JESUS-CHRIST eſtant peinte en noſtre imagination dans quelqu'un de ſes états, excite ſouvent dans le cœur quelque mouvement d'un amour ſenſible. Cela peut eſtre utile à quelques perſonnes : mais on peut aimer Dieu veritablement ſans cette ſenſibilité.

Cet amour donc conſiſte à aimer la verité, la juſtice, la ſageſſe, la ſainteté, c'eſt-à-dire, Dieu juſte, Dieu ſaint, Dieu veritable, Dieu ſage ; à aimer ſa loy & ſes préceptes ; à les trouver juſtes & ſaints ; à deſirer de s'y ſoumettre & de les obſerver ; à mépriſer les choſes temporelles, & à s'attacher aux choſes ſtables, ſolides, & éternelles.

V.

Il eſt bon pour s'animer à conſerver ce treſor quand on l'a reçû de Dieu, d'en connoiſtre l'excellence, & d'eſtre bien perſuadé que hors de cet amour qui fait le fond & l'eſſence de la vie chreſtienne, tout le reſte n'eſt que vanité, miſere, aveuglement, mort, enfer, & que cet amour au contraire renferme le vray bonheur & le

vray paradis ; quoiqu'il ne nous ſoit pas encore découvert : car le paradis & l'enfer ne ſont pas entierement reſervés pour l'autre vie. Ils commencent dès celle-cy d'une maniere très-réelle, quoiqu'inſenſible. Dieu commence d'y regner dans l'ame, de la remplir de ſes graces, d'en faire ſon thrône & ſes delices, quoiqu'il ne ſe manifeſte pas encore à elle ; & le demon poſſede déja les ames des méchans, & y domine comme dans ſon royaume, quoiqu'elles ne s'en apperçoivent pas. L'autre vie ajoûtera à ces deux états de nouvelles récompenſes ou de nouveaux ſupplices : mais le fond & l'eſſenciel du paradis & de l'enfer qui conſiſte en ce que j'ay dit, ſe trouve dès celle-cy.

VI.

Il eſt bien clair par là que tout reglement de vie qu'on ſe peut propoſer, doit avoir pour but de conſerver & de faire croiſtre cet amour de Dieu, dans lequel conſiſte la vie, le bien & la felicité de ce monde. Mais pour le conſerver & le faire croiſtre, il faut eſtre inſtruit de ce qui le peut affoiblir, ou l'éteindre même tout-à-fait ; & c'eſt ce que l'on

peut apprendre de la parabole des ſemences répanduës ſur des terres de qualité differente, que l'Egliſe propoſe à ſes enfans le jour de la Sexageſime. Car JESUS-CHRIST qui a voulu luy-même eſtre l'interprete de cette parabole, nous a avertis que cette ſemence eſt la parole de Dieu que le diable enleve du cœur de quelques-uns, qui ſeche dans les autres par la dureté qu'elle y trouve, qui eſt étouffée dans d'autres par les épines du monde, & qui fructifie en ceux qui la reçoivent dans un cœur bien diſpoſé, comme dans une bonne terre & bien préparée. Or cette parole de Dieu qui ſeche, qui eſt étouffée, qui porte du fruit, n'eſt pas la ſimple connoiſſance de la verité. C'eſt l'amour même de cette verité, puiſque cette terre qui le reçoit eſt le cœur : & ce qui empêche le fruit de cette ſemence, c'eſt ce qui détruit l'amour dans les cœurs.

VII.

JESUS-CHRIST en marque deux cauſes dans l'Evangile à l'égard de ceux qui ont reçû cette ſemence, c'eſt-à-dire qui ont reçû quelque étincelle de

l'amour de Dieu. L'une eſt que leur fond eſtant pierreux, c'eſt-à-dire que leur cœur eſtant plein de mauvaiſes paſſions, cette ſemence divine qui avoit germé en eux, eſt deſſechée par l'ardeur du ſoleil, c'eſt-à-dire par les tentations violentes qui arrivent. Les paſſions ſeules ne font pas perdre cet amour, parce que quoique mauvaiſes, elles ne ſont pas criminelles : mais comme elles l'empêchent de ſe fortifier & de s'enraciner dans le cœur, elles font que demeurant foible, il n'eſt pas en état de ſouſtenir de fortes tentations.

VIII.

La ſeconde cauſe eſt l'accroiſſement des épines, c'eſt-à-dire, comme JESUS-CHRIST même l'explique, les ſoins & les embarras des choſes du monde. Ces ſoins ſubſiſtent avec l'amour de Dieu dans un certain degré : mais ſi on les laiſſe croiſtre, ils étouffent entierement cette ſemence ; parce que l'ame emploie toute ſa force à nourrir ces épines, & ne donne plus d'aliment à l'amour de Dieu.

Ainſi quelque legitimes que ſoient les occupations du monde, & de quelque

prétexte d'utilité & de neceſſité qu'elles ſoient reveſtuës, neanmoins ſi elles viennent à poſſeder l'ame, elles ſuffiſent pour y éteindre l'amour de Dieu, qui ne peut juſtifier l'ame à moins qu'il n'y domine, qu'il n'y regne, & qu'il ne faſſe ſa principale paſſion.

IX.

Il eſt utile aux perſonnes qui ſongent ſerieuſement à regler leur vie, d'avoir dans l'eſprit cette double maniere dont la grace ſe peut perdre; parce que le reglement qu'elles ſe doivent propoſer, devant avoir pour but la conſervation de la grace, il doit tendre d'une part à mortifier les paſſions qui empêchent que l'amour de Dieu ne ſe fortifie en elles, & de l'autre à retrancher cette multitude d'occupations, de ſoins & d'embarras qui ſont capables de l'étouffer en attirant à ſoy toute la force & toute l'application de l'ame.

X.

Il eſt clair en general que la voie d'y reüſſir eſt de ſe preſcrire des exercices qui attachent l'ame à Dieu, qui la retirent de l'occupation trop grande aux

choſes du monde, & qui tendent à mortifier ſes paſſions. Mais parce que les vûës generales ne ſont utiles qu'en devenant particulieres par la pratique, il ſemble qu'on y puiſſe reduire les maximes propoſées par les conſiderations ſuivantes.

XI.

Toutes les bonnes & toutes les mauvaiſes actions ayant leur place dans quelque partie du temps que Dieu a donné à chacun, il eſt viſible que bien vivre conſiſte à remplir ſon temps de bonnes actions, & à en bannir les mauvaiſes. Or ce temps eſt diviſé en deux parties. L'une du ſommeil & l'autre de la veille.

Celle du ſommeil n'a beſoin que d'une regle qui le borne au beſoin qu'en a le corps, & qui en retranche les excès de coſté & d'autre.

Mais c'eſt proprement celle de la veille qu'il s'agit de bien regler, parce que c'eſt celle où les bonnes & les mauvaiſes actions trouvent leur place. Et comme ce temps de veille conſiſte en un certain nombre d'heures, comme de ſeize ou dix-ſept, on peut encore dire que bien vivre c'eſt employer

ployer tous les jours ſeize ou dix-ſept heures en actions bonnes & agreables à Dieu. Voilà proprement à quoy ſe reduit noſtre temps. Celuy du ſommeil c'eſt le temps de la nature & de la vie animale ſur lequel nous n'avons point d'autre droit que d'en regler la durée: mais le temps de la veille eſt le temps de la raiſon.

Or ce temps qui eſt proprement noſtre, ſe peut diviſer en trois parties. La premiere eſt celle dont nous diſpoſons avec une entiere liberté. La ſeconde eſt celle que nous ſommes contraints d'employer dans le commerce du monde par des devoirs juſtes. Et la troiſiéme eſt celle que nous donnons à ce même commerce par des neceſſités ſuſpectes, & qui ont leur ſource dans quelque infirmité.

XII.

Le temps que nous employons dans une chambre, ſans autres témoins que Dieu, à lire, à prier, ou à écrire, ou à quelque travail, ou que nous paſſons dans les egliſes, eſt un temps dont j'ay dit que nous diſpoſons avec liberté & ſans contrainte, & l'on y doit

ajoûter les intervalles où l'on eſt éveillé durant le temps du ſommeil, dont on doit auſſi faire un bon uſage.

XIII.

On doit avoir deux vûës à l'égard de ce temps. La premiere d'en bien uſer. La ſeconde de l'augmenter autant que l'on peut. Le bon uſage conſiſte à en bannir toutes les penſées dereglées, & tous les mauvais mouvemens, & à n'y admettre que des penſées juſtes & raiſonnables, & des actions reglées. Il faut qu'une perſonne qui deſire ſervir Dieu, conſidere ſa chambre ou ſon cabinet comme un ſanctuaire, comme une maiſon de priere, où elle ne doit donner entrée qu'aux penſées qu'elle voudroit avoir au pied des autels. Elle en doit donc exclure, avec un grand ſoin, le ſouvenir des choſes du monde, qui l'inquietent, qui l'irritent, qui la flattent. Elle doit bien ſe donner de garde d'employer un temps ſi precieux à s'entretenir avec des perſonnes abſentes, & à repaſſer dans ſon eſprit des paroles & des actions qui ont ſouillé ſon ame.

C'eſt le temps de regarder tout ce

qu'elle n'a point fait pour Dieu, & qui ne l'a point eu pour fin dans ſes actions paſſées, comme des caracteres écrits ſur le ſable de la mer, ou peints ſur ſes eaux, qui ſont auſſi-toſt effacés que formés ; ce qui luy doit faire découvrir un neant effroyable dans la vie du monde, où tout perit & s'aneantit à meſure qu'on le fait, & laiſſe l'ame dans un horrible vuide & une étrange pauvreté, & luy doit faire concevoir en même-temps une eſtime incomparable des moindres actions faites pour Dieu & ſelon ſes ordres, puiſqu'elles ont une ſolidité qui les fait ſubſiſter à jamais, & qui les rend éternelles comme Dieu même.

Ainſi elle ne trouvera rien de petit de ce qu'elle peut faire dans la retraite de ſa chambre, lorſqu'elle s'y renfermera pour y chercher Dieu, ni rien de grand dans ce qui ſe fait dans le monde hors la vûë de Dieu, & par le ſeul deſir de ſatisfaire ſes paſſions.

C'eſt le temps de conſiderer ſes maladies interieures, de les expoſer à Dieu qui en eſt l'unique medecin, d'en attendre de luy la gueriſon avec confiance ; de ſouffrir neanmoins les re-

tardemens dont il plaiſt à Dieu d'uſer à l'en guerir, & de croire que nous ſommes encore trop heureux de ce qu'il nous ſouffre, & qu'il ne nous abandonne pas.

C'eſt le temps de nous lier à JESUS-CHRIST comme à noſtre unique mediateur, à noſtre unique ſouſtien, à l'unique fondement de noſtre eſperance. Toutes les prieres que nous pouvons faire aux Saints, nous y doivent conduire, n'ayant pour fin que d'obtenir pour nous l'interceſſion efficace de JESUS-CHRIST, & d'approcher en quelque ſorte plus facilement de luy en la compagnie de ſes Saints comme luy eſtant plus unis & plus familiers que nous ne ſommes; mais ne donnant pas un autre objet à noſtre culte, & un autre fondement à noſtre eſperance.

Cette devotion particuliere envers JESUS-CHRIST nous doit obliger à ne paſſer aucun jour ſans l'honorer dans quelqu'un de ſes états, de ſes myſteres, de ſes actions & de ſes paroles; & ce doit eſtre un des principaux & des plus continuels exercices qui doit remplir le temps particulier que Dieu nous donne pour ſanctifier tous les autres.

Qui n'uſe pas bien de ce temps, eſpere en vain de faire un bon uſage des autres, puiſque c'eſt par ce que l'on y fait que l'on en doit obtenir la grace, & que l'on y doit acquerir une lumiere capable d'éclairer les actions que l'on fait dans le commerce du monde.

Il eſt facile à chacun de partager ce temps en prieres, en lectures, & en travail. On ſe doit, par exemple, preſcrire un certain nombre de prieres, en ſe ſouvenant d'en faire toûjours quelques-unes en particulier pour demander à Dieu la grace d'eſtre delivrés de certains défauts, & ſouſtenus dans certaines tentations. Si, par exemple, une perſonne reſſent de certaines antipathies qui luy faſſent de la peine, il eſt bon que dans toutes ſes prieres elle expoſe à Dieu cette miſere ſans ſe laſſer jamais de le faire, & que pour s'en ſouvenir, elle faſſe quelque priere qui y ſoit proportionnée.

XIV.

Il n'eſt pas beſoin de ſe fatiguer beaucoup à faire des oraiſons mentales, methodiques, & regulieres. Un pſeaume recité lentement en repetant

ſouvent le même verſet, & en laiſſant comme diſtiler dans ſon ame les veritès & les ſentimens qu'il contient, eſt une oraiſon mentale. La lecture ou de l'Evangile ou de quelque autre livre de pieté, qui ſoit faite en s'arreſtant de temps en temps pour penſer à ce qu'on lit, & pour demander à Dieu qu'il l'imprime dans noſtre cœur, eſt une oraiſon mentale. L'expoſition ſimple que l'on fait à Dieu de ſes miſeres & de ſes défauts eſt une oraiſon mentale. Et enfin la prévifion & la diſpoſition de ſes actions faites avec une vûë de Dieu eſt une bonne oraiſon mentale.

XV.

On doit choiſir les livres par deux motifs : premierement pour s'inſtruire & pour s'élever à Dieu ; ſecondement pour ſe divertir ſaintement & utilement, & il y en a une infinité de ce ſecond genre, dont les principaux ſont l'hiſtoire Eccleſiaſtique, & les hiſtoires des Saints. Car qu'y a-t-il de plus capable de ſatisfaire l'eſprit d'une perſonne raiſonnable, que de voir de quelle ſorte Dieu a conduit ſon Egliſe ; comme il a voulu qu'elle fuſt toûjours attaquée

& toûjours victorieuſe ? Qu'y a-t-il de plus admirable que de voir dans la vie de tous les Saints que Dieu a ſuſcités de temps en temps dans l'Egliſe, ce caractere general d'avoir beaucoup aimé la gloire de Dieu, & le ſalut des hommes, & de ne s'eſtre point aimés eux-mêmes ; aulieu que l'on ne voit dans le monde que des gens qui s'aiment beaucoup & qui n'aiment point les autres, eſtant preſts de les ſacrifier tous à leurs intereſts ? Comment pourroit-on ne prendre pas plaiſir à lire la vie des perſonnes qui nous voyent, qui nous aiment, & qui ſont preſts d'offrir à Dieu tous les bons deſirs que nous aurons en liſant leur vie ?

XVI.

Pour le travail chacun doit le proportionner à ſon état & au temps qu'il y peut employer : mais rien ne contribuë plus au repos & au bonheur de la vie, que de ſavoir s'y divertir & y paſſer ſans ennuy tant de temps qu'on veut utilement.

XVII.

On s'amuſe à apprendre aux perſonnes de qualité des arts & des exercices

de peu d'uſage : mais on ne ſonge point à leur apprendre à ſavoir ſe divertir dans un travail ſolitaire. Cependant cette ſcience eſt de toute une autre importance que toutes celles qu'on a ſoin de leur montrer. Car c'eſt elle qui les rend indépendans des compagnies, des entretiens, des viſites, des divertiſſemens du monde. C'eſt ce qui leur donne moyen d'éviter les ſpectacles, & les diſcours dangereux qui laiſſent dans l'ame des impreſſions fâcheuſes. C'eſt ce qui les delivre de la neceſſité des engagemens, des charges, du mariage, des emplois, où la pluſpart du monde ne ſe précipite que parce qu'ils ne ſauroient demeurer en repos dans une chambre en s'occupant à quelque petit travail. C'eſt ce qui fait que l'on eſt bien par-tout, dans un cloiſtre, & hors d'un cloiſtre, que l'on n'eſt nulle-part exilé & déplacé, parce qu'il eſt facile de trouver par-tout une chambre où l'on ſoit ſeul.

Il faut donc que les perſonnes qui ne ſavent pas encore cette ſcience, travaillent à l'acquerir : & c'eſt ce qui leur ſera facile, ſi elles le veulent de bonne foy. Il n'y a qu'à ſe reſoudre à eſſuyer

peu à peu, & par degrés quelque petit ennuy, & à ſe ſeparer des objets qui diſſipent & ébranlent beaucoup l'eſprit: & elles verront que peu à peu l'eſprit s'accoûtume à la retraite, qu'il ſe paſſe aiſément des occupations du monde qui ne divertiſſent pas tant l'eſprit qu'elles le dereglent.

XVIII.

C'eſt en cette maniere qu'on peut auſſi travailler au ſecond devoir, qui eſt d'augmenter ce temps precieux qui doit ſanctifier tous les autres, & qui doit eſtre la ſource de tous les biens que nous eſperons dans l'éternité. Car pour l'augmenter, il le faut aimer: il faut avoir la force de ſouffrir certains dégouſts qui naiſſent d'abord de la privation des objets ſenſibles.

Il faut auſſi retrancher peu à peu les inutilités des viſites actives & paſſives, des lettres, des converſations de pure civilité.

Il ſe faut vuider l'eſprit des nouvelles inutiles, des actions d'autruy dont on n'eſt point chargé: car c'eſt l'accoûtumance que l'on contracte à nourrir ſon eſprit de ces objets qui fait

qu'il ne peut ſubſiſter en ne ſe nourriſſant que de ceux que la retraite luy peut fournir. Et generalement il faut renoncer à tout ce qui diſſipe noſtre eſprit, qui le fait ſortir de ſon aſſiette, qui le rend évaporé, qui le remplit d'idées & de penſées confuſes & tumultuaires.

Mais le meilleur moyen d'augmenter le temps de la retraite, ſeroit de s'accoûtumer à ſe faire au milieu des compagnies mêmes une retraite interieure, dans laquelle l'on entraſt le plus ſouvent que l'on pourroit, ſoit pour y conſulter Dieu ſur ce que l'on voit & que l'on entend, ſoit pour luy demander ſon ſecours dans les choſes qui nous émeuvent, ſoit pour luy expoſer nos miſeres & nos beſoins.

XIX.

Il faut, comme j'ay dit, que les perſonnes qui ne ſont pas maîtreſſes d'elles-mêmes, reglent leur temps & diſpoſent leurs prieres, leur lecture, & leur travail ſelon les divers intervalles qu'elles ont à elles ; mais il eſt bon de les avertir qu'elles le doivent faire avec une fidelité libre, & non gênée &

ſcrupuleuſe, évitant d'une part l'inſtabilité dans l'ordre de vie qu'elles ſe preſcrivent, & en ne ſe liant pas de l'autre ſi ſcrupuleuſement à un certain ordre, qu'elles ne ſoient preſtes de le changer quand Dieu leur préſente d'autres actions que celles qu'elles s'eſtoient propoſées, n'y ayant rien, comme dit ſaint Auguſtin, de moins raiſonnable que d'eſtre dereglé pour conſerver ſon reglement.

XX.

Après ce temps qu'il faut tâcher de donner tout à Dieu en la maniere qui vient d'eſtre expliquée, il faut ſonger à uſer comme il faut, de cette partie du temps que l'on donne aux hommes par de juſtes neceſſités.

Et l'une des regles que l'on doit le plus avoir en vûe, c'eſt de faire de bonne grace tout ce que l'on eſt obligé de faire. Car ce n'eſt pas ſeulement de l'aumône dont on doit dire, qu'il la faut faire gaiement, *parce que Dieu aime ceux qui donnent avec joie* : c'eſt generalement de tout ce qu'on offre à Dieu. Si l'on donne donc ſon temps au prochain ſelon l'ordre de Dieu, &

Hilarem enim datorem diligit Deus. 2. Cor. 9. 7.

pour obeïr à ſa volonté, il le faut donner avec joie & ſans chagrin.

C'eſt un ſi grand bonheur d'eſtre dans le lieu, dans l'état & dans l'occupation où Dieu nous veut, que cette ſeule conſideration devroit nous remplir de joie. Car on eſt mal dans les lieux & les compagnies les plus agreables quand Dieu ne nous y veut pas ; & l'on eſt bien dans les plus deſagreables quand Dieu nous y veut.

XXI.

Que ſi dans la pratique de ces devoirs neceſſaires il ſe rencontre des difficultés & des dégouſts, il faut eſſayer de les ſurmonter par les moyens que Dieu nous en donne.

Premierement, en s'y préparant par la priere, & en renouvellant cette priere dans le cours de cette occupation qui nous eſt penible, en finiſſant cette occupation ou par une priere expreſſe ſi l'on en a le temps, ou par un regard vers Dieu qui renferme un aveu humble des fautes qu'on y a faites, & une action-de-graces pour les ſecours qu'il nous a donnés.

Secondement, en ne prenant pas

occaſion des fautes qu'on y peut faire, de s'abandonner au chagrin, mais en ſe relevant avec courage & avec eſperance de mieux faire à l'avenir. Car ordinairement ce qu'il y a de plus dangereux dans les fautes, c'eſt de s'en troubler & de perdre la paix de l'ame.

Troiſiémement, en conſiderant que l'on s'effraye trop de ces objets qui nous choquent, & de ces peines qu'ils nous cauſent : car ces peines dès qu'elles ſont paſſées, ne ſont plus rien, & il n'y a perſonne qui ne les aime tout autant que les plus grands plaiſirs lorſqu'ils ſont de même paſſés. Or toutes celles que nous avons à ſouffrir paſſeront de même, & nous y deviendrons de même inſenſibles.

XXII.

Quatriémement, ſi l'on reſſent de certaines antipathies à l'égard des perſonnes avec qui on eſt obligé de vivre, on doit tâcher d'adoucir ſon propre eſprit comme l'on adoucit celuy d'un autre.

Il faut luy faire remarquer toutes les bonnes qualités des perſonnes dont

il eſt choqué, l'en entretenir ſouvent, & ſur-tout l'obliger de faire reflexion ſur ce qu'elles ſont d'obligeant pour nous. Il faut luy excuſer, autant que l'on peut, certains défauts dont il eſt choqué, en expliquant le procedé & les intentions de ces perſonnes d'une maniere favorable, en le convainquant qu'il a pû donner lieu aux choſes dont il ſe plaint, & luy faiſant connoiſtre qu'elles ne ſont ni ſi dures, ni ſi inſupportables qu'il ſe les repréſente, & que l'idée qu'il s'en forme ne vient que de l'ignorance où il eſt encore des maux de la vie dont la grandeur luy feroit diſparoiſtre ces petites contradictions, qu'il ne fait tant valoir que parce qu'il n'a pas éprouvé les miſeres réelles dont Dieu veut que cette vie ſoit remplie.

XXIII

Il ne reſte plus à regler que la troiſiéme partie de ſon temps, qui conſiſte dans celuy que l'on emploie à certaines neceſſités ſuſpectes, & qui ne naiſſent que de noſtre foibleſſe. On doit mettre de ce genre une bonne partie des viſites & des entretiens du monde, certaines lectures où il y a encore plus

de curioſité que d'utilité, certains divertiſſemens, certaines parties, certains amuſemens. Si l'on eſt encore trop foible pour renoncer à tout cela tout d'un coup, il faut au moins ſe ſeparer d'abord de ce qu'il y a de plus dangereux. Il faut éviter, par exemple, les converſations toutes mondaines, qui rempliſſent l'eſprit de l'amour du monde, comme on évite un air contagieux. Il faut éviter celles où la médiſance regne, où l'on apprend des nouvelles qu'il eſt utile de ne pas ſavoir & qu'il n'eſt pas permis de redire : celles où le libertinage ſe mêle, qui diminuent l'horreur des vices, où l'on tourne la vertu en ridicule, où l'on fait galanterie de ſe mettre au-deſſus de beaucoup de devoirs de la vie chreſtienne, & où l'on n'excepte que les vices honteux. Tout cela n'eſt bon qu'à endurcir le cœur & à le diſpoſer par là au peché.

Que ſi l'on ne renonce pas tout d'un coup à toutes les autres qui ne nuiſent que par leur inutilité & par un vain amuſement, il faut au moins avoir deſſein de s'en ſeparer peu à peu, & de ſe fortifier contre cette foibleſſe.

Car ce ſont toûjours des épines qui empêchent l'accroiſſement de l'amour que Dieu nous a donné pour luy. C'eſt une eau qui arroſe ces épines, & qui les fait croiſtre, & qui deſſeche au contraire les bonnes ſemences. C'eſt ce qui rend nos prieres tiedes, & qui répand un certain dégouſt ſur les exercices de pieté.

XXIV.

Il eſt utile pour cela de conſiderer combien ſont vains les ſoulagemens que l'on tire de tous ces amuſemens aux creatures : car le plus ſouvent il n'en reſte qu'un dégouſt interieur qui nous diſpoſe aux troubles, aux chagrins, à la melancolie, aux ſcrupules. On ſe laſſe de tous ces foibles ſouſtiens ; & cependant l'ame n'ayant pas appris à ſe ſouſtenir d'elle-même, & à trouver ſon plaiſir en Dieu, demeure dans un vuide très-dangereux.

Il eſt bon auſſi d'imprimer, autant que l'on peut, cette verité dans le cœur : Qu'il y a infiniment plus de bien dans la privation que dans la jouiſſance du monde ; que la jouiſſance en eſt fade, paſſagere, dégouſtante,

affoibliſſante ; aulieu que la privation en eſt conſolante, fortifiante, & que, ſans parler des récompenſes qu'elle aura en l'autre vie, elle produit dans l'ame dès celle-cy, une paix ferme & ſolide. Ainſi dans la verité le monde n'eſt bon qu'à quitter, & la plus heureuſe vie eſt celle où l'on s'en prive le plus.

Chacun peut s'appliquer en détail ces maximes, & s'en ſervir pour regler ſes occupations & ſes actions, n'y en ayant point qui ne ſoient de l'un des trois genres que nous avons marqués cy-deſſus.

DE LA CONDUITE QUE l'on doit garder dans les divisions de sentimens qui arrivent entre les personnes de pieté.

I.

IL n'y a rien de plus penible à ceux qui ont quelque sentiment d'humilité, que de se voir opposés sur des points importans de conduite, aux pensées des personnes dont ils estiment la lumiere & la pieté : mais c'est une peine à laquelle il se faut resoudre, parce qu'elle est une suite necessaire de l'état des hommes en cette vie. Car les manieres dont ils envisagent les choses sont si differentes & si imparfaites, qu'elles les engagent par une espece de necessité en differens sentimens ; parce que si leurs lumieres se trouvoient entierement uniformes en ce qui regarde la pieté, on verroit clairement par là qu'il y auroit dans cet accord si contraire à l'état commun des hommes, quelque-

choſe de ſurnaturel & de divin : & c'eſt ce que Dieu ne permet pas ordinairement.

Car voulant tenir toutes choſes dans l'obſcurité pendant cette vie, il permet que ceux mêmes qui ont une intention très-ſincere de le ſervir, regardent divers points de conduite par des vûes fort differentes, & qu'ainſi ils ſe partagent & ſe condamnent ſouvent reciproquement les uns les autres.

II.

Mais puiſque c'eſt un mal neceſſaire dans la vie que cette difference de ſentimens, & que l'union parfaite ne ſera que pour le ciel, où la verité paroiſſant à découvert, diſſipera toutes nos erreurs ; il eſt extrêmement important de conſiderer de quelle ſorte on s'y doit conduire. Car il eſt certain auſſi que ſi chacun ne ſuit point d'autre regle, que celle de ſouſtenir ſon ſentiment juſqu'au bout, de ne ceder à perſonne, d'employer toutes ſortes de moyens pour faire valoir ſes opinions, de pouſſer à bout ceux qui s'y oppoſent : il n'y a point de ſocieté qui puiſſe ſubſiſter ; & l'Egliſe même ne ſeroit qu'une mul-

titude remplie de confuſion & de deſordre. Il faut donc par neceſſité qu'il y en ait quelques-uns qui cedent, & qui ſouffrent que le ſentiment des autres ſoit ſuivi au préjudice du leur. Mais ſi tout le monde veut ceder & s'y croit obligé, on retombera par là dans la même confuſion, & l'on diſputera pour ceder, comme l'on diſputoit pour ne ceder point. Ainſi la paix & l'ordre demandent qu'il y en ait qui cedent, & qu'il y en ait d'autres qui ne cedent pas. C'eſt ce qu'il faut tâcher de diſcerner, comme l'un des plus grands moyens de conſerver la paix, & dans ſoy-même, & dans les autres.

III.

Ce qui eſt certain ſur cela. eſt 1. qu'il n'en faut pas conſulter l'amour-propre; car il voudra que tout le monde nous cede; à moins que par un autre tour de phantaiſie il n'ait mis ſa gloire à ceder aux autres, auquel cas il voudroit toûjours avoir l'avantage de ceder.

2. Il ne faut pas prétendre auſſi decider ces differends par la verité en elle-même, puiſque c'eſt ce qui fait le

ſujet de la diſpute, & que d'autres y prétendent auſſi bien que nous & avec autant de raiſon que nous.

3. Il ne faut pas auſſi faire conſiſter ce que nous appellons *ceder*, à croire que nous avons tort & que les autres ont raiſon; car nous ne devons croire que la verité, & elle doit eſtre l'unique regle de nos jugemens. Lors donc que nous ſommes perſuadés que nous la connoiſſons ſur quelque point, quelle raiſon aurions-nous de préferer les ſentimens des autres que nous croyons faux, à celuy que nous croyons veritable? Il eſt vray que cette diverſité de ſentimens nous doit ſouvent jetter dans le doute; mais nous ne concluons jamais de ce doute, que nous avons tort, puiſque la raiſon nous dicte qu'il ſe peut faire auſſi que les autres l'ayent. Nous ne le devons donc pas croire, puiſque nous ne devons croire que ce qui eſt vray & aſſeuré.

IV.

Il faut donc chercher quelque autre expedient pour conſerver la paix, que cette conviction de la fauſſeté de nos ſentimens, qui n'eſt pas toûjours en noſtre puiſſance. C'eſt-à-dire, qu'il faut

trouver des principes qui nous apprennent à diſcerner quand il faut laiſſer prévaloir les ſentimens des autres à celuy que nous croyons le plus veritable. Car il ne nous eſt pas permis d'agir en cela au hazard, ni par phantaiſie, ou par une complaiſance purement humaine. Je ne dois vouloir que le ſentiment des autres ſoit ſuivi au préjudice du mien, que quand le leur eſt juſte, & qu'il eſt bon qu'il ſoit ſuivi. Il faut toûjours ſe ſouvenir qu'il nous eſt défendu *de nous rendre eſclaves des hommes.* Ainſi l'on ne doit ceder ni obeïr aux autres, que lorſqu'on a quelque principe de verité qui nous dicte que l'on le doit faire, & que l'on obeït à Dieu en leur cedant & en les préferant à ſoy. Que s'il arrivoit qu'on euſt une lumiere contraire, & que l'on euſt droit de croire que l'on obeït à Dieu en obligeant les autres de nous ceder : il eſt clair qu'on le pourroit faire ſans orgueil, & qu'on y ſeroit même obligé. Car dans l'une & dans l'autre de ces conduites differentes, on ne regarderoit ni ſoy, ni les autres hommes, mais on ſe conduiroit uniquement par la ſeule vûe de la verité & de la juſtice.

Nolite fieri ſervi hominum. 1. *Cor.* 7. 23.

V.

Or ſi l'on examine de près les divers cas qui ſe peuvent préſenter ſur cette matiere, & les diverſes circonſtances dont ils peuvent eſtre reveſtus, on trouvera qu'il y en a peu où l'on ne puiſſe trouver ces principes exterieurs, & indépendans de la verité interieure, de ce qui eſt en queſtion, qui decident neanmoins lequel doit ceder: & c'eſt ce que nous allons examiner en diverſes hypotheſes ou ſuppoſitions.

V I.

Si l'on ſuppoſe donc que ces ſortes de differends arrivent entre des perſonnes inégales, dont l'une ſoit ſuperieure & l'autre inferieure, il eſt viſible que s'il n'y a point d'autres circonſtances particulieres qui obligent d'agir autrement, c'eſt l'avis du Superieur qui doit prévaloir. Car comme il eſt obligé de conduire, l'ordre de Dieu exige de luy qu'il ſuive plutoſt ſa lumiere que celle d'un autre, & il n'y a point en cela de vanité, puiſqu'il ſeroit obligé de conſeiller le même à tout autre Superieur; & qu'il ne conſidere point en

cela ſa perſonne, mais le rang où Dieu l'a mis.

Il eſt de plus obligé par la charité qu'il doit à ceux qui luy ſont ſoumis, de leur conſerver le plus grand de tous les biens, qui eſt l'humilité; & par conſequent il leur doit apprendre à ſe tenir en leur rang, & à agir ſelon ce qui convient à ce rang. Or il eſt certain qu'un inferieur ne doit pas dans la diverſité de ſentimens vouloir l'emporter ſur ſon Superieur, & que ce ſeroit bleſſer l'ordre que de le prétendre, & par conſequent le Superieur doit accoûtumer, autant qu'il peut, les inferieurs à ſouffrir humblement que leur ſentiment ne ſoit pas ſuivi, & à ne pas croire avoir ſur toutes choſes des lumieres infaillibles.

VII.

Il y a même pluſieurs choſes dans leſquelles un Superieur doit abſolument ſuivre ſon propre ſentiment, ſans avoir égard à celuy d'aucun de ſes inferieurs, ni à quelques circonſtances que ce ſoit. S'il s'agit, par exemple, de quelque injuſtice réelle, & qu'on le veuille obliger d'y prendre part, ſoit en la faiſant, ſoit

ſoit en ne l'empêchant pas, lorſqu'il en a l'autorité, ſa conviction interieure luy ſuffit alors pour préferer ſa propre lumiere à celle de ſes inferieurs, à moins que l'avis de ſes inferieurs ne le portaſt à croire qu'il ſe trompe. Ainſi il ne peut jamais prendre part à des contrats qu'il croiroit uſuraires ou ſimoniaques, quoique d'autres de ſa communauté en jugeaſſent autrement. Il ne doit pas ſouffrir qu'on entreprenne un procès injuſte ſelon ſon ſentiment, quoiqu'il fuſt juſte ſelon le ſentiment des autres. Il ne doit pas recevoir un Religieux qu'il croiroit mal appellé, parce que d'autres en jugeroient autrement : & s'il eſt de même perſuadé que ſa maiſon eſt obligée à certains devoirs de juſtice envers quelques perſonnes, il ne ſe peut pas croire diſpenſé d'y ſatisfaire, parce que d'autres n'ont pas le même ſentiment que luy.

VIII.

Mais il y a quantité de choſes qui ne ſont pas de ce genre. On les peut faire quand il n'y a point d'inconvenient : on ne les doit pas faire quand il y en a de grands. Et ſouvent la diverſité d'a-

vis des inferieurs produit ces inconveniens, & les entraîne avec ſoy : & c'eſt dans ces occaſions que le Superieur doit abandonner ſa propre lumiere pour ſuivre celle de ſes inferieurs.

IX.

Il s'agit, par exemple, d'une fille qui demande à eſtre reçûe. La Superieure l'examine, l'éprouve, & forme un jugement avantageux de ſa vocation & de ſon eſprit : les principales Sœurs en forment un jugement different ; & la Superieure ayant bien examiné leur ſentiment, juge qu'elles ſont injuſtement prévenues contre cette fille. Elle a droit, abſolument parlant, dans l'Ordre de ſaint Benoiſt, de la recevoir malgré l'oppoſition des inferieures. Mais le doit-elle faire ? Non ; car cette oppoſition eſt une marque que ſi Dieu appelle cette fille à la Religion, il ne la deſtine pas neanmoins à cette maiſon. Ce ſeroit l'expoſer à une trop grande tentation, que de l'engager dans une maiſon prévenue contre elle : & la paix eſt un ſi grand bien, qu'une fille, qui par ſa reception ſeroit en danger d'apporter un trouble conſiderable, devroit conclure que tant que

cette prévention durera, elle n'eſt pas appellée à ce monaſtere : & tout ce que cette Superieure pourroit faire pour elle, ſeroit de luy donner du temps pour effacer cette prévention.

X.

Mais il faut remarquer que la Superieure en agiſſant de la ſorte, ne préfere pas proprement le ſentiment de ſes inferieures au ſien ; mais qu'elle tire de ce ſentiment une raiſon ſolide & veritable qui convainc ſon eſprit, & ſert de regle à ſa conduite. Car elle conclut de cette oppoſition de ſentimens qu'elle voit dans ſa communauté, que cette fille n'y eſt point appellée, en y joignant deux regles de prudence. La premiere, qu'il ne faut pas engager une fille dans une communauté prévenue : & la ſeconde, qu'une fille qui dans la reception trouble la paix d'une maiſon d'ailleurs reglée, n'eſt pas appellée à cette maiſon ; puiſque, ſelon l'eſprit des Peres, ceux-mêmes qui par l'injuſtice des autres deviennent occaſion de diviſion, doivent quitter les lieux où l'on ſe diviſe pour leur ſujet, comme ſaint Clement l'enſeigne dans ſa lettre

aux Corinthiens, l'un des plus illuſtres & des plus authentiques monumens que nous ayons de l'antiquité eccleſiaſtique, & comme ſaint Auguſtin, après ce grand Pape, l'enſeigne auſſi dans une de ſes lettres.

Ainſi il eſt toûjours vray que nous ne devons nous conduire que par la verité, & par la verité connue; que le ſentiment des autres n'eſt jamais noſtre regle; & qu'en concurrence nous devons préferer noſtre lumiere à celle d'autruy, à moins que nous ne tirions de ce ſentiment quelque lumiere ſuperieure qui nous determine & devienne noſtre regle, comme l'on peut remarquer dans le cas propoſé, & dans ceux que nous allons propoſer.

XI.

S'il s'agit du chois des officieres d'une maiſon, & que la Superieure apperçoive que celles qu'elle en croit plus capables, ne ſeront pas au gré des principales de la maiſon, & que ces perſonnes demeurant attachées à leur ſentiment, ſeront portées à deſapprouver ſon chois, & à trouver à redire à tout ce qu'auront fait les officieres

qu'elle établiroit, & qu'au contraire ces mêmes perſonnes jettant les yeux ſur des Religieuſes moins capables, elle juge pourtant que ces Religieuſes favoriſées par l'inclination des principales réuſſiront mieux avec moins de talent que celles qui en auroient davantage, & contre qui la maiſon ſeroit prévenue : il eſt clair qu'en ce cas le ſentiment contraire de ces Religieuſes luy fournit encore une raiſon qui la doit déterminer. Car eſtant certain qu'il faut mettre, autant qu'on peut, dans les charges celles qui peuvent le mieux y réuſſir, s'il ſe trouve qu'une fille avec moins de talent ſoit en état de mieux réuſſir qu'une autre qui en aura plus, le chois doit ſans doute tomber ſur elle.

XII.

Il en eſt de même dans toutes les choſes par leſquelles on choqueroit certains eſprits inflexibles. Car quoique cette inflexibilité ſoit un grand défaut en elles, neanmoins ſi ces perſonnes ont d'ailleurs de très-bonnes qualités, ſi elles ſont très-utiles à la communauté, ſi on ne s'en peut paſſer, ſi on leur feroit plus grand mal en s'oppoſant à

leur lumiere par le trouble & l'embarras qu'on leur cauſeroit, qu'on ne leur feroit de bien en les obligeant de ſoumettre exterieurement leur jugement, il vaut mieux les ſuivre dans tout ce que l'on peut, que de s'en priver & de les décourager.

XIII.

Mais il ne faut pas toûjours juger ſi facilement qu'un eſprit ſoit inflexible, puiſque c'eſt un des moins avantageux jugemens qu'on en puiſſe former. Il faut même accoûtumer quelquefois ces perſonnes à eſtre contredites pour ne les laiſſer pas mettre en poſſeſſion de faire abſolument tout ce qu'elles veulent, en gardant neanmoins dans tout cela la regle de la prudence, qui ne permet pas que pour corriger une perſonne d'un défaut ſi naturel qu'on n'a guere d'eſperance d'y réuſſir, on luy renverſe l'eſprit & on la mette dans une gêne & une contrainte continuelle.

En un mot, il faut dans le chois des partis que l'on doit prendre, ſoit en ſuivant ſa propre lumiere, ſoit en s'accommodant à celle des autres, avoir égard non ſeulement aux inconveniens

des choſes, mais auſſi aux inconveniens des humeurs de celles qui y doivent avoir part. Car ſi ces inconveniens des humeurs ſont plus grands que les inconveniens qui naiſſent des choſes mêmes, il eſt clair qu'il vaut mieux s'accommoder à l'humeur & à la lumiere des autres, que de ſuivre le jugement que nous formons ſur les choſes mêmes.

XV.

Comme ces rencontres ſont fort ordinaires, on peut dire qu'il n'y a guere d'emplois où l'on ait tant lieu de pratiquer l'obeïſſance & d'avancer en cette vertu, qu'en celuy des Superieurs; puiſqu'ayant beaucoup de choſes à déterminer, ils ſont obligés, en un grand nombre d'occaſions, de ſe conformer à la lumiere & aux inclinations de leurs inferieurs : & c'eſt pourquoy ils doivent tâcher de ſuivre cette conduite avec eſprit & avec des diſpoſitions vraiment chreſtiennes.

XVI.

La premiere de ces diſpoſitions eſt de ne conſiderer pas cette neceſſité de ceder aux avis des autres comme fâ-

rieurs comme un mal pour ceux en qui ils la remarquent : mais ils la doivent conſiderer en même-temps comme un bien pour eux-mêmes, puiſque ce leur eſt une occaſion de pratiquer l'obeïſſance & la ſoumiſſion dans la ſuperiorité même.

XVIII.

La ſeconde diſpoſition eſt de ne juger point durement de cette inflexibilité d'humeur qu'on éprouve dans quelques eſprits. Car ſouvent cette inflexibilité n'eſt que dans l'eſprit, & nullement dans le cœur. Et c'eſt plutoſt un défaut de leur imagination que de leur volonté. La qualité de leur eſprit leur fait concevoir vivement les objets qui les frappent. Ils en reçoivent fortement les impreſſions, ils en tirent des conſequences qui les perſuadent pleinement, & qui, quoique fauſſes, forment neanmoins leur conſcience, & les obligent d'agir d'une certaine maniere : & c'eſt par là qu'ils deviennent inflexibles. On ne peut nier qu'il n'y ait en cela du défaut : mais comme ces erreurs d'eſprit ne regardent pas des choſes eſſencielles, qu'elles ſont jointes avec une bonne intention,

lent plus obeïr. Et celles qui ont de la lumiere & de la pieté en ſeroient plus éloignées que perſonne : mais on ne prend pas garde que ce que l'on ne fait pas par ſes paroles, on le fait ſouvent par ſon état & par ſon humeur. Car premierement la conſideration que l'on acquiert par ſon âge, ſes talens, ſes emplois, fait qu'un Superieur ſe hazarde avec peine à nous commander. Que ſi nous donnons avec cela des marques que la contradiction nous eſt ſenſible, & qu'elle nous met en deſordre, ſi nous en tirons des conſequences de ne nous plus mêler de rien dans les choſes dont on veut que nous nous mêlions, nous mettons par là le Superieur hors d'état de nous rien commander, & dans la neceſſité de nous obeïr & de nous ſuivre ; ce qui eſt un très-grand mal pour nous, puiſque cela nous prive en quelque ſorte de la pratique de nos vœux, & nous remet *entre les mains de noſtre propre conduite.* Or il eſt certain que l'on ne voit jamais mieux ce défaut que quand on l'éprouve dans ſes inferieurs : & ainſi il n'y a point de temps plus favorable pour prendre la reſolution de faire tout

In manu conſilii ſui. *Eccli.* 15. 14.

le contraire ſi l'on eſt jamais reduit à leur état.

Cette reſolution enferme celle de ne faire jamais paroiſtre d'humeur, d'attache à ſon ſens, de peine quand on eſt contredit, d'embarras quand on nous ordonne des choſes contraires à nos vûes ; car tout cela contraint le Superieur, & le prive en quelque ſorte à noſtre égard de ſa ſuperiorité, en l'obligeant d'étudier nos inclinations, & de les ſuivre, c'eſt-à-dire proprement de nous obeïr plutoſt que de nous commander.

Il faut ſouffrir avec peine, qu'au-lieu que toutes les vertus doivent croître en nous, l'obeïſſance qui en eſt une des principales, y décroiſſe ſi notablement ; puiſque manifeſtant ainſi nos humeurs, nous reduiſons le Superieur à l'étroit, & nous le mettons hors d'état de nous commander : c'eſt-à-dire que nous nous déchargeons d'autant du joug de l'obeïſſance, & que nous venons à une ſi extrême delicateſſe ſur ce point, que la pratique de cette vertu n'eſt plus à noſtre égard qu'un phantôme. Que ſi nous ne pouvons empêcher que noſtre âge & noſtre em-

ploy ne la diminue un peu par l'impreſſion que cela fait naturellement ſur noſtre Superieur, il faut au moins que nous n'y ajoûtions rien par nous-mêmes, & que nous luy témoignions que nous ne ſommes pas moins en diſpoſition de luy obeïr que les moindres du monaſtere.

Voilà ce qu'un Superieur doit apprendre pour ſoy-même durant le temps de ſa ſuperiorité, par les reſiſtances qu'il éprouve dans les humeurs des autres; & cela luy eſt infiniment plus avantageux que s'il y trouvoit une deference entiere.

DES SUPERIEURES.

I.

LA deviſe d'une veritable Superieure eſt à l'égard des ames que Dieu luy confie, celle de ſaint Paul : *Je vous ay fiancées à cet unique Epoux qui eſt* JESUS-CHRIST, *pour vous préſenter à luy comme une vierge toute pure :* ſon deſir & ſon but devant eſtre de préſenter à JESUS-CHRIST les ames dont elle eſt chargée, comme des vierges pures & ſans taches, c'eſt-à-dire exemtes ou purifiées des ſouillures du peché.

Deſpondi enim vos uni viro virginem caſtam exhibere Chriſto. 2. *aux Cor.* 11. 2.

II.

Ce deſir ſincere & ardent qu'elle doit avoir dans le cœur l'oblige à faire tout ce qu'elle croit eſtre ou neceſſaire ou utile pour la gueriſon & la ſanctification de ces ames. Et comme il eſt certain que la ſainteté même de la Superieure y peut plus contribuer que toutes choſes, elle eſt obligée de ſe ſanctifier elle-même, non ſeulement par rap-

port à ce qu'elle doit à Dieu & à ſon propre bien, mais auſſi par rapport à ce qu'elle doit aux ames qui luy ſont commiſes ; afin de pouvoir dire avec le grand Paſteur des ames : *Je me ſanctifie moy-même pour mes brebis.* Ainſi elle eſt obligée de ſe rendre ſainte par la triple charité qu'elle doit à Dieu, à ſoy-même, & à ſon prochain.

Et pro his ſanctifico meipſum. *Joan.* 17. 19.

III.

Pour travailler, comme il faut, à ſa propre ſanctification, elle n'eſt pas obligée ſeulement à attirer en elle la plenitude de l'Eſprit de Dieu par la priere, par le jeûne, par la mortification, par le recueillement & par tous les autres exercices qui ſervent à fortifier la charité interieure ; mais il faut de plus que ſa pieté ſe répande à l'exterieur, & que par une vigilance continuelle elle retranche dans ſes paroles & dans ſes actions tout ce qui eſt capable de nuire aux ames, & d'empêcher qu'elles ne tirent du profit de ſes inſtructions.

IV.

Les choſes qu'elle doit retrancher, ſont generalement toutes celles qui ont

ou qui paroiſſent avoir pour principe le défaut de mortification, l'inconſideration, les paſſions, tout ce qui n'eſt pas reglé ſelon les ſentimens de la foy, tous les ſentimens naturels & humains, tout ce qui peut donner l'idée d'un eſprit qui a des attaches & des recherches de ſoy-même, des foibleſſes, des intereſts, des reſſentimens, des legeretés. Car toutes ces choſes diminuent l'impreſſion que la verité pourroit faire ſur les autres : & les vertus oppoſées à ces défaurs augmentent au contraire cette impreſſion que la verité pourroit faire ſur l'eſprit & ſur le cœur. Elle fait que la verité paroiſt plus grande, plus aimable. Ainſi c'eſt apparemment de cet ornement dont parle le Sage lorſqu'il dit que *la langue des ſages orne la ſcience.*

Lingua ſapientium ornat ſcientiam. *Prov.* 15.2.

V.

Une Superieure doit donc conſiderer toutes ſes fautes comme importantes, puiſqu'elles ſont toutes capables d'empêcher l'avancement & l'édification des ames. Souvent une parole moins reglée, un jugement trop libre, une promtitude, une précipitation,

un témoignage de peu de mortification cauſeront en elles du refroidiſſement pour la Superieure : & ce refroidiſſement les portera à la triſteſſe, au decouragement, au mépris, & peut-eſtre au dereglement. Ainſi une Superieure par ſon peu de vigilance aura cauſé la ruine de celles qu'elle conduit, ſans qu'elle y penſe, & elle ſera bien étonnée quand Dieu luy en demandera compte en ſon Jugement.

VI.

Les Superieures portent en quelque maniere les ames ſur leurs épaules, comme le bon paſteur de l'Evangile portoit ſa brebi ; mais ces ames ſont des vaſes fragiles. Si la Superieure bronche & fait un faux pas, elles ſont en hazard de tomber & de ſe briſer. Elle ne ſçauroit donc marcher avec trop de circonſpection, de-peur de leur eſtre une occaſion de chute par ſes propres chutes ; aulieu que c'eſt elle qui doit les empêcher de tomber, & les relever de leurs chutes par ſa fermeté.

VII.

La ſanté des medecins du corps ne

paſſe pas aux malades ; mais dans la medecine des ames la ſanté du malade dépend beaucoup de celle du medecin, n'y ayant que les ſains qui dans l'ordre commun de la grace puiſſent guerir les malades. *La juſtice de Dieu*, dit ſaint Paul, *eſt revelée par la prédication de l'Evangile, & elle paſſe de foy en foy* : c'eſt-à-dire *de la foy* de celuy qui l'annonce, *à la foy* de celuy qui l'embraſſe. Il en eſt de même de la ſanté de l'ame qui n'eſt pas differente de cette foy animée de la charité dont parle ſaint Paul. Il faut qu'elle paſſe des Superieures à celles qui ſont conduites, & qu'elles communiquent ce qu'elles poſſedent elles-mêmes. Il eſt vray que Dieu ſe diſpenſe quelquefois de cette regle, & qu'il guerit quelques ames par des Superieures imparfaites : mais on peut dire que c'eſt contre le premier ordre, qui eſt que les Superieurs reçoivent les premiers l'abondance de la grace pour la communiquer aux autres, ſelon ces paroles du prophete Roy : *Que les montagnes reçoivent la paix pour le peuple, & les collines la juſtice.*

Ex fide in fidem. *Aux Rom.* 1. 17.

Suſcipiant montes pacem populo, & colles juſtitiam. *Pſ.* 71. 3.

VIII.

Et par là il eſt clair que tous ceux qui conduiſent les ames ſont obligés de ſe purifier de tout ce qu'ils doivent reprendre dans les autres ; afin de les en pouvoir guerir. Il faut qu'ils ſoient patiens & circonſpects, pour leur communiquer la patience & la circonſpection ; appliqués à Dieu, pour les retirer de leur diſſipation ; remplis de l'Eſprit de Dieu & des ſentimens de la foy, pour corriger en eux les mouvemens humains & les ſentimens de la nature : & chaque défaut qu'ils apperçoivent dans les autres leur doit eſtre un avertiſſement de travailler à acquerir la vertu contraire en un tel degré, qu'ils ſoient capables de l'imprimer à ceux qui en manquent. Cela fait voir qu'une Superieure éclairée ne manque pas d'avertiſſemens qui la preſſent de ſe corriger de ſes défauts, & de travailler à ſa perfection. Car tout ce qu'elle apperçoit de défectueux dans les autres, non ſeulement l'avertit de ſe corriger elle-même, mais luy ſert de loy qui l'y oblige plus expreſſément. Le mal eſt que perſonne ne luy appli-

que ces avertiſſemens, & ne luy ſignifie ces lois. Il faut qu'elle le faſſe elle-même envers ſoy-même : & ſouvent elle eſt bien-aiſe de n'y pas penſer.

IX.

C'eſt peuteſtre un des ſens de cette parole de ſaint Paul : *Je me ſuis fait tout à tous pour les ſauver tous.* C'eſt-à-dire qu'il paroiſſoit toûjours rempli de la vertu qui eſtoit neceſſaire à ceux qu'il vouloit ſauver ; qu'il paroiſſoit patient pour gagner les impatiens ; doux pour corriger les naturels aigres & coleres; ardent pour animer les tiedes, & vigilant pour reveiller les pareſſeux ; afin que tout le monde trouvaſt en luy le remede de ſes maux. C'eſt ce qui le faiſoit changer de diſpoſition & de conduite, ſelon les differentes perſonnes avec qui il converſoit ; aulieu que ceux qui ſe conduiſent par les ſentimens de la nature, expoſent à tout le monde leurs humeurs & leurs inclinations naturelles, qui eſtant toûjours les mêmes, ne peuvent eſtre proportionnées à tant de differentes diſpoſitions.

Omnibus omnia factus ſum, ut omnes facerem ſalvos. 1. *aux Cor. 9. 22.*

X.

Après avoir ainſi travaillé ſur ſoy-même dans la vûe de profiter aux autres, il faut travailler auſſi ſur les autres par ſes paroles & par ſes actions, & encore plus par ſes actions que par ſes paroles. Car les inſtructions ou les avertiſſemens qui ſe font par paroles ne ſont pas continuels, aulieu que la vie & les actions d'une Superieure doivent eſtre une regle vivante qui inſtruiſe & redreſſe ſans ceſſe toutes celles qui la voyent.

Quand il s'agit de ſes propres devoirs, il n'y a point à douter qu'il ne ſoit toûjours bon de ſe corriger de ſes défauts, de ſe regler exterieurement & interieurement, d'avoir une vigilance continuelle ſur ſes actions. Mais quand il s'agit de parler aux autres, on n'en peut pas dire la même choſe, puiſqu'il n'eſt pas toûjours bon de leur parler, qu'il n'eſt pas toûjours bon de ne leur point parler. Il y en a qui ſe rebutent quand on les preſſe. Il y en a qui n'avancent point & qui ne travaillent point ſur elles quand on ne les preſſe pas. Il faut attendre les unes, & prévenir les autres.

On commet quelquefois de grandes indiſcretions en s'ingerant. On laiſſe ſouvent perir les ames, ou au moins on les laiſſe dans la negligence & dans la langueur, faute de s'avancer vers elles & de les prévenir.

Il n'y a point de regle generale. Celle de ne prévenir point les ames, bien loin d'eſtre une regle, eſt au contraire un défaut très-grand. Car l'ouverture des inferieurs pour leurs Superieurs toute neceſſaire qu'elle eſt, eſtant difficile à pratiquer, il eſt certain qu'il y aura beaucoup de filles qui demeureront fermées & reſſerrées à l'égard de leur Superieure, ſi elle ne les prévient & ne leur ouvre le cœur.

Il y a dans les ames une double pente à ſe cacher & à s'ouvrir. En ſe cachant on évite la peine de faire connoiſtre ſes défauts : en s'ouvrant on ſe ſoulage par cette eſpece de décharge & par l'utilité qu'on en tire. Il faut donc qu'une Superieure tâche de diminuer cette peine & d'augmenter ce ſoulagement. Il y a un aſſez grand nombre d'ames qui demeurent dans une langueur ſpirituelle quand on ne les aide pas, & qui font fort bien quand on les aide. Et l'on

peut dire même en general que c'eſt la diſpoſition la plus commune ; ce qui donne lieu de conclure qu'il y en a plus qu'on doit prévenir, qu'il n'y en a qu'on doive laiſſer à elles-mêmes.

XI.

Qui pourra diſcerner ces differentes diſpoſitions des ames & ces differens beſoins ? Il n'y a que la lumiere de Dieu qui le puiſſe faire ; & c'eſt ce qui oblige les Paſteurs & les Superieurs à la demander ſans ceſſe : & avec tout cela ils ne marcheront jamais qu'à tâtons dans un diſcernement ſi important, & ils auront toûjours ſujet de craindre qu'ils ne parlent aux ames lorſqu'il ſeroit à propos de ne leur point parler, & qu'ils ne ſe taiſent lorſqu'il ſeroit neceſſaire de les ſecourir par leurs paroles. Mais ce qui eſt certain, eſt que ſoit qu'ils leur parlent, ſoit qu'ils ne leur parlent pas, il faut que ce ſoit par raiſon, par prudence, par la vûe de l'intereſt de leur ſalut, & non par humeur, par inclination, ou par paſſion.

XII.

S'ils croyent ſe devoir taire à leur

égard & les attendre, que ce ſoit l'intereſt des ames qui les porte à ce ſilence, & qu'ils tâchent en les recommandant à Dieu avec plus d'ardeur, de ſuppléer aux aſſiſtances qu'ils voudroient bien leur rendre par leurs paroles. Qu'ils gemiſſent devant Dieu de voir qu'elles ne répondent pas au deſir qu'ils ont, & aux peines qu'ils prennent pour leur ſalut; qu'ils examinent ſerieuſement ce qui les rend ainſi fermées à leur égard; afin d'y remedier efficacement s'ils en peuvent reconnoiſtre la cauſe. Et enfin dans le peu d'ouverture qu'elles leur donnent, qu'ils tâchent de s'inſinuer davantage dans leur eſprit, & de diminuer cette mauvaiſe reſerve.

XIII.

Mais s'ils jugent au contraire les devoir prévenir, comme ils peuvent le juger très-ſouvent, qu'ils ayent ſoin d'accompagner ces avances de toutes les précautions qui peuvent empêcher qu'elles ne s'en choquent; qu'ils eſſayent de faire connoiſtre qu'il n'y a que la charité qui les y porte; & qu'ils ſeroient ravis d'avoir lieu de demeurer à l'égard de tout le monde dans un ſilence éternel,

éternel, & de ne penſer qu'à leur prope miſere.

XIV.

Mais ſoit qu'on s'avance vers elles, ſoit qu'on ne s'avance pas, ſoit qu'on les prévienne, ſoit qu'on les attende: il faut que les Superieures ſoient également occupées de leurs beſoins & de leurs neceſſités; qu'elles entrent dans l'eſprit des medecins du corps, qui ayant à traiter quelques malades de conſideration, penſent continuellement à la conduite qu'ils doivent tenir envers eux, & à chercher des remedes & des regimes pour les guerir. Il faut de même qu'une vraie Superieure qui a deſſein de ſervir les ames, les porte toûjours dans ſon cœur; qu'elle ſoit appliquée à conſiderer ſans ceſſe devant Dieu toutes les inventions que la charité luy pourroit ſuggerer, pour diminuer, ou pour guerir leurs maux, les conſeils qu'elle leur pourroit donner, les pratiques où elle les pourroit engager, les choſes dont elle les doit détourner. Que ſi elle ne penſe à leurs maux que lorſqu'elles luy en parlent, c'eſt un ſigne que la charité n'eſt guere agiſſante dans ſon cœur, & qu'elle ne

ſe doit pas étonner ſi les ames ne font pas beaucoup de profit ſous ſa conduite. Il eſt vray qu'il faut ſouvent eſtre patient ſur les ames, les tolerer long-temps dans leurs defauts, ſouffrir les retardemens de Dieu; mais ce doit eſtre par patience, & non par indifference, par prudence, & non par oubli: & cette patience & cette prudence ne doivent point empêcher qu'on ne conſerve au fond du cœur la même ſollicitude pour leur avancement, que ſi on leur en faiſoit paroiſtre le plus grand empreſſement; cette ſollicitude eſtant eſſencielle à un Superieur, ſelon ſaint Paul.

Qui præeſt in ſollicitudine. *Aux Rom.* 12. 8.

XV.

Les Superieures doivent d'autant plus eſtre dans cette ſollicitude pour l'avancement de celles dont elles ſont chargées, qu'elles ne ſçauroient jamais s'aſſeurer que les foibleſſes & les défauts qu'elles remarquent dans les ames, ne ſoient pas des effets de leurs fautes, de leurs negligences, & des ſcandales ſecrets qu'elles leur auront peuteſtre cauſés, ou par un exterieur & un abord froid & rebutant, ou par des actions & des paroles moins reglées. C'eſt pour-

quoy elles doivent tâcher de reparer par un redoublement de charité envers les ames, le tort qu'elles peuvent leur avoir fait; & s'y croire obligées non seulement par charité, mais aussi par justice.

XVI.

Il n'y a proprement que JESUS-CHRIST qui ait pû dire : *Qu'ay-je dû faire à ma vigne que je n'aye point fait?* parce que ne devant rien à cette vigne, il faisoit toûjours pour elle plus qu'elle ne meritoit. Mais celles que Dieu charge de la conduite des ames, n'en peuvent pas dire de même. Elles sont réellement redevables à ces ames qui leur sont commises, elles ne sçauroient manquer sans injustice à satisfaire à ce qu'elles leur doivent, parce que JESUS-CHRIST à qui elles doivent tout, les a mises en sa place, & exige d'elles ces devoirs en la personne de ses membres. La dette est certaine, & cependant il ne faut que comprendre un peu ce qu'elle renferme, & à quoy elle s'étend, pour estre convaincu que personne ne sçauroit savoir s'il y satisfait.

Quid est quod debui ultrà facere vineæ meæ & non feci ei? *Isa.* 5. 4.

XVII.

Outre ces ſcandales ſecrets qu'on ne ſçauroit s'aſſeurer d'avoir entierement évités, les Superieures ſont tellement obligées de prier, & de prier ardemment pour celles qu'elles conduiſent, que ſaint Gregoire marque entre les qualités qui leur ſont neceſſaires, qu'elles ayent quelque experience qu'elles obtiennent de Dieu les graces qu'elles luy demandent pour les autres. Une charité froide & languiſſante ne leur ſuffit pas, il faut qu'elles en ayent une vive & animée qui porte le feu dans les ames, & qui attire les graces de Dieu ſur elles par l'ardeur de ſes prieres.

Une Superieure qui voit donc que les ames qui ſont ſous ſa charge, ne profitent point, & qu'elles demeurent toûjours foibles & malades, peut-elle s'aſſeurer que leur langueur ne vienne point de la ſienne, & n'a-t-elle pas ſujet de craindre que Dieu n'impute à la froideur de ſes prieres & à ſon peu de charité, la continuation de la maladie de ces ames qu'une charité plus ardente auroit pû guerir ?

XVIII.

Cette Superieure n'a pas ſeulement beſoin de lumieres generales ſur les verités chreſtiennes pour en inſtruire celles qu'elle conduit, mais auſſi de lumieres particulieres ſur l'état & les diſpoſitions de chaque ame pour y proportionner ſes avis, pour les aider à ſe connoiſtre elles-mêmes, pour diſſiper les nuages dont l'amour-propre leur cache ordinairement leurs défauts & leurs devoirs. Rien n'eſt plus neceſſaire que cette connoiſſance : cependant il n'y a rien de ſi facile que de s'y tromper, ni de plus difficile que de ſe détromper des mauvaiſes impreſſions qu'on a recûes ; parce que les préventions, les ſoupçons, les jugemens temeraires qui font concevoir aux Superieures de fauſſes idées de la diſpoſition interieure des inferieures, les empêchent en même-temps de reconnoiſtre leur erreur.

XIX.

Il ne ſuffit pas, pour ſervir utilement les ames, d'avoir cette lumiere, il faut de plus la ſavoir ménager en

choiſiſſant les temps & les moyens favorables pour la faire recevoir. Il y a peu d'eſprits qui n'ayent quelque porte ouverte par où la verité pourroit entrer: mais ce qui fait ſouvent qu'elle eſt rejettée, c'eſt que nous heurtons à des portes fermées. Souvent même on ne prend pas la peine de les chercher. On ne s'applique point à découvrir ce qui arreſte de certains eſprits, en quoy conſiſte leur obſcurciſſement & leurs préoccupations. On voudroit qu'ils entraſſent dans tout ce qu'on ſouhaite, ſans avoir la peine de les éclairer & de les aider en rien, ou bien on le veut faire à ſa mode & non à la leur, & d'une maniere proportionnée à leurs beſoins. Ainſi par cette negligence on participe à la continuation de leurs défauts.

XX.

Quand même on ſeroit aſſeuré de n'avoir manqué en rien, ni dans la charité interieure, ni dans le ſoin d'inſtruire celles dont on eſt chargé, on ne pourroit pas encore dire qu'on n'a point de part à leurs fautes & à leurs chutes. Car les Superieures peuvent eſtre cauſe de leurs fautes en bien des

manieres. La raiſon en eſt que bien ſouvent on ne fait des fautes, on ne demeure engagé dans des défauts, on n'eſt negligent à faire le bien, que parce que la concupiſcence eſt plus forte que la grace, dit ſaint Auguſtin. Or encore que les hommes ne puiſſent pas donner directement la grace, ils peuvent contribuer neanmoins à diminuer la concupiſcence, & ſur tout les Superieures. Car c'eſt un de leurs principaux devoirs de travailler à affoiblir les paſſions de celles qui leur ſont ſoumiſes, ſoit en les détournant des objets & des occaſions qui les peuvent exciter, ſoit en les appliquant aux exercices qui y peuvent ſervir de remede. Une Superieure ne peut donc s'aſſeurer de n'avoir point de part aux chutes de celles qui ſont ſous ſa charge, qu'au cas qu'elle puiſſe ſe rendre témoignage de n'avoir rien oublié pour diminuer les paſſions qui ſont cauſe de ces chutes, & c'eſt de quoy elle a toûjours ſujet de douter.

Spiritu non fortiùs concupiſcentiæ.

XXI.

Il eſt difficile d'arreſter un poids qui ſe précipite par un lieu penchant, lorſ-

qu'il eſt dans le milieu ou dans la fin de ſon mouvement, & qu'il a déja acquis beaucoup d'impetuoſité & de violence. Mais ſouvent il n'y avoit rien de ſi aiſé que de l'arreſter au commencement, & la moindre force qui l'euſt pouſſé de l'autre coſté, auroit eſté capable de le retirer. Il en eſt de même des paſſions qui produiſent les plus grands renverſemens dans les ames. Elles ſont d'ordinaire aſſez foibles dans leur naiſſance. Ce ſont des étincelles qu'il auroit eſté aiſé d'éteindre avec un peu d'eau. Il y en a telle qui ſe porte dans le progrès de ſes paſſions aux dernieres extremités, qui auroit pû eſtre retenue dans le commencement par un peu de confiance, un peu d'ouverture, un peu de condeſcendance : mais quand on laiſſe enflammer ces étincelles, elles cauſent enſuite de terribles embraſemens, que Dieu impute ſouvent à la negligence de ceux qui n'y ont pas remedié quand ils le pouvoient.

XXII.

Ce que je viens de dire du commencement des tentations, ſe peut dire de tous les commencemens de lumiere &

de grace, dont Dieu répand ſouvent une certaine meſure dans les ames imparfaites, & même quelquefois dans les ames dereglées. Cette meſure ne ſuffit pas, à la verité, pour ſurmonter les grandes difficultés de la vie chrétienne; puiſqu'elle eſt d'ordinaire petite & foible, ce qui donne ſujet à un homme de Dieu de la comparer à une étincelle de feu que l'on allume ſur un pavé glacé où les vents ſoufflent de toutes parts: mais elle eſt neanmoins proportionnée à certaines actions faciles; & ſi elle eſtoit bien ménagée, ſi on avoit bien ſoin d'éloigner les objets qui la diſſipent, d'oſter l'aliment de la concupiſcence qui l'étouffe, cette meſure de grace auroit pû s'augmenter; parce que la foy, comme dit ſaint Auguſtin, merite ſon accroiſſement. C'eſt aux Superieures à nourrir ces étincelles, & à écarter ce qui les peut éteindre, & elles ont beſoin pour cela de beaucoup de lumiere, d'adreſſe, d'application: mais comme les fautes qu'elles commettent ſur ce point, ſont d'ordinaire imperceptibles, perſonne ne ſçait ce que Dieu leur impute de l'extinction de ces graces, ni des mau-

vais effets qui en ſont des ſuites.

XXIII.

Il faut proportionner les corrections non ſeulement à la quantité des fautes, dit ſaint Auguſtin, mais à la force interieure de celle qu'on veut corriger : c'eſt-à-dire qu'il faut ſavoir *ce qu'elle peut ſouffrir, & ce qui eſt au-deſſus de ſa force :* depeur de l'accabler, aulieu de luy eſtre utile. Mais cette connoiſſance & ce diſcernement eſt ſi profond que ſaint Auguſtin s'en écrie : *Quel ſujet de tremblement, ô mon cher Paulin, ſaint homme de Dieu, quel ſujet de tremblement, & quelles épaiſſes tenebres !* Il declare qu'il ne ſçait comment ſe conduire dans l'obſervation de ces regles, & il ne laiſſe pas de ſe reconnoiſtre coupable des fautes qu'il croyoit y commettre tous les jours. Combien ceux qui ſont dans les mêmes engagemens que ſaint Auguſtin, de corriger & de reprendre les autres, & qui ont moins de lumiere que luy, en commettent-ils davantage ?

Epiſt. à ſaint Paulin, n. 3. citée cy-deſſous.

Quid quiſque ſufferat, quid recuſet. *Auguſt. là-même.*

Quis in his omnibus tremor, mi Pauline, ſancte homo Dei, quis tremor, quæ tenebræ! *Aug. ep. 95. al. 250. n. 3. vel. 258.*

Ego in his quotidie peccare me fateor. *Là meſme, n. 3.*

XXIV.

L'uſage qu'on doit faire de ces re

flexions n'eſt pas d'entrer dans des ſentimens de découragement & de défiance. Quand on ſe trouve engagé par l'ordre de Dieu dans quelque ſuperiorité, on a ſujet de croire au contraire que quelque multitude de fautes qu'on y commette, Dieu ne laiſſera pas de nous les pardonner, pourvû que nous nous humiliions devant luy, & que nous luy criions avec le Prophete : *Purifiez-moy de mes pechés ſecrets : & pardonnez-moy la part que j'ay à ceux des autres.* Il connoiſt noſtre ignorance, nos tenebres, & noſtre foibleſſe. Puiſque, ſans avoir égard à toutes ces impuiſſances, & à tous ces défauts, il nous engage à prendre ſoin des autres, nous devons eſperer qu'il ne nous jugera pas ſelon la rigueur de ſa juſtice, & qu'il pardonnera ces fautes d'aveuglement & d'ignorance. Mais ces vices ne laiſſent pas d'eſtre utiles, & pour obtenir de Dieu cette grace, & pour faire regarder aux Superieures les fautes & les foibleſſe des ames qui ſont ſous leur charge avec d'autres yeux qu'elles ne les regardent d'ordinaire. Car elles les doivent convaincre qu'eſtant peut eſtre elles-mêmes cauſe de la durée de ces

Ab occultis meis munda me; & ab alienis parce ſervo tuo. *Pſ.* 18. 13. & 14.

défauts & de ces foibleſſes, elles n'ont aucun droit d'entrer dans des ſentimens d'impatience & d'indignation contre celles qui y ſont ſujettes, & encore moins de les mépriſer & de les traiter durement ; mais qu'elles doivent s'en humilier profondément devant Dieu, & s'exciter continuellement à travailler à la gueriſon des autres par toutes les voies que la lumiere de Dieu leur ouvrira, en regardant toûjours leurs maladies comme les leurs propres, non ſeulement par ce ſentiment de charité qui nous fait prendre part aux maux du prochain, mais auſſi par ce principe de verité, Qu'une Superieure n'a jamais une entiere aſſurance de n'eſtre pas coupable de la faute d'une inferieure dont elle eſt chargée.

XXV.

Cette ſainte inquietude qui tient l'eſprit d'une Superieure dans une attention continuelle aux moyens de mieux ſatisfaire à ſes devoirs, eſt elle-même un des principaux moyens de s'en bien acquitter. C'eſt pourquoy l'Ecriture repréſentant les qualités d'un directeur ſous celle d'un homme qui

s'eſt engagé à ſervir de caution pour ſon ami, fait voir qu'il n'y en a point de plus contraire aux devoirs d'un veritable Paſteur, que ce mauvais repos dans les fautes de ceux qui ſont ſous ſa conduite. Car il eſt étrange avec quelles paroles l'Eſprit de Dieu y exprime l'empreſſement & la ſollicitude d'un homme qui s'eſt rendu caution pour un autre. Les voicy : *Mon fils, ſi vous avez répondu pour voſtre ami*, & ſi *vous avez engagé* voſtre foy & *voſtre main à un étranger : vous vous eſtes mis dans le filet par voſtre propre bouche, & vous vous trouvez pris par vos paroles. Faites donc ce que je vous dis, mon fils, & delivrez-vous vous-même ; parce que vous eſtes tombé entre les mains de voſtre prochain. Courez de tous coſtés ; haſtez-vous, & réveillez voſtre ami. Ne laiſſez point aller vos yeux au ſommeil, & que vos paupieres ne s'aſſoupiſſent point.* Il eſt certain que cet engagement rend les Paſteurs debiteurs envers les ames, & que ces ames ont en quelque ſorte droit de leur demander leurs ſoins, leurs prieres, & tout ce qui leur eſt neceſſaire pour leur conduite. Ainſi ils ne doivent

Fili mi, ſi ſpoponderis pro amico tuo, defixiſti apud extraneum manum tuam. Illaqueatus es verbis oris tui, & captus propriis ſermonibus. Fac ergo quod dico, fili mi, & temetipſum libera; quia incidiſti in manum proximi tui. Diſcurre, feſtina, ſuſcita amicum tuum : ne dederis ſomnum oculis tuis, nec dormitent palpebræ tuæ. *Prov.* 6. 1. 2, 3. 4.

pas eſtre en une moindre inquietude que s'ils eſtoient obligés à payer une grande ſomme d'argent beaucoup au-deſſus de leur bien. Il y a ſeulement cette difference, que l'on ne s'acquitte pas de ſes dettes temporelles par le deſir & le ſoin de s'en acquitter ; mais que dans les dettes ſpirituelles ce ſoin & cette inquietude interieure que l'on a pour les ames, qui fait faire à une Superieure tout ce qu'elle peut pour elles, l'en acquittent devant Dieu, puiſqu'elle leur doit, ſelon ſaint Bernard, *ſes ſoins, & non pas la gueriſon.*

Curam, non curationem.

DE LA PREPARATION à la mort.

I.

UNe personne qui pense serieusement à se préparer à la mort, doit avoir dans l'esprit que cette préparation ne peut consister qu'à donner tout l'ordre possible à sa vie passée, à sa disposition présente, & à ce qui luy reste de temps à vivre.

II.

On ne peut donner ordre au passé que par la penitence, qui consiste ou dans l'exterieur des œuvres de penitence, ou dans l'esprit interieur de penitence. Les œuvres exterieures de penitence peuvent estre differemment pratiquées selon la difference des forces du corps. Les maladies & les incommodités en peuvent tenir lieu, & il y a même quantité d'œuvres exterieures qui

ſont à la portée des plus foibles, & dont on ne peut craindre qu'elles faſſent préjudice à la ſanté.

III.

On n'eſt point malade pour s'abſtenir de tous les diſcours qui tiennent de la paſſion. On n'eſt point malade pour garder un regime de vie peu agreable aux ſens, mais utile au corps. On n'eſt point malade pour éviter l'emportement dans les diſcours & dans les converſations. On n'eſt point malade pour ne porter aucun jugement des actions qui peuvent avoir differentes faces. On n'eſt point malade pour ne rien faire avec empreſſement, & pour agir toûjours avec tranquillité & gravité. On n'eſt point malade pour ne ſe plaindre point des petits maux, des petites injuſtices qu'on reçoit. On n'eſt point malade pour ſe ſouvenir ſouvent de Dieu. On n'eſt point malade pour eſtre uniforme dans ſes exercices, pour fuir la bizarrerie & le deſordre dans ſes actions & ſes occupations. On n'eſt point malade pour s'humilier en toutes occaſions, dans les actions & dans les paroles. On n'eſt point malade pour

agir en tout avec modeſtie & retenuë. On n'eſt point malade pour ne ſouſtenir rien avec un eſprit de contention. On n'eſt point malade pour ſe rendre, autant que l'on peut, aux deſirs & aux volontés juſtes ou indifferentes des autres. Enfin moins on eſt en état de pratiquer les œuvres fortes de penitence, & plus on doit avoir ſoin de ne negliger pas celles-cy.

IV.

L'eſprit de penitence qui doit animer ces actions exterieures, doit conſiſter dans une conviction interieure que l'on eſt pecheur, & qu'en qualité de pecheur, on merite, & l'on doit même rechercher la punition de ſes pechés, & accepter dans cette vûe toutes les privations, incommoditéſ, dégouſts, maladies qui nous arrivent, & pratiquer les œuvres de penitence dont on eſt capable.

V.

Il ne faut pas s'imaginer qu'on ſoit effectivement dans cet eſprit, ſi-toſt qu'on s'occupe de ces penſées; mais il eſt bon neanmoins de s'en occuper, en priant Dieu qu'il nous les mette

dans le cœur, la penſée jointe à la priere eſtant la voie ordinaire par laquelle Dieu forme les diſpoſitions dans le cœur ; & c'eſt pourquoy il ſe faut preſcrire certains exercices qui renouvellent en nous cet eſprit de penitence, & le mettent ſouvent devant nos yeux.

C'en eſt un, par exemple, de faire quelques prieres expreſſément le matin, à midy, au ſoir, pour demander à Dieu l'eſprit de componction & de penitence, en partageant, par exemple, à ces trois temps differens, les ſept Pſeaumes de la Penitence. Monſieur l'Evêque d'Alet ne manquoit pas de les reciter pluſieurs fois le jour : on le pourroit donc bien faire une fois.

VI.

Afin de rendre cet exercice plus utile, il eſt bon de reciter ces prieres avec une vûe particuliere de certaines fautes dont on deſire particulierement demander pardon à Dieu, & d'obtenir de ſa grace la componction ; comme par exemple, l'ingratitude & le manque de reconnoiſſance à l'égard des bienfaits generaux & particuliers que nous avons reçûs de Dieu.

L'abus & le peu d'uſage que nous avons fait des verités qu'il nous a fait connoiſtre, ou en les laiſſant ſteriles, ou en faiſant même vanité de les ſavoir. Nous ſavons, par exemple, que nous ne pouvons rien de nous-mêmes & ſans la grace de Dieu. Quel uſage avons-nous fait de cette verité ? En avons-nous eſté plus appliqués à la priere, plus vigilans à ne rien entreprendre ſans conſulter Dieu, & ſans luy demander ſon ſecours ?

L'abus des Sacremens qu'on a ſouvent reçûs negligemment, ſans application, & ſans y penſer après qu'on les a reçûs.

Le peu d'uſage de tous les talens que Dieu nous avoit donnés, que l'on tourne ſouvent contre Dieu même, en les rendant les inſtrumens de ſes propres paſſions.

Le peu d'uſage des occaſions que Dieu nous a données d'avancer dans la vertu, & de luy offrir quelque choſe en payement de nos offenſes. Car c'étoient autant de richeſſes que Dieu nous mettoit entre les mains, & autant de treſors que nous avons diſſipés.

L'inutilité de noſtre vie que nous aurions pû rendre ſi utile à noſtre ſalut.

La préference que nous avons faite des vaines ſatisfactions que nous avons trouvées en contentant de petites paſſions, aux biens ſolides & éternels que nous euſſions acquis en les mortifiant.

Les médiſances ſecrettes qui ont pû ſe gliſſer dans nos paroles, en découvrant ſans neceſſité les défauts du prochain.

Les conſentemens ſecrets à des penſées mauvaiſes qui nous auront paſſé par l'eſprit, & que nous nous ſerons diſſimulées.

Le peu d'uſage que nous avons fait des feſtes, & des ſolennités de l'Egliſe, & des myſteres qu'elle honore dans la ſuite de l'année, en les laiſſant paſſer ſans en profiter.

VII.

L'ordre qu'on peut mettre à ſa diſpoſition préſente, conſiſte premierement en une revûe de ſes paſſions ſubſiſtantes, & en une reſolution ſincere de les combattre, & d'en demander à Dieu

la gueriſon, en les portant cependant en patience juſqu'à ce qu'il nous l'accorde.

Comme, par exemple, ſi l'on reconnoiſt que l'on a encore une grande ſenſibilité aux injures, que l'on s'en occupe, & que l'on en conſerve une memoire vive.

Si l'on eſt ſujet à oublier Dieu dans la ſuite de ſes actions, à agir humainement, en ne penſant à Dieu que lorſqu'on en eſt averti par certaines choſes plus évidemment mauvaiſes, dont on eſt frappé.

Si les objets qui ſe préſentent & qui nous choquent nous font ſortir de nôtre aſſiette, & parler par humeur & par paſſion. Si noſtre eſprit s'égare facilement, & s'il s'occupe encore ſouvent des jugemens des hommes, & regarde avec plaiſir ceux qui luy ſont favorables.

Si l'on ſe réjouit, ou ſi l'on s'afflige de ce qui ſe paſſe dans le monde, aulieu de le regarder par des yeux de foy.

Si l'on eſt ſujet à la langueur & à l'amuſement lorſque Dieu nous met dans le repos.

On peut encore conſiderer ſur ce même ſujet les paſſions qui paroiſſent plus amorties, comme, par exemple, ſi l'on ſe ſent libre de tous deſirs, de deſſeins, de vûes, de projets. Si l'on regarde avec inclination les biens, les honneurs de ce monde, la reputation, l'éclat, la conſideration.

Si l'on ſe ſent libre d'envie & de haine.

Juſqu'à quel point on eſt ſenſible à l'amitié.

Si, par exemple, on deſire ſincerement de rendre ſervice au prochain. Si l'on n'eſt point trop ſenſible aux ſeparations.

Si l'on eſt touché, & juſqu'à quel point, des maux ſpirituels du prochain.

Si l'on n'eſt point trop ſenſible à la crainte des accidens dont on peut eſtre menacé.

VIII.

Il faut reconnoiſtre en ſoy par un aveu humble & ſincere toutes les foibleſſes, & les miſeres qu'il plaiſt à Dieu de nous découvrir. Il faut les porter en ſa préſence, & les luy expoſer comme les malades qui ſont dans les ruës expoſent leurs maux.

Mais il faut reconnoiſtre nos tenebres à l'égard de ce que nous ne reconnoiſſons pas, & le prier qu'il les éclaire, & qu'il ne permette pas que nous nous trompions nous-mêmes. Et ainſi il eſt bon de luy adreſſer ſouvent ces paroles de David : (a) *Eclairez mes yeux, afin que je ne m'endorme point d'un ſommeil de mort.* Et celles-cy : (b) *Et voyez s'il y a dans moy quelque injuſtice, & conduiſez-moy dans la voie qui dure éternellement*, dans la voie de la charité qui ne perit jamais, aulieu que (c) *la voie* de la cupidité, qui eſt celle des pecheurs & *des impies, perira* neceſſairement.

(a) Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte. *Pſ.* 12. 4.

(b) Et vide ſi via iniquitatis in me eſt, & deduc me in via æterna. *Pſ.* 138. 24.

(c) Iter impiorum peribit. *Pſ.* 1. 6.

Et pour comprendre en peu de paroles toutes ces demandes, & les expoſer à Dieu, on peut ſe ſervir de ces paroles : (d) *Seigneur, vous voyez où tendent tous mes deſirs : & le gemiſſement de mon cœur ne vous eſt point caché.*

(d) Domine, ante te omne deſiderium meum : & gemitus meus à te non eſt abſconditus. *Pſ.* 37. 10

IX.

L'ordre que l'on peut mettre au temps que l'on a encore à paſſer dans le monde juſqu'à la mort dans la vûe de s'y préparer, conſiſte à ſe preſcrire une voie & des pratiques qui y tendent &

qui y puiſſent ſervir de préparation. Et pour cela il eſt bon de conſiderer qu'il y a trois ſortes de vies : la vie de tenebres dans tous les hommes vicieux quand ils ſuivent leur paſſion ; la vie de la lumiere obſcure de la foy de laquelle vivent les juſtes en cette vie ; & la vie de lumiere ſans tenebres, dont on ne jouira que dans l'autre monde. Or c'eſt proprement la vie de foy qui doit ſervir de préparation à la mort, puiſqu'elle tient le milieu entre les tenebres de la vie charnelle, & la lumiere ſans tenebres de la gloire. Ainſi on ſe prépare d'autant moins à la mort, que l'on vit plus ſelon les vûes & les penſées humaines & charneiles ; & l'on s'y prépare d'autant plus, que l'on vit davantage ſelon la foy.

X.

Or comme l'homme ne vit qu'en penſant & en aimant, & qu'il agit & parle toûjours ſelon les penſées qui ſont dans l'eſprit, & les affections qui ſont dans le cœur, il eſt clair que vivre ſelon la foy, c'eſt parler ſelon la foy, c'eſt agir ſelon la foy, & que vivre de cette maniere eſt la vraie préparation à la mort.

XI.

XI.

Mais ce qui fait d'ordinaire que l'on vit peu de cette maniere, eſt que les vûes de foy n'eſtant pas ſi vives ni ſi préſentes, & au contraire les vûes humaines ſe préſentant d'abord, on ſe livre aux penſées humaines, & enſuite en penſant humainement, on aime humainement, on parle humainement, & on agit humainement. Il eſt donc utile de pratiquer à cet égard ce que ceux qui ſont dans les grandes places ont accoûtumé de faire. Ils ne s'engagent pas d'ordinaire d'abord, ils ne font que des réponſes indeterminées. J'y penſeray, diſent-ils, on verra ce qu'il y aura à faire.

C'eſt ce qu'il faudroit dire dans les rencontres de la vie en arreſtant la mobilité de l'eſprit, pour avoir le temps de conſulter la foy, & avant que de s'eſtre livré aux objets, jetter un regard du coſté de Dieu pour conſiderer ce qu'il nous preſcrit, & ce qu'il demande de nous.

On nous rapporte, par exemple, la nouvelle d'un évenement extraordinaire qui paroiſt préjudiciable à nos amis & à l'Egliſe. Aulieu de ſe livrer aux penſées qui peuvent naiſtre de cet

objet, il faut arreſter l'activité de l'eſprit, & jetter les yeux du coſté de Dieu pour voir ce qu'il nous ordonne dans cet évenement.

Or il nous ordonne certainement d'éviter les mouvemens humains, comme la colere, le dépit pour entrer d'abord dans le calme & dans la tranquillité, car ce qu'*il demande* de nous, ſelon l'Apoſtre, avant toutes choſes, *eſt noſtre propre ſanctification.*

Hæc eſt voluntas Dei ſanctificatio veſtra. 1. *aux Theſſ.* 4. 3.

Ce qu'il demande de nous eſt que nous ayons recours à luy, puiſque ſans luy tout ce qui ſe préſente & arrive eſt capable de nous faire faire des fautes conſiderables. Ce qu'il demande de nous, c'eſt *que nous ayons pitié de noſtre ame.*

Miſerere animæ tuæ placens Deo. *Eccli.* 30. 24.

Il ne nous imputera pas les deſordres du monde; mais il nous imputera nos propres deſordres. Si les autres font mal, n'augmentons pas ce mal par celuy que nous ferions nous-mêmes.

Après que l'on aura ſongé à ce que la foy nous preſcrit en particulier, on peut penſer à ce qu'elle découvre en general, comme aux maux qui en arrivent à l'Egliſe: & après les avoir reconnus on en doit gemir devant Dieu,

& en parler aux hommes d'une maniere propre à leur inſpirer les ſentimens juſtes qu'ils doivent avoir ſur ce ſujet, c'eſt-à-dire des ſentimens exemts de mouvemens turbulens & indiſcrets.

XII.

Ces ſentimens & ces paroles de foy doivent eſtre accompagnés d'un deſir que Dieu voye dans le fond du cœur, non ſeulement d'eſtre delivré des mouvemens turbulens que les paſſions excitent, mais de la vûe même des maux & des miſeres de ce monde : & nous nous devons ſervir du trouble de cette vie pour faire croiſtre en nous le deſir de la paix de l'autre, où nous n'aurons plus d'autre objet que la juſtice, & d'où toutes les iniquités ſeront bannies : ces deſirs frequens & ſinceres de la vraie juſtice eſtant une excellente préparation à la mort ; puſqu'il eſt écrit : *Heureux ceux qui ont faim & ſoif de la juſtice, parce qu'ils ſeront raſſaſiés.* *En S. Matth. 5. 6.*

XIII.

Mais comme la mort à laquelle nous ſommes condamnés, n'eſt pas la ſimple mort du corps, mais la privation de toutes les creatures, ayant merité par nos pechés de les perdre toutes & d'en

eſtre éternellement ſeparés : la vraie préparation à la mort doit conſiſter à ſe ſeparer & à ſe priver, autant que l'on peut, de toutes les creatures, & à accepter les privations que Dieu nous en envoye comme des parties de cette mort generale qui eſt portée dans l'arreſt que la juſtice de Dieu a rendu contre nous.

S'il arrive donc par l'ordre de la providence que nous ſoyons privés de quelque choſe, de quelque bien, de quelque ami, de quelque conſolation humaine, de quelque ſupport, de quelque liaiſon, il faut recevoir tout cela dans cette vûe de mort. Il faut encore mourir, autant que l'on peut, à la ſcience, à la reputation, à la conſideration, à la confiance, aux ſatisfactions humaines, & prévenir même les ſeparations neceſſaires par les ſeparations volontaires de toutes les choſes inutiles & non neceſſaires. Et quand on a cette vûe fortement dans l'eſprit, on trouve à tout moment des occaſions de pratiquer cette mort.

XIV.

Il faut continuellement avoir dans l'eſprit que nous ne ſommes point faits

pour les creatures. Quand même nous ſerions innocens, il ne nous ſeroit pas permis d'en jouir, mais ſeulement d'en uſer, & après un uſage paſſager, nous en aurions eſté éternellement ſeparés par la beatitude éternelle. A plus forte raiſon ſommes-nous obligés d'y renoncer eſtant pecheurs & ayant eſté condamnés à les perdre, parce que nous les avons aimées avec dereglement. Ce ſupplice ne fait que nous remettre dans noſtre état naturel, & la douleur qui accompagne cette privation ne naiſt que de noſtre attache ; mais la privation des creatures eſt en ſoy l'état naturel de l'homme.

XV.

L'homme eſt créé pour vivre dans une ſolitude éternelle avec Dieu ſeul. Car la ſocieté des Bienheureux ne troublera point leur ſolitude, puiſqu'elle ne les détournera nullement de l'application totale à Dieu leur unique bien, & que la vûe des creatures ne ſera qu'une extenſion de celle de Dieu. Se préparer donc à la mort, c'eſt s'accoûtumer à cette ſolitude avec Dieu ; s'accoûtumer à avoir Dieu préſent dans

l'eſprit & dans le cœur, & à n'y avoir point les creatures. Ainſi l'exercice de la préſence de Dieu, la vûë qu'il nous regarde, l'adoration ou continuelle, ou frequente de Dieu eſt une des meilleures préparations à la mort : & ſi l'on ne le doit pas pratiquer en ſe bandant la teſte, on le doit faire en rappellant ſon eſprit à Dieu, en ſe tenant ſolitaire le plus que l'on peut, en s'accoûtumant à l'avoir préſent dans nos paroles & dans nos actions.

La vie de l'autre monde conſiſte à penſer toûjours à Dieu. La préparation à cette vie, c'eſt d'y penſer le plus que l'on peut.

XVI.

La mort de JESUS-CHRIST pouvant ſeule ſanctifier la noſtre, il n'y a point de bonne mort que celle qui eſt unie à la mort de JESUS-CHRIST. Il n'y a donc point de bonne préparation à la mort que celle qui nous prépare à cette union. Or le moyen le plus naturel pour cela eſt de faire de la mort de JESUS-CHRIST ſa meditation la plus ordinaire, de l'avoir ſouvent dans l'eſprit & dans le cœur.

Cette meditation de la mort de JESUS-CHRIST comprend celle de ſa vie, parce que ſa vie a eſté une mort continuelle, & qu'il l'a toûjours eue devant les yeux, qu'il l'a toûjours offerte à ſon Pere. Ainſi la mort a toûjours fait une circonſtance eſſenciellle de toutes ſes actions. Quiconque veut donc ſe préparer à la mort utilement, doit tâcher d'avoir JESUS-CHRIST vivant & mourant le plus qu'il peut dans l'eſprit & dans le cœur, & ſe ſervir de diverſes inventions ſaintes pour s'en renouveller la memoire, & pour ſe lier plus étroitement à JESUS-CHRIST.

XVII.

Tout temps eſt bon pour pratiquer cette union avec JESUS-CHRIST mourant: mais le plus favorable eſt celuy où il nous eſt commandé *d'annoncer la mort du Seigneur*, c'eſt-à-dire le ſacrifice de la Meſſe. Nous y devons offrir à Dieu le corps de JESUS-CHRIST mort & ſacrifié ſur la croix: mais nous l'y devons offrir en offrant noſtre mort avec la ſienne, & en priant Dieu de recevoir l'une avec l'autre, & de nous fortifier dans ce terrible paſſage. 1. aux Cor. 11. 26.

Ainſi la commemoration de la mort de JESUS-CHRIST doit enfermer la commemoration de la noſtre : & comme le lieu & le temps nous ſont inconnus, mais connus à Dieu ſeul, nous les luy devons offrir tels qu'il les connoiſt, & ſuppléer par noſtre devotion préſente à l'impuiſſance où nous ſerons peuteſtre alors de nous acquitter de cet hommage. Il faut donc à chaque Meſſe adorer & accepter l'arreſt qu'il a prononcé touchant noſtre mort, avec toutes les circonſtances qu'il y voudra joindre.

XVIII.

Tous ceux qui deſirent de ſe préparer à la mort, doivent avoir une devotion & une confiance particuliere à l'interceſſion de la ſainte Vierge : car c'eſt de l'Egliſe même que nous apprenons cette pratique par la priere qu'elle a ajoûtée à la Salutation Angelique. Et ainſi, pour la graver davange dans noſtre cœur, il eſt utile non ſeulement de reciter cette priere avec une vûe particuliere de noſtre mort, mais d'augmenter dans cette intention les prieres de devotion que nous fai-

ſons tous les jours à la ſainte Vierge. Sa vie ayant eſté toute ſeparée du monde, toute recueillie en Dieu, n'a point eu d'objet plus ordinaire que de luy offrir la vie de ſon Fils & la ſienne. Il faut s'aſſocier en eſprit à ſon offrande, & la prier de nous obtenir cette diſpoſition.

COMMENT ON DOIT SUIVRE la volonté de Dieu à l'égard des penſées & des mouvemens dont l'eſprit eſt agité.

L'État de cette vie ne nous oblige pas ſeulement à vivre avec des hommes bons ou mauvais, amis ou ennemis qui ſont hors de nous, mais il nous impoſe de plus la neceſſité de vivre avec un peuple interieur dont nous ne ſçaurions éviter entierement le commerce, c'eſt-à-dire, avec les diverſes penſées qui ſe préſentent à noſtre eſprit, & les divers mouvemens dont noſtre ame eſt agitée.

Ce monde interieur de penſées & de mouvemens n'eſt pas ſouvent moins incommode que celuy qui eſt au-dehors, & même le monde exterieur ne nous ſçauroit nuire qu'en dereglant noſtre monde interieur.

Il faut donc apprendre auſſibien à vivre avec ſoy-même qu'avec les autres:

& comme on doit diſcerner entre ceux qui nous parlent au-dehors, ceux qu'il faut écouter, de ceux qu'il ne faut pas écouter, il faut faire le même diſcernement de nos penſées & de nos mouvemens. Il y en a qu'il faut ſuivre, qu'il faut écouter : il y en a d'autres qu'il faut rejetter autant que l'on peut.

On peut donc dire que comme il y a toûjours quelque volonté de Dieu à obſerver à l'égard de tout homme qui nous parle & qui nous porte à quelque choſe, il y a auſſi quelque volonté de Dieu à obſerver à l'égard de toutes penſées, de tous mouvemens, de tout ſentiment interieur que nous avons. Il faut ou les ſuivre ou ne les pas ſuivre, s'y arreſter ou ne s'y pas arreſter; & c'eſt en cela que conſiſte la plus grande partie de la vigilance que nous devons avoir ſur nous-mêmes, & de la fidelité que nous devons à Dieu.

Il y a des mouvemens dont le diſcernement eſt facile, parce qu'ils ſont ou clairement bons ou clairement mauvais; & alors il eſt clair que la volonté de Dieu eſt que l'on ſuive les bons & que l'on rejette les mauvais. Et il en faut dire autant des penſées clairement

bonnes, ou clairement mauvaiſes.

Mais il y a des penſées & des mouvemens qui ne ſont pas de ce genre-là. Le bien & le mal n'y paroiſt pas ſi clairement. On y voit au contraire une apparence de bien, & ce bien en couvre ſouvent le mal & nous engage. Voicy neanmoins quelques regles pour s'y conduire.

In veritate ambulare. 3. *Ep. de ſaint Jean*, 4.

Il eſt certain que vivre chreſtiennement c'eſt ſuivre la verité, c'eſt *marcher dans la verité*, comme dit ſaint Jean. Ainſi faire ce que Dieu veut à l'égard de nos penſées & de nos mouvemens, c'eſt en juger ce que la verité en juge, & faire à cet égard, ce que la verité nous preſcrit. Quelque penſée donc & quelque mouvement que l'on éprouve, il n'y a qu'à les comparer avec la regle de la verité, & faire préciſément ce qu'elle ordonne. Des exemples éclairciront mieux ce que l'on doit obſerver en ces rencontres.

Il arrive qu'un Preſtre en communiant une perſonne qui a la conſcience tendre, laiſſe tomber l'hoſtie ſans qu'il y ait de la faute de cette perſonne : il luy vient en même-temps une penſée que peuteſtre ſes pechés.

ſont cauſe de cet accident, & cette penſée luy cauſe de la frayeur & de la triſteſſe.

Je dis que cette perſonne pour ſuivre Dieu dans cette rencontre, doit juger de cette penſée & de ce mouvement par la verité. Or la verité luy dit tout cecy.

1. Que Dieu peut avoir une infinité de fins differentes dans la permiſſion de cet accident.

2. Que c'eſt une temerité de déterminer entre ces fins, quelle eſt celle que Dieu a eue.

3. Qu'il eſt impoſſible de trouver aucune lumiere certaine pour découvrir cette fin.

4. Que la volonté de Dieu eſt que l'on rejette les penſées temeraires, & dont on ne ſçauroit eſtre éclairci.

5. Que la volonté de Dieu eſt que l'on empêche, autant que l'on peut, ſon ame d'eſtre ébranlée par des vûes temeraires dans leſquelles on ne ſçauroit trouver aucune lumiere; parce que s'y on s'y laiſſoit aller, on donneroit ouverture au demon pour nous troubler quand il voudroit; & de tout cela cette perſonne devroit en conclure que

la volonté de Dieu eſt à ſon égard qu'elle prenne & les penſées & les frayeurs qui luy viennent de cet accident pour des tentations qu'il faut rejetter ; qu'elle doit faire ſcrupule de s'y arreſter volontairement ; & qu'elle doit ſe ſervir de ſon trouble pour reconnoiſtre avec humilité la foibleſſe de ſon ame qui s'émeut de ce qui ne la doit point émouvoir, & qui ne s'émeut pas ſouvent de ce qui la devroit toucher bien plus vivement.

Il faut dire la même choſe de certains ſentimens vagues & de certaines penſées confuſes, Qu'on n'eſt point en état de grace ; qu'on trompe le monde, & ſes directeurs ; qu'il y a quelque choſe en ſoy de caché qui ne plaiſt pas à Dieu ; qu'on ne devroit ſe mêler de rien, ni parler à perſonne.

Il eſt bien plus clair qu'on ne doit point écouter ces penſées & ces mouvemens, ſi c'eſt la nature & l'humeur qui les produit, & ſi Dieu n'y a point de part. C'eſt donc ce qu'il faut examiner : & pour cela il n'y a qu'à s'interroger ſoy-même, & ſe demander quelles preuves on a de la verité de ces penſées

& quel fondement elles ont.

Si l'on connoiſt diſtinctement ces fondemens & ces preuves, il les faut examiner, & il le faut faire en la maniere la plus propre pour trouver la verité, c'eſt-à-dire avec paix, ſans trouble, ſans ſe laiſſer aller à des mouvemens de triſteſſe. Et c'eſt pourquoy il eſt bon de differer quelquefois l'examen de ces penſées après que le mouvement & l'agitation eſt paſſée, & que l'on ſera rentré dans la paix. Mais ſi l'on ne connoiſt point le fondement particulier de ces penſées, & qu'elles ſe reduiſent à des vûes confuſes & vagues qui ne préſentent à l'eſprit rien de diſtinct: je dis qu'il eſt clair que la volonté de Dieu eſt que l'on n'y ait aucun égard, & qu'on les prenne pour de pures tentations.

Car il eſt viſible que la conduite de la vie chreſtienne ne ſeroit qu'une inconſtance & une bizarrerie perpetuelle, ſi l'on s'arreſtoit à ces mouvemens vagues & confus, & à ces ſortes de penſées ſans fondement. Mille choſes ſont capables de les faire naiſtre: la melancolie, & le remuement des humeurs, l'application de l'eſprit à un objet triſte

en ſoy, le défaut d'application à des objets conſolans, la foibleſſe naturelle de l'eſprit qui s'ébranle de peu de choſe.

Or Dieu ne veut pas qu'on mene une vie bizarre & inconſtante, ni qu'on s'expoſe à une ſi dangereuſe tentation. Il ne veut donc pas qu'on s'arreſte à ces ſentimens & à ces penſées.

Que veut-il donc que faſſe une ame qui les éprouve ? Il veut qu'elle reconnoiſſe humblement ſa propre foibleſſe, qu'elle la confeſſe devant Dieu, & que malgré ſa foibleſſe elle ſe reſolve à aller ſon train, à reſiſter à ces penſées, à fendre ces tourbillons & ces nuages, & à attendre en paix que Dieu les diſſipe en ſe reſolvant de ne rien changer ſur cela dans ſa vie; car il ne faut rien changer que ſur des lumieres claires.

Tout ce qu'elle peut y deferer, eſt de jetter un regard ſur les fondemens qu'ils peuvent avoir, & enſuite un regard vers Dieu, pour luy demander la grace de ne ſe point tromper en ſe jugeant elle-même.

Quand c'eſt Dieu qui produit des frayeurs dans les ames, ce ne ſont pas

des frayeurs vagues ou confuſes : ce ſont des frayeurs qui ont des ſujets particuliers ou diſtincts que Dieu leur fait voir, ou qui les portent à rentrer en elles-mêmes pour s'examiner à fond, & qui leur font découvrir quelque choſe de clair par cet examen. Mais quand elles ne donnent aucune lumiere, & qu'elles ne ſe terminent à rien, la volonté de Dieu eſt que l'on ne s'y arreſte pas, & qu'on les regarde comme des mouvemens humains dont on ſe travailleroit inutilement.

En un mot, nulle action, nul changement de conduite ne doit eſtre fondé ſur des inſtincts, des ſentimens & des mouvemens confus ; parce que c'eſt une lumiere claire & certaine, que cette voye ſeroit une voye d'illuſion, qui mene à l'inconſtance & à la bizarrerie.

Ce n'eſt pas qu'il ne ſe puiſſe faire que ces penſées ſoient effectivement veritables, & que celuy qui craint de tromper ſon directeur ne le trompe en effet : mais tant qu'on ne le ſçait pas & qu'on n'a pas moyen de ſe faire mieux connoiſtre, il faut s'abandonner à Dieu, & ſuivre cette lumiere, Qu'il

eſt inutile, dangereux, & dereglé de ſe laiſſer ébranler par des penſées dont on ne connoiſt point la verité, & que l'on ne ſçauroit connoiſtre, & que tout ce que l'on doit faire dans ces tenebres, c'eſt de demander humblement & avec paix à Dieu, qu'il nous éclaire, & de continuer cependant dans le même train de vie juſqu'à ce qu'il nous ait éclairés, & de s'encourager en diſant à ſon ame avec le prophete Roy : *Mon ame ; pourquoy eſtes-vous triſte, & pourquoy me troublez-vous ? Eſperez en Dieu, car je luy rendray encore mes actions de graces : il eſt le ſalut & la joie de mon viſage, il eſt mon Dieu.*

Quare triſtis es, anima mea, & quare conturbas me ? Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi : ſalutare vultûs mei, & Deus meus. *Pſ.* 42. 5. 6.

QUE LES DIFFERENTES diſpoſitions font juger differemment des mêmes objets.

I.

CEtte diverſité de ſentimens paroîtra plus ſenſible par l'exemple d'un priſme de verre, qui eſt regardé fort differemment par trois ſortes de perſonnes. Si on le donne à un enfant, il s'en divertira tout un jour, & même pluſieurs jours. Il ſera ravi de la beauté des couleurs qu'il appercevra au travers, & il ſe croira heureux de la poſſeſſion de ce treſor.

Si l'on le donne à un philoſophe, il y trouvera la matiere d'un grand nombre des ſpeculations ſur la nature des couleurs, ſur les refractions & reflexions de la lumiere, ſur le renverſement, le racourciſſement, l'éloignement des objets.

Si l'on le donne à des gens du monde qui ne ſe mêlent pas de philoſophie, ils le regarderont negligemment

comme un amuſement d'enfant. Ils trouveront, à la verité, quelque beauté dans cette diverſité de couleurs : mais la penſée que ce n'eſt qu'une apparence, leur fera remettre incontinent le verre ſans aucune attache.

On voit donc par la maniere dont on le regarde à quelle claſſe on appartient.

II.

Les gens du monde mépriſent interieurement les philoſophes & les enfans, les uns comme ſe repaiſſant de ſpeculations vuides & creuſes, les autres comme s'attachant à un vain plaiſir, & n'en voyant pas le peu de ſolidité. Les philoſophes mépriſent & les gens du monde comme n'eſtant point touchés des beautés de l'eſprit & de la nature, & les enfans comme eſtant trop touchés des objets des ſens. Les enfans ne mépriſent perſonne. Ils jouiſſent de la beauté de l'objet qui les attire ſans reflexion, & je penſe que bien que toutes ces trois diſpoſitions ſoient défectueuſes, celle des enfans l'eſt moins que les autres.

III.

Il eſt certain que ce que l'on voit par ces priſmes, eſt plus beau en ſoy que tout ce que les hommes peuvent faire par leur induſtrie, & qu'elle ne ſçauroit égaler l'éclat que cet inſtrument donne en un moment à tous les corps. Il eſt donc certain que s'il n'y avoit au monde qu'un de ces priſmes, & qu'on n'en puſt faire d'autres, tous les diamans enſemble n'en égaleroient pas le prix. Un ſeul priſme vaudroit un royaume, & rendroit heureux dans l'opinion des hommes celuy qui en ſeroit poſſeſſeur. Mais parce qu'il n'y a rien de ſi facile que d'en avoir un, cet inſtrument ſi precieux eſt reduit par l'opinion des hommes à ſervir d'amuſement aux enfans, & il y a quelque honte aux perſonnes âgées de s'y arreſter & d'en faire état.

IV.

La raiſon en eſt, qu'eſtant ſi commun & de ſi vil prix, il ne diſtingue point ceux qui le poſſedent de ceux qui ne le poſſedent pas, parce qu'il ne tient qu'à chacun de le poſſeder.

On ne dit à perſonne, qu'il eſt heureux d'avoir un priſme. C'eſt une felicité expoſée à tout le monde, & qui ne touche point les hommes, à cauſe de la corruption de leur cœur. Leur plaiſir eſt de jouir de ce dont les autres ne jouiſſent pas. Rendez leur bonheur commun, il leur devient mépriſable. La rareté en fait le prix, & il faut, afin qu'ils ſe croyent heureux, qu'ils en voyent d'autres qui ſe trouvent malheureux: cette préference qu'ils ſe donnent à eux-mêmes dans leur idée, faiſant toute leur joie & tout leur plaiſir.

V.

Si tout le monde avoit des palais, perſonne ne ſe trouveroit heureux d'en avoir. Qui eſt-ce qui compte entre les avantages de ſa condition de voir le ſoleil, les étoiles, les nuées, les campagnes, les montagnes? Toutes les beautés de la nature ne nous ſont rien, parce qu'elles ſont communes à tous. Et l'envie que les hommes ont de ſe diſtinguer les a portés à attacher leur plaiſir à des parterres, à des allées, à des lambris, à des vaſes, à quelques ornemens qui ſont infiniment moins

beaux que les objets communs qui ſont expoſés à tout le monde, parce que les pauvres ne jouiſſent pas de ces objets, & qu'on loue les riches de les avoir.

VI.

Le plaiſir des hommes eſt donc un plaiſir de vanité & de malice. Il eſt tout appuyé ſur les faux jugemens des hommes, qui louent exceſſivement certaines choſes parce que les autres ne les peuvent pas avoir. Ce n'eſt pas ce qu'il y a de réel dans les objets qui nous plaiſt ; c'eſt de voir que nous avons ce que les autres n'ont pas. Ces plaiſirs d'orgueil ſont proprement ceux dont les hommes ſont inſatiables. Ils ſe dégouſtent de tous les autres ; mais ils ne ſe laſſent jamais de ceux-là, parce qu'il y a des bornes dans les plaiſirs des ſens, mais qu'il n'y en a point dans ceux de l'orgueil.

VII.

Cependant il eſt certain qu'il y a quelque choſe de plus réel dans ce qui eſt indépendant de noſtre imagination, que dans ce qui en dépend abſolument. Et par conſequent les enfans eſtant re-

mués fortement par les objets des sens, & prenant grand plaisir à regarder avec un instrument qui leur représente cette diversité de couleurs, sont plus raisonnables en cela que les hommes plus avancés en âge qui le mépriſent, parce qu'ils n'y voyent pas la nourriture de leur orgueil, & que la passion pour ces plaisirs d'imagination & de vanité les rend insensibles à toutes les beautés plus réelles, plus solides, & plus innocentes.

VIII.

Ainsi l'âge ne fait que nous rendre moins raisonnables. Ce qu'on appelle accroissement de raison en est l'obscurcissement. En sortant de l'ignorance simple des enfans, nous tombons dans l'erreur & dans l'illusion qui est beaucoup pire que l'ignorance. Nous étouffons les passions naturelles par des passions plus vaines & plus malignes, & nous ne cessons de nous plaire à ce qui divertit les enfans, que parce que nous avons le cœur plus gâté & plus corrompu que les enfans.

IX.

Il y a un bien dans certaines passions

sions qui est l'effet d'un grand mal, & il y a du mal dans d'autres qui est une preuve d'un assez grand bien. C'est un bien que d'estre audessus des vains amusemens de l'enfance; & de n'y prendre plus de plaisir : mais c'est un bien qui vient dans beaucoup de monde d'une très-méchante cause, qui est l'attache aux objets qui contentent la malignité ou l'orgueil, ou quelque autre passion plus criminelle. C'est un défaut que d'estre trop touché des beautés de la nature : mais c'est une marque d'un assez grand bien, car c'est signe qu'on n'est pas beaucoup rempli de passions malignes. Ainsi ce sont les derniers défauts qu'il faut corriger.

X.

La facilité qu'a la raison à nous détacher des plaisirs de la vûe fait voir qu'ils ne sont pas bien sensibles. Car enfin s'ils estoient si agreables & si vifs, ils nous attacheroient & nous divertiroient en tout âge, puisqu'en tout âge nous avons des yeux. Un prisme de verre nous en apprend la vraie mesure. Peut-estre que s'il estoit en nostre chois, nous aimerions mieux voir tous les ob-

jets de la nature, tels qu'ils nous paroiſſent par un priſme, que de les voir tels que nos yeux nous les repréſentent. Mais l'incommodité qu'il y a à tenir cet inſtrument ſur les yeux, fait que nous aimons mieux les voir ordinairement ſans priſme, qu'avec un priſme. C'eſt ce qui donne lieu, de conclure, que le plaiſir que donne la vûe du plus bel objet qui ſoit dans le monde, eſt moins conſiderable que la plus petite incommodité, comme eſt celle de tenir quelque choſe devant ſes yeux. La nouveauté jointe au plaiſir ſurpaſſe la peine, la peine ſurpaſſe le plaiſir lorſque la nouveauté n'y eſt pas jointe. Ainſi nous voyons d'abord cette diverſité de couleurs avec plaiſir pour un moment, & nous ne pouvons la conſiderer un quart d'heure.

XI.

Les couleurs qui ſe voyent par un priſme ſont auſſi réelles que celles qui ſe voyent par les yeux ; parce que nos yeux ne ſont que de certaines lunettes qui nous repréſentent les objets d'une certaine maniere, qui n'eſt pas plus

la maniere veritable des objets, que celle où nous les voyons par un priſme. Cependant parce que nos yeux ſont l'inſtrument ordinaire dont nous nous ſervons, nous appellons couleurs veritables celles que nous voyons par nos yeux, & couleurs fauſſes & apparentes celles que nous voyons par des lunettes extraordinaires, comme par un priſme.

Nous en faiſons de même dans les objets de nos paſſions. Les objets des paſſions permanentes, perpetuelles, communes nous paroiſſent raiſonnables, ſerieux, importans. Nous ne nous défions jamais de nous y tromper : mais quand les paſſions ſont extraordinaires, nous ſentons bien qu'il y a de l'erreur, de la folie, & de l'illuſion dans l'attache que nous y avons. Ce gentilhomme va ſe faire caſſer la teſte à un aſſaut ſans aucune vûe de ſon devoir, & par une pure ambition. Il eſt ſage, brave, genereux. Cet autre demeure à la maiſon, c'eſt un fou, & un eſprit bas ſelon le monde. Car l'opinion commune tient lieu de verité, & l'eſtime commune tient lieu de grandeur; & quiconque s'en éloigne, tombe dans

la folie & dans la baſſeſſe au jugement des hommes.

XII.

Pour voir tous les objets renverſés par le moyen d'un priſme, il ne faut que les regarder d'une autre maniere que celle qui nous les fait voir colorés. Le ſeul changement des rayons de noſtre vûe bouleverſe à noſtre égard toute la nature. C'eſt une aſſez belle image de ce que produit en nous la vûe de la foy. Sans qu'il arrive rien de nouveau dans le monde, elle le renverſe aux yeux de noſtre eſprit. Elle nous fait voir les grands, petits, & les petits, grands; les riches, pauvres, & les pauvres, riches; les heureux, miſerables, & les miſerables, heureux. Chaque degré qui nous paroiſſoit s'élever pour monter au comble de la felicité & de l'honneur, nous paroiſt un degré qui deſcend dans l'abyſme des miſeres.

XIII.

Les objets exterieurs ne ſont colorés que quand les rayons qui nous les font voir, paſſent par le priſme & qu'ils ſe briſent en paſſant, ce qu'on appelle

refraction. C'eſt le milieu par où ils paſſent qui leur donne cet éclat ; & ſans cela ils nous paroiſtroient à l'ordinaire. Rien de même ne paroiſt vif & agreable à noſtre eſprit que ce qui paſſe par noſtre cœur. Le cœur eſt ce milieu qui altere la couleur naturelle des objets, & qui nous les fait paroiſtre autres qu'ils ne ſont en effet. Et cela eſt vray à l'égard de toutes choſes. Car comme un priſme colore toutes ſortes d'objets, & auſſi-bien les plus difformes que les plus beaux ; que rien n'eſt affreux quand on le voit par ce milieu qui change la boue en pierres precieuſes ; de même les plus indignes objets paſſant par noſtre cœur, y peuvent recevoir un éclat & une couleur trompeuſe qui nous les peut rendre agreables.

XIV.

Quand on voit les objets renverſés par un priſme, on ne les voit plus colorés. Quand on regarde le monde par la vûe de la foy, il nous paroiſt ſans éclat & ſans cet agrément qui n'eſtoit pas dans les choſes mêmes, mais qu'elles empruntoient de la corruption de noſtre cœur.

XV.

Si quelqu'un deſiroit, afin de voir le monde renverſé, qu'il ſe renverſaſt effectivement, il faudroit le prier de prendre un priſme, & de contenter ſon deſir ſans troubler l'ordre du monde. Le changement de ſa vûe fera le même effet que le bouleverſement de toute la nature. Il y a de même de certains naturels malins qui voudroient qu'il arrivaſt continuellement des renverſemens dans les affaires du monde, & que ceux qui ſont audeſſus de la roue ſe trouvaſſent audeſſous. Pour les guerir de cette malignité, il faut leur dire que s'ils veulent voir ces grands changemens ſans tant de peine, ils n'ont eux-mêmes qu'à changer de vûe, au-lieu de prétendre changer les objets. Ce changement de vûe produira le même effet qu'un renverſement réel. Ils verront ceux qui leur donnent de l'envie, dans un état miſerable. Mais ce qui fait qu'ils ne ſe contentent pas par cette vûe de ſoy qui renverſe le monde à leurs yeux, c'eſt qu'ils ne veulent voir rabaiſſés ceux qui ſont les objets de leur jalouſie, qu'afin de s'en réjouir,

& de prendre un plaiſir malin dans leur abbaiſſement ; aulieu que la foy qui nous fait regarder les grands du monde dans la miſere, nous empêche d'y prendre plaiſir, & excite plutoſt en nous des ſentimens de compaſſion. Et ainſi ce n'eſt pas ce que demande la malignité du cœur de l'homme.

QU'IL Y A BEAUCOUP à craindre dans les conteſtations pour ceux même qui ont raiſon.

I.

LEs conteſtations qui arrivent parmi les hommes par les diverſes vûes, & les divers ſentimens qui partagent leurs eſprits, ſont une ſource de tant de pechés qu'on ne ſçauroit trop les prévoir & ſe les repréſenter, afin d'avoir plus d'application à les éviter. On n'y conſidere d'ordinaire que ceux où l'on tombe, ou en prenant un mauvais parti, ou en ſouſtenant trop fortement & trop aigrement une verité: & l'on ſe croit à couvert de tout, quand on a raiſon dans le fond, & qu'on a évité en ſe défendant les paroles dures & choquantes.

Cependant en obſervant même ces deux regles qui doivent eſtre inviolables, on peut encore ſe rendre coupable d'un très-grand nombre d'autres dé-

fauts auſſi dangereux,& qui ne deshonorent pas moins la verité qu'on prétend ſouſtenir. Et c'eſt ce que l'on a deſſein de faire voir par cet Ecrit.

II.

Premierement c'eſt un défaut naturel de la perſuaſion forte qu'on a raiſon, de s'irriter de l'oppoſition de ceux qui nous contrediſent. Or cette irritation peut eſtre la ſource de diverſes tentations & de divers défauts. On eſt tenté de mépriſer ceux qui nous conteſtent quelque choſe contre la raiſon. On eſt tenté d'en faire des plaintes non neceſſaires. On eſt tenté de refroidiſſement envers eux, & ce refroidiſſement paſſe ſouvent juſqu'à quelque ſorte d'averſion. On s'en prend non ſeulement à leur eſprit, mais à leur cœur. On les ſoupçonne d'intereſt, de prévention, de malignité, d'opiniâtreté, de défaut de juſteſſe d'eſprit, non ſeulement dans le point particulier dont il s'agit, mais generalement en toute autre choſe.

III.

Ceux qui ont tort, à la verité, coo-

perent à toutes ces tentations par leur contradiction injuſte : mais la faute des uns n'excuſe point celle des autres. On n'a jamais droit de mépriſer le prochain, ni de concevoir de l'averſion pour luy, ni de luy attribuer des défauts que l'on n'eſt pas aſſeuré qu'il ait. On n'a jamais droit d'inſpirer à perſonne par des plaintes non neceſſaires du mépris pour luy. Cependant la perſuaſion forte qu'on a raiſon, produit ſouvent tous ces effets & toutes ces diſpoſitions injuſtes, qui égalent & ſurpaſſent même ſouvent de beaucoup l'injuſtice que les autres ont pû commettre à noſtre égard. Ainſi, en même-temps que nous ſommes innocens aux yeux des hommes & à nos propres yeux, c'eſt nous ſouvent qui ſommes réellement les plus coupables au jugement de la ſouveraine juſtice.

IV.

Il y a donc des perſonnes à l'égard deſquelles on peut dire que c'eſt un état dangereux que d'avoir raiſon, & qu'elles n'ont pas aſſez de vertu pour avoir ſi fort la juſtice de leur coſté, & même qu'il vaudroit mieux pour elles qu'elles euſſent un peu tort. Car

cette juſtice dans une rencontre particuliere eſtant jointe avec une vertu foible, rend toutes leurs paſſions fieres, aigres, mépriſantes, inſultantes. Elle rend les plaies qu'elles ont reçûes par la contradiction, plus profondes, plus envenimées; & ainſi elle leur nuit aulieu de leur eſtre utile. De ſorte qu'elles doivent craindre que cette oppoſition qu'elles reçoivent injuſtement, ne ſoit une punition de leur fierté interieure pour laquelle Dieu a permis qu'il leur arrivaſt cette occaſion de chute.

Il n'y a perſonne qui n'ait ſujet de craindre que ces tenebres qui ont caché la verité à ceux qui les ont contredits mal à propos, n'ayent eſté attirées par quelque hauteur interieure qui ait merité d'eſtre expoſée à cette tentation. Ainſi l'on n'a jamais ſujet de ſe choquer de l'aveuglement des autres, parce qu'on ne ſçait jamais ſi on n'y a point autant de part que ceux qui l'éprouvent.

V.

C'eſt encore un effet de cette forte perſuaſion, de rendre ceux en qui elle eſt, plus attachés à leur ſens, & de leur

donner plus de confiance en leur propre jugement. Car ſe trouvant obligés de le préferer à celuy des autres dans un cas particulier, ils croyent eſtre en droit de le faire en tout, & d'en tirer une concluſion generale à leur avantage, ce qui eſt ſouvent très-faux. On eſt éclairé ſur les cas particuliers, ſelon que l'on connoiſt plus clairement les principes dont ils dépendent, & par leſquels on en doit juger. Or les divers eſprits ne ſont pas touchés & occupés des mêmes lumieres. Souvent plus on eſt vivement frappé de certains principes, on l'eſt moins de ceux par leſquels on doit juger des autres matieres. Ainſi cet avantage de raiſon que des perſonnes auront ſur d'autres en une rencontre particuliere, parce qu'ils en avoient les principes préſens, devient pour elles une ſource d'illuſion & de vanité, lorſqu'elles ſe l'attribuent en d'autres. Cette lumiere les obſcurcit aulieu de les éclairer, & en leur ouvrant les yeux ſur les défauts des autres, elle les tient fermés ſur leurs propres défauts, qui peuvent eſtre beaucoup plus conſiderables & plus importans.

V I.

Ce qu'il y a de plus fâcheux c'eſt que les tentations que cauſe la penſée que nous avions raiſon dans une affaire où nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions, ſe renouvellent ſouvent par le ſouvenir long-temps après que cette occaſion eſt paſſée.

Les fautes que commettent ſur le champ ceux qui ont eu tort dans le fond ſont plus paſſageres. Ils les oublient, parce qu'elles n'ont point de profondes racines dans leur cœur, & ne laiſſent pas ſouvent de les reparer par une abondante charité. Au contraire ceux qui ont eû raiſon dans un differend, en conſervent la memoire par la plaie qu'ils y ont reçûe, & n'ayant point de ſujet évident de s'humilier, ils ſe confirment par ce ſouvenir dans l'eſtime d'eux-mêmes, & dans le mépris des autres. Leur aigreur interieure continuë, & produit en eux une diſpoſition très-dangereuſe, que les Grecs expriment par un ſeul mot qui ſignifie, *le ſouvenir des injures*. μνησικακία.

VII.

Les plaintes que l'on fait du procedé des perſonnes avec qui on a eſté en differend, peuvent auſſi eſtre injuſtes en diverſes manieres. Premierement elles portent naturellement ceux à qui on les fait, à mépriſer les perſonnes qu'on leur repréſente comme deraiſonnables & injuſtes. Or leur en donner cette idée, c'eſt les mettre en danger de perdre une partie de leur charité pour eux. Le commun du monde n'eſt point aſſez ſpirituel pour conſerver le même degré de charité envers ceux pour qui ils ont beaucoup moins d'eſtime qu'ils n'avoient. Et comme l'eſtime y eſtoit neceſſaire, la diminuer c'eſt affoiblir leur charité.

VIII.

Secondement elle les met en danger d'en juger temerairement eux-mêmes. Car ou ils ne doivent point juger de ce qu'on leur dit, ou ils en doivent juger avec connoiſſance de cauſe, & non ſur le témoignage d'une des parties. Cependant comme on fuit d'ordinaire les examens penibles, on aime

mieux prendre le parti de celuy qui nous parle : ce qui eſt clairement injuſte, puiſque nous ne voudrions pas qu'on en uſaſt de même à noſtre égard. Ceux donc qui y engagent les autres, font une injuſtice viſible, en les portant à juger d'une maniere qui n'eſt point du tout équitable. Perſonne ne veut eſtre condamné ſur le rapport de ceux avec qui il eſt en differend. Il n'eſt donc permis à perſonne d'exciter les autres à un procedé qu'il ne voudroit pas qu'on pratiquaſt à ſon égard.

IX.

On ne conſidere pas aſſez quand on forme de ces ſortes de plaintes contre ceux qui nous ont contriſtés, que ces plaintes ſont d'elles-mêmes capables de diminuer l'autorité, la creance, & la confiance qu'on pourroit avoir en eux. Car on perd ſans doute beaucoup de ſa creance & de ſa confiance pour une perſonne quand on vient à la regarder comme deraiſonnable, & capable d'être éblouie par de mauvaiſes raiſons. On ne manque guere à craindre pour ſoy-même ce qu'on voit que d'autres ont éprouvé de ſa part. Cependant il

ſe peut faire que cette creance & cette confiance fuſt utile à celuy à qui on l'oſte, & qu'elle luy fuſt même neceſſaire pour ſubſiſter dans le bien. Les gens qui ont eſté deraiſonnables à nôtre égard, peuvent eſtre neceſſaires à d'autres pour les ſouſtenir. Il faut donc bien prendre garde qu'une petite delicateſſe ſur un differend paſſager ne nous porte à diminuer leur creance qui ſert d'un appuy neceſſaire à d'autres.

X.

Il eſt viſible que la ſource ordinaire de ces plaintes eſt un ſecret dépit de ce qu'on nous a conteſté injuſtement quelque choſe ; ce qui nous porte à en chercher une eſpece de vengeance, en faiſant condamner par d'autres ceux qui l'ont emporté ſur nous. Or qu'eſt-ce que tout cela qu'une vraie impatience & une impatience deraiſonnable ? Car ce monde icy n'eſt nullement deſtiné à la juſtification pleine de la verité. Il eſt au contraire de l'état de cette vie, que la verité y ſoit ſouvent étouffée, opprimée, condamnée. La Verité même devenuë viſible en converſant parmi les hommes, y a ſouffert toutes ſortes de mépris & de rebuts,

& elle y a toûjours eſté le but & l'objet de la contradiction des hommes.

Sommes-nous donc raiſonnables de ne pouvoir ſouffrir qu'elle ſoit rejettée lorſque nous y avons quelque petit intereſt, & de ne vouloir pas attendre en patience le jour deſtiné à la manifeſtation de toutes les verités obſcurcies par l'injuſtice des hommes?

Il eſt bon qu'il y ait quelque choſe dont Dieu nous faſſe juſtice au jour du Jugement; car malheur à ceux qui n'y paroiſtront que pour reparer les injuſtices qu'ils auront faites aux autres? C'eſt ſe priver de cette juſtification ſi glorieuſe à ceux qui la recevront de Dieu, que d'en vouloir jouir par avance dans cette vie même.

XI.

Nous n'avons droit de nous plaindre des autres de ce qu'ils ne nous rendent pas ce qu'ils nous doivent, que lorſque nous ne nous pouvons reprocher d'avoir manqué à leur rendre ce que nous leur devions. Or qui peut ſe rendre ce témoignage, ou plutoſt qui ne doit eſtre convaincu qu'il s'en faut bien qu'il ne s'acquitte envers le prochain de

tout ce qu'il luy doit ? Il eſt vray qu'on nous doit l'aveu de la raiſon quand nous l'avons, & qu'on ne nous doit pas conteſter des verités certaines : mais nous ſommes auſſi redevables au prochain d'une infinité d'offices de charité. Nous luy devons le ſupport dans ſes foibleſſes, la patience dans ſes défauts ; & nous devons regarder ces devoirs comme nous eſtant preſcrits par la loy de JESUS-CHRIST, ſelon qu'il eſt dit : *Portez les fardeaux les uns des autres, & vous accomplirez ainſi la loy de* JESUS-CHRIST. Nous luy devons l'édification & l'inſtruction, au moins par noſtre exemple. Nous devons luy *inſpirer l'humilité* en la pratiquant devant luy, comme ſaint Pierre nous y exhorte. Que celuy qui accomplit tous ces devoirs ſe plaigne, à la bonne-heure, des déraiſons du prochain. Mais comment s'en plaindroit-il, puiſque c'eſt un de ſes devoirs de ne s'en pas plaindre ? Il eſt dangereux d'entrer en compte avec Dieu. Si nous ſommes ſi exacts à exiger du prochain tout ce qu'il nous doit, Dieu exigera de nous tout ce que nous luy devons, & tout ce que nous devons au prochain, & il ſe trou-

Alter alterius onera portate, & ſic adimplebitis legem Chriſti. *Aux Galat. 6. 2.*

Omnes invicem humilitatem inſinuate. 1. *de ſaint Pierre, 5 5.*

vera que nous demeurerons infiniment redevables.

XII.

Que reprochons-nous à ceux qui n'ont pas eſté de noſtre ſentiment dans quelque diſpute ? D'avoir ignoré une verité que nous avons très-bien connue. C'eſt donc un avantage que nous avons eu ſur eux ; mais nous eſt-il permis de nous en glorifier ? Dieu eſt le diſtributeur de l'intelligence de toute verité. S'il nous en a mieux partagés en quelque occaſion que d'autres, c'eſt un ſujet de l'en remercier ; mais ce n'en eſt pas un d'inſulter à ceux à qui Dieu n'a pas donné la même intelligence qu'à nous. Je ne leur reproche pas, direz-vous, de n'avoir pas compris, mais d'avoir combattu ce qu'ils ne comprenoient point. Ne voyez-vous pas que cette oppoſition à la verité eſt une ſuite de leur ignorance & de leur illuſion ? C'eſt à la vérité même qu'ils auront à en répondre, mais ce n'eſt pas à vous. Il ne nous eſt pas permis d'y prendre un autre intereſt que celuy que la verité y prend. Or la verité n'approuve point que nous la faſſions ſervir de prétexte pour nous glorifier

en nous-mêmes, ni pour mépriſer le prochain. Elle veut bien ſouffrir d'eſtre ignorée & combattuë. Pourquoy ferons-nous difficulté de le ſouffrir ? C'eſt donc pour noſtre intereſt que nous combattons, & non pour celuy de la verité. Ce qui nous picque n'eſt pas le mépris que la verité & la juſtice y ont reçû ; c'eſt que nous croyons avoir eſté mépriſés, & qu'on ne nous a pas rendu ce que nous croyons qu'on nous devoit. Or il eſt bien honteux de faire valoir ſes propres intereſts, lorſque la verité ne fait pas valoir les ſiens.

XIII.

On ne penſe pas aſſez que les hommes peuvent avoir tort de ne ſe pas rendre interieurement à la verité, mais qu'ils n'ont jamais tort de n'en pas demeurer d'accord exterieurement tant qu'ils n'en ſont pas entierement perſuadés. Cependant on n'oſe ſouvent ſe plaindre de l'erreur interieure, parce qu'on voit bien qu'on n'a pas droit de s'élever audeſſus des autres de ce qu'on a plus d'intelligence qu'eux, & l'on ſe plaint de ce qu'on témoigne exterieurement de n'en eſtre pas perſua-

dé. On parle, dit-on, comme ſi on avoit raiſon. On maltraite les autres. On uſe de termes durs. Ce ſont des ſuites de l'erreur, qui n'ont rien de ſoy de plus mauvais que l'erreur même. Dès que l'on a traveſti l'erreur en verité, il n'eſt pas étrange qu'on luy en attribuë les droits. Que ſi l'on prétend que le procedé de ces perſonnes ne ſeroit pas même convenable à la verité quand ils l'auroient eue de leur coſté, ce ſeroit alors une ſeconde erreur & une ſeconde ignorance; puiſqu'ils auroient ignoré & quelle eſt la verité & quel eſt le procedé digne de la verité. Et ainſi ce procedé dont nous nous plaignons, ne ſeroit encore qu'une ſuite de cette ſeconde ignorance interieure, un ſecond défaut d'intelligence, qui ſeroit à plaindre pour eux, & non pas pour nous.

XIV.

Il n'y a proprement que Dieu qui ait droit de ſe plaindre des erreurs & des ignorances des hommes, parce qu'ils n'y tombent que par la haine qu'ils ont pour la lumiere dont il les éclaire, ſelon qu'il eſt dit: *Quiconque*

Omnis qui malè agit, odit lucem. *En ſain' Jean* 3. 20.

fait le mal, hait la lumiere. Mais quant aux hommes l'illuſion des autres ne doit eſtre pour eux qu'un objet de compaſſion & d'humiliation par la conviction qu'ils doivent avoir, qu'ils ſont capables des mêmes tenebres & des mêmes égaremens. Que s'il arrive qu'ils ſe trouvent incommodés par quelques ſuites & par quelques effets de ces erreurs, il eſt bien juſte qu'ils les ſouffrent en patience ; puiſque Dieu en ſouffre la ſource même qui les produit, & que la même conviction qu'ils doivent avoir qu'ils ſont capables des mêmes erreurs, doit s'étendre juſqu'aux ſuites, & leur faire croire qu'ils ſont capables de toutes les injuſtices qui en naiſſent.

XV.

On peut bleſſer la verité en diverſes manieres, & il n'eſt pas juſte que ceux qui la bleſſent d'une maniere, parlent durement de ceux qui la bleſſent en une autre. On bleſſe la verité en la combattant, en luy reſiſtant, en ne luy cedant pas, en inſpirant aux autres la fauſſeté. Cela eſt vray, mais on ne la bleſſe pas moins en s'en glorifiant, & en l'employant à nos intereſts & à

noſtre vanité, en la faiſant ſervir d'armes contre la charité. Que ceux qui blâment les autres d'une ſimple ignorance, & d'un défaut d'intelligence, prennent garde s'ils n'ont point deshonoré la verité en ces autres manieres qui ne luy ſont pas moins injurieuſes.

Celuy qui combat la verité, en eſt ennemi en ce point : mais celuy qui s'en ſert contre la charité, en fait un uſage auſſi indigne d'elle, puiſque Dieu ne donne jamais la verité pour affoiblir la charité.

XVI.

Ce qui me fâche, dit-on, c'eſt que non ſeulement ceux dont les prétentions eſtoient injuſtes, ne m'ont pas cedé, mais ils ont même fait prévaloir leur injuſtice. Ils m'ont procuré la condamnation & l'improbation des autres. C'eſt fort bien prouver que ces perſonnes ſont à plaindre ; mais c'eſt fort mal prouver que vous ayez ſujet de vous plaindre d'elles. Elles ſont à plaindre, & d'avoir combattu la verité, & d'avoir fait prévaloir l'erreur, & d'avoir fait mépriſer ceux qui avoient raiſon. Ce ſont trois maux differens pour

ces perſonnes : mais c'eſt un bonheur pour vous, & d'avoir connu la verité, & de n'avoir pas eu ſujet de vous en élever, & d'avoir participé à l'eſpece d'injure qu'elle a reçue. C'eſt à elle qu'il appartenoit de prévaloir, & non à vous. C'eſt à elle qu'on devoit ceder, & non pas à vous. Si on ne l'a pas fait, c'eſt la verité qui a ſujet de s'en plaindre, & non pas vous.

XVII.

Vous en avez d'autant moins qu'il eſt aiſé de vous montrer que vous n'eſtes pas aſſeuré que vous ne ſoyez point vous-même la cauſe du rebut que la verité a reçû. Car c'eſt ſouvent par noſtre faute que la verité n'eſt pas goûtée. C'eſt ſouvent parce que nous l'expliquons fort mal; que nous la faiſons voir reveſtue d'un grand nombre de marques de fauſſeté, & enfin que nous irritons contre elle toutes les paſſions des autres. Nous parlons avec un air qui les choque, & nous commettons la verité avec toutes les préventions de ceux à qui nous la propoſons. Doit-on donc s'étonner qu'ils rejettent une verité qui leur eſt ſi mal propoſée ?

S'ils

S'ils ont tort de ne ſe rendre pas à la verité que nous ſouſtenons contre eux, n'en avons-nous pas autant qu'eux de les avoir éloignés de s'y rendre par les faux jours où nous la leur avons fait voir ?

XVIII.

Mais je veux que nous n'ayons point employé de ces mauvaiſes manieres qui ne ſont pas ſeulement des défauts d'eſprit, mais des défauts de mœurs : nous avons encore à examiner ſi la verité n'eſtoit point deſtituée dans noſtre bouche de ſes appuis naturels qui la font recevoir & gouſter aux autres. Peut-eſtre n'avons-nous point de talent pour la bien éclaircir & la rendre capable d'entrer dans l'eſprit. Car ce ſont deux qualités differentes, de bien connoître la verité, & de la bien faire entendre aux autres. Il eſt vray qu'on ne peut pas corriger ces impuiſſances naturelles : mais auſſi il ne faut pas imputer aux autres ce qui en dépend. Il faut ſouffrir l'humiliation de n'eſtre pas crû, quand on n'a pas le talent de ſe faire croire. Un grand capitaine grec, qu'on avoit pris dans une hoſtellerie pour un valet, fut prié par la maîtreſſe

du logis d'aider à quelque ſervice de cuiſine ; & s'eſtant trouvé dans ce miniſtere ſi diſproportionné à ſa qualité, il ne dit autre choſe à ceux qui s'en étonnoient, ſinon qu'il payoit la peine de ſa mauvaiſe mine. Il en eſt ſouvent de même de ceux que l'on condamne quand ils ont raiſon. Ils doivent penſer ſimplement qu'ils ſouffrent la peine de leur peu de netteté d'eſprit, & de leur peu d'adreſſe à mettre les choſes dans leur jour, ſans aller chercher d'autres raiſons de ſe mettre en colere contre ceux qui l'ont emporté ſur eux.

XIX.

Mais pourquoy, dites-vous, ſe ſont-ils ſaiſis de ce qui leur eſtoit conteſté ? Je ne dis pas que cela ſoit juſte, mais je dis que c'eſt une injuſtice ordinaire dont on ne doit point faire de bruit. Pour le comprendre il n'y a qu'à conſiderer qu'il y a des differends importans qui ſont reglés par des Juges que l'ordre du monde a établis pour cela. Il y en a, par exemple, qui ſe reglent au Conſeil du Roy, d'autres au Parlement, d'autres par des Juges inferieurs. Tous ces Juges ont quelque force pour

faire executer leurs jugemens, & les Juges les moins autoriſés deviennent ſouverains quand on ne peut pas ſe relever de leur ſentence ſans des embarras que la prudence oblige d'éviter. Car il eſt clair, à l'égard de toutes ces differentes juriſdictions, que dès là qu'on n'a pas lieu d'en appeller & de faire changer le jugement, c'eſt une neceſſité, & même un devoir de s'y ſoumettre; & il faut croire alors que Dieu veut nous oſter ce qui nous eſt refuſé par ces Juges établis, & que ce qui peut eſtre injuſte de la part des Juges du monde, eſt certainement juſte de la part de Dieu qui nous prive juſtement de certains avantages, & qui ſe ſert pour cela des jugemens injuſtes des hommes.

XX.

Nous ne ſommes point dans ce cas, dites-vous: cela peut eſtre vray à l'égard des Juges établis par autorité publique; car comme ils ont une puiſſance legitime, il s'y faut ſoumettre: mais il n'en eſt pas de même de ceux qui n'en ont aucune, qui ſont proprement des parties qui s'érigent nean-

moins en Juges, & s'attribuent les choſes par leur propre jugement. C'eſt où je prétends vous faire venir ; car ces parties érigées en Juges ont auſſi leur autorité, & cette autorité vient de la neceſſité des choſes humaines. Les differends qui arrivent parmi les hommes eſtant infinis, & eſtant impoſſible qu'ils ſe jugent tous par des Juges reglés & établis, il faut neceſſairement que les moins conſiderables ſe reglent entre les parties mêmes ; que chacune plaide ſa cauſe comme elle peut, & tâche de perſuader ceux avec qui elle conteſte. Or dans ces ſortes de jugemens, les plus forts en creance, en autorité, en reputation, l'emportent ſur les plus foibles. Ils ſe ſaiſiſſent de ce qui eſt conteſté en s'ajugeant à eux-mêmes ce qu'on leur diſpute. Cela eſt injuſte, dit-on. Ouï, quand on le fait injuſtement : mais ſi on le faiſoit juſtement, il n'y auroit point d'injuſtice. Car les differends des hommes ne ſe ſçauroient regler autrement. Les Rois decident les grands differends qu'ils ont avec d'autres Eſtats par la force, parce qu'il n'y a point de Juge commun; & les petits differends des particuliers ſe reglent de même

par la force, parce qu'on ne les ſçauroit regler d'une autre maniere. Si vous pouviez empêcher l'effet de ce jugement ſans fracas & ſans de plus grands inconveniens que le mal qu'on en peut ſouffrir, à la bonne-heure, faites-le ſi vous pouvez. Mais ſi vous ne le pouvez pas, il faut ſouffrir ces petites injuſtices qui ſont inconnues à ceux avec qui l'on eſt en conteſtation, & les ſouffrir avec la même ſoumiſſion que l'on ſouffre celles qui nous ſeroient faites par des Juges établis & ſouverains.

Comme il ne faut donc pas s'amuſer à décrier les tribunaux, lorſqu'ils jugent injuſtement contre nous, mais ſe contenter de ce que Dieu nous donne par leur miniſtere ; il ne faut pas de même ſe revolter contre ceux qui nous condamnent dans ces petits differends qui n'ont point d'autres Juges que les parties mêmes qui executent leur jugement par la force : mais il faut ſe ſoumettre humblement à ce qu'elles ont decidé, en ſe contentant de la part qu'elles nous ont voulu laiſſer lorſqu'elles ſont plus fortes que nous, & en reconnoiſſant l'ordre de Dieu dans cette force telle qu'elle ſoit.

XXI.

2. *Ep. de saint Pierre* 3. 13. *Nous esperons*, dans l'autre vie, *de nouveaux cieux & une nouvelle terre où la justice habitera* : c'est-à-dire, que la force y sera toûjours jointe à la justice, & ne servira qu'à l'execution de ses volontés. Mais dans ce monde ce n'est pas la justice qui domine, sinon dans la premiere cause. C'est la force qui regle tout dans toutes les causes secondes & qui y domine. Les plus grands Rois du monde sont dominés par la force de la nature. Il faut, malgré eux, qu'ils brûlent s'ils s'approchent trop du feu, & qu'ils gelent s'ils s'exposent à un froid rigoureux. Quand la mort ou les maladies les saisissent, il faut bien obeïr malgré toutes les resistances qu'ils y peuvent faire. C'est la force qui tient les peuples assujettis aux Rois, & les particuliers aux Magistrats. Or il y a dans le monde une infinité de forces grandes & petites, qui dominent tout ce qui se trouve dans leur ressort. Si un Superieur de Religion ordonne une penitence à un Frere, il faut qu'il

la ſubiſſe. Si un Préſident fait taire un Avocat, il faut que l'Avocat ſe taiſe. Si un homme qui a quatre laquais, veut paſſer avant un autre qui n'en a qu'un, c'eſt une folie à cet homme de luy conteſter le pas. La raiſon veut qu'on s'aſſujettiſſe à chacune de ces forces dès lors qu'on n'y ſçauroit reſiſter, & qu'on regarde ceux qui l'ont comme des inſtrumens de Dieu en ce point.

XXII.

Or on ne prend pas garde qu'entre ces forces ſubalternes il y en a une qu'on peut appeller une force de perſuaſion, de creance, & d'autorité, qui conſiſte en un amas de diverſes qualités.

Parler bien nettement & avec agrément contribue à la perſuaſion.

La creance qu'on a acquiſe y contribue, la qualité, la reputation, les manieres, un ton d'autorité, la confiance à ſe mettre en poſſeſſion de la verité, tout cela fait une force pour perſuader. Si donc une perſonne deſtituée de tous ces moyens entre en differend avec une perſonne fortifiée

de tous ces appuis, elle doit auſſi peu s'étonner d'eſtre battue, qu'une petite compagnie de cavalerie attaquée par un gros eſcadron. Ainſi quand l'impuiſſance de reſiſter la reduit à ceder, elle le doit faire avec la même égalité d'eſprit, que s'il s'agiſſoit de ſe ſoumettre à toute autre force. A l'égard de celuy qui ne peut ſurmonter cette force, elle devient une marque de la volonté de Dieu; car on a droit de conclure que Dieu ne veut pas que nous obtenions tout ce que nous ne pouvons obtenir. Je n'ay jamais pû, dit-on, perſuader une telle perſonne de mes raiſons: Dieu ne vouloit donc pas que vous la perſuadaſſiez. Vous n'avez pû perſuader qu'on vous accordaſt certains avantages qui vous appartenoient legitimement: Dieu ne vouloit donc pas qu'on vous les accordaſt; & ainſi il en faut accepter tranquillement la privation.

XXIII

Tout ce que nous ne pouvons faire doit eſtre mis au rang des choſes qui nous ſont auſſi impoſſibles que d'eſtre Rois de la Chine: & il faut mettre au

nombre de ces choſes impoſſibles toutes celles que nous ne pouvons obtenir juſtement, & ſans employer des moyens que la prudence & la pieté nous interdiſent.

Par exemple, ſi pour ſe faire accorder quelque petit avantage, il falloit pouſſer à bout des perſonnes qu'on doit ménager, rompre avec elles, les décrier, ſe faire une querelle immortelle, s'expoſer à paſſer pour hautain, capricieux, & s'attirer une méchante reputation; il eſt clair qu'il faut abandonner une telle prétention, & par conſequent la regarder comme n'y pouvant réuſſir, & ſe reſoudre ainſi à ſouffrir humblement qu'on nous en prive.

XXIV.

Nous avons dit que tout Juge, quel qu'il ſoit, a un certain pouvoir de punir ceux qui luy reſiſtent; & c'eſt en quoy conſiſte ſa force. Or cela convient auſſi à ces Juges parties dont nous avons parlé, & dont la vie humaine ne ſe peut paſſer. Ils ordonnent auſſi des punitions contre ceux qui ne ſe ſoumettent pas à eux. Ils les font condamner par le

commun du monde, comme des perſonnes deraiſonnables, hautaines, de mauvaiſe humeur. On ſe décrie en leur reſiſtant, & l'on acquiert une méchante reputation qui nuit ſouvent beaucoup dans la ſuite. La crainte juſte de ces inconveniens nous oblige donc à nous ſoumettre auſſi à ces ſortes de Juges, & à nous contenter de ce que nous leur pouvons perſuader de nous accorder. Vous prétendez avoir de grands droits ſur quantité de petites choſes; mais certains Juges qui ſe ſont trouvés en état de s'attribuer le jugement de ces prétentions, n'ont pas eu les mêmes vûes. Il ſe trouve qu'ils ſont plus autoriſés. Il faut donc acquieſcer à leur ſentiment, & le prendre pour une volonté de Dieu ſur nous.

XXV.

Si j'avois voulu, dites-vous, je me ſerois bien moqué de leurs ſentimens, j'aurois pris d'autres Juges qui m'auroient rendu juſtice, & qui les auroient condamnés. Mais pour cela il falloit faire du fracas, paroiſtre intereſſé, s'agiter beaucoup, dire des choſes dures, eſſuyer divers deſagrémens,

ſe mettre en danger de ſcandalizer le monde, ſe faire condamner ſur l'étiquette par la pluſpart des gens, s'expoſer à diverſes paſſions de colere, de dépit, de chagrin, dans leſquelles il eſt difficile de ſe moderer. Vous avez crû qu'il eſtoit meilleur de ne faire point d'éclat, & que c'eſtoit-là ce que Dieu vouloit de vous, & vous en avez très-bien jugé: mais puiſque Dieu vouloit que vous en uſaſſiez ainſi, il vouloit donc que vous renonçaſſiez à toutes vos petites prétentions pour le bien de la paix, pour conſerver la tranquillité de voſtre ame & de voſtre conſcience que vous auriez bleſſée par un autre procedé. Or ſi Dieu le vouloit, vous devez regarder toutes ces choſes comme ne vous appartenant point, puiſque vous ne les pouviez obtenir qu'en offenſant Dieu.

XXVI.

Mais n'eſt-ce point, dira-t-on, trop favoriſer la cauſe de ceux qui ont tort dans le fond, que de ſe mettre tant en peine de conſerver leur reputation, & de ne les pas troubler dans ce qu'ils uſurpent injuſtement, & d'obliger ceux

qui ont raiſon de leur ceder ? Et ne pourroit-on pas qualifier tout cet Ecrit du nom de plaidoyé pour les perſonnes deraiſonnables ? Mais ce jugement ne ſeroit fondé que ſur une illuſion très-ordinaire, mais très-dangereuſe, qui eſt de ne pas diſcerner les veritables intereſts des hommes. Il y a de petits intereſts, il y en a de grands, & la raiſon veut qu'on neglige les petits pour conſerver les grands. Or on ne tend par cet Ecrit qu'à faire pratiquer cette maxime, & c'eſt à quoy aboutiſſent toutes les reflexions qu'il contient.

Quand on ſouſtient quelque choſe contre quelqu'un, & qu'on prétend qu'il nous accorde quelque avantage auquel on croit avoir droit, quel eſt noſtre principal intereſt ? Eſt-ce de faire prévaloir noſtre ſentiment, ou d'obtenir ce petit avantage que nous prétendons ? Si cela eſt, nous nous contentons de bien peu de choſe, & nous faiſons voir que nous n'avons guere d'idée des vrais biens ni des vrais maux. N'eſt-il pas infiniment plus important pour nous d'édifier le prochain par noſtre douceur, de ne le pas ſcandaliſer,

aigrir, irriter par noſtre fierté, de conſerver la paix de noſtre ame, que d'obtenir ces petits avantages temporels, ou de faire prévaloir & approuver noſtre ſentiment ? Ne ſont-ce pas-là au contraire des avantages ſi minces, qu'il vaut mieux en un ſens n'y pas réuſſir que d'y réuſſir ? Car que revient-il de tout cela ? Du vent & de la fumée. Mais il y a quelque choſe de bien plus ſolide à eſtre mortifié lors même qu'on a raiſon, à eſtre privé de quelques prétentions legitimes pour leſquelles on avoit de l'attache ; & la raiſon & la pieté y trouvent bien mieux leur compte.

On a donc prétendu favoriſer dans cet Ecrit les vrais & les grands intereſts de ceux qui ont raiſon, & leur apprendre à negliger les petits. On a voulu empêcher ceux dont la cauſe eſt juſte de perdre leurs ſolides avantages. On ne ſçauroit trop apprendre aux hommes à ſeparer leurs vrais intereſts, c'eſt-à-dire ceux de leur ame, de ceux de l'amour-propre. Car leur intereſt eſt au contraire que leur amour-propre ne ſoit point ſatisfait, qu'il ſoit contredit, qu'il ſoit mortifié. C'eſt à quoy

l'Apoſtre nous exhorte par ces paroles : *Mes freres, nous ne ſommes pas redevables à la chair de vivre ſelon la chair :* car cette chair eſt noſtre amour-propre, ſelon lequel l'Apoſtre nous défend de vivre, & qu'il nous commande de détruire ; & il ne faut pas dire qu'il n'y a pas d'amour-propre à deſirer d'obtenir ce qui eſt juſte : car on peut deſirer injuſtement ce qui eſt juſte en ſoy ; & c'eſt quand on le deſire avec trop de paſſion, & qu'on n'eſt pas diſpoſé à en eſtre privé ſi Dieu le veut, quand on emploie de mauvais moyens pour l'obtenir, comme les paroles aigres & les conteſtations animées.

Fratres, debitores ſumus non carni, ut ſecundùm carnem vivamus. *Aux Rom.* 8. 12.

Tous ces moyens ſont injuſtes, puiſque Dieu les condamne ; & ils marquent ainſi qu'il y a dans le fond du cœur quelque paſſion deraiſonnable qui nous les fait employer. Nous ne devons rien deſirer que ce que Dieu nous veut donner. Or il eſt certain que Dieu ne veut pas nous donner ce que nous ne pouvons obtenir que par ces moyens.

Il vaut mieux perdre ce que nous demandons le plus legitimement que de les employer. Voilà ce que Dieu veut de nous,

Il n'eſt donc point vray que ce diſcours tende à favoriſer les perſonnes deraiſonnables. Il tend au contraire uniquement à conſerver à ceux qui ont raiſon le plus grand bien qu'ils puiſſent avoir, qui eſt d'avoir raiſon en tout temps, ſelon qu'il eſt dit: *Heureux ceux qui gardent les regles de la juſtice, & qui font en tout temps ce qui eſt juſte.* Ce n'eſtoit point pour favoriſer l'injuſtice, que ſaint Paul conſeilloit aux Chreſtiens de ne point plaider, & de *ſouffrir plutoſt l'injuſtice.* C'eſtoit plutoſt pour empêcher qu'ils ne ſe miſſent en danger de perdre cette juſtice. Et ſon but eſtoit de leur en aſſeurer la poſſeſſion. Ainſi l'on peut avancer ſur ce ſujet une penſée aſſez contraire aux idées communes, mais vraie & ſolide en elle-même. C'eſt que noſtre intereſt particulier nous doit porter ordinairement à éviter toutes conteſtations, même en perdant ce que nous pouvons prétendre; & que c'eſt au contraire l'intereſt du prochain qui nous doit obliger en quelques rencontres à luy conteſter certaines choſes.

Beati qui cuſtodiunt judicium, & faciunt juſtitiam in omni tempore. *Pſ.* 105. 3.

1. *aux Cor.* 6. 7.

Je ne dois point conteſter ni me plaindre fortement des autres, lorſque je

puis craindre avec raiſon de perdre la paix de l'ame, de bleſſer la charité, de me diſſiper dans l'embarras des conteſtations : mais s'il y a quelque raiſon qui puiſſe y engager, c'eſt le deſir de préſerver le prochain d'une uſurpation injuſte qui bleſſeroit ſa conſcience. Comme il eſt rare neanmoins qu'on y puiſſe réuſſir par cette voie, ſans tomber dans de plus grands inconveniens, il eſt rare par conſequent qu'on ſoit obligé à la pratique de cette ſorte de charité. Il vaut ordinairement mieux ceder, parce que nous ſommes plus chargés de procurer noſtre avantage que celuy des autres.

DES ATTRAITS.

I.

LA felicité du ciel conſiſte à eſtre aſſujetti à la volonté de Dieu, dont la lumiere de la gloire nous fera voir clairement & ſans voile, la juſtice & la ſainteté. Et la vertu de la terre, qui en eſt le principe, conſiſte à aimer cette volonté connue par la lumiere de la foy, à la ſuivre, à l'executer par une obeïſſance exacte & fidelle à toutes les lois de Dieu.

II.

C'eſt dans la vûe de cette exactitude que Dieu demande dans l'execution de ſes volontés & dans l'obſervation de ſes préceptes, que David s'écrie : *Vous avez commandé, Seigneur, qu'on obſervaſt vos commandemens avec un extrême ſoin.* Ce ſaint Prophete ne pouvoit ſe ſatisfaire dans ce ſoin, & il voyoit toûjours que quelque grand que

Tu mandaſti, mandata tua cuſtoditi nimis. *Pſ.* 118. 4.

fuſt celuy qu'il y apportoit, il eſtoit encore beaucoup audeſſous de celuy auquel il ſe ſentoit obligé.

III.

La pieté veritable & ſolide conſiſtant donc dans cette fidelité à accomplir la loy de Dieu, il en faut tirer la regle ſur laquelle on doit examiner tout état interieur, toute maniere de devotion, & toute forme de vie. Car tous les états, toutes les devotions, toutes les pratiques qui nous éloignent de l'obſervation de nos devoirs ſont mauvais. C'eſt Dieu même qui le decide expreſſément dans l'Apoſtre ſaint Jean. *Celuy*, dit-il, *qui ſe vante de le connoiſtre, & qui n'obſerve point ſes commandemens, eſt un menteur, & la verité n'eſt point en luy.* *La charité de Dieu*, dit encore cet Apoſtre, *c'eſt d'obſerver les commandemens.*

1. Ep. 2. 4.

Hæc eſt caritas Dei, ut mandata ejus cuſtodiamus. 1. Ep. 5. 3.

IV.

C'eſt pourquoy ce Saint ne dit pas que celuy qui eſt bien recueilli, bien conſolé, bien appliqué, & qui a de grands ſentimens de devotion, *eſt juſte*: mais il dit que c'eſt *celuy qui accomplit la juſtice.*

Qui facit juſtitiam juſtus eſt. 1. Ep. 3. 7.

V.

L'Apoſtre ſaint Pierre ne nous renvoie point auſſi pour aſſeurer noſtre vocation, c'eſt-à-dire, pour nous aſſeurer que nous ſommes ſolidement à Dieu, aux ſentimens de devotion, aux recueillemens que nous avons dans nos prieres : il nous renvoie à nos bonnes-œuvres. *Ayez ſoin*, dit-il, *de rendre voſtre vocation certaine par vos bonnes-œuvres.* 2. *Ep.* 1. 10.

VI.

Enfin JESUS-CHRIST même en nous avertiſſant dans ſon Evangile, Qu'il n'y aura que ceux qui auront accompli la volonté de ſon Pere, qui entreront dans le royaume de Dieu, & qu'il y en aura *pluſieurs qui luy diront : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophetizé, chaſſé les demons, & fait des miracles en voſtre nom ? à qui il répondra, qu'il ne les connoiſt pas*, nous donne lieu de conclure le même de toutes les autres graces qui peuvent eſtre ſeparées de cette fidelité & de cette exacte obeïſſance à ſes lois, & nous oblige ainſi à ne juger que par là du veritable état de noſtre ame. *En S. Matt.* 7. 22. 23.

VII.

Il s'enſuit de là qu'on ne doit jamais oppoſer ni mettre en balance ce qu'on appelle *attrait*, avec ce qui eſt de devoir, & que lorſqu'ils ſont contraires il faut renoncer à l'attrait pour ſuivre le devoir.

VIII.

Cela ne ſe doit pas ſeulement obſerver à l'égard des devoirs generaux & des commandemens communs de Dieu ou de l'Egliſe; mais auſſi à l'égard des devoirs particuliers qui naiſſent de noſtre condition & de noſtre état.

IX.

Une femme mariée doit préferer ce qu'elle doit à ſon mari à tous ſes attraits, inſtincts, ſentimens. Une mere de famille doit faire de même à l'égard de ce qu'elle doit à ſes enfans, à ſes ſerviteurs, & à l'édification commune de ſon état.

X.

Cela n'a pas lieu ſeulement quand on a ſujet de croire que ces attraits ſont purement naturels & que ce ne ſont que des phantaiſies, mais lors même

que l'on a ſujet de les prendre pour des mouvemens de Dieu. Car ce n'eſt pas une conſequence neceſſaire ni juſte, que ſi un état & un attrait ſont de Dieu, il faille ſuivre l'attrait, & n'avoir point de défiance de ce qu'on fait enſuite de cet attrait & de cet état.

XI.

La raiſon en eſt que comme il ſe fait dans nos actions un mêlange de charité & d'amour-propre, il s'en fait un d'attraits de Dieu & de phantaiſies, la phantaiſie portant plus loin l'attrait qu'elle ne devroit, & que la lumiere de Dieu ne le porte.

XII.

Pour entendre cela, il faut ſavoir que la lumiere veritable de la foy par laquelle nous devons regler nos actions, doit comprendre tous nos devoirs. Car ce n'eſt pas aſſez de ſatisfaire à une vertu particuliere ſi l'on ne ſatisfait à toutes : & ſouvent ce qui ſeroit bon en ſoy, eu égard à une certaine vertu, eſt mauvais, parce qu'il choque quelque devoir qui ne nous permet pas en cette occaſion de pratiquer cette vertu. Il ſe

peut donc bien faire que Dieu nous donne un attrait pour une vertu, & que l'amour que nous avons ſoit de Dieu, & que neanmoins nous pechions en la pratiquant, en choquant quelque devoir qui nous en empêche. Mais il eſt vray alors que ce n'eſt pas l'attrait de Dieu qui nous fait pecher ; c'eſt noſtre phantaiſie & noſtre précipitation. Car la volonté de Dieu dans cette rencontre eſtoit que nous conſervaſſions cet attrait dans le cœur, & que nous fuſſions fidelles à en remercier Dieu comme d'une grace qu'il nous faiſoit, & que nous agiſſions neanmoins ſelon cet autre devoir qui nous marquoit ſa volonté.

XIII.

Des exemples éclairciront ce que je viens de dire. Saint Pierre avoit, ſelon ſaint Auguſtin, un veritable amour de Dieu, lorſqu'il diſoit : *Quand il me faudroit mourir avec vous, je ne vous renonceray pas.* Cependant il pechoit par cette promeſſe préſomptueuſe. L'amour qu'il portoit à JESUS-CHRIST eſtoit bon. Sa préſomption eſtoit mauvaiſe.

En S. Matt. 26. 35.

La volonté de Dieu eſtoit qu'il l'aimaſt, & il ſuivoit cette volonté : mais

la volonté de Dieu eſtoit qu'il ſentiſt ſa foibleſſe, qu'il reconnuſt qu'il ne pouvoit rien par luy-même, & il ne ſatisfaiſoit pas à cette autre volonté de Dieu.

XIV.

Saint Auguſtin a écrit une lettre admirable à une Dame nommée Ecdicie, qu'un excès de zele avoit précipitée dans des fautes conſiderables. Elle s'eſtoit opiniâtrée à rejetter tous les habits magnifiques & à s'habiller de ſerge noire, qui eſtoit alors l'habit des veuves, juſqu'à vivre pour cela en meſintelligence avec ſon mari.

Elle faiſoit des aumônes indiſcrettes, ſans ſa participation.

Enfin elle avoit fait un vœu de chaſteté, ſans ſon conſentement.

Il eſt certain, comme ce Saint luy fait voir, que ſa conduite eſtoit imprudente: mais il ne s'enſuit pas que tous ces mouvemens particuliers ne puſſent eſtre bons.

Elle avoit attrait à la ſimplicité des habits, aux aumônes, à l'entiere pureté. Ces mouvemens eſtoient bons d'eux-mêmes, & ils pouvoient eſtre de Dieu; mais elle les portoit trop loin.

Dieu vouloit qu'elle conſervaſt ces deſirs dans ſon cœur, mais qu'elle ne les executaſt pas, & qu'elle agiſt au contraire par l'amour de la paix de ſa maiſon, de la charité, & de la juſte complaiſance qu'elle devoit à ſon mari, ce qui faiſoit ſon devoir.

Elle pechoit donc, non parce qu'elle aimoit préciſément ces vertus, dont elle pouvoit conſerver l'amour dans le cœur; mais parce qu'elle ſuivoit ſon caprice, & qu'elle n'aimoit pas aſſez ces autres vertus que Dieu vouloit qu'elle pratiquaſt en cette rencontre.

XV.

Il ſe peut faire de même qu'une perſonne ſoit portée aux auſterités par un attrait de Dieu; & qu'elle faſſe mal neanmoins en les pratiquant, parce qu'elle violeroit quelque devoir plus important: & ſuppoſé ce devoir, la volonté de Dieu ſeroit, à l'égard de cette perſonne, qu'elle aimaſt les auſterités ſelon ſon attrait, & qu'elle ſe reduiſiſt à la regle qui luy eſt preſcrite par ſes autres devoirs.

XVI.

Saint François de Sales défend à ſes filles

filles de ſe retirer de la vie commune ſous prétexte d'auſterité, de peur de détruire la fin de ſon Inſtitut, qui eſt d'eſtre proportionné aux foibles. S'enſuit-il que tout amour des auſterités que les Religieuſes de la Viſitation pourroient avoir, ſoit faux, & ne vienne point de l'Eſprit de Dieu ? Nullement.

Il s'enſuit ſeulement qu'elles ne le doivent pas pratiquer, mais s'humilier en ſe reduiſant à la vie commune.

XVII.

Combien y a-t-il de perſonnes à qui Dieu donne un grand deſir de la vie Religieuſe, & qu'il met neanmoins dans l'impuiſſance de l'embraſſer ? Et ſa volonté alors eſt qu'elles ayent ce deſir, & qu'elles ne le ſuivent pas.

XVIII.

David avoit conçû par le mouvement de Dieu le deſir de luy bâtir un temple : & neanmoins Dieu avoit une volonté expreſſe de ne pas permettre qu'il l'executaſt ; & il luy en fit même défenſe. Ainſi il luy inſpiroit un mouvement qu'il ne vouloit pas qu'il ſuiviſt.

XIX.

Ce ſont donc deux choſes d'avoir un attrait pour certaines devotions, certaines vertus, certains exercices de pieté, & de le devoir ſuivre dans la pratique. L'un ne ſuit nullement de l'autre. Il ſuffit que les choſes ſoient bonnes pour les deſirer, pour les aimer : & comme ces mouvemens ſont bons, Dieu les peut former dans le cœur ; mais les actions doivent eſtre reglées ſur tous les devoirs & ſur la volonté de Dieu, qui preſcrit à chacun ce qu'il doit faire dans telle & telle circonſtance.

XX.

C'eſt ordinairement faute de diſtinguer ces deux choſes, & de s'appliquer à conſiderer en même-temps tous ſes devoirs & toutes les volontés de Dieu ſur nous, que l'on tombe dans des devotions de phantaiſie. Car le propre de la phantaiſie eſt de s'attacher à un ſeul objet, de borner noſtre vûe à ce ſeul objet, de s'en remplir, de le groſſir, & de nous cacher tout le reſte. Il ſe peut donc fort bien faire que le cœur eſtant touché d'un attrait de

Dieu pour quelque vertu, & cet attrait eſtant bon s'il demeuroit dans de juſtes bornes, la phantaiſie vienne à s'y joindre, qu'elle s'y attache, & que nous cachant tous nos autres devoirs, elle ſe rende principe de nos actions, au-lieu que Dieu ne nous avoit pas donné cet attrait pour eſtre ſuivi dans la pratique.

XXI.

C'eſt ce qui fait voir que les perſonnes qui ont de ces ſortes d'attraits, lors même qu'elles ont quelque ſujet de les prendre pour des mouvemens de Dieu, ont encore plus de beſoin que les autres de conſulter ſur leur conduite des perſonnes éclairées, afin qu'i's ſuppléent par leurs lumieres à ce qui peut manquer à la leur. Car ces perſonnes voyent d'ordinaire trop & trop peu. Elles voyent trop l'objet de leur mouvement, & voyent trop peu leurs autres devoirs.

XXII.

Mais il eſt vray qu'elles doivent eſtre extrêmement ſur leurs gardes, pour ne prendre pas temerairement confiance en des perſonnes peu éclairées.

Car il y a une infinité de gens qui aiment tout ce qui eſt un peu extraordinaire, & qui ſous prétexte de ſuivre les voies de Dieu dans les ames, ſanctifient toutes leurs phantaiſies, & prennent tout pour des marques de ſainteté. Il y en a au contraire qui faute de connoiſtre l'étendue de la nature ou de la grace, prennent tout ce qui ſe paſſe dans les ames pour des illuſions du demon.

XXIII.

Comme le principal danger des états un peu extraordinaires, eſt de s'y attacher & d'y avoir de la complaiſance, il eſt bon d'avoir fortement ces maximes dans l'eſprit.

XXIV.

1. Qu'il eſt difficile de diſtinguer ces états de ceux qui naiſſent purement de certains temperamens & de certaines diſpoſitions de corps.

2. Que ſoit nature, ſoit maladie, ſoit attrait de Dieu, ce n'eſt point par là que nous devons juger de nous-mêmes. On peut eſtre ſaint ſans cela,

& on peut ne l'eſtre pas avec cela.

XXV.

On ne peut pas non plus juger par ces états du degré de ſa vertu, ni de ſa force. Car il y a des ames qui ne ſentent aucune conſolation, ni aucun mouvement, qui ſont beaucoup plus fortes que celles qui ſont conduites par la voie des ſentimens & des attraits, parce qu'elles ſont accoûtumées d'aller à Dieu au travers des nuages & des repugnances de la nature; aulieu que les autres demeurent ſouvent abbatuës lorſque le vent qui les pouſſoit, vient à leur manquer.

XXVI.

On ne peut pas même ſe confier à ſoy, ni juger de ſoy-même par le peu de fautes que l'on fait; car il y a des perſonnes qui en font beaucoup & d'aſſez grandes, qui ſont plus vertueuſes & plus agreables à Dieu que celles qui en font moins, parce qu'elles s'humilient davantage, & qu'elles ſe fortifient par leurs chutes.

Saint Auguſtin dit, par exemple, qu'une perſonne qui ſe met ſouvent en

colere, & qui en revient bien, & s'accuſe de cette faute, vaut mieux que celuy qui s'y met plus rarement & la conſerve plus long-temps.

XXVII.

Tout conſiſte donc à s'aneantir & à s'humilier devant Dieu; à ne ſe confier qu'en ſa miſericorde; à ne s'appuyer que ſur JESUS-CHRIST; à ſe défier de ſoy-même & de ſa lumiere; à tâcher de luy eſtre fidelle en tout; à aller à luy ſimplement avec confiance & avec amour.

Une ame qui eſt dans cette diſpoſition, uſe bien de ces attraits, quand même ils ne ſeroient que des effets du temperament & de la phantaiſie.

Et celle qui n'y ſeroit pas, en uſeroit mal, quand même ils ſeroient de Dieu.

DE LA MANIERE de profiter des nouvelles, & principalement de celles qui regardent les affaires de l'Egliſe.

I.

TOut ce qui arrive dans le monde contribuant à l'execution du grand deſſein de Dieu, qui eſt le ſalut & la gloire de ſes élûs, il eſt certain que Dieu leur découvrira dans le ciel les reſſorts ſecrets par leſquels il le fait réuſſir, & toutes les fins cachées qu'il a eues dans tous les évenemens que ſa providence a permis ou procurés. Toute l'hiſtoire du monde, & generale & particuliere, leur ſera donc pleinement developpée. Rien ne leur ſera ni déguiſé ni caché, parce que Dieu voudra qu'ils l'en glorifient, & qu'ils en ayent la juſte reconnoiſſance qu'ils luy en doivent.

cupé que de Dieu : & aulieu qu'il ne peut demeurer attaché à l'eſtre de Dieu, quelque infini qu'il ſoit, il s'entretient ſans peine de ces évenemens humains, & il y trouve ſa nourriture & ſon plaiſir.

III.

Mais il faut neanmoins diſtinguer dans cette difference de l'état de l'homme en cette vie & de celuy des Bienheureux, ce qui vient de la corruption de ſa nature, & ce qui vient de l'imperfection de ſon état. Car de ce qu'il ne peut encore s'arreſter purement à l'infinité de l'eſtre de Dieu, & qu'il a beſoin de ſe ſervir des creatures & des œuvres de Dieu pour s'y élever, ce n'eſt qu'une imperfection de ſon état de voyageur, qui ne luy permettant encore de voir Dieu qu'en énigme & comme dans un miroir, l'oblige de ſe ſouſtenir dans la contemplation de Dieu par le moyen des évenemens temporels qui le font connoiſtre, & des creatures qui le repréſentent. Mais de ce qu'il s'attache à ces évenemens temporels, qu'il ſe remplit de ces creatures ſans rapport à Dieu, qu'il en fait l'objet de ſa curioſité & de ſes autres paſſions,

qu'il s'y arreſte & s'en nourrit, c'eſt un effet de la corruption de ſon cœur & de ce vuide que le peché y a produit, qu'il tâche vainement de remplir par la recherche inquiette des connoiſſances humaines, & principalement de celles qui excitent & qui entretiennent ſes paſſions.

IV.

La raiſon veut donc que l'on corrige d'une part ce que la concupiſcence ajoûte à l'imperfection de l'état de l'homme dans cette vie ; mais que l'on s'accommode neanmoins de l'autre à cette imperfection d'état. C'eſt-à-dire que l'on retranche, autant que l'on peut, la curioſité de toutes les choſes qui ne nous ſont pas des appuis pour nous élever à Dieu ; mais que l'on ſe ſerve neanmoins de tous les effets de ſa providence, qui peuvent contribuer à nous faire admirer ſa grandeur, aimer ſa miſericorde & ſa bonté, craindre ſa ſeverité & ſa juſtice.

V.

Mais ce qu'il y a de dangereux en cecy, c'eſt que les mêmes objets & les mêmes évenemens ſont capables de

nourrir la curioſité & d'édifier la charité, & que les uns s'en ſervent pour contenter leurs paſſions, & les autres pour en tirer des motifs de prier & de louer Dieu, qu'ils ſervent aux uns pour les remplir des creatures & pour bannir Dieu de leur ſouvenir, & qu'ils augmentent dans les autres l'idée qu'ils ont de Dieu, & les y attachent plus fortement. Quelle eſt donc la regle que l'on doit ſuivre pour éviter ce mal, & pour ſe procurer ce bien? C'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de déterminer.

V I.

Ceux qui ont preſcrit avec liberté la conduite qui eſt d'elle-même la plus propre pour mener les ames à Dieu, & pour les guerir de leurs maladies, entre leſquelles la curioſité eſt une des principales, ont crû que ceux qui ſont encore dans un état de foibleſſe, doivent ſe ſeparer de la vûe des objets capables d'exciter leurs paſſions & d'attacher fortement leur eſprit, & ne s'occuper que de certains objets plus tranquilles & moins attachans qui puiſſent les aider à s'élever à Dieu.

VII.

C'eſt la raiſon pour laquelle on a tâché de bannir des monaſteres, non ſeulement les nouvelles du monde, mais même la connoiſſance des troubles & des agitations de l'Egliſe. On ne ſavoit dans ces ſaintes retraites ni ſi on eſtoit en paix ou en guerre, ni qui eſtoient ceux par qui les affaires du monde eſtoient gouvernées, & l'on y ignoroit même la pluſpart des troubles & des agitations de l'Egliſe.

Ceux qui eſtoient chargés de la conduite de ces ſaintes ſocietés, eſtoient perſuadés qu'il y avoit plus à perdre qu'à gagner dans ces connoiſſances, & que quoiqu'il y eüſt des ames aſſez fortes pour en bien uſer, neanmoins elles troubloient ordinairement le repos des foibles, rempliſſoient leur eſprit de phantômes, & les empêchoient de jouir de Dieu.

Ils ne laiſſoient donc point ordinairement d'autre nourriture à l'eſprit de ceux qui vivoient ſous leur diſcipline, que celle qu'ils pouvoient tirer des évenemens paſſés, & de l'hiſtoire de ce que Dieu avoit fait, ſoit avant la venue de

ſon Fils, ſoit depuis cette venue, pour l'établiſſement de ſon Egliſe & le ſalut de ſes élûs.

VIII.

Cette difference que les ſages Legiſlateurs de la vie Religieuſe ont faite entre les évenemens paſſés depuis un aſſez long-temps, & ceux que l'on peut regarder comme préſens, parce qu'ils arrivent de noſtre temps, eſt fondée ſur des raiſons très-eſſencielles.

Les premiers eſtant éloignés de nous, nous voyons peu le rapport qu'ils ont à nous; & ainſi ils excitent peu nos paſſions: mais nous y voyons beaucoup le rapport qu'ils ont à Dieu; parce que la ſuite de ces évenemens nous fait voir le bien qui en eſt arrivé à l'Egliſe. La felicité des méchans lorſqu'elle eſt paſſée n'eſt plus un objet de tentation; parce que la vûe que nous avons en même-temps de l'aneantiſſement de cette felicité, y ſert de contre-poiſon. Nous la mépriſons aiſément en voyant la breveté de ſa durée: & comme il eſt dit dans les Pſeaumes, que Dieu ſe moque des deſſeins des méchans; parce qu'il voit le jour qui doit finir ces deſſeins avec leur vie, on ſe moque

de même de la grandeur & du bonheur des méchans ; parce qu'en le regardant comme passé, on le regarde comme évanoui & comme abysmé dans le neant.

Il en est de même de leur malice. Comme l'on en voit le cours & la fin d'une même vûe, on reconnoist combien elle est aveugle & impuissante, & l'on ne peut avoir que du mépris pour ces projets par lesquels des hommes audacieux tâchent durant leur vie de s'élever contre Dieu & de s'opposer à ses desseins.

Mais nous ne regardons pas avec la même tranquillité les évenemens présens ou peu éloignés de nous. La part que nous y avons ou par nous-mêmes, ou par ceux avec qui nous avons quelque liaison, allume nos passions. La felicité des méchans dont nous ne voyons pas les bornes, nous impatiente par sa durée. Il nous semble que ce qui nous y blesse, ne doive jamais finir. Ainsi ces objets nous mettent en danger d'entrer en diverses passions d'aigreur, d'impatience, d'envie, de jalousie, & sur tout de défaut d'esperance & de confiance en Dieu.

IX.

De plus noſtre raiſon eſt convaincue à l'égard de toutes les choſes paſſées il y a long-temps, qu'il n'y a rien à ſouhaiter ni à eſperer à cet égard. Ainſi elles ne font naiſtre ni nos eſperances, ni nos craintes. On voit clairement qu'on n'a rien à faire à l'égard de ces choſes qu'à adorer Dieu & ſa conduite ſur les creatures. Mais celles qui ſont peu éloignées de nous ayant encore des ſuites futures qui peuvent eſtre changées par la volonté des hommes, produiſent ordinairement en nous des eſperances, des craintes, des inquietudes. On s'attache par ſes deſirs à certains évenemens, & l'on conçoit de l'indignation contre tout ce qui s'y oppoſe, & il eſt difficile dans ces divers mouvemens de demeurer dans la dépendance & dans la ſoumiſſion où l'on doit eſtre à l'égard de Dieu.

Enfin les impreſſions des choſes préſentes eſtant d'elles-mêmes beaucoup plus vives que celles qui naiſſent des choſes paſſées, ſont par là même beaucoup plus capables d'irriter nos paſſions, & de tirer l'ame de l'aſſiette tran-

quille où elle doit tâcher de ſe conſerver.

X.

Si l'on eſtoit donc en état de regler ſa vie comme on le voudroit, & de choiſir uniquement les lieux, les perſonnes, les emplois, les occupations par rapport à ſa propre ſanctification, il eſt indubitable qu'on feroit fort bien de détourner ſa vûe des nouvelles préſentes & du ſiecle préſent, & de ne s'occuper que de ce qui s'eſt paſſé il y a aſſez long-temps, en ſe tranſportant ainſi comme dans un autre ſiecle, pour éviter la contagion de celuy-cy.

XI.

Il faudroit même uſer de grands retranchemens à l'égard des évenemens paſſés ; parce qu'il y en a beaucoup qui ne ſervent pas ſi directement à faire connoiſtre Dieu : & il ſeroit juſte de ſe reduire à ne conſiderer que ceux où ſa providence paroiſt d'une maniere plus ſenſible. Ainſi l'hiſtoire de ce que Dieu a fait pour préparer les hommes à l'avenement de JESUS-CHRIST, celle de ce que JESUS-CHRIST a fait dans le monde & depuis qu'il en eſt ſorti,

pour l'établiſſement de ſon Egliſe, devroit faire l'unique occupation de nos eſprits, & borner noſtre curioſité.

On ſeroit heureux ſi l'on pouvoit ſe renfermer dans ces termes, & ne s'appliquer qu'à ces objets capables d'édifier, & incapables de nuire : mais cela n'eſt pas poſſible à tout le monde. Il y en a que les nouvelles des affaires préſentes viennent chercher, & d'autres qui ſont obligés par diverſes neceſſités de s'en inſtruire. C'eſt quelquefois une charité que de s'en informer pour les faire ſavoir à ceux qui en ont beſoin. Il faut donc que ceux qui ne peuvent jouir de cette ignorance tranquille, & de cette ſeparation entiere des objets capables d'exciter les paſſions, tâchent de reparer cette perte en ſe procurant une autre ſorte d'avantage qui ne ſeroit pas moins grand. C'eſt de ſe ſervir de ces nouvelles pour nourrir leur pieté, & pour pratiquer quantité d'actions de vertu.

XII.

Le moyen d'y réuſſir eſt de conſiderer quelles diſpoſitions & quels ſentimens la Religion chreſtienne nous preſcrit à l'égard des évenemens qui com-

poſent ces nouvelles. Car c'eſt une erreur de croire qu'elle n'en preſcrive point, & que parce qu'on n'y a point à agir, il ſoit permis ou de s'abandonner aux paſſions naturelles qu'elles excitent en nous, ou de s'en ſervir comme d'un ſpectacle qui nous divertiſſe & qui nous tire de la langueur & de l'ennuy, en faiſant ainſi proprement à noſtre égard les effets d'une comedie. Les payens ont aſſez aimé ces ſpectateurs oiſifs & indifferens des évenemens du monde : mais la Religion chrêtienne ne les peut ſouffrir. Car comme l'honneur de Dieu & le bien de l'Egliſe ou du prochain y eſt ſouvent intereſſé, elle ne permet pas qu'on ſe tienne neutre en ces rencontres. Qui aime la juſtice, doit s'affliger de ce qui la bleſſe. Qui aime l'Egliſe, doit eſtre touché de ce qui luy nuit : & l'inſenſibilité dans ces occaſions ne ſauroit naiſtre que d'un défaut d'amour pour l'une & pour l'autre, qui eſt non ſeulement un vice, mais la ſource generale de tous les vices.

XIII.

Il faut donc prendre part à ces éve-

nemens. Mais comment & de quelle ſorte ? C'eſt ce qu'il faut expliquer.

Les affaires de l'Egliſe, (car ce ſont ces ſortes de nouvelles que nous conſiderons particulierement icy) ſont les affaires de tous les Chreſtiens ; parce qu'ils forment eux-mêmes l'Egliſe. Ainſi, quand ils s'en mêlent, ils ſe mêlent de ce qui leur appartient. Mais pour ſavoir quel eſt leur devoir à cet égard, il faut conſiderer que Dieu qui veut que l'Egliſe ſoit une ſocieté reglée, a ſeparé les fonctions des membres qui la compoſent. Il a deſtiné les uns pour la défendre, pour agir, pour parler en ſon nom ; il a ordonné aux autres de prier pour ceux qui agiſſent, de compatir aux maux de l'Egliſe, & de tâcher d'appaiſer Dieu par leurs gemiſſemens & par leurs bonnes œuvres. Ces deux ſortes de parties dont l'Egliſe eſt compoſée, doivent conſpirer à la même fin, mais par des voies differentes : & ces voies differentes ſont neanmoins tellement liées enſemble, que ſouvent les dereglemens qui arrivent dans ceux qui ſont deſtinés à agir, ont leur ſource dans la negligence de ceux qui ſont deſtinés à prier & à gemir devant Dieu.

Si les Paſteurs & les Miniſtres de l'Egliſe manquent de zele & de lumiere, c'eſt que les peuples ne demandent pas à Dieu avec aſſez d'ardeur des Paſteurs zelés & éclairés, & qu'ils n'ont pas aſſez de ſoin de leur obtenir par leurs prieres la force qui leur eſt neceſſaire pour ſoûtenir les intereſts de l'Egliſe.

Il eſt clair par là que ceux qui ſe trouvent dans l'état de ne pouvoir prendre part aux maux de l'Egliſe que par leurs prieres, ne doivent pas, quand ils les apprennent, s'animer tellement de zele contre ceux qui les cauſent par leur foibleſſe, ou par leurs paſſions injuſtes, qu'ils n'entrent eux-mêmes dans des ſentimens d'abaiſſement & d'humiliation devant Dieu, par la crainte d'avoir cooperé à ces maux par leur negligence, leur tiedeur, & par tous leurs autres défauts. Ils ne doivent point tellement penſer que les autres ne s'acquittent pas de leur devoir, qu'ils ne craignent pour eux-mêmes de ne ſe pas bien acquitter des leurs.

Et enfin ils ne doivent pas ſe croire exemts de l'obligation de ſatisfaire à Dieu par l'humiliation & la penitence, pour le violement de ſes loix, comme

s'ils n'y avoient aucune part.

XIV.

C'eſt par ce ſentiment que l'on voit que Tobie & Daniel regardent les fautes par leſquelles le peuple Juif avoit merité d'eſtre chaſſé de la terre que Dieu avoit donnée à Abraham & à ſa poſterité, & d'eſtre tranſporté en Aſſyrie, ou en Babylone, comme leurs propres fautes. *Parce*, dit Tobie, *que nous n'avons pas obeï à vos préceptes, nous avons eſté livrés au pillage, à la captivité, & à la mort; & nous ſommes devenus la fable & la honte des nations parmy leſquelles vous nous avez diſperſés.* ch. 3. v. 4. *Nous avons peché*, dit Daniel, *nous avons commis des iniquités, nous avons agi d'une maniere impie: nous nous ſommes éloignés de vous: nous nous ſommes écartés de vos commandemens: nous n'avons pas obeï aux Prophetes vos ſerviteurs qui parloient en voſtre Nom à nos Rois, à nos Princes, & à nos peres, & à tout le peuple. C'eſt à vous, Seigneur que la juſtice appartient; mais pour nous nous n'avons que la confuſion pour partage.* ch. 3. v. 29. 30. ch. 9. v. 6. verſ. 7. On voit par-là que ces Saints ne ſe ſeparoient point de ceux

qui avoient peché ; mais qu'ils ſe joignoient à eux pour partager l'humiliation & la penitence de ces pechés.

XV.

Non ſeulement on doit craindre d'avoir part à ces fautes, mais on peut juſtement apprehender d'eſtre enveloppé dans les ſuites fâcheuſes qu'elles attirent, & qui en ſont la punition. Car quoique l'on ſoit d'une condition qui ſemble nous mettre à couvert de ces ſuites, neanmoins les choſes du monde ſont tellement enchaiſnées les unes avec les autres, qu'il n'y a preſque point d'évenement auquel le diable ne puiſſe attacher noſtre perte, ſi Dieu luy permet d'uſer de toute ſon adreſſe contre nous. Auſſi c'eſt ce qu'il ſe propoſe en tous les troubles qu'il excite dans l'Egliſe. Ceux qui ne les regardent que par les ſens, n'y aperçoivent que des hommes qui agiſſent, & des biens & des maux temporels qu'ils ſe cauſent les uns aux autres : mais la foy nous y fait bien découvrir un autre ſpectacle. Elle nous fait voir que dans ces grandes affaires, & qui ont de grandes ſuites, le demon a auſſi de grands deſſeins ; qu'il pré-

tend par là faire tomber pluſieurs ames dans ſes pieges ; qu'il s'en ſert comme de filet pour les envelopper, & que ce filet s'étend beaucoup plus loin qu'il ne ſemble ; qu'il rend les uns autheurs des injuſtices, les autres cooperateurs ; qu'il y fait conſentir les autres ou par leurs paroles ou par leur ſilence; qu'il prétend en faire tomber d'autres en leur cauſant des vexations audeſſus de leurs forces, & en leur faiſant perdre la patience & la paix; qu'il a deſſein de mettre des obſtacles aux bons deſſeins des uns, en les rendant odieux & inutiles, & d'épouvanter tellement les autres, que ne s'occupant que d'eux-mêmes & de leur propre ſeureté, ils negligent les devoirs les plus communs de la charité ; qu'il porte les uns au murmure, à l'impatience, au zele amer, à l'averſion ſecrette ; les autres à l'indiſcretion & aux entrepriſes temeraires. Enfin ces filets du diable ſont ſi étendus en certaines affaires, que c'eſt une grace très-particuliere de Dieu que d'en échapper. Tel qui croit les éviter d'un coſté, y tombe ſouvent d'un autre : & il n'y a point d'autre moyen de s'en préſerver abſolu-

ment, que de recourir à Dieu avec des ſentimens d'humiliation & de crainte non ſeulement pour les autres, mais pour ſoy-même, quelque ſeparé que l'on ſoit de ces troubles par ſa profeſſion & par ſon état.

XVI.

C'eſt la diſpoſition generale dans laquelle il faut tâcher d'entrer & de s'établir, & il eſt bon d'y joindre quelques diſpoſitions particulieres.

Comme le principal objet de la charité c'eſt Dieu même, & qu'elle ne doit ſe porter aux hommes que par rapport à Dieu, c'eſt auſſi l'intereſt de Dieu qu'il faut principalement conſiderer dans toutes les affaires où la juſtice eſt violée. Car c'eſt Dieu qui reçoit toûjours les plus grands outrages, & c'eſt une choſe étrange de quelle ſorte il eſt ſouvent traité par les hommes. On menage tout hors les intereſts de Dieu. On craint tout hors d'offenſer Dieu. On donne quelque choſe à l'honneur humain, à la gratitude, à l'honneſteté: mais on ne s'apperçoit preſque point qu'on faſſe quelque choſe pour Dieu. La conſcience paroiſt dans la pluſpart

du

du monde un principe mort. Enfin on agit preſque en tout comme s'il n'y avoit point de Dieu. Peut-on aimer Dieu, & n'eſtre pas vivement touché de le voir traiter de la ſorte?

XVII.

Il faut, à la verité, que cette même charité nous rende ſenſibles aux maux du prochain: mais il faut que ce ſoit à proportion de la grandeur de ces maux. Or les plus grands maux ne ſont pas l'oppreſſion temporelle que quelques-uns ſouffrent: ce ſont les tentations d'impatience, d'ennuy, de lâcheté, de colere, d'indiſcretion que cette oppreſſion leur peut cauſer. Les maux temporels ſeparés des maux ſpirituels ne meriteroient pas le nom de maux; puiſque c'eſt la matiere de la couronne de ceux qui les ſouffrent.

Mais il n'en eſt pas de même des maux ſpirituels. Ce ſont de veritables maux beaucoup plus grands dans leur realité, que dans ce que l'imagination en repréſente.

Ce ſont donc ces ſortes de maux qui doivent particulierement exciter noſtre compaſſion. Et comme ceux qui font injuſtice aux autres, ſont beaucoup plus

engagés dans ces maux ſpirituels, que ceux qui la ſouffrent ſimplement, bien loin de les exclure de noſtre compaſſion, il en faut avoir une toute particuliere pour eux.

XVIII.

Ce ne ſeroit pas tirer peu de profit des nouvelles des maux de l'Egliſe, que de s'en ſervir pour entrer dans des ſentimens de crainte, d'humiliation à l'égard de nous-mêmes, de douleur pour l'injure qui eſt faite à Dieu, de compaſſion pour les maux du prochain, & principalement pour ceux qui mettent leur ſalut en danger; & l'on peut dire qu'en les conſiderant par ces vûes & par cet eſprit, il n'y a guere d'objets plus utiles: mais l'on peut encore ſe ſervir utilement de ces nouvelles, pour en tirer diverſes inſtructions importantes.

XIX.

Les grandes fautes que ceux qui ſont dans les places éminentes commettent quelquefois, ne doivent pas eſtre un ſujet aux petits de leur inſulter: mais ils en peuvent bien tirer un motif de reconnoiſſance envers

Dieu, de ce qu'il ne les a pas exposés à ces dangers. Et pour mieux comprendre l'avantage de leur condition au-dessus de celle des grands, ils n'ont qu'à remarquer qu'une petite passion dans l'ame d'une personne qui est dans un état rabbaissé, demeure ordinairement sans effet, ou qu'elle n'en a que de petits ; mais que si cette même passion dans le même degré se trouve dans l'ame des grands, elle est capable de produire souvent de terribles renversemens, parce qu'elle y agit à proportion de leur grandeur. Ils s'engagent temerairement dans des injustices, & y continuent parce qu'ils y sont engagés : & comme ils entraînent toûjours avec eux une infinité de personnes qu'ils rendent complices de leurs fautes, ils les multiplient à l'infini.

XX.

Les passions des petits sont quelquefois aussi fortes que celles des grands; mais elles sont impuissantes. Comme ils y trouvent des obstacles de toutes parts, ils sont obligés de les moderer. Et ainsi elles demeurent sans effet : mais le malheur des grands est ou que l'on

ne s'oppoſe point à leurs paſſions, ou que s'ils y trouvent quelques obſtacles, ils trouvent auſſi-bien des moyens de les ſurmonter. Mille gens ſe joignent à eux pour les y aider. On les pouſſe à les ſatisfaire, & l'on leur fait un honneur de ne pas reculer. Ainſi ils s'enfoncent de plus en plus dans les fautes mêmes, auſquelles ils s'eſtoient portés avec peu de paſſion.

XXI.

Les degrés de la miſericorde de Dieu ſur les hommes, ſont ou de les préſerver des paſſions, ou de les mettre dans l'impuiſſance de les ſuivre, ou d'en empêcher les effets : & les degrés de ſa colere ſur les mêmes hommes, ſont de les abandonner à leurs paſſions, de leur donner moyen de les ſatisfaire, & de permettre qu'ils en étendent & qu'ils en multiplient les effets.

XXII.

Il eſt bon de conſiderer auſſi ſur ce même ſujet, que la maniere dont les petites paſſions deviennent grandes & importantes, eſt que le diable trouve moyen de les lier avec quelque paſſion forte & agiſſante. Tel deſire très-me-

diocrement certaines choſes, qui commencera de s'y porter avec violence, parce qu'on luy perſuade qu'il luy eſt honteux de ne les pas obtenir. Ainſi, comme les grands ont d'ordinaire une forte paſſion de ſouſtenir ce qu'ils ont fait, & qu'ils font conſiſter en cela leur honneur : ſitoſt que leurs plus legeres paſſions leur ont fait faire quelques avances, elles empruntent l'activité & la force de leur paſſion dominante qui eſt l'orgueil.

XXIII.

Ces avantages de la condition des petits ſur celle des grands ne leur doivent pas ſeulement eſtre un ſujet de reconnoiſſance envers Dieu ; mais ils doivent auſſi leur donner des ſentimens d'humiliation & de crainte. Car plus Dieu les a délivrés de grandes tentations, & plus leur condition eſt favorable pour ſervir Dieu, plus ils doivent eſtre fidelles à bien uſer de ces avantages. Cependant il ſe trouve ſouvent qu'ils ſe contentent d'eſtre exemts des grandes fautes, ce qui eſt plutoſt un effet de leur condition que de leur vertu, & que dans toutes les tentations de leur

état, ils ſont auſſi foibles & auſſi infidelles que les plus grands.

XXIV.

Comme on doit tâcher d'avoir toutes ces diſpoſitions dans le cœur, il faut auſſi avoir ſoin de ne les pas démentir par ſes paroles, & de n'y faire paroiſtre aucune aigreur, aucun zele amer, aucune moquerie, aucun emportement contre ceux qui ne font pas ce qu'ils devroient dans les affaires de l'Egliſe. Cette moderation exterieure eſtant doublement neceſſaire, ſoit pour ſe procurer l'interieure, ſoit pour éviter d'inſpirer aux autres des mouvemens qu'ils ne doivent pas avoir : ceux que Dieu n'appelle point à agir, doivent avoir continuellement dans l'eſprit qu'ils ſont d'autant plus obligés de veiller ſur leurs paroles, que Dieu les diſpenſant des actions, les a délivrés d'une ſi dangereuſe tentation, & qu'il feroient d'autant plus blâmables s'ils ne le font pas, que Dieu leur a donné moins de choſes à faire.

XXV.

Il faut encore prendre garde de rendre une exacte juſtice à ceux qui ne la

rendent pas aux autres, en ne croyant pas legerement tout ce qu'on dit d'eux, & en ne le rediſant pas legerement. Car la médiſance ne s'attache pas ſeulement aux perſonnes irreprochables; elle épargne encore moins ceux qui y donnent quelque lieu par leurs actions. Comme elle y trouve plus de matiere, elle eſt encore plus hardie à transformer des apparences en realités; à inventer des hiſtoires fauſſes, ou à augmenter celles qui ont quelque fondement. Ainſi, il faut eſtre extrêmement ſur ſes gardes, pour ne ſe pas laiſſer aller à tous les bruits qui courent de la conduite & des actions de ces ſortes de perſonnes; & il vaut beaucoup mieux paſſer pour dupe en craignant de croire & de dire certaines choſes publiques, que de ſe mettre en danger d'en croire & d'en dire qui ne ſoient pas exactement veritables.

RESOLUTIONS de quelques difficultés proposées par une personne de pieté.

I. QUESTION.

JE vous supplie de me dire si je suis obligée de connoistre si toutes mes peines secrettes sont de Dieu, ou du démon, ou de moy-même.

RÉPONSE.

1. C'est un principe de la Religion chrestienne, que *Dieu ne porte personne au peché*, c'est-àdire qu'il n'opere point en nous les mauvais desirs, ni les mauvaises pensées, ni rien de ce qui tient du dereglement & du desordre. Il permet seulement ou par misericorde, ou par justice, que ces sortes de tentations nous arrivent.

Deus neminem tentat *S. Jac ep. 1. 13.*

2. Nous avons toûjours sujet de croire que ce n'est pas seulement par justice, mais aussi par misericorde, qu'il le

permet, lorſque nous nous en ſervons pour en devenir plus humbles. Mais le moyen de le devenir, c'eſt de prendre les tentations pour des marques & des punitions de noſtre orgueil que Dieu veut abbaiſſer par ce remede, & non pour des preuves d'une pieté extraordinaire qu'il veuille éprouver.

3. Quand on eſt bien établi dans cette diſpoſition, on peut ſe diſpenſer de s'informer ſi les tentations viennent du démon ou de noſtre propre corruption. Il nous ſuffit de ſavoir que la ſource en eſt mauvaiſe, & qu'il y faut reſiſter. Ce diſcernement peut neanmoins eſtre de quelque uſage à l'égard du chois des moyens dont on ſe peut ſervir pour y remedier & pour donner lumiere à ceux qui nous conduiſent, afin de nous ordonner des remedes proportionnés à noſtre maladie ; & ainſi il en faut marquer de bonne-foy les accidens qui peuvent aider à connoiſtre cette difference ſans ſe fatiguer à les rechercher.

II. Question.

On m'a fait prendre ces tentations pour une conduite de Dieu ſur moy,

& l'on m'a dit que je devois accepter ces ſortes de choſes dans un eſprit de victime.

RÉPONSE.

Ces tentations ſont des conduites de Dieu ſur nous, non en ce qu'il les opere, mais en ce qu'il les permet. Mais cette permiſſion ne marque d'elle-même autre choſe, ſinon que nous avons merité par nos pechés d'y eſtre abandonnés, & elles ont plus de liaiſon d'elles-mêmes avec la juſtice de Dieu qu'avec ſa miſericorde, quoique par le bon uſage que nous en devons & pouvons faire, elles puiſſent devenir des moyens d'acquerir l'humilité, & par conſequent des inſtrumens de miſericorde.

Il ne faut pas rechercher avec inquietude par quelles actions on les peut avoir meritées, ni prétendre ſavoir préciſément les fins de Dieu dans cette permiſſion. Il en envoie de pareilles à des pecheurs & à des perſonnes très-imparfaites : & l'on n'en doit rien conclure pour ſon état, ſinon qu'il ſe faut bien garder de les prendre pour des marques d'une vertu eminente.

III. Question.

On m'a exhortée à ne point rechercher & à ne point demander à Dieu la delivrance de ces peines.

Réponse.

Puiſque l'on doit gemir de ces tentations, & qu'on les doit haïr comme un dereglement qui vient du peché, puiſque l'Egliſe demande tous les jours pour nous à Dieu qu'il nous en delivre, il eſt certain qu'on en peut demander la delivrance, & même qu'on le doit. Car qui ſçait ſi la volonté de Dieu n'eſt point de nous préſerver du danger qu'elles enferment, en nous delivrant des tentations mêmes ? Qui ſçait s'il ne veut point nous faire acheter cette delivrance par de longues prieres ? Pourquoy donc renoncer volontairement à ce don ? Il eſt certain neanmoins que ces prieres doivent eſtre accompagnées de ſoumiſſion à la volonté de Dieu, & que s'il veut que nous demeurions dans ces peines toute nôtre vie, il le faut vouloir, & reconnoiſtre que nous le meritons bien.

IV. Question.

On m'a perſuadée au contraire de me devouer à de plus grandes peines, & de plus grandes tentations.

Réponse.

Ces devouemens à de plus grandes tentations flattent l'ame par l'apparence d'une force imaginaire, & ainſi ils ne ſont capables que de l'affoiblir ; parce que ſa force conſiſte dans l'humilité. D'ailleurs on ne voit pas bien à quoy ils ſe reduiſent. Car s'ils ne conſiſtent en autre choſe qu'à reconnoiſtre que l'on merite encore de plus grands châtimens & de plus grandes peines, c'eſt un aveu que tout le monde doit faire ; mais qui n'eſtant qu'un devoir très-commun ne doit pas eſtre exprimé par ces grands mots qui donnent des idées extraordinaires.

Si l'on prétend que celuy qui ſe devoue de la ſorte, ſe doit croire dans le degré de patience ſuffiſant pour ſouſtenir ces grandes tentations, c'eſt un acte d'une très-grande préſomption ; y ayant peu de perſonnes qui ſoient

effectivement dans ce degré, & perſonne ne le devant croire de ſoy-même.

Si l'on y enferme le deſir de ces tentations, c'eſt un très-mauvais ſouhait. Car il n'eſt jamais permis de deſirer une tentation interieure qui porte à un dereglement de corps ou d'eſprit ; & ce ſeroit y conſentir en quelque ſorte que de la deſirer.

Si l'on entend que ce n'eſt qu'une préparation à ſouſtenir de plus grandes tentations, pourvû que Dieu en faſſe la grace, c'eſt toûjours un acte dangereux, parce qu'il frappe l'eſprit de l'idée d'une certaine force que l'on prétend avoir, & qu'il l'accoûtume à certaines images & à certains états qu'il eſt utile de ne regarder jamais, ou de ne regarder qu'avec horreur. Ce qu'il faut donc faire à l'égard de ces ſortes de tentations lorſqu'on ne les a pas, eſt de n'y point penſer ; & ſi l'on y penſe malgré ſoy, de demander à Dieu qu'il nous en préſerve en luy diſant avec David : *Ayez pitié de moy, Seigneur, parce que je ſuis foible.* Que ſi Dieu permet que l'on en ſoit éprouvé, il luy en faut demander la delivrance ; mais la demander avec paix, avec perſeverance, *Pſ. 6. 3.*

& avec ſoumiſſion à ſa volonté, & en s'appliquant peu à y penſer.

V. Question.

Quant à la diſpoſition de mon eſprit & de mon cœur ſur ces ſortes de peines, j'en reſſens une grande horreur, & je croy que c'eſt mon méchant eſprit qui eſt tout corrompu, & mon amour-propre qui me cauſent & m'attirent ces miſeres.

Réponse.

Il eſt vray que c'eſt la corruption de l'eſprit & du cœur qui attirent ces peines. Mais on ne doit pas juger par là du degré de ſa corruption.

Il faut ſeulement prendre ces peines pour un avertiſſement continuel que Dieu nous donne de nous humilier en combattant noſtre vanité & noſtre préſomption interieure en tout ce que nous pouvons.

VI. Question.

Pour les autres extravagances qui ſe paſſent dans l'imagination, on m'a dit que j'eſtois obſedée. Cela m'a cauſé de grandes peines. Je vous prie de me

dire ce que je dois faire ſur cela.

Réponse.

Il ne paroiſt pas qu'il ſoit neceſſaire d'attribuer ces extravagances à une operation particuliere du diable. La ſeule imagination les peut produire. Mais ſoit obſeſſion, ſoit imagination, il les faut également ſouffrir avec paix & avec patience. Il faut également en demander à Dieu la delivrance, & les prendre pour un avertiſſement que Dieu nous donne de nous mettre toûjours au dernier rang des Chreſtiens: car c'eſt le rang que l'Egliſe donnoit à ceux qui eſtoient travaillés de ces imaginations. Que ſi nous ne le pouvons faire viſiblement, il faut le faire en eſprit en ſe mettant interieurement au-deſſous de tous les autres.

VII. Question.

Pour l'oraiſon actuelle, quand l'eſprit eſt agité de toutes les miſeres que vous ſavez, ou d'autres diſtractions, je vous prie de me dire ce qu'il faut que je faſſe.

RÉPONSE.

Si l'agitation de ces miſeres oſte à l'eſprit tout pouvoir d'agir, il faut ſe contenter d'un regard vers Dieu qui luy marque l'horreur qu'on en a.

Mais ſi l'eſprit peut agir, il faut s'appliquer, autant que l'on peut, à des objets ſaints, & principalement à ceux qui ont moins de rapport à ces peines, & qui agiſſant fortement ſur nous, ſont capables de bannir ces imaginations.

VIII. QUESTION.

D'autres fois n'ayant point de diſtractions, je demeure dans un eſprit d'abandon ſans vûe ni lumiere. Peut-on demeurer tout le temps de l'oraiſon dans cet état ?

RÉPONSE.

On peut bien eſtre devant Dieu dans un eſprit d'abandon ſans vûe & ſans lumiere diſtincte. Mais il faut prendre garde que ſous prétexte de cet abandon & de cette privation de penſées diſtinctes, on ne ſe prive des connoiſſances neceſſaires pour ſa conduite,

des reflexions utiles pour ſe corriger de ſes défauts, & du ſentiment de la douleur de ſes fautes, & par conſequent de la componction. Il ſeroit donc bon d'appliquer auſſi ſon eſprit à ces autres objets, & ne pas demeurer toûjours dans cette privation de penſées, de peur que ce ne ſoit qu'un repos naturel, ou du moins que la nature n'y trouve ſon compte, ſoit qu'on le faſſe en prenant une partie de l'oraiſon pour cela, ſoit dans un autre temps ſeparé. Saint François de Sales donne expreſſément cet avis dans ſes Entretiens.

IX. QUESTION.

Doit-on chercher & ſe procurer quelque ſentiment de Dieu particulier ?

RÉPONSE.

On ne doit deſirer ni ſe procurer les ſentimens de Dieu, parce qu'ils ſont quelque choſe qui ſatisfait l'eſprit ; mais on les peut deſirer, parce qu'ils ſont juſtes. Il eſt juſte que nous ſoyons touchés de douleur pour nos pechés ; que nous ſoyons touchés de gratitude & d'amour pour Dieu & pour ſes graces. On peut deſirer ces ſentimens, non

parce qu'ils nous plaiſent, mais parce qu'ils plaiſent à Dieu, & que ce ſont des moyens dont il ſe ſert pour nous dégager du monde, pour nous aider à reſiſter aux tentations, pour nous ſouſtenir dans les ſouffrances. Mais comme il y a deux dangers à craindre, l'un de prendre des ſentimens tout humains pour des ſentimens de Dieu ; l'autre de s'attacher à ce qu'il y a d'agreable dans ces mouvemens : il faut veiller ſur cette double illuſion, & demander à Dieu qu'il nous en préſerve.

Il eſt donc bon de s'appliquer quelquefois aux verités qui peuvent exciter ces mouvemens ; mais il ſeroit mauvais de les exciter par un effort humain & d'y avoir une complaiſance de vanité, ſoit qu'on les ait excités, ſoit que Dieu nous les donne.

X. Question.

Quand on ſe trouve occupé d'un ſentiment de Dieu au fond du cœur, peut-on s'en tenir-là, & ſe laiſſer occuper de ce ſentiment dans une adhéſion ſimple & ſans reflexion expreſſe ?

Réponse.

Quand on ſe trouve porté à demeu-

rer en repos devant Dieu dans une ſimple attention à ſa préſence, il vaut mieux ſe tenir là que de s'appliquer d'une maniere penible aux conſiderations & aux reflexions, pourvû que dans d'autres temps ou dans quelque partie de l'oraiſon on ait ſoin de nourrir ſon ame des verités ſolides qui nous garantiſſent de l'illuſion ordinaire à ces oraiſons ſans penſées, qui eſt que les gens qui y ſont, demeurent vuides des verités, & ne s'appliquent pas aſſez à ſe corriger de leurs défauts, à regler leurs actions, & à ſe connoiſtre eux-mêmes.

La pluſpart des perſonnes, qui marchent dans ces voies, n'ont que des ſentimens & point de verités. Cependant il faut joindre l'un avec l'autre pour éviter l'illuſion : mais il n'eſt pas neceſſaire que ce ſoit dans le même-temps.

XI. QUESTION.

Quand une verité de l'Evangile, &c. ſe préſente à l'eſprit, faut-il s'en laiſſer penetrer, ou bien y faire des recherches ?

RÉPONSE.

Si la verité de l'Evangile, &c. nous penetre, il ne faut pas se distraire de cette penetration par des recherches & des reflexions. Mais il est bon d'y faire ces reflexions en d'autres temps.

XII. QUESTION.

Comment peut-on discerner les lumieres de Dieu d'avec celles de l'esprit & de l'imagination ?

RÉPONSE.

Saint Bernard dit que la regle generale est d'attribuer à l'Esprit de Dieu tout ce qui est veritable, solide, & conforme à l'esprit de l'Eglise ; & au démon ou à nostre imagination tout ce qui n'y est pas conforme. C'est par la suite de la vie & par les effets que l'on distingue, si certains mouvemens qui peuvent estre bons ou mauvais, viennent de Dieu ou d'un autre esprit.

XIII. QUESTION.

Peut-on agir avec seureté sur ces mêmes sentimens ou lumieres ?

RE'PONSE.

Pour agir avec ſeureté, il faut agir ſur une regle de verité tirée de la doctrine de l'Egliſe; & il n'y a rien de plus dangereux, que d'agir ſeulement par inſtinct, par attrait, par ſentiment. Ces ſentimens nous éloigneront de cent choſes utiles, & nous porteront à cent autres où le diable nous dreſſera des pieges: & penſant trouver Dieu, on ne trouve en ſuivant ces ſortes de ſentimens, que ſoy-même & ſes phantaiſies.

XIV. QUESTION.

Comment faut-il faire pour ne point agir par ſon propre eſprit & ſes propres lumieres, mais par celles de la grace?

RÉPONSE.

Il faut répondre à cette queſtion comme à la précedente. Pour ne point agir par ſon eſprit, il faut agir ſur des principes de verité tirés de la doctrine de l'Egliſe, & qui nous marquent la volonté de Dieu dans chaque action, en renonçant à toutes les vûes

humaines qui s'y peuvent mêler, & tâchant de n'en avoir point d'autre que d'obeïr à Dieu. Ces principes sont quelquefois clairs, & nous les pouvons suivre alors par nostre propre lumiere. Mais s'ils sont obscurs ou difficiles à appliquer, nous devons apprendre de ceux qui nous conduisent, comment nous devons en user.

XV. QUESTION.

Quelle préparation faut-il apporter pour la communion quotidienne ? Dans quel état doit estre l'esprit & le cœur ? Et pour celle de huit jours ?

RE'PONSE.

Il faut, selon saint François de Sales, pour la communion de tous les huit jours, estre exemt de peché mortel, & sans affection au peché veniel. On a souvent plus de besoin d'examiner si on est effectivement dans cette disposition necessaire pour la communion des huit jours, que de s'instruire de celle qu'il faudroit avoir pour communier tous les jours.

XVI. QUESTION.

Pendant la communion & après la communion, en quel état doit eſtre le cœur & l'eſprit ? A quoy faut-il s'occuper ? Se doit-on procurer des penſées & des ſentimens, ou demeurer dans un ſilence & dans une adhéſion à Dieu ?

RE'PONSE.

Si Dieu nous applique luy-même, il le faut ſuivre. Si on eſt diſtrait, on ſe doit aider par une application volontaire à des conſiderations ſaintes, ou à des oraiſons vocales. Il ne ſe faut procurer des penſées, que quand ce ſilence d'application à Dieu nous manque.

XVII. QUESTION.

Comment doit-on paſſer le jour de la communion ?

RE'PONSE.

Il faut que le jour où l'on a communié, on tâche de ſe ſouvenir le plus ſouvent que l'on pourra de la grace ineffable que JESUS-CHRIST

nous a faite, & d'animer toutes ſes actions par un eſprit de reconnoiſſance.

2. Rien ne nous doit eſtre difficile pour un Dieu qui nous a tant témoigné d'amour.

3. Comme l'Euchariſtie rend nos corps particulierement les temples de Dieu, il faut auſſi avoir un ſoin particulier de ne profaner pas ce temple par des paroles & des actions indiſcrettes.

4. Nous devons nous croire obligés ce jour-là tiès-particulierement, à ne rien faire qui ne ſoit *digne de Dieu*, & avoir dans l'eſprit la maniere dont l'Apoſtre le recommande tant de fois.

Ut ambuletis dignè Deo. *Aux Coloſſ.* 1. 10. 1. *aux Theſſ.* 2. 12 *& aux Philip.* 1. 27. *comme S. Jean ep.* 3. *v.* 6.

5. Le jour de la communion devroit eſtre un jour d'adoration interieure envers JESUS-CHRIST. C'eſt pourquoy on doit veiller à retrancher ce qui nous diſſipe.

6. Il eſt indigne d'une perſonne qui a communié, de rien deſirer dans la terre, & de s'affliger de rien, puiſqu'elle doit croire poſſeder tout en poſſedant JESUS-CHRIST.

Il faut avoir dans l'eſprit quelques-unes de ces verités, & tâcher que nos actions en naiſſent.

XVIII.

XVIII. QUESTION.

Quels effets doit faire la communion ?

RÉPONSE.

Toutes les graces qui nous ſouſtiennent dans le cours de la vie, ſont des effets de la communion : & ainſi il ne faut pas les borner ſeulement aux impreſſions qu'on ſent en la recevant. Le propre effet de l'Euchariſtie eſt de nous faire vivre d'une vie divine. Or vivre d'une vie divine, c'eſt penſer, aimer, & agir par l'Eſprit de JESUS-CHRIST, & dans la vûe de ſa charité & de ſa juſtice, ou ce qui eſt la même choſe, ſuivre en tout la volonté de Dieu.

XIX. QUESTION.

Pour la confeſſion ſuis-je obligée de m'accuſer de toutes les imperfections à cauſe du vœu que j'ay fait, comme de m'accuſer d'avoir dit une parole inutile ?

RÉPONSE.

Il faut marquer les imperfections

qui ſont pechés, & prendre pour pechés à cauſe de ce vœu toutes les fois qu'on préfere volontairement à ce que l'on croit plus conforme à la volonté de Dieu, ce qui l'eſt moins. Mais tout ce qui eſt le plus parfait en ſoy, n'eſt pas toûjours ce qui eſt le plus conforme à la volonté de Dieu à noſtre égard, parce qu'il ſe peut faire que noſtre foibleſſe nous en rend incapables.

XX. QUESTION.

Dans les examens que je fais, je ne puis me ſouvenir de toutes les actions &c. ni rechercher mes fautes autrement que par une vûe confuſe, tous mes pechés ſe préſentant à mon eſprit, & ſur cela je m'accuſe.

RÉPONSE.

Il faut tâcher d'eſtre vigilant ſur ſoy. Mais la fin de cette vigilance ne doit pas eſtre de nous ſouvenir de toutes nos fautes. C'eſt plutoſt de les éviter. Il ne ſe faut donc pas fatiguer à les vouloir toutes retenir, mais dire ſimplement ce qui ſe préſente après une recherche mediocre. Il pourroit arriver neanmoins

que l'oubli de nos pechés vinſt de ce qu'on n'eſt pas aſſez attentif ſur ſoy; que l'on n'en eſt pas aſſez touché; que l'on en fait trop peu d'état; que l'on y devient inſenſible; & alors il faudroit tâcher de remedier au principe de cet oubli.

XXI. QUESTION.

De quelle maniere faut-il offrir ſes actions de la journée à Dieu? Faut-il les offrir en particulier, ou bien en general?

RÉPONSE.

Les offrandes generales ſont bonnes; mais il eſt encore meilleur de jetter la vûe de l'eſprit ſur les loix divines, qui reglent les principales de nos actions, & ſe propoſer de les faire dans la vûe & pour l'amour de ces regles. Quand on les a bien compriſes, on les conçoit enſuite par un ſeul regard. Il faut manger, par exemple, pour obeïr à la loy de Dieu qui nous a chargés de la conſervation de noſtre vie, & tâcher d'y pratiquer en mangeant, cette autre loy de Dieu, qui nous ordonne de prendre les alimens comme

des remedes, non pour le plaisir, mais pour la necessité. Ainsi des autres.

XXII. Question.

Comment faut-il se mettre en la présence de Dieu dès le matin, & s'y maintenir tout le jour dans la diversité des occasions qui arrivent?

Réponse.

On se met en la présence de Dieu, en considerant qu'il est dans nous, que nous sommes en luy comme des poissons dans l'eau, des oiseaux dans l'air, & qu'il nous regarde toûjours.

On s'y conserve en renouvellant sans cesse cette adoration de Dieu caché dans toutes les creatures : en l'écoutant dans les creatures, car il parle par elles : en consultant sans cesse ses divines loix : en se représentant Jesus-Christ selon son humanité : en considerant sans cesse le besoin continuel que nous avons de luy, & se tenant devant luy comme des pauvres à la porte d'un riche.

XXIII. Question.

Comment faut-il recevoir les ca-

lomnies, &c? Quel ſentiment doit-on en avoir? Et qu'eſt-ce qu'on doit répondre à ceux qui nous les diſent & à ceux qui nous les font?

RÉPONSE.

Il faut s'occuper dans les calomnies de ce que Dieu veut que nous faſſions. Or il veut que nous priïons pour ceux qui nous calomnient: il veut que nous demandions pour nous la douceur de la charité envers ceux qui nous outragent, non ſeulement pour le préſent, mais pour toûjours. Car le ſouvenir des calomnies renouvelle ſouvent la tentation d'aigreur.

Il veut que nous regardions les calomnies comme une tentation de l'ennemi qui veut nous renverſer par là, & que nous nous occupions ainſi davantage à rendre inutiles les deſſeins du diable, qui veut nous faire perdre la paix & la charité, qu'à repouſſer les inſultes des hommes.

Il veut que nous nous occupions alors de ces verités: Que nous n'avons affaire qu'à Dieu; qu'il n'y a que nous-mêmes qui nous puiſſions nuire; qu'on nous épargne toûjours

plus qu'on ne nous fait de tort ; que nous avons d'ordinaire donné quelque ſujet aux calomnies par des actions imprudentes, & que nous devons y remedier.

XXIV. QUESTION.

Pour tenir ſon eſprit & ſon cœur dans la vraie humilité, que faut-il faire ?

RÉPONSE.

Il faut tâcher de ſe connoiſtre dans la verité, & aimer à eſtre traité de Dieu & des hommes ſelon ce que nous connoiſſons de nous, en conſentant ainſi à l'humiliation, & aimant la juſtice qui nous y reduit.

XXV. QUESTION.

Quelle occupation doit-on avoir pendant la Meſſe les jours que l'on communie, & ceux qu'on ne communie pas ?

RÉPONSE.

Si Dieu ne nous occupe pas luy-même, il faut avoir des livres qui traitent de ce point, & choiſir ceux qui nous donnent le plus de devotion;

Les exercices de devotion pendant la Meſſe joints au *Cœur nouveau*, ſont admirablement ſolides & très-conformes aux myſteres.

Dans le petit liv. de la Theologie famil. chez la v. Lemire.

XXVI. Question.

Faut-il s'éloigner des Sacremens, quand on ſe trouve dans des doutes ſur la realité du ſaint Sacrement ?

Réponse.

Quand ces doutes ne conſiſtent qu'en des penſées d'imagination, & qu'on n'y a point contribué par des lectures curieuſes, ou par une application volontaire aux difficultés du myſtere, on ne ſe doit pas regler par là dans la reception des Sacremens.

XXVII. Question.

Que faut-il faire quand on ſe trouve dans un eſprit vague qui ne ſçait ſur quoy s'appuyer ?

Réponse.

L'eſprit vague eſt une eſpece de diſtraction. Il faut donc faire en cet état ce que l'on doit faire dans les diſtractions, c'eſt-à-dire, s'en humilier &

en gemir, le ſouffrir avec paix, & remedier efficacement aux cauſes qu'il peut avoir ſi on les peut découvrir.

XXVIII. QUESTION.

Dans quel eſprit faut-il celebrer les feſtes de Noſtre-Seigneur & celles de la Vierge?

RÉPONSE.

Il y faut apporter deux ſortes de diſpoſitions; l'une generale, & l'autre particuliere. La generale eſt que les jours de feſtes ſont les jours d'une ſainte joie, d'une application particuliere à Dieu, d'une ſeparation plus grande du monde. C'eſt le temps de pratiquer le ſabbat ſpirituel, non ſeulement par la ceſſation de tous pechés, mais en ſe donnant tout entiers aux œuvres qui regardent directement le culte de Dieu.

La particuliere eſt de ſuivre l'eſprit & l'intention de l'Egliſe dans chaque feſte. Car l'Egliſe a toûjours quelque vûe particuliere, & il faut tâcher d'y entrer. Elle eſt marquée par l'Evangile, par les hymnes, par les oraiſons de l'Egliſe. C'eſt par là qu'il s'en

faut inſtruire. Il faut croire que le temps le plus propre pour obtenir certaines graces, c'eſt le temps où toute l'Egliſe en corps eſt unie à les demander.

XXIX. QUESTION.

Quand on a fait quelque faute conſiderable, doit-on s'en occuper, ou bien ſe rappeller en la préſence de Dieu?

RÉPONSE.

Il ne faut pas s'en occuper avec chagrin, trouble, inquietude, dépit. Et noſtre premier devoir, après les fautes, eſt de rentrer dans la paix; parce que la paix interieure eſt neceſſaire pour diſcerner ce que nous devons faire en chaque rencontre. Mais quand on peut s'en occuper ſans trouble & ſans ces agitations d'amour-propre, il eſt très-bon de le faire, de porter ſes fautes avec paix & humilité en la préſence de Dieu, & de pratiquer ce que dit David: Que ſon peché eſtoit toûjours devant ſes yeux. Quand on s'en occupe en cette maniere, cette vûe ne diſtrait point de la préſence de Dieu: au contraire elle nous y rap-

pelle, parce qu'on regarde ſes pechés par rapport à Dieu, & que l'on s'en voit coupable à ſes yeux, ſelon ces paroles de David : *Seigneur, j'ay peché contre vous ſeul ; & les fautes que j'ay commiſes ſont préſentes à vos yeux.*

Tibi ſoli peccavi, & malum coram te feci. *Pſ.* 50. 6.

XXX. QUESTION.

Eſt-il neceſſaire de faire une revûe generale de toutes ſes fautes ? De faire un jour de retraite pour ſavoir de quelle maniere on fait ſes actions ?

RÉPONSE.

Ces retraites ſont peu utiles à quelques perſonnes, & peuvent eſtre tres-utiles à d'autres.

Elles ſont peu utiles à celles qui ont plus de ſoin de compter leurs pechés que de s'en corriger ; qui s'occupent trop d'elles-mêmes, & trop peu de Dieu ; qui mettent toute leur vertu dans ces recherches & ces denombremens, & dans l'exactitude à s'en confeſſer, ſans ſonger ſerieuſement à changer le fond de leur cœur, & à croiſtre en humilité & en charité, ou qui s'embarraſſent de vains ſcrupules.

Elles peuvent eſtre utiles aux per-

ſonnes negligentes, diſſipées, qui font trop peu de reflexion ſur elles-mêmes, qui s'abandonnent trop aux occupations & y deviennent inſenſiblement toutes humaines.

Il faut donc ſavoir la diſpoſition de ceux qui feroient cette queſtion, pour ſe regler dans ce qu'on leur doit conſeiller ſur ce point.

CONSIDERATIONS pour une ame abbatue par une crainte exceſſive.

IL ſemble que cette ame n'ait jamais aſſez conſideré que la charité que nous devons au prochain doit eſtre reglée ſur celle que nous nous devons à nous-mêmes : d'où il s'enſuit que nous devons avoir pour nous la même équité que nous avons pour les autres.

Or nous ne devons juger de perſonne qu'il ſoit reprouvé tant qu'il vit ſur la terre, & ſur tout nous devons regarder comme des élûs tous ceux qui vivent chreſtiennement, à l'exemple de S.Paul, qui parle dans ſes lettres à tous les fidelles à qui il écrit comme s'ils eſtoient tous prédeſtinés. *Si Dieu eſt pour nous, qui ſera contre nous? Qui accuſera les élûs de Dieu?* &c. Comme donc cette perſonne croiroit faire injure à ſon prochain, qu'elle verroit mener une vie reglée, en ne le mettant pas au nom-

Aux Rom.8. 31. Le même, v. 33.

bre de ceux que Dieu veut ſauver, elle commet une injuſtice envers ſoy-même de n'avoir pas la même confiance de ſoy-même.

C'eſt par la même raiſon qu'elle doit rejetter toutes les penſées qui luy viennent, que ſa converſion n'a peut-eſtre eſté qu'un effet de la raiſon humaine, & non de la grace. Car n'auroit-elle point de ſcrupule de juger de la ſorte de la converſion d'un autre ? Et ſi elle voyoit une perſonne tout-à-fait changée, & mener une vie beaucoup plus chreſtienne qu'elle ne faiſoit auparavant, ne ſe ſentiroit-elle pas portée à en rendre graces à Dieu comme à l'autheur de ce changement, en rejettant comme une mauvaiſe penſée, la crainte qui luy viendroit dans l'eſprit, que ce ne ſeroit peut-eſtre qu'une hypocrite ?

Cependant comme nul ne connoiſt ſi bien les mouvemens du cœur d'un autre que les ſiens propres, nous aurions ſouvent plus de ſujet de former des autres ce jugement que de nous-mêmes ; parce que nous ſommes plus aſſurés, autant qu'on le peut eſtre en cette vie, que c'eſt ſincerement que nous voulons eſtre

à Dieu, que nous ne le pouvons eſtre de noſtre prochain.

Mais ce que dit cette perſonne, qu'elle n'eſt pas aſſeurée que le changement qui s'eſt fait en elle, ſe ſoit fait par l'Eſprit de Dieu, plutoſt que par la raiſon humaine, puiſqu'il s'eſt pû faire par l'un & par l'autre, peut eſtre fondé ſur une erreur qui eſt aſſez commune, & dont il eſt bon de la détromper.

Elle s'imagine peut-eſtre, comme font pluſieurs perſonnes qui n'entendent qu'à demy les verités de la grace, que le même mouvement du cœur qui détourne l'ame des creatures, pour la tourner veritablement à Dieu, peut eſtre l'effet de la raiſon humaine auſſi bien que de l'Eſprit de Dieu, mais qui n'eſt bon & ne ſert au ſalut que quand c'eſt un effet de l'Eſprit de Dieu. Si cela eſtoit, il faudroit avouer que nous n'aurions aucune marque par laquelle noſtre conſcience nous puſt rendre témoignage que nous ſommes à Dieu; puiſque les operations de ſon Eſprit conſiderées en elles-mêmes, & non ſelon l'impreſſion qu'elles laiſſent dans noſtre ame, ſont entierement imperceptí-

bles: mais ce que l'on ſuppoſe n'eſt point veritable, que le même changement de volonté puiſſe eſtre fait par l'Eſprit de Dieu & par la raiſon humaine.

Car ſi la raiſon ſans la grace pouvoit tellement changer noſtre volonté, qu'elle fuſt ſincerement tournée vers Dieu, aulieu qu'elle eſtoit auparavant tournée vers les creatures, il ne faudroit pas dire que cela ne ſeroit point alors agreable à Dieu, & ne nous ſerviroit de rien pour le ſalut : mais il en faudroit conclure au contraire, que la raiſon ſans la grace nous pourroit rendre agreables à Dieu, & nous conduire au ſalut, n'eſtant pas poſſible que celuy qui aimeroit Dieu veritablement ne luy fuſt pas agreable. Et ainſi ce qui ſe fait par noſtre eſprit ſeul ne peut eſtre bon; non qu'un veritable retour à Dieu ne fuſt bon eſtant fait par noſtre eſprit, mais parce qu'il ne ſe peut pas faire qu'un veritable retour à Dieu ſoit l'effet d'un autre eſprit que de celuy de Dieu.

C'eſt pourquoy il faut empêcher, autant que l'on peut, que les ames ne s'embarraſſent à vouloir diſcerner quel eſt le principe de leurs actions & de

leurs penſées, pour juger par là ſi elles ſont bonnes ou mauvaiſes : aulieu qu'elles doivent au contraire conſiderer par les regles de l'Evangile ſi elles ſon bonnes ou mauvaiſes, pour juger par là de quel principe elles partent.

C'eſt l'avis important que ſaint Bernard donne en expliquant le Cantique des Cantiques. Lors, dit-il, que noſtre eſprit s'occupe des choſes de Dieu, ne croyez pas que cette penſée vienne de vous : mais reconnoiſſez celuy qui vous parle. Car les penſées de noſtre eſprit ſont très-ſemblables aux diſcours de la verité qui parle en nous. Mais, pour diſcerner ce que noſtre cœur enfante & ce qu'il écoute, il faut conſiderer ce que noſtre Seigneur dit dans l'Evangile : Que *les mauvaiſes penſées ſortent du cœur* : Que *celuy qui parle avec menſonge, parle de luy-même* : & ce que dit ſaint Paul, Que *nous ne ſommes point capables de penſer rien* de bon *de nous-mêmes, comme de nous-mêmes, mais que tout le pouvoir que nous en avons vient de Dieu.* Lors donc que nous nous entretenons de choſes mauvaiſes dans noſtre cœur, c'eſt noſtre penſée : mais lorſque c'eſt de choſes bonnes, c'eſt Dieu qui

Dans le ſermon 32. n. 5.

En S. Matth. 15. 19.

En S. Jean 8. 44.

2. aux Cor. 3. 5.

nous parle. Nostre cœur dit les unes, « & il écoute les autres. «

Cette ame ne sçauroit mieux faire que de suivre avec simplicité l'avertissement d'un si grand Saint, & de ne pas écouter les objections que son esprit luy pourroit former contre une instruction dont quelques personnes pourroient abuser, mais qu'elle peut s'asseurer luy estre très-avantageuse dans la disposition où elle est.

Elle doit aussi considerer, pour sortir de cet état d'incertitude qui luy donne trop de défiance de la misericorde de Dieu, que c'est un défaut ordinaire aux hommes de se jetter dans les extremités, & que c'est ce qu'elle fait lorsque sous prétexte qu'on ne peut avoir en cette vie une entiere certitude de ce que nous serons dans l'éternité, elle prétend devoir attendre la manifestation des jugemens de Dieu, sans croire qu'elle est ou prédestinée ou reprouvée, & sans pencher plus d'un costé que d'un autre.

Mais elle reconnoistra elle-même, qu'elle ne doit point demeurer dans cette disposition, si elle prend garde, qu'elle ne juge pas devoir demeurer

dans la même ſuſpenſion d'eſprit, au regard du bien & du mal en d'autres rencontres, où elle pourroit raiſonner de la même ſorte, & où il luy eſt bien moins important pour la tranquillité de ſon ame, de pencher du coſté du bien plutoſt que du mal.

Elle n'a point, par exemple, de certitude, que lorſqu'elle ſe leve le matin en bonne ſanté, elle vivra toute la journée: & neanmoins quand elle voudroit il luy ſeroit bien difficile de ne pas pencher plutoſt du coſté de la creance qu'elle vivra encore au moins quelques jours, que du coſté de celle qu'elle mourra ce jour-là.

Elle n'a point auſſi une entiere certitude que les viandes qu'elle mange ne ſoient point empoiſonnées, puiſqu'il eſt même arrivé quelquefois qu'il y en a eu d'empoiſonnées ſans malice, & par de pures rencontres; & neanmoins elle penchera toûjours bien plutoſt à croire qu'elles ne le ſont pas, qu'à croire qu'elles le ſont.

Elle n'eſt pas abſolument certaine que tous les preſtres dont elle entend la Meſſe ſoient veritablement preſtres, puiſqu'il y a eu de méchans hommes

qui l'ont dite ſans eſtre preſtres. Et cependant cela n'empêche pas qu'en coyant avec raiſon qu'ils le ſont, elle n'adore avec confiance JESUS-CHRIST comme préſent ſous l'hoſtie.

Pourquoy donc dans toutes ces rencontres le manquement de certitude ne la met-il ſans cette ſuſpenſion d'eſprit où elle croit devoir eſtre au regard de ſon ſalut ou de ſa perte? ſinon parce que noſtre eſprit ne ſe determine pas ſeulement par la certitude, mais qu'il eſt raiſonnable qu'il ſorte de ſon équilibre, pour parler ainſi, lorſque le poids des raiſons eſt plus fort d'un coſté que d'un autre, quoiqu'il n'y en ait pas d'abſolument convainquantes ni d'un coſté ni d'autre.

Ainſi pour demeurer dans la ſuſpenſion où elle eſt, il ne ſuffit pas de dire qu'on ne peut connoiſtre certainement qui eſt prédeſtiné, ou qui eſt reprouvé; mais il faudroit de plus qu'elle n'euſt pas plus de raiſon de ſe croire l'un que l'autre. Or c'eſt ce qui n'eſt pas veritable.

Car elle doit conſiderer, avec action de grace, combien eſt grand & immenſe le nombre des reprouvés, dont Dieu l'a déja ſeparée par une miſeri-

corde toute gratuite. Il l'a ſeparée des idolâtres, des Mahometans, des Juifs, des heretiques, des ſchiſmatiques. Il l'a ſeparée des enfans des Catholiques qui meurent ſans pouvoir eſtre batizés ; & il l'a miſe dans l'Egliſe qui eſt la maiſon du ſalut. Il l'a ſeparée de tant de mauvais Catholiques qui ne ſont chrétiens que de nom, & qui menent une vie toute payenne ſans avoir aucun ſoin de leur ſalut. Il l'a ſeparée de beaucoup d'autres qui croyent penſer à Dieu parce qu'ils s'approchent aſſez ſouvent des Sacremens ; mais qui eſtant ſteriles en bonnes œuvres, doivent craindre le feu dont Dieu menace les arbres qui ne portent point de bon fruit.

Toutes ces ſeparations qui ne ſont que des effets d'une grace ſinguliere de Dieu envers elle, luy doivent eſtre des gages de ſon amour, & de grands ſujets d'eſperance, parce qu'elles la mettent dans un nombre de perſonnes, dont il y en a très-peu qui ſe perdent, & incomparablement davantage qui ſe ſauvent : ce qui luy doit faire voir que dans l'état où Dieu l'a miſe, la raiſon veut qu'elle penche beaucoup plus du coſté de l'eſperance que de la crainte.

Le ſujet particulier qu'elle croit avoir de demeurer dans cette ſuſpenſion entre l'eſperance & le deſeſpoir, qui eſt le violement de l'innocence du Batême, ne l'autoriſe pas davantage. Car il eſt vray que ceux qui commettent de grands pechés après avoir eſté conſacrés à JESUS-CHRIST par une naiſſance divine, ſe rendent par là plus indignes de la miſericorde de Dieu, que ceux qu'il n'auroit point retirés de l'état du vieil homme & des tenebres de l'infidelité. Mais plus la grace que Dieu fait à ceux qu'il convertit après leur chute eſt grande, plus ils la doivent regarder comme un effet ſingulier de ſa miſericorde envers eux: & ainſi la vûe de leurs pechés les doit bien humilier; mais aulieu de les abbatre, elle doit bien plutoſt relever leur eſperance, puiſqu'elle leur doit faire conſiderer, que ſi Dieu les a regardés en pitié, lorſqu'ils eſtoient ſes ennemis, ils ont lieu de croire qu'il ne les abandonnera pas maintenant qu'il les a rendu ſes amis, qui eſt la grande conſolation que ſaint Paul donne aux fidelles par ſes paroles de l'Epiſtre aux Romains: *Si lorſque nous eſtions les ennemis de* Ch. 5. 10.

Dieu, nous luy avons eſté reconciliés par la mort de ſon Fils, à plus forte raiſon eſtant reconciliés avec luy *ſerons-nous ſauvés par la vie de ſon même Fils.*

Enfin, il eſt difficile que cette perſonne ſoit dans la pieté ſans reſſentir des mouvemens d'amour envers Dieu. Or c'eſt de là que ſaint Bernard veut qu'elle prenne ſon plus grand ſujet d'eſperance, ſelon ces belles paroles de ce grand Saint, qu'on ne ſçauroit trop luy repréſenter.

Lettre 107. n. 8. „ Que celuy qui aime Dieu, dit-il, „ n'entre point en défiance qu'il ne ſoit „ aimé de Dieu. L'amour de Dieu envers „ nous qui a prévenu noſtre amour envers „ Dieu, ne peut manquer de le ſuivre. „ Car comment ne rendroit-il pas amour „ pour amour à ceux qu'il a aimés, lors „ même qu'ils ne l'aimoient point en- „ core ? Il vous a aimés, n'en doutez „ point, il vous a aimés. Vous avez „ ſon Eſprit ſaint pour gage de ſon amour: „ & vous avez pour témoin de ce même „ amour, le fidelle témoin JESUS, & „ JESUS crucifié. O double preuve & „ très-aſſeurée de l'amour que Dieu a „ pour nous ! JESUS-CHRIST meurt, & „ il merite que nous l'aimions. L'Eſprit

ſaint nous touche, & il fait que nous « l'aimons. L'un en eſt le motif, & l'au- « tre la cauſe. L'un nous recommande ſon « amour par l'exceſſive affection qu'il a « eue pour nous : & l'autre le donne. « Nous voyons dans l'un ce que nous « devons aimer : & nous recevons de l'au- « tre ce qui fait que nous aimons. Et « ainſi l'un nous fournit l'objet de la « charité, & l'autre en forme dans noſtre « cœur le mouvement même. Quelle « honte & quelle confuſion ce nous ſe- « roit de voir avec des yeux ingrats le « Fils de Dieu mourant pour nous ! Et « cependant rien n'arrive plus facilement, « ſi le Saint-Eſprit ne nous touche. Mais « maintenant que *la charité de Dieu eſt* « *Aux Rom.* *répanduë dans nos cœurs par le Saint-* « 5. 5. *Eſprit qui nous eſt donné*, parce que « nous avons eſté aimés, nous aimons, « & parce que nous aimons, nous meri- « tons d'eſtre encore plus aimés de luy. «

Il me ſouvient auſſi qu'il y a dans le bienheureux Jean d'Avila, de fort belles lettres pour donner de la confiance aux ames abbatues d'une trop grande crainte. On les luy pourroit faire lire, & je croy qu'elles luy ſerviroient.

Je croy neanmoins qu'il faut traiter cette ame avec beaucoup de douceur, & ne la pas trop preſſer de ſortir de l'état où elle eſt, mais l'exhorter plutoſt à ne le point enviſager, & à ſe détourner des penſées qui l'y entretiennent, & cependant l'occuper beaucoup dans des œuvres exterieures de charité, afin de la retirer d'une trop grande reflexion ſur ſoy-même & ſur ſes penſées, ce qui luy peut nuire.

Mais en attendant que Dieu luy ait oſté cette peine, le Confeſſeur fait bien de ne la point priver des Sacremens, ayant ſujet de croire que dans le fond du cœur elle a plus d'eſperance en Dieu qu'elle ne penſe en avoir, Dieu cachant ſouvent aux ames leur bonne diſpoſition, afin de les tenir plus humiliées & plus aneanties en ſa préſence.

PENSÉES SUR LES SPECTACLES.

I.

LE grand écueil de tous les hommes, & ſur-tout des jeunes perſonnes, eſt de vouloir éprouver ſi ce qu'on leur repréſente comme dangereux, l'eſt autant qu'on leur dit. Ils croyent qu'ils jugeront mieux de tout par leur propre eſſay, que par la lumiere d'autruy, ou par la ſimple défenſe de la loy. Ils eſperent qu'il y aura une exception pour eux, & qu'ils auront aſſez de diſcernement & de force pour découvrir le piege où tombent les autres, & pour l'éviter.

II.

Ils ignorent que c'eſt ainſi que le peché eſt entré dans le monde, & que les hommes ne meurent, que parce que la premiere femme aima mieux éprouver, ſi elle mourroit en deſobeïſſant, que d'obeïr & de vivre. Ils ne ſavent pas que cette ſorte de curioſité eſt déja

un grand mal, & que c'eſt eſtre tombé aux yeux de Dieu, que de ſe laiſſer affoiblir par la tentation de juger de ſes commandemens par ſa propre experience. Enfin, ils ont oublié que l'épreuve du bien & du mal n'apprend à connoiſtre l'un, que parce qu'on l'a perdu; & l'autre, que parce qu'on y eſt condamné.

III.

Comme la loy de Dieu eſt juſte & ſainte, on ne doute de ſa juſtice, que parce qu'on eſt dans les tenebres, & l'on ne s'expoſe jamais à la violer pour en faire l'épreuve, qu'en meritant de tomber dans des tenebres infiniment plus grandes.

IV.

Auſſi de tels eſſais ne ſont jamais impunis. Car ou ils affoibliſſent, ce qui eſt leur effet ordinaire; ou ils rendent préſomptueux, ce qui eſt un mal ſans comparaiſon plus grand. Souvent même ils font l'un & l'autre à l'égard d'une même perſonne qui revient des Spectacles avec moins de force & plus d'orgueil, & qui n'eſt préſomptueuſe que parce qu'elle a merité de ne pas connoiſtre ce qu'elle vient de perdre. Car c'eſt une maxime certaine, que

l'orgueil eſt toûjours dans la même proportion que la miſere, & que rien ne marque plus une extrême foibleſſe, qu'une grande préſomption.

V.

Il y a plus d'eſperance pour les perſonnes qui ſont touchées des Spectacles, mais dont l'eſprit n'eſt pas ſeduit; qui ſont foibles, mais qui l'avouent. Les autres ſont plus à plaindre, parce qu'elles ont autant de foibleſſe ſans avoir autant de lumiere, & qu'elles juſtifient ce que les autres voyent bien qu'il faut condamner.

VI.

Car il ne s'agit pas de dire, qu'on eſt revenu du Spectacle comme on y eſtoit allé. Les pertes qu'on y a faites ſont d'un ordre bien different de celles qui touchent les ſens. Il faut n'avoir pas tout perdu & juſquà la lumiere, pour pouvoir marquer ce qu'on a perdu. Le mal ſeroit moins grand, s'il avertiſſoit. Il a tout ſon effet ſans eſtre apperçû; & comme on n'eſt point inſtruit de ce qui eſt eſſenciel à la droiture & à l'innocence du cœur, on ne ſçait point auſſi juſqu'où il s'affoiblit & ſe corrompt.

VII.

Entre les jeunes perſonnes qui vont aux Spectacles, y en a-t-il qui connoiſſent toute la pureté de l'Evangile, & toutes les obligations du Batême ; qui ſçachent dans quel abyſme de corruption l'homme eſt tombé ; & par quels remedes JESUS-CHRIST veut le guerir ? Quelle croyance meritent donc ces perſonnes, quand elles aſſurent que les Spectacles ne font aucun tort à leur vertu ? Quand elles auront appris un jour de l'Ecriture & de l'Eſprit de Dieu, en quoy conſiſte la vraie vertu, elles tiendront bien un autre langage.

VIII.

En effet, ou le Spectacle attache & fait plaiſir, ou l'on en eſt mécontent. Dans le dernier cas, on montre par ſon chagrin ce qu'on deſiroit & ce qu'on eſtoit allé chercher. On ſe plaint de ce que par la faute de la Piece ou des Acteurs l'eſprit & le cœur ont eſté laiſſés immobiles ; on a regret à l'innocence & à la tranquilité qu'on remporte. On s'eſtoit livré à tout ce qui pouvoit agiter l'ame, & luy faire ſentir du plaiſir par cette agitation ; & rien ne découvre mieux cette volonté ſecrette,

que l'indignation contre les perſonnes qui n'ont pas ſçu troubler noſtre repos.

IX.

On veut donc que l'impreſſion de tout ce qui eſt repréſenté, paſſe dans le cœur, l'ambition, la fierté, le deſir de la vengeance, l'amour, & tous les autres mouvemens. Tout cela ne plaiſt qu'autant qu'il eſt ſenti, & l'on eſt content à proportion de ce que le ſentiment a eſté plus vif & plus profond. Voilà ce qu'on loüe. C'eſt à quoy le cœur ſe prépare, triſte s'il n'eſt bleſſé; & ſatisfait, ſi ſes playes deſcendent bien avant.

X.

Tout ce qui eſt Spectacle eſt paſſion. Les ſentimens ordinaires & moderés ne frapperoient pas. Ainſi les ſens n'y ſont pas ſeulement ſeduits par l'exterieur, mais l'ame y eſt attaquée par tous les endroits où ſa corruption eſt ſenſible.

XI.

Car elle n'aime ces choſes au-dehors, que par ce qu'elles ſont les images de ſes maladies. Elle eſt flattée par tout ce qui flatte ſes paſſions. Elle veut ſentir ce qu'elle aime, & elle aime ce qu'elle veut ſentir. Voilà ce qui mene aux Spectacles. Mais c'eſt le comble de

la miſere de ne pouvoir trouver de plaiſir que dans ſes propres maux; de recompenſer ceux qui les ſavent entretenir & les rendre incurables; au-lieu de penſer à les guerir; & il eſt incomprehenſible que des Chreſtiens, qui doivent avoir appris qu'ils n'ont à combattre que leurs paſſions, croyent qu'il leur ſoit permis de les nourrir, de les exciter, & d'appeller à leur ſecours des maiſtres encore plus entendus à les faire naiſtre & à les inſpirer.

XII.

L'ame eſtoit déja ſi languiſſante & ſi foible lors même que les objets eſtoient éloignés, & elle eſtoit ſi touchée de leur ſeule idée, lorſqu'ils n'eſtoient préſens qu'à ſa memoire: que ſera-ce donc, quand ſa foibleſſe ſera livrée aux paſſions des autres, & qu'elle ſera aſſez imprudente pour admettre dans ſon cœur tant de mouvemens étrangers; & aſſez aveugle pour ſavoir gré à tous ceux qui les luy ont inſpirés?

XIII.

Si l'on haïſſoit ſa propre injuſtice, on auroit horreur de tout ce qui la repréſente, & l'on regarderoit comme ſes ennemis, tous ceux qui s'efforce-

roient de nous la faire paroiſtre aimable : mais on ne veut point guerir, & l'on veut neanmoins ſentir de la joie. Il faut donc que ce ſoit en devenant phrenetique, & en riant de ſes propres maux.

XIV.

Les Spectacles ſont cette phreneſie reduite en art ; & il n'y a pas de moyen plus court, pour convertir en plaiſirs nos maladies, qu'en nous renverſant la raiſon. Car tout ce qu'on y voit & qu'on y entend, ne s'adreſſe qu'aux ſens & à la cupidité. Les maximes établies avec plus de ſoin, ſont les plus conformes aux paſſions, & par conſequent les plus fauſſes ; & ſi le vice y eſt quelquefois condamné, c'eſt pour en juſtifier quelqu'autre, plus éclattant, mais plus dangereux.

XV.

On perd ainſi par degrés le diſcernement de ce qui eſt juſte & de ce qui eſt injuſte. On accoûtume ſon cœur à tout : on luy apprend en ſecret à ne rougir de rien : on le diſpoſe à ne pas condamner à ſon égard des ſentimens qu'il a excuſés, & peut-eſtre loués dans les autres : enfin on ne voit plus rien de honteux dans les paſſions, dont on

craignoit autrefois juſqu'au nom, parce qu'elles ont toûjours eſté déguiſées ſur le theatre, embellies par l'art, juſtifiées par l'eſprit du Poëte, & qu'elles ont eſté unies à deſſein avec les vertus & le merite en des perſonnes que la ſcene nous repréſente comme des heros.

XVI.

Il n'y a donc rien de plus dangereux, quand il s'agit des mœurs, que de vouloir voir ce que l'on ne veut pas eſtre : car on devient aiſément ce qu'on regarde avec plaiſir, puiſque c'eſt le plaiſir qui tourne le cœur, & qu'il eſt impoſſible qu'il n'approuve pas ce qu'il gouſte avec joie, & qu'il ſoit autrement diſpoſé que ce qu'il aime.

XVII.

Il eſt vray que peu de perſonnes connoiſſent tout le danger des paſſions dont on n'eſt émû, que parce qu'on en eſt le ſpectateur : mais elles ne cauſent guere moins de deſordres que les autres, & elles ſont encore en cela plus dangereuſes, que le plaiſir qu'elles cauſent n'eſt point mêlé de ces peines & de ces chagrins qui ſuivent les autres paſſions, & qui ſervent quelquefois à

en corriger : car ce qu'on voit dans autruy touche assez pour faire plaisir, & ne le fait pas assez pour tourmenter. C'est en cela qu'est l'artifice du theatre, & c'est aussi en cela que consiste l'illusion & le danger. Car on ne se défie point de l'amour ni de l'ambition, quand on n'en fait que sentir les mouvemens sans en éprouver les inquietudes : & cela arrive toûjours quand on n'en voit que l'image; mais l'image ne peut plaire sans remuer le cœur, & ce mouvement qui l'amollit & le corrompt, a d'autant plus d'effet qu'il est plus doux, & qu'il avertit moins.

XVIII.

C'est un effet du premier peché, & la source de tous les autres, de n'avoir point de goust pour les biens spirituels, & de n'en avoir que de foibles idées. La Religion & la foy tâchent de remedier à ce desordre ; & c'est en effet tout l'exercice du Chrestien. Mais les Spectacles rendent le dégoust des vrais biens encore plus grand, & en affoiblissent encore plus les idées. On y apprend à juger de toutes choses par les sens, à ne regarder comme bien, que ce qui les satisfait, & à ne considerer comme

ſubſiſtant & réel, que ce qui les frappe. Aulieu de travailler à guerir les plaies qu'ils ont faites à l'ame, & à la delivrer de la dépendance où elle eſt à leur égard, on fortifie les liens qui l'aſſerviſſent, on les multiplie, & on la contraint en quelque ſorte à eſtre toute dans les yeux & dans les oreilles.

XIX.

On la tire du dedans, au-dehors, où elle avoit déja tant d'inclination à ſe produire & à ſe répandre, & on la fait ſortir de ſon cœur, où elle avoit déja tant de peine à rentrer. On luy cache ſon veritable bonheur; on l'amuſe par des choſes frivoles : & aulieu de ſatisfaire ſa faim par une nourriture ſolide, on la trompe en ne luy donnant que des viandes peintes, ou en l'empoiſonnant par l'erreur & le menſonge.

XX.

On apprend ainſi deux choſes également funeſtes ; l'une de s'ennuyer de tout ce qui eſt ſerieux, & par conſequent de tous ſes devoirs ; l'autre de trouver cet ennuy inſupportable, & d'en chercher le remede dans la diſſipation. Le premier de tous ces deſordres eſt un obſtacle à toutes les vertus,

& le ſecond eſt une entrée à tous les vices : mais l'un & l'autre ſont certainement la ſuite des ſpectacles, & toûjours dans la même proportion qu'on les aime & qu'on y eſt aſſidu.

XXI.

Il eſt vray qu'on s'y ennuie auſſi quelquefois ; mais on n'en eſt pas moins coupable, & rien ne fait mieux voir au contraire, combien on eſt injuſte de chercher ſa ſatisfaction dans des choſes que le cœur trouve inſipides, malgré ſa corruption, & de n'eſtre pas averti par ſon dégouſt qu'il eſt deſtiné à un plus grand objet. Ceux mêmes qui ſont le plus paſſionnés pour les Spectacles, en ſentent bien le vuide & le faux, s'ils ont de l'eſprit ; comme ceux qui aiment le monde, en connoiſſent bien l'injuſtice & la malignité, s'ils profitent de l'experience : mais le cœur des uns & des autres n'en eſt que plus corrompu, d'aimer ce qu'ils ſentent bien qui n'eſt pas aimable, ni digne d'eſtre aimé.

XXII.

Il eſt vray auſſi que toutes les perſonnes qui vont aux Spectacles, n'en ſont par également bleſſées : mais c'eſt

la louange de la grace de JESUS-CHRIST, & non la juſtification des Spectacles. La miſericorde de Dieu eſt encore plus infinie, que la temerité & l'aveuglement des hommes. Il arreſte la cupidité de quelques-uns, lors même qu'ils s'y abandonnent ; & dans ceux qu'il punit ſelon la rigueur de ſa juſtice, la paſſion qui occupe plus ſouvent le theatre, je veux dire l'amour, n'eſt pas toûjours le châtiment qui leur eſt préparé.

Il y a un certain ordre dans la diſpenſation même des tenebres, inconnu aux pecheurs ; & c'eſt ce qui doit faire trembler ceux qui croyent que tout le danger de la comedie n'eſt que d'un certain côté, qu'ils ont tout évité, ſi à cet égard ils ne ſe ſentent pas affoiblis. Il y a plus d'une paſſion, & par conſequent plus d'un châtiment.

En voilà aſſez, Monſieur, pour éclaircir ce que j'eus l'honneur de vous dire dans un entretien. Il ne s'agit pas de traiter icy à fond des Spectales, & vous n'attendez pas de moy ce que des perſonnes très-habiles ont déja fait, & que je n'ay point promis.

FIN.

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE